



**HAL**  
open science

# Paix, guerre et sécurité économiques Pax Economica

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Paix, guerre et sécurité économiques Pax Economica. CESICE, Université Grenoble-Alpes. 2019. hal-03709146

**HAL Id: hal-03709146**

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03709146v1>

Submitted on 29 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Paix, guerre et sécurité économiques

## Pax Economica

Jacques Fontanel

CESICE.  
Université Grenoble-Alpes

Grenoble, 2019

La sécurité économique, sociale et humaine n'est pas mesurable, elle dépend des conceptions philosophiques, religieuses, économiques et politiques d'une Nation. Le chemin vers l'amélioration de la sécurité humaine passe sans doute par le développement humain soutenable et l'éradication des formes de pauvreté et d'inégalités. Le capitalisme a permis un développement rapide des technologies modernes, mais il échoue quant aux questions environnementales, sociales et sociétales, créant ainsi une forme d'insécurité permanente des crises économiques à intervalles de temps réduits. En outre, l'importance de la libéralisation du système financier mondial accroît le potentiel de crises économiques. Les Etats-Unis depuis au moins un siècle, sont devenus le sanctuaire du capitalisme, mais la puissance de Washington est de plus en plus contestée au regard de son mode de développement fondé sur les inégalités et l'exercice de la puissance économique, technologique et militaire. Washington dispose des dépenses militaires les plus élevées du monde, auxquelles il faudrait aussi ajouter la part qu'il peut contrôler avec l'OTAN. Cependant, les comparaisons des dépenses militaires font l'objet de nombreuses études pour en mesurer le contenu réel, d'autant qu'à tort leurs estimations sont présentées comme un élément essentiel du pouvoir d'un Etat dans les stratégies mondiales. Enfin, berceau de l'humanité moderne, la Méditerranée se caractérise par une multitude de situations complexes des Etats et civilisations, qui en font une zone de plus en plus dangereuse, au regard des contestations religieuses, politiques, économiques et stratégiques de ses riverains.

Economic, social and human security is not measurable, it depends on the philosophical, religious, economic and political conceptions of a Nation. The way to improve human security is undoubtedly through sustainable human development and the eradication of poverty and inequality. Capitalism has allowed rapid development of modern technologies, but it fails in environmental, social and societal issues, creating a form of permanent insecurity of economic crises at short intervals. In addition, the extent of liberalization of the global financial system increases the potential for economic crises. The United States has been the sanctuary of capitalism for at least a century, but the power of Washington is increasingly challenged by its mode of development based on inequality and the exercise of economic, technological and military power. Washington has the highest military expenditure in the world, to which should also be added the share it can

control with NATO. However, comparisons of military expenditure are the subject of numerous studies to measure their real content, especially since their estimates are wrongly presented as an essential element of a state's power in global strategies. Finally, as the cradle of modern humanity, the Mediterranean is characterized by a multitude of complex situations of states and civilizations, which make it an increasingly dangerous area, with regard to the religious, political, economic and strategic disputes of its shores.

Etats-Unis, géoéconomie, Méditerranée, sécurité économique, sécurité internationale, dépenses militaires, capitalisme

United States, geoeconomics, Mediterranean, economic security, international security, military spending, capitalism

## La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution

### *United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditures<sup>1</sup>*

La conceptualisation des dépenses militaires n'est pas internationalement établie. Il existe plusieurs organismes, instituts ou centres publics et privés qui fournissent des informations sur la base des monnaies nationales ou du dollar américain. Les divergences des résultats sont conséquentes. Pour y remédier, il est nécessaire de définir les dépenses militaires de manière suffisamment précise pour qu'un consensus international se dégage et permette une comptabilisation homogène. Cependant, comme de fortes divergences existent entre les chiffres officiels fournis par certains Etats et la réalité supposée de leurs engagements financiers dans le secteur de l'armement, un processus de vérification est revendiqué par certains Etats membres de l'ONU. Entre la déclaration des dépenses militaires faites par le gouvernement soviétique et les estimations des experts américains, l'écart était de 1 à 10, il était de 1 à 3 avec les estimations minimalistes du SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute).

Au début des années 1980, les chiffres fournis par les Etats et les organismes internationaux étaient particulièrement divergents. Ainsi, le SIPRI considérait que l'URSS dépensait un bon tiers de moins de dollars que les Etats-Unis à des fins militaires, alors que l'USACDA (United States Arms Control Disarmament Agency) estimait, au contraire, que les dépenses militaires de l'Union soviétique représentaient au moins un bon tiers de plus que celles des Etats-Unis. En 1978, le SIPRI, l'USACDA et l'IISS (International Institute for Strategic Studies) évaluaient le pourcentage des dépenses militaires de l'URSS respectivement à 9,2 %, 12,2 % et entre 12 et 14 % par rapport à son PIB. Concernant le budget militaire des Etats-Unis, les estimations de ces mêmes instituts pour la même année étaient respectivement de 5,6, 5,1, 5,5 %<sup>1</sup>. Les comparaisons internationales et intertemporelles des dépenses militaires se heurtaient à la fois à la capacité de prendre en compte les fluctuations aléatoires des taux de change d'une part, et le taux réel de l'inflation des produits et services militaires d'un pays d'autre part. D'abord, le taux de change de l'URSS n'était pas le résultat d'une offre sur un marché « libre », mais d'une décision politique. Ensuite, le taux de change exprime la valeur comparée des monnaies dans le cadre des échanges internationaux, mais il n'exprime pas la valeur réelle d'une monnaie pour l'ensemble de ses échanges, en négligeant le commerce national effectif, la part la plus importante des activités nationales. Enfin, si le taux d'inflation national est bien connu (mais souvent discutable), la mise en place des comparaisons intertemporelles des dépenses militaires d'un Etat suppose la détermination de « l'inflation militaire ». Il a été observé que l'inflation militaire était plus importante que l'inflation globale, car les produits militaires, poussés par leur recherche de technologies très élaborées, sont moins soucieux des coûts et des considérations commerciales de la concurrence.

La Charte des Nations unies recommande de ne pas « détourner » vers le secteur des armements les ressources financières disponibles pour le développement. C'est dans un contexte de discussion onusienne portant sur l'importance du coût de la course aux armements entre les Etats-Unis et l'URSS par rapport à l'aide internationale en faveur des pays du Tiers Monde que cette question a été mise à l'ordre du jour. Il en a résulté la décision de construire un instrument de mesure, « The United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditures », lequel permettait de fournir ensuite des informations relatives aux comparaisons internationales des dépenses militaires. Pour que cet instrument ait un intérêt, il fallait que les Etats remplissent la matrice, avec honnêteté. Enfin, la question de l'opportunité de cet instrument se pose aujourd'hui, à la fois au regard des réponses apportées, mais aussi

---

<sup>1</sup> Cet article a été publié aussi dans Paix et Sécurité européenne et Internationale. PSEI, n°2.

de l'évolution des mesures nationales de sécurité qui ne s'expriment pas toujours en termes militaires.

### **Le contexte de la construction du United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditures**

En 1973, en pleine course aux armements, Alexei Gromyko, alors Ministre des Affaires Etrangères de l'URSS, proposait une réduction de 10 % des budgets militaires et de verser 10 % des sommes ainsi non dépensées en faveur de l'aide au développement, sur la base des sommes déclarées par les Etats donateurs eux-mêmes. Sans se déclarer ouvertement contre cette proposition très populaire dans les rangs tiers-mondistes, les Etats-Unis proposèrent alors de réunir un groupe d'experts chargé de définir et de mesurer l'ampleur des dépenses militaires de chaque pays, de classer les dépenses réelles en fonction de leur nature, de définir les relations entre les ressources et la production militaire, de proposer des méthodes permettant de faire des comparaisons inter- temporelles et de réfléchir à l'estimation des taux de change applicables à la production militaire<sup>2</sup>.

Le gouvernement des Etats-Unis mettait aussi en évidence les limites politiques et méthodologiques de la proposition soviétique, jugée démagogique. D'abord, le désarmement et l'aide au développement ne sont pas antagoniques au point de les relier, le bon fonctionnement des économies nationales étant dépendant aussi de la sécurité nationale de chaque pays<sup>3</sup>. Les débats sur le désarmement s'accompagnent trop rarement d'analyses économiques rigoureuses, alors qu'il existe des études intéressantes produites par des économistes de renom, tels que Wassily Leontief, Jan Tinbergen, Gunnar Myrdal, Kenneth Galbraith ou Lawrence Klein<sup>4</sup>. L'expérience de l'Union Soviétique a mis en évidence le fait qu'un effort excessif de dépenses militaires érode l'efficacité de l'appareil économique et réduit à terme le potentiel national de défense. A la suite de l'éclatement de l'URSS et de l'effondrement de son économie, la réduction spontanée des dépenses militaires n'a provoqué aucun des « dividendes de la paix » attendus.

Au contraire, le désarmement provoque des crises économiques sectorielles et régionales profondes pour les pays producteurs d'armements. En parallèle, malgré l'effort considérable engagé par les Etats-Unis dans le domaine militaire (entre 40 et 50 % des dépenses militaires mondiales), l'hypothèse du déclin de « l'empire américain », souvent annoncée, n'est toujours pas confirmée. Il est vrai que ces dépenses sont restées dans des limites acceptables au regard de la puissance économique de ce pays. Dans les périodes les plus tendues, les Etats-Unis de l'après-guerre n'ont jamais dépensé plus de 8 à 9 % du PIB national à leur politique de défense quand, selon les standards internationaux, l'URSS dépassait 14 % du PIB alors même qu'elle n'en déclarait officiellement que 5%. Pour le gouvernement des Etats-Unis, en l'absence d'une conceptualisation rigoureuse et de confiance dans les informations fournies par l'Union soviétique, toute tentative de réduction négociée des dépenses militaires était vouée à l'échec.

Les économistes firent remarquer en outre que la réduction des dépenses militaires ne favorise pas instantanément la croissance économique, bien au contraire. Un désarmement non contrôlé peut produire des effets pervers. Certes, au regard d'une situation de paix, les dépenses militaires représentent un coût d'opportunité, elles détournent des moyens financiers et limitent ainsi les investissements civils. Cependant, leur réduction immédiate et rapide conduit à des pertes d'emplois à court terme et à l'apparition d'effets d'inertie importants conduisant à des crises sectorielles et régionales. Dans ces conditions, le désarmement s'apparente plus à un investissement qu'à la production de dividendes de la paix<sup>5</sup>.

Evidemment, cette proposition ne reçut pas l'aval de l'Union soviétique. C'est pourtant dans ce contexte que l'Organisation des Nations Unies a réuni une Commission d'experts « ad hoc » pour construire un système normalisé d'informations sur les dépenses militaires des Etats, selon un mode plutôt désagrégé, et de mettre au point les méthodologies les plus performantes pour réaliser des comparaisons internationales et inter- temporelles. Aujourd'hui, on sait que les Américains étaient encore loin de la vérité et que le fardeau

militaire, sans doute supérieur depuis la fin de la deuxième guerre mondiale à 20 % du PIB, a constitué l'une des raisons de l'effondrement de l'URSS, peut-être la plus importante. L'expérience récente de l'Union Soviétique est là pour prouver qu'un effort excessif de dépenses militaires érode peu à peu l'efficacité de l'appareil économique et réduit à terme le potentiel national de défense. Un choix doit toujours être fait entre la sécurité d'aujourd'hui et celle de demain. Staline et ses successeurs ont pensé que la course aux armements affaiblirait les économies de marché et créerait les conditions de renversements politiques dans les démocraties. L'histoire ne lui a pas donné raison.

Les chiffres disponibles concernant les dépenses militaires étaient divergents même auprès des instituts spécialisés. Par exemple, en 1973, l'USACDA, le SIPRI, l'IISS estimaient les dépenses militaires de la France respectivement à 8612, 9513 et 9813 millions de francs constants (base 1973). Les écarts étaient donc très conséquents, même dans un pays démocratique aux dépenses militaires contrôlées par un Parlement. C'est dans ce contexte qu'est né le principe de la construction du « Military Expenditure Data Base ». Plusieurs étapes ont été nécessaires à sa mise en place et à sa lecture.

La détermination du contenu des dépenses militaires ne va pas de soi, tant la nature des forces engagées est disparate d'un pays à un autre et tant la présentation des budgets militaires varie selon les règles en vigueur dans chacun des Etats<sup>6</sup>. Il ne faut donc pas limiter les estimations aux seuls budgets militaires dont les contenus nationaux sont hétérogènes. En outre, le concept de dépenses de défense est évolutif, il prend en compte aussi la défense civile, laquelle comporte par ailleurs des composants duaux (à la fois civil et militaire). Comment comptabiliser les forces paramilitaires ou les règles de défense civile qui appartiennent au code de la construction (abris anti atomiques pour certains types d'immeubles ou de résidences privées) dans certains pays ? Comment calculer les technologies et dépenses de R&D à double usage, civil et militaire ? Comment expliquer que les armes nucléaires ont été inscrites dans le budget du Ministère de l'énergie aux Etats-Unis ? Comment expliquer que la R&D pour la mise au point des réacteurs et armes nucléaires dépend en France du Commissariat à l'énergie atomique ? A contrario, comment estimer le rôle civil de l'armée dans ses actions concernant la protection civile ou les secours consécutifs aux catastrophes naturelles ? Quelle place fallait-il accorder à la gendarmerie française dont le rôle militaire s'est estompé dans le temps avec la fin de la conscription ? Faut-il intégrer les dépenses de retraite dans les dépenses militaires des Etats, ce qui n'est pas le cas du budget militaire de la France ?

Ensuite, il a fallu construire un Tableau récapitulatif, en choisissant les composantes significatives des dépenses militaires, à un niveau d'agrégation qui soit facilement compréhensible, suffisamment explicite et relativement simple à remplir par les Etats. Trois groupes d'experts de l'ONU ont même été réunis pour proposer une amélioration possible de la matrice et une méthodologie plus rigoureuse concernant les comparaisons inter temporelles et internationales.

Enfin, la correspondance souhaitée par la majorité des pays de l'ONU entre le désarmement et le développement était à la base de la construction de l'instrument de mesure. Cependant, cette idée n'a pas eu par la suite d'actions concrètes, même si l'idée de la construction d'un Fonds International de Désarmement pour le développement a fait l'objet de nouvelles études pendant les années 1980. Le concept lui-même a pourtant été contesté en son temps<sup>7</sup>.

Il existe quatre grandes formes désarmement, à savoir la destruction des matériels militaires, la réduction des dépenses militaires, l'interdiction programmée de la production de certains types d'armes ou le contrôle de la recherche-développement militaire.

La réduction des stocks d'armes ne garantit ni la réduction des capacités stratégiques (qui peut conduire à la suppression des armes obsolètes et leur remplacement par des armes technologiquement plus avancées), ni celle des dépenses militaires (la destruction des armes est coûteuse, notamment dans le domaine nucléaire et elle implique des procédures de contrôle dans le cas d'un accord international). Tout désarmement n'équivaut pas à une réduction des dépenses militaires.

L'interdiction de certaines productions d'armes en qualité ou en quantité constitue une volonté de contrôle d'armements, mais si elle soulève des problèmes de conversion industrielle,

elle favorise aussi le perfectionnement des autres armes, même si elle engage un processus d'obsolescence des produits militaires dissuasifs existants.

Un désarmement non contrôlé et négocié conduit à des effets pervers. La conversion des dépenses militaires en d'autres formes de dépenses publiques ou privées s'avère coûteuse. Le désarmement s'apparente plus à un investissement qu'à la production de dividendes de la paix<sup>8</sup>, car son application rapide conduit souvent à des crises économiques sectorielles et régionales. L'existence d'une industrie nationale d'armement fortement intégrée dans le tissu industriel est un facteur dissuasif du désarmement. Les produits militaires sont capitalistiques, coûteux et de haute technologie. Les transferts entre les technologies militaires et civiles supposent une adaptation des priorités qui implique de nouveaux investissements physiques, financiers et humains. Comme tout processus d'investissement, la conversion est onéreuse et aléatoire économiquement<sup>9</sup>.

Sans contrôle spécifique de la recherche-développement militaire, la procédure de désarmement peut aboutir au monopole, par une seule Nation, de technologies militaires susceptibles d'être rapidement développées en cas de conflit.

Ces critiques préalables n'ont pas été suffisamment retenues pour empêcher la construction de l'instrument de mesure de l'ONU. Avec l'effondrement de l'URSS, la question du « désarmement pour le développement », qui avait été posée lors de la « course aux armements » des anciennes grandes puissances dans un monde bipolaire de systèmes économiques antagonistes, n'a plus été au centre des intérêts de l'ONU. La « matrice » des dépenses militaires a cependant été maintenue et chaque Etat est sollicité pour fournir chaque année les informations relatives à ses dépenses militaires, sous la forme demandée. Aujourd'hui, bien peu de cas est fait des réponses des Etats. Les analystes préfèrent utiliser d'autres sources d'information, notamment celles de l'OTAN et du SIPRI.

La publication annuelle de l'OTAN ne concerne que les dépenses militaires désagrégées (personnel, équipement, infrastructures et autres dépenses) de ses membres, mais elle permet d'engager des études d'impact économique<sup>10</sup>. Pour l'OTAN, les dépenses comprennent les coûts courants et en capital des forces armées (forces du maintien de la paix comprises), les frais relatifs au ministère de la Défense ou autres agences publiques chargées de projets de défense, et les forces paramilitaires formées et équipées pour assurer des opérations militaires. Elles incluent les pensions de retraite des personnels, les coûts des personnels civils rattachés aux activités de défense, les services sociaux afférents, l'exploitation et la maintenance, le stockage des produits stratégiques, l'aide militaire aux pays étrangers et la recherche et développement (R&D).

Souvent considéré comme le fournisseur référencé privilégié des dépenses militaires dans le monde<sup>11</sup>, le SIPRI retient, à la suite de l'OTAN, les dépenses de personnel (militaire et civil) en incluant les pensions de retraite, le MCO (maintien en condition opérationnelle), l'acquisition de matériels militaires, la R&D (Recherche et Développement) de défense et l'aide militaire aux pays tiers. Il néglige le coût de la destruction des armes ou les prestations aux anciens combattants, tout en calculant les pensions. L'importance des retraites accordées modifie la signification des chiffres au regard de la puissance d'un Etat. En revanche, le budget des Anciens combattants n'est pas toujours comptabilisé<sup>12</sup>. De même, la destination réelle des dépenses publiques civiles duales utiles à la défense d'un pays (infrastructures publiques ou R&D) n'est pas toujours distinguée. Enfin, les frais spécifiques relatifs à l'endettement de l'Etat qui pourraient être affectés aux dépenses de sécurité nationale ne sont pas évoqués.

Le document « Military Balance » de l'IISS utilise la définition de l'OTAN, les sources officielles et quelques estimations spécifiques. D'autres informations sont communiquées aujourd'hui, directement ou indirectement dans la somme des données fournies par les organismes internationaux<sup>13</sup>. Aujourd'hui, pour les grandes puissances, hormis la Chine, les informations réelles sont mieux connues, plus discutées, mieux argumentées. Il n'empêche que les niveaux d'incertitude sont encore élevés, que les pays en conflit restent très silencieux sur leurs dépenses devenues de vrais secrets militaires et que des pays importants restent encore en-dehors de cette information collective (comme l'Iran, par exemple).

Sur le principe, l'instrument de l'ONU reste intéressant, car il fournit aussi des informations aux autres producteurs de données. Une fois le périmètre défini, il reste

intéressant de s'interroger sur la pertinence et la qualité des données collectées<sup>14</sup>. On distingue alors trois niveaux de transparence des informations concernant les ressources allouées annuellement, la politique de défense et les capacités acquises. L'information statistique des dépenses militaires des Etats fournit surtout une information sur les ressources affectées au secteur militaire, mais les informations analytiques sont finalement assez peu précises sur les deux autres niveaux, pourtant très significatifs de la force militaire potentielle d'un Etat. L'estimation des dépenses militaires est aujourd'hui confinée à une analyse technique, alors qu'elle doit revêtir aussi des considérations de choix politiques.

### **Le United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditures**

Le groupe d'experts a construit un tableau des dépenses militaires mettant en évidence les financements des forces engagées (Tableau 1). Il faut noter que la méfiance justifiée des Etats-Unis à l'égard des données disponibles concernant l'Union soviétique a conduit à la mise en place d'un tableau particulièrement précis, entrant dans un certain détail, en vue d'améliorer les conditions de vérification extérieure des informations fournies.

Si l'une des lignes ou colonnes semblait éloignée d'informations obtenues par d'autres moyens, un doute pouvait être émis quant à la sincérité des réponses d'un pays.

La construction du tableau a fait l'objet de nombreuses discussions dont les considérations politiques sous-jacentes étaient à peine voilées. L'URSS et tous les autres pays du Pacte de Varsovie refusèrent de participer à la mise en place de l'instrument.

Selon eux, l'objectif de l'opération était bien le désarmement pour le développement, seules les informations globales fournies par les Etats devaient être retenues. Il fallait donc avoir confiance dans les chiffres fournis par les gouvernements. Pour Moscou, la demande exprimée par les pays de l'OTAN n'était qu'une manifestation du refus de ses membres et surtout des Etats-Unis de procéder immédiatement à une inflexion de la course aux armements et d'accroître l'aide à apporter aux pays en développement.

Le tableau comprend 32 lignes primaires, 6 sous-classes et 3 grandes catégories (Coûts opérationnels, Achats et construction et Recherche & Développement) et le total. Le choix de ces catégories a fait l'objet de nombreuses discussions concernant notamment la conscription, la recherche-développement, ou la construction.

En colonne, 14 dépenses spécifiques à certaines forces militaires ont été proposées. Tableau 1. Les catégories de dépenses sont présentées dans le Tableau 2.

Tableau 1 – Les forces militaires stratégiques, spécifiques,

- 1 Forces stratégiques,
- 2 Forces terrestres,
- 3 Forces navales,
- 4 Forces aériennes,
- 5 Autres forces de combat,
- 6 Support central,
- 7 Administration et commande centrale,
- 8 Forces paramilitaires (PM),
- 9 Assistance militaire sur le territoire (Home MA),
- 10 Assistance militaire l'étranger
- 11 UN peacekeeping,
- 12 Dépenses non distribuées (Undistributed),
- 13 Dépenses militaires totales
- 14 Défense civile.





Le Tableau 1 a aussi fait l'objet de débats, aux conséquences politiques jugées importantes. La première colonne n'était pas la bienvenue pour le gouvernement des Etats-Unis, qui aurait préféré répartir ce type d'information dans les différentes colonnes des forces terrestres, navales, aériennes ou autres forces de combat. D'ailleurs, aucun pays disposant de forces stratégiques n'a fourni de réponse sur cette colonne ; ils ont préféré en ventiler le contenu selon leur gré et sans explication dans les autres colonnes, selon des clés de répartition évidemment mystérieuses. De même, les forces paramilitaires ont fait l'objet de discussions sérieuses sur le point de savoir quelles organisations revendiquaient des formes militaires indéniables et lesquelles se revêtaient plutôt dans une démarche civile. Enfin, les dépenses de défense civile ont été rajoutées comme 14<sup>e</sup> colonne, après le total des dépenses militaires, pour signifier que la défense n'est pas seulement militaire, mais qu'elle est aussi une responsabilité propre des citoyens. La question de la complexité de la matrice a bien entendu été évoquée, mais les experts américains ont insisté pour que les informations soient suffisamment précisées dans leur détail, afin de mieux comprendre la structure des dépenses des pays qui n'ont pas de Parlement suffisamment doté de pouvoirs pour obtenir des explications publiques sur l'organisation de la défense nationale. Cette demande a évidemment été refusée en son temps par Moscou.

L'UNODA (United Nations Office of Disarmament Affairs) rend publiques les informations qui lui sont fournies par chaque pays<sup>15</sup> et elle présente les informations regroupées par années et types de forces<sup>16</sup>. Il y a donc normalement 448 cellules dans la matrice que chaque Etat devrait remplir, non pas en laissant un « blanc », mais en appliquant le chiffre 0 lorsque ces dépenses n'existent pas. Tous les pays ne disposent pas de forces stratégiques, d'autres n'ont pas ou plus de conscription, les pays continentaux ne constituent pas de forces navales, les forces paramilitaires sont en déclin dans les grandes puissances et l'assistance à l'étranger est surtout assurée par les pays riches. En 2014, au regard de ces indicateurs, seuls 14 pays ont fourni plus de 100 informations dans la matrice (Tableau n°2). Ces résultats sont très étonnants. En 1980, la Russie, le pays qui a fourni en 2014 le plus d'informations (le noircissement de la matrice) avait refusé de participer au Groupe d'experts chargés de la construction de la matrice ; la Suède était au contraire très impliquée dans ce processus, le Chairman du groupe Hans-Christian Cars était Suédois. En revanche, la France, l'Indonésie, le Pérou ou le Nigéria qui étaient très favorables à ce système de données des Nations Unies ne répondent plus depuis quelques années.

Les Tableaux n°3 et 4 mettent en évidence les réponses des Etats, les cases remplies et le mode de présentation. L'UNODA (United Nations Office of Disarmament Affairs) rend publiques les informations qui lui sont fournies par chaque pays<sup>15</sup> et elle présente les informations regroupées par années et types de forces<sup>16</sup>. Il y a donc normalement 448 cellules dans la matrice que chaque Etat devrait remplir, non pas en laissant un « blanc », mais en appliquant le chiffre 0 lorsque ces dépenses n'existent pas. Tous les pays ne disposent pas de forces stratégiques, d'autres n'ont pas ou plus de conscription, les pays continentaux ne constituent pas de forces navales, les forces paramilitaires sont en déclin dans les grandes puissances et l'assistance à l'étranger est surtout assurée par les pays riches. En 2014, au regard de ces indicateurs, seuls 14 pays ont fourni plus de 100 informations dans la matrice (Tableau n°3). Ces résultats sont très étonnants. En 1980, la Russie, le pays qui a fourni en 2014 le plus d'informations (le noircissement de la matrice) avait refusé de participer au Groupe d'experts chargés de la construction de la matrice ; la Suède était au contraire très impliquée dans ce processus, le Chairman du groupe Hans-Christian Cars était Suédois. En revanche, la France, l'Indonésie, le Pérou ou le Nigéria qui étaient très favorables à ce système de données des Nations Unies ne répondent plus depuis quelques années. Les Tableaux n°3 et 4 mettent en évidence les réponses des Etats, les cases remplies et le mode de présentation.

Tableau n° 3 – Réponses apportées par les pays en 2014 et nombre de données fournies par ordre décroissant

Russie 187	Japon 87	Inde 22
Suède 166	Suisse 87	Pérou 22
Allemagne 155	Finlande 79	Slovaquie 22
Canada 149	Mexique 78	Hongrie 20
Brésil 140	Portugal 78	Irlande 20
Estonie 138	Albanie 68	Rep. Tchèque 19
Pologne 137	Burkina Faso 66	Uruguay 18
Bulgarie 128	Serbie 58	Autriche 17
Argentine 127	Belgique 57	Espagne 16
Pays-Bas 122	Macédoine 55	Barbade 16
Roumanie 109	Norvège 44	Liban 16
Australie 109	Colombie 40	Namibie 16
Lettonie 106	Luxembourg 38	El Salvador 15
Belarus 105	Kazakhstan 34	Maurice 10
Trinidad & Tobago 95	Jamaïque 30	Chypre 4
USA 90 (12 undistributed)	Géorgie 30	Liechtenstein 0

Tableau n° 4 – Présentation standard ou simplifiée des chiffres fournis par les Etats à l'ONUDA

<b>Standard</b>	<b>Standard suite</b>	<b>Simplifié</b>
Albanie	Luxembourg	Autriche
Allemagne	Macédoine	Barbades
Argentine	Mexique	Chypre
Australie	Namibie	Rep. Tchèque
Autriche	Pays-Bas	El Salvador
Belarus (Biélorussie)	Norvège	Géorgie
Belgique	Pologne	Hongrie
Brésil	Portugal	Inde
Bulgarie	Roumani e	Irlande
Burkina Faso	Serbie	Jamaïque
Canada	Trinida&Tobago	Liban
Colombie	USA	Pérou
Estonie	Russie	Slovaquie
Finlande	Suède	Espagne
Japon	Suisse	Uruguay
Kazakhstan		Maurice
Lettonie		Liechtenstein (0)

En l'absence de mesure de coercition en cas de négligence dans la transmission de ces informations, plusieurs constatations peuvent être faites :

- Depuis l'existence de la matrice, 126 pays membres ont soumis au moins une fois un

rapport au Secrétaire général. Un trop petit nombre de pays le fait régulièrement, chaque année. Ces informations ne manquent pas d'intérêt, mais elles sont inutilisables à la fois pour les économètres et pour engager des comparaisons inter- temporelles.

- Les comparaisons inter- temporelles ne sont pas calculées. La méthode des parités d'achat militaire n'a plus été testée pour les comparaisons internationales des dépenses militaires depuis 30 ans.

La Russie, pourtant mise au ban de la communauté internationale, est le pays qui a donné en 2014 le plus d'informations dans le cadre du Tableau standard, même si, à l'instar des autres puissances nucléaires, elle évite de remplir la colonne des forces stratégiques. Les pays africains sont réticents à fournir ce type d'information, alors même qu'au départ, c'est dans le cadre d'un désarmement pour le développement qu'est né cet instrument standard. Notons aussi que la France n'a plus répondu depuis 2009.

En outre, les Etats remplissent au mieux 40 % des cases proposées. La moyenne des réponses est de 63, alors que la médiane (la Serbie) donne 56 cases remplies, soit 12,5 % de l'ensemble de l'échiquier. Outre la négligence, plusieurs raisons peuvent être invoquées. D'abord, la demande de l'ONU ne correspond pas aux cadres fermés des statistiques nationales. Pour une information précise, des travaux budgétaires et statistiques importants devraient être engagés pour reconfigurer des sous-agrégats nationaux sous la forme demandée. Les pays ne s'en donnent pas toujours la peine. Les Etats-Unis, par exemple, notent 16 types de dépenses non affectées en bas de la matrice. Pour d'autres pays, les données requises ne sont pas disponibles, faute de correspondances entre les « items » nationaux et ceux de la matrice. Enfin, la diffusion d'informations sensibles, peut, directement ou indirectement, conduire à des analyses susceptibles de dévoiler des secrets militaires. De nombreux pays donnent des réponses sur leurs dépenses militaires, sans pour autant reprendre in extenso la matrice proposée par l'UNODA (Tableau n° 4). Un peu plus d'un tiers des réponses sont faites sous une forme très simplifiée. Cette situation est évidemment susceptible de remettre en cause la pertinence de la matrice.

Pour 2014, la fourniture d'informations est décevante au regard des exigences du système d'information onusien. Seulement 48 pays ont répondu effectivement. Depuis 2000, seulement 97 pays ont répondu au moins une fois à cet appel d'information de l'ONU (Tableau n°4). Il faut noter que quelques pays ont signifié ne pas avoir de dépenses militaires (Liechtenstein, par exemple), que le Kazakhstan fournit les dépenses globales de chaque catégorie (ainsi que la défense civile), alors que l'île Maurice donne seulement les chiffres de ses forces paramilitaires.

Les Tableaux n° 5 et 6 indiquent le niveau de participation volontaire des pays concernant la diffusion d'informations sur les dépenses militaires nationales à l'ONU. Certains pays fournissent ses informations chaque année, d'autres au hasard de leur bonne volonté, d'autres encore très chichement, au point de rendre ces efforts insuffisamment appréciés.

La manière d'aborder la question des dépenses militaires a d'abord été politique, il s'agissait d'apporter des mesures précises concernant la proposition de l'URSS de verser 10 % de la réduction concertée de 10 % des dépenses militaires en faveur des pays en voie de développement. La réponse faite par les pays de l'OTAN a été d'abord technique, elle a consisté à déterminer ce qui faisait ou non partie des dépenses militaires ou plus généralement des dépenses de défense. Compte tenu du fait que les systèmes économiques étaient alors antagoniques et que les chiffres présentés n'avaient pas la même valeur, il s'agissait aussi de comparer dans le temps et dans l'espace les dépenses militaires de tous les pays. L'Instrument Standardisé des Rapports sur les Dépenses Militaires de l'ONU a bien été construit contre l'avis de Moscou, mais aucune procédure de vérification n'a été retenue, ce qui réconcilie la Russie avec cet instrument. Pourtant, les informations disponibles, notamment dans les pays qui n'appartiennent pas à l'OTAN, sont difficilement vérifiables. Enfin, le secret militaire s'applique toujours sur certains types de dépenses concernant notamment le financement des armes d'avenir. De ce fait, la qualité des informations fournies n'est pas garantie.

Tableau n° 5 - Pays ayant répondu au moins une fois à la base de données de l'ONU depuis 2000

<b>Pays les plus fidèles<sup>17</sup></b>	<b>Pays encore intéressés<sup>18</sup></b>	<b>Faible participation</b>
Allemagne (15, fin 2014))	Albanie (9, fin 2013)	Chine (5, fin 2010)
Australie (14, fin 2014)	Arménie (de 2006 à 2014)	Equateur (5, fin 2006)
Autriche (10, fin 2014)	Bosnie-Herzégov. (8, 2013)	Guatemala (5, fin 2011)
Biélorussie (12, fin 2013)	Burkina Faso (8, fin 2013))	Honduras (3, fin 2011)
Belgique (10, fin 2014)	Colombie (7, fin 2013)	Inde (3, fin 2013)
Brésil (15, fin 2014)	Corée du Sud (9, fin 2013)	Indonésie (5, fin 2009)
Canada (11, fin 2013)	Danemark (9, fin 2013)	Jordanie (4, fin 2006)
Chili (12 fin 2013)	El Salvador (8, fin 2013)	Kirghizstan (4, fin 2009)
Croatie (11, fin 2013)	Jamaïque (8, fin 2013)	Mongolie 4, fin 2011)
Espagne (12, fin 2013)	Kazakhstan (9, fin 2013)	Monténégro (4, fin 2012)
Estonie '12, fin 2013)	Luxembourg (8, fin 2013)	Namibie (5, 2013)
Finlande (13, 2014)	Malaisie (8, fin 2013)	Nicaragua (4, fin 2007)
Géorgie (10, fin 2014)	Moldavie (8, fin 2012)	Paraguay (3, fin 2007)
Hongrie (12, fin 2014)	Ukraine (9, fin 2012)	Pérou (5, fin 2013)
Irlande (11, fin 2013)		Philippines (5, fin 2013)
Italie (10, fin 2013)	<b>Pays devenus négligents<sup>19</sup></b>	Sénégal (3, fin 2013)
Japon (13, fin 2014)	Argentine (11, fin 2011)	Suriname (3, fin 2008)
Lettonie (13, fin 2014)	Bangladesh (6, fin 2009)	Barbades (2012)
Liban (12, fin 2014)	Cambodge (6, fin 2009))	Bolivie (2005-06)
Lituanie (12, fin 2014)	Chypre (7, fin 2007)	Bulgarie (2014)
Macédoine (10, fin 2015)	France (6, fin 2009)	Fidji 2007
Malte (10, fin 2013)	Grèce (10, fin 2010)	Ghana 2002
Mexique (11, fin 2013)	Israël (7, fin 2011) <sup>20</sup>	Laos 2002
Pays-Bas (10, fin 2013)	Maurice (6, fin 2013)	Madagascar 2011
Norvège (10, fin 2013)	Népal (8, fin 2011)	Maroc 2008
Pologne (12, fin 2013)	New-Zeland (9, fin 2011)	Rép. Dominicaine (2005-7)
Portugal (12, fin 2014)	Thaïlande (9, fin 2011)	San Marino (2004-5)
Roumanie (12, fin 2014)	Trinidad & Tobago (7, 2013)	Seychelles (2002-3)
Russie (13, fin 2014)	Uruguay (6, fin 2014)	Tadjikistan 2006
Serbie (11, fin 2013)		Ouzbékistan 2002-3
Slovaquie (11, fin 2014)		Zambie 2006
Slovénie (11, fin 2014)		Zimbabwe 2002
Suède (10, fin 2013)		
Suisse (13, fin 2014)		
Rep. Tchèque (14, fin 2014)		
Turquie (11, fin 2014)		
Royaume-Uni (10, 2013)		
Etats-Unis (12, fin 2013)		

Tableau n°6 - Pays sans aucune participation ou aux dépenses militaires nulles ou négligeables depuis 2000

Aucune participation	Aucune participation	Aucune participation, dépenses militaires faibles
Afghanistan	Koweït	Andorre
Afrique du Sud	Lesotho	Antiga, Barbades
Algérie	Libye	Cap Vert
Arabie Saoudite	Malawi	Costa Rica
Angola	Mali	Dominique
Azerbaïdjan	Mauritanie	Islande
Bahamas	Mozambique	Kiribati
Bahreïn	Myanmar	Libéria
Belize	Nauru	Liechtenstein
Benin	Nigeria	Maldives
Bhoutan	Oman	Marshall (Iles)
Botswana	Ouganda	Micronésie
Brunei	Pakistan	Monaco
Burundi	Panama	Palau
Cameroun	Qatar	Papouasie-N. Guinée
Centrafrique	Rwanda	Saint Kitts et
Tchad	Sierra Leone	Sainte Lucie
Comores	Singapour	St Vincent & Grenadines
Congo	Somalie	Samoa
Côte d'Ivoire	Soudan	Sao Tome et P.
Cuba	Sri Lanka	Solomon (Iles)
Corée du Nord	Sud Soudan	Timor Leste
Rep. Dem. Congo	Swaziland	Tonga
Djibouti	Syrie	Tuvalu
Egypte	Tanzanie	Vanuatu
Emirat A.U.	Taiwan <sup>21</sup>	
Erythrée	Togo	<b>Pays « protégés »</b>
Ethiopie	Tunisie	Ile de Man
Gabon	Turkménistan	Iles Caïmans
Gambie	Vénézuéla	Iles Feroe
Grenade	Vietnam	Iles Marshall
Guinée	Yemen	Iles Turques et Caïques
Guinée Bissau		Iles Vierges
Guyana		Mariannes
Haïti		
Iran		
Irak		
Kenya		

Plusieurs constatations peuvent être faites :  
- Pour compliquer les comparaisons, les exercices financiers ne couvrent pas les mêmes périodes (1<sup>er</sup> janvier pour la France, 1<sup>er</sup> juillet pour les États-Unis).

- Tous ces chiffres sont exprimés en unités nationales. Les comparaisons internationales et inter- temporelles impliquent nécessairement la détermination des taux de change ou de l'évolution nationale des prix pour chaque pays à l'étude.

. Elles font aussi l'objet d'hypothèses de calcul dont le choix modifie singulièrement les résultats. Ainsi, les comparaisons des dépenses militaires d'une période à l'autre doivent prendre en compte le rôle de l'inflation dans les calculs des dépenses militaires. Or, l'estimation de la seule inflation « militaire » présente d'importants obstacles statistiques concernant la part de l'évolution technologique dans l'augmentation des prix, l'importance financière des matériels construits à l'unité qui se prêtent mal à une comparaison de produits spécifiques et la nature contractuelle de la formation de nombreux prix. L'utilisation des indices de prix à la consommation est souvent retenue. Dans ce cas, la comparaison des dépenses militaires qui en résulte met en avant l'évolution du « fardeau » de la défense nationale au regard des dépenses de consommation des citoyens. Elle n'exprime pas en soi une évolution positive ou négative de l'effort de défense lui-même. Il a souvent été acté que l'inflation militaire était supérieure à l'indice des prix nationaux, mais il est difficile de séparer ce qui est de l'ordre d'une négociation avec l'Etat et ce qui dépend de l'amélioration technologique des nouveaux appareils disponibles.<sup>22</sup>.

Les comparaisons internationales dépendent du choix du taux de change. L'approche traditionnelle utilise une conversion par les taux de change, soit ceux de l'année courante, soit plus généralement en référence à une année de base constante. A bien y réfléchir, ces calculs n'ont pas toujours de signification profonde. Ils permettent une comparaison sur la base d'une moyenne des valeurs de taux de change d'une année particulière. Les résultats restent néanmoins aléatoires, car le taux de change est un indicateur très volatil et insuffisamment précis pour comparer des dépenses de défense des Etats. En retenant une année de base, la comparaison reste biaisée par un indicateur, certes retravaillé et plus solide, mais dont l'opportunité d'utilisation ne va de soi. Cette technique permet une comparaison des dépenses militaires, en faisant l'hypothèse que les taux de change de l'année de base sont représentatifs des valeurs des monnaies nationales exprimées en dollars sur toute la période. Ce qui, en soi, compte tenu de la variabilité des taux de change voulue par le fonctionnement du système monétaire international, est discutable.

L'utilisation de la méthode du calcul des parités de pouvoir d'achat (PPA) est plus satisfaisante, comme a pu l'expérimenter un groupe d'experts de l'ONU<sup>23</sup>. Il s'agit de déterminer le coût d'un panier de biens et services militaires dans un pays par rapport à son coût, exprimé en dollars US (équivalent aux dollars internationaux) par les Etats-Unis. Le panier choisi n'exprime pas la structure des dépenses militaires américaines, mais il est construit sur la base des principales dépenses militaires dans le monde. Comme les matériels ne sont pas toujours technologiquement comparables, il est nécessaire d'entreprendre des études sur les coûts des composants d'armes similaires d'un pays à un autre, pour s'en servir comme indicateurs de l'ensemble du prix de l'arme considérée. Il s'agit alors d'étudier les technologies, les éléments constitutifs et les qualités de chaque matériel pour construire un panier significatif. Des calculs complexes doivent alors être engagés pour homogénéiser des divergences parfois profondes entre les composantes des forces armées des Etats. Comment comparer deux avions de chasse aux caractéristiques différentes, en termes de vitesse, de maniabilité, de puissance ou d'armements embarqués ? Ce type de calcul se heurte notamment au secret des affaires et de la défense, à la nature spécifique des prix militaires et, parfois, à l'existence de produits uniques onéreux. Cette méthode met néanmoins en évidence la sous-estimation relative des dépenses militaires des pays en développement, du fait de la faiblesse de leur monnaie.

In fine, l'objectif de la mise en place de cet instrument était de déterminer une méthode pertinente de comparaison des dépenses militaires afin de calculer, dans le cadre d'une procédure de désarmement (de 10 % des dépenses militaires) pour le développement (aide aux pays du Tiers Monde de l'ordre de 10 % des coûts ainsi « économisées, soit 1% du montant total), les sommes à verser par les membres permanents du Conseil de Sécurité qui devaient constituer une aide supplémentaire en faveur des pays les moins développés. La création d'un

Fonds International du Désarmement pour le Développement avait déjà été deux fois proposée par la France. François Mitterrand réitéra cette proposition, sans autre succès que la constitution d'une Commission dont les conclusions ont ensuite été enterrées<sup>24</sup>.

A partir du moment où l'objectif déclaré était d'apporter des ressources nouvelles aux pays en développement, l'hypothèse de « dons » en nature, sous forme de produits ou de services spécifiques, a été étudiée, à la demande des pays producteurs d'armements. Cette solution, qui a fait l'objet de tumultueux débats, n'a pas été retenue, pour une fois le vice devait s'effacer devant la vertu. Les partisans du refus considéraient que les transferts opérés par les pays donateurs n'étaient pas nécessairement les plus utiles pour les pays bénéficiaires. Le but n'était pas, pour les pays receveurs, de permettre aux pays donateurs de « refourguer » des marchandises produites nationalement, sans demande effective suffisante. L'objectif étant le développement des pays les plus pauvres, les investissements qui leur étaient nécessaires ne pouvaient pas être remplacés par des dons émiettés sans référence aux besoins réels du pays. Les apports monétaires ont alors été clairement privilégiés, afin de donner aux pays receveurs le choix de leur politique de développement économique sur la base d'acquisition de biens d'équipement modernes groupés, complémentaires et de forte productivité. L'initiative de Gromyko a ouvert de nombreuses discussions internationales pendant près d'une vingtaine d'années. Elle n'a eu concrètement pas d'autre résultat que de favoriser des débats contradictoires, aujourd'hui encore éteints.

### **La pertinence de l'instrument**

En pleine course aux armements<sup>25</sup>, la proposition soviétique d'une réduction des dépenses militaires accompagnée d'une nouvelle aide aux pays du Tiers Monde dans le cadre d'une stratégie du désarmement pour le développement, avait pour objectif de montrer « l'esprit de paix et de solidarité » qui animait l'URSS. Pendant cette période particulière pendant laquelle les deux systèmes économiques antagoniques cherchaient des alliés dans les pays nouvellement indépendants, la course aux armements était encore dynamisée par la guerre du Vietnam, il s'agissait de défendre ses convictions politiques et économiques par tous les moyens, surtout ceux qui ne semblaient pas engager vraiment l'initiateur, lequel était convaincu que son concurrent refuserait immédiatement toutes ses propositions.

Or, le gouvernement des Etats-Unis, d'abord réticent, retourna la situation en mettant en évidence l'importance des écarts des estimations des dépenses militaires soviétiques. Il avait bien perçu que la demande de l'Union soviétique procédait surtout d'une démarche politique cherchant à s'attirer les faveurs des pays en développement. Il se déclara alors éventuellement favorable à cette proposition, à condition qu'un organisme comme l'ONU prenne en charge les estimations fournies par les Etats et procède à leur vérification. L'idée de la construction d'un instrument rapportant les dépenses militaires officielles des Etats fut alors reprise par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Une simple présentation par les Etats de leurs dépenses militaires totales était inacceptable aux yeux des Américains, car elle ne permettait pas les vérifications nécessaires. Dans ce contexte, il fallait entrer dans le détail des dépenses militaires. Le travail effectué par la Commission à l'époque était courageux. Le tableau avait aussi été construit pour mettre en difficulté les pays dont les dépenses militaires étaient considérées comme secrètes. Il a aussi posé de nombreux problèmes pour le remplir, il demande une grande attention. Cependant, les Etats participants n'ont pas toujours souhaité résoudre cette question de la même manière. Les Etats-Unis n'étaient pas très favorables à la colonne « forces stratégiques », la France contestait la prise en compte intégrale de la gendarmerie dans ses dépenses, les pays disposant d'une armée de métier souhaitaient que les dépenses de la conscription soient recalculées à leur coût réel<sup>26</sup>, la place des forces paramilitaire était contestée par certains membres de la Commission. Aujourd'hui, il est paradoxal de constater que la Russie fournit plus d'informations à l'ONU que les Etats-Unis. Il est vrai que les dépenses militaires des Etats-Unis sont largement diffusées dans de nombreux documents publics, mais il n'empêche que ce retournement de l'histoire ne manque pas d'intérêt.



Aujourd'hui, les statistiques sur les grandes « masses » des dépenses militaires de tous les pays sont relativement disponibles. Le budget des Etats-Unis est considérable, mais en baisse depuis la fin de ses interventions en Irak et en Afghanistan. Les coûts de ces opérations ont fait l'objet de nombreux débats<sup>27</sup>. Les dépenses de défense des Etats Unis sont cycliques et clairement liées à leurs engagements militaires et politiques de grande puissance qui se veut dominante. Elles évoluent aussi en fonction des impératifs nouveaux liés à sa recherche d'hégémonie<sup>28</sup>. La sécurité intérieure est aussi privilégiée, son coût est aujourd'hui supérieur d'au moins 50 % par rapport aux dépenses militaires totales de la France. Aujourd'hui, les indicateurs concernant l'estimation du niveau de la sécurité internationale ne sont pas encore bien efficaces. Après l'effondrement de l'Union soviétique et l'essor du terrorisme international, il a fallu concevoir de nouvelles stratégies militaires, faire face aux crises financières, notamment de la finance publique, et comprendre que les dépenses militaires en excès peuvent devenir un fardeau pour le développement économique. Cependant, les progrès opérés dans les technologies militaires se sont infiltrés dans l'économie civile. Dans ce contexte, les Etats qui limitent leurs échanges internationaux prennent le risque de perdre leur compétitivité en termes d'armes conventionnelles. L'ONU propose ses services de paix, mais les résultats concrets de son action ne sont pas concluants ni quant au montant des sommes dépensées à cette fin, ni quant à une réduction sérieuse des dépenses militaires des Etats concernés<sup>29</sup>. Les démocraties ne sont d'ailleurs pas moins portées vers les conflits armés, sauf à l'égard des pays qui respectent les mêmes règles démocratiques<sup>30</sup>.

Le système d'information recueilli par l'ONU n'a plus la même finalité. Le concept de désarmement pour le développement a été discrédité, principalement parce qu'il n'est pas toujours cohérent, pertinent et efficace. On peut s'interroger aujourd'hui sur l'intérêt de cette base de données, souvent présentée sous des formes hétéroclites et sans continuité. L'idée de base qui prédomine indique que ces informations mettent en évidence les efforts sécuritaires ou agressifs des Etats. C'est ainsi reconnaître que les dépenses militaires sont un indicateur intéressant de la puissance d'un Etat. Ce n'est, évidemment, pas toujours vrai. Les choix des matériels ou les stratégies peuvent s'avérer décisifs, dans le sens de la victoire ou de la défaite militaire. La Ligne Maginot n'a pas eu l'effet de dissuasion prévu, et dans ce contexte une stratégie adaptée à ce système de défense a rendu obsolètes les armes disponibles. De même, lorsque les pays importateurs d'armes décident de revendiquer la production d'une partie de celles-ci, le coût est souvent plus élevé que l'achat complet. Dans ce cadre, les dépenses militaires constituent alors une aide au secteur économique pour l'acquisition de nouvelles technologies, lesquelles ont cependant été le plus souvent vendues du fait de l'existence réelle ou potentielle de technologies encore plus sophistiquées ou efficaces en faveur du seul pays vendeur. Dans ce cas, les dépenses militaires augmentent, sans que la puissance militaire disponible soit accrue pour autant. A l'inverse, l'URSS produisait un grand nombre de chars militaires, plutôt rustiques, à un coût nettement inférieur à ceux des pays occidentaux. Ses stratèges considéraient qu'une bataille entre un de leurs tanks et celui d'un ennemi était une cause perdue. Cependant, le fait de jouer sur le nombre était intéressant. Les soviétiques considéraient que s'il fallait 5 tanks soviétiques pour abattre un tank ennemi, si le coût de revient de leur matériel était dix fois inférieur à celui de leurs ennemis, alors ils devaient continuer dans cette voie.

Il faut aussi tenir compte des stocks de matériels, de leur capacité de renouvellement, de leur efficacité relative. Le choix des armes est essentiel et le caractère onéreux de celles-ci n'est pas un gage d'efficacité supérieure dans le cadre d'un théâtre d'opération spécifique. La dissuasion de la France coûte 0,15 % de son PIB. Même si d'un point de vue stratégique, la question reste posée de son utilité militaire, il ne fait pas de doute que son influence diplomatique n'est pas négligeable.

Les analyses de l'impact des dépenses militaires sur l'économie nationale sont souvent biaisées, compte tenu des problèmes méthodologiques liés à leur construction, mais aussi à la qualité des informations disponibles. Il faudrait s'interroger sur leur précision avant tout travail empirique. Cependant, les choix exercent des influences différentes sur les économies nationales. La structure des dépenses militaires est importante. Les impacts économiques des dépenses de personnel de la défense sont différents de ceux des investissements et de la

recherche-développement militaire<sup>31</sup>.

Aujourd'hui, le système de données transmis par l'ONUDA reste intéressant en soi pour ce qu'il révèle de l'action militaire et diplomatique des Etats, mais aux limites anciennes bien connues s'ajoute une perception différente des armes. D'abord, la sécurité d'un pays n'est pas assurée seulement par des bataillons militaires en conflits directs avec d'autres armées. Elle inclut notamment la défense intérieure comme la gendarmerie, la police, les procédures anti-terroristes, la protection des zones sensibles ou la cybersécurité. Aujourd'hui, comment calculer le potentiel des cyber armes, une force négligée en 1980 au regard de l'essor encore balbutiant de ce type de communication ? Il faudrait connaître aussi la capacité des Etats à frapper sur de longues distances, avec des drones ou d'autres formes de robots, un danger encore bien insuffisamment pris en compte par les Etats.

Enfin, les armes économiques (boycott, embargo, gel des avoirs, etc.), ou l'ensemble des « armes obliques », sont aussi des instruments utilisés pour contraindre les pays cibles, ce qui à la fois augmente les coûts réels d'un conflit et provoque un sentiment d'insécurité internationale accru. Les « armes économiques » comme le boycott ou l'embargo ne s'appliquent que partiellement au secteur militaire. Les stratégies mises en place vont à l'encontre de la globalisation économique et de l'économie de marché. Elles sont pourtant coûteuses pour les pays concernés, l'attaquant et l'attaqué. Elles ne peuvent s'appliquer que si les forces militaires ne peuvent être utilisées, soit parce que le recours aux forces nucléaires serait éventuellement requis en cas de situation grave du pays attaqué, soit parce que l'utilisation des armes conventionnelles serait mal perçue par les communautés nationales ou internationales. En revanche, le coût de ces armes économiques est souvent méconnu, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il soit faible<sup>32</sup>. Avec l'importance des échanges internationaux, notamment ceux concernant les matières non renouvelables ou technologiquement monopolisées, la recherche de la sécurité nationale optimale est devenue particulièrement complexe. La globalisation transforme la définition même de la sécurité nationale, en accordant un poids croissant aux facteurs non militaires<sup>33</sup>. Le terrorisme exploite la dépendance des sociétés modernes aux produits énergétiques, aux services financiers, aux systèmes d'information et aux valeurs matérialistes.

De manière plus générale, il est encore plus légitime de calculer les dépenses réellement affectées à la défense en tenant compte des contraintes légales et civiles, souvent onéreuses, qui s'exercent sur les citoyens en vue d'améliorer les conditions de leur protection face aux menaces de guerre, de conflit ou de terrorisme (coûts du contreterrorisme). Les dépenses réelles de sécurité nationale apparaissent plus significatives que les seules dépenses ou budgets militaires. Il est nécessaire d'intégrer de qui touche à la police, à l'anti-terrorisme, à la sécurisation des « points sensibles » et maintenant à la cybersécurité. Le phénomène du terrorisme suppose une reconsidération des contenus des modèles de dépenses militaires. Par exemple, la rationalité des acteurs dans ce contexte est rarement économique, même si l'action elle-même n'est pas dénuée de considérations économiques. Dans le cas d'espèce, la vie humaine n'a aucun prix, même pour celui qui commet l'attentat.

La réponse de Georges Bush d'une augmentation des dépenses militaires à la suite de l'attentat du 11 septembre 2001 n'était sans doute pas la plus pertinente, si l'on se réfère aux lignes et colonnes proposées par l'instrument d'information des dépenses militaires recueillies par l'ONU. La guerre contre le terrorisme suppose de « nouvelles forces » qui peuvent être aussi bien gérées par le secteur civil. La ligne recherche et développement peut prendre en compte la question relative aux nouvelles évolutions géopolitiques de plus en plus éloignées des rapports directs et violents de fantassins à fantassins. En outre, les technologies originellement développées à des fins de défense, comme les ordinateurs et les communications par satellite, semblent avoir joué un rôle important dans le développement économique contemporain. Cependant, la vulnérabilité des économies s'est accrue avec la globalisation, l'essor des infrastructures, des transports et des communications, la concentration des populations et des ressources urbaines, le développement des fanatismes religieux et la concentration des pouvoirs.

Dans ce contexte, les Etats doivent s'entendre pour lutter ensemble contre ces nouvelles menaces. Les dépenses militaires d'un Etat ne représentent qu'une partie de sa puissance

d'attaque ou de dissuasion. Il faut tenir compte de l'importance des alliances militaires, politiques, diplomatiques ou économiques. Elle s'exprime aussi, mais différemment, dans le cadre des alliances militaires, facteurs de réduction des dépenses, mais aussi potentiellement menace pour les pays qui n'en sont pas membres<sup>34</sup>.

Si la naissance d'une identité européenne de sécurité et de défense (IESD) semble devoir améliorer la sécurité internationale, elle a peu de raisons aujourd'hui de se manifester dans le cadre d'un essor des dépenses militaires. L'appartenance à une alliance est l'un des paramètres explicatifs du niveau de dépenses militaires d'un pays, en fonction des demandes collectives (dépenses militaires représentant 2 % du PIB pour les pays membres de l'OTAN) ou d'une application d'une stratégie du « passager clandestin » pour les petits pays<sup>35</sup>. Il s'agit de déterminer le "fardeau" de la sécurité collective, chaque membre de l'alliance devant prendre sa part. Les alliances sont des « biens publics » qui réduisent généralement le risque de conflits, notamment entre ses membres et par l'essor du pouvoir collectif de dissuasion. Les dysfonctionnements de l'action commune peuvent être partiellement évités par des arrangements institutionnels et la mise en place d'un système d'incitations sélectives<sup>36</sup>. Parfois, un pays domine l'alliance, c'est le cas des Etats-Unis aujourd'hui. Grâce à l'OTAN, ce pays maîtrise directement les deux tiers des dépenses militaires mondiales. L'américanisation de l'OTAN due au processus de modernisation conduit à la standardisation des armes sous prétexte d'interopérabilité, ce qui réduit le potentiel d'autonomie de l'Europe en matière de systèmes militaires et de doctrines d'emploi. Certes, la PESD est un système alternatif n'intégrant pas les forces américaines, mais elle n'a qu'un rôle subsidiaire.

Pour le gouvernement des Etats-Unis, outre la volonté d'une hégémonie militaire et d'une sécurité optimale pour son territoire d'action mais aussi pour son économie, les dépenses militaires sont très intéressantes dans le domaine de la recherche-développement. A long terme, les technologies les plus sensibles et peut-être les plus utiles pour les nouvelles formes de développement économiques seront d'abord engagées dans le secteur militaire. Le gouvernement des Etats-Unis a souvent été accusé de mener une politique industrielle par le canal de la recherche et développement militaire, laquelle a toujours favorisé l'essor des technologies de pointe. En effet, le principe de la clause de la Nation la plus favorisée et de la concurrence comme base du développement économique mondial ne s'applique pas au secteur militaire. Dans ce contexte, pour les entreprises nationales productrices de biens civils et militaires, la recherche et développement du secteur militaire peut tout aussi bien servir l'innovation dans le secteur civil américain. Dans le message de l'Union, le Président américain indique chaque année le leadership américain du développement des technologies qui devraient façonner et dominer la société et l'économie de demain. Or, la plupart de ces technologies sont financées d'abord, puis déployées dans le secteur militaire par le gouvernement américain.

Le palmarès de la puissance des pays sur la base de leurs dépenses militaires n'est pas toujours très significatif. Il met en évidence la capacité de financement des Etats pour répondre au défi de leur sécurité (ou de leur volonté de puissance « messianique », comme c'était le cas dans la période de la guerre froide pour l'URSS et les USA, et comme c'est encore parfois un comportement assumé par Washington). Depuis 2000, les pays appartenant à l'alliance BRICS témoignent d'une forte progression de leurs dépenses de défense, au regard de celle des pays européens, par exemple. Les publications des dépenses militaires mettent en évidence l'effort important qu'un pays entreprend pour sa sécurité au regard de son PIB. Dans ce cadre, de nombreux pays en développement et les pays du Golfe sont les plus concernés, notamment au regard des menaces et des conflits internes et externes qu'ils subissent. La Russie, isolée au plan international, a fait des efforts importants pour reconstruire son armée, malgré (ou à cause) de la crise économique qui la menace aujourd'hui.

La puissance d'un Etat est liée à sa force militaire, mais aussi aux ressources de son sous-sol, à la dynamique de son économie, à la diffusion des valeurs de sa civilisation et à sa capacité d'innovation et de formation. Dans le domaine militaire, le gaspillage est fréquent et les erreurs de stratégies conduisent à des choix discutables concernant la disponibilité et la pertinence des armes les mieux adaptées aux situations présentes d'un conflit. Dans certaines situations, la réduction des dépenses militaires dans une stratégie de dissuasion peut être elle-même

dangereuse pour la paix. Le secteur privé a besoin du soutien sécuritaire de l'Etat pour disposer d'une protection suffisante face aux attaques du terrorisme international. En revanche, les contrôles nécessaires pour faire face à la violence conduisent aussi à des augmentations des coûts qui se répercutent sur l'ensemble des activités économiques

L'intelligence économique, les virus informatiques ou les manipulations sont autant de menaces qui échappent en grande partie aux compétences du secteur militaire. Or, si ces menaces prennent de l'importance par rapport à la constitution d'une défense militaire nationale, alors la connaissance des dépenses militaires internationales perd une partie de son intérêt pour comprendre l'importance des réponses d'un Etat aux menaces qui pèsent sur la sécurité des personnes et des biens situés sur son territoire. Or, ces attaques peuvent être très efficaces. Les virus informatiques peuvent désorganiser un pays, une entreprise, les armes nationales. Les centres d'information « vérolés » peuvent conduire à des campagnes de désinformation, au sabotage des structures et infrastructures économiques. Les « cyber-attacks » contre les réseaux militaires peuvent conduire à un désarmement effectif des forces de dissuasion d'un pays<sup>37</sup>. L'Etat se doit de favoriser la collecte des informations stratégiques et d'installer des « armes » nouvelles de contrôle des moyens de communication afin de protéger son territoire face aux attaques qui ne s'expriment pas par des armes de guerre, mais par la maîtrise totale ou segmentaire des autoroutes de l'information. De même, la sécurité d'un pays tient compte aussi d'autres facteurs qui échappent, au moins partiellement, au secteur proprement militaire. C'est le cas de la pollution (et de ses échanges entre les pays), des conflits ethniques, du fondamentalisme, voire du crime organisé. Les dépenses militaires d'un pays ne sont pas toujours fondées sur les seules menaces, à court et à long terme, des autres pays ou groupes terroristes, elles dépendent aussi d'intérêts économiques ou politiques internes<sup>38</sup>.

Pourtant, si durant une longue période le bruit des bottes a été moins assourdissant en Europe, le son de ses violences nous atteint avec l'arrivée des réfugiés qui le fuient. Dans le même temps, les concepts de cyberguerre, de guerre religieuse ou de conflits économiques résonnent dans les Chancelleries. La fin des guerres occidentales en Irak ou en Afghanistan n'annonce pas non plus l'absence de conflits armés internes à plusieurs pays et les espoirs du Printemps arabe n'ont pas mis fin aux violences des guerres civiles. A l'inverse, la sécurité passe aussi par des négociations et des dépenses au bénéfice de la paix, dont le coût est rarement mentionné, autrement que par les données partielles du Département des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies<sup>39</sup>.

Enfin, si les dépenses militaires apparaissent souvent comme le fondement, le moyen et la conclusion des conflits, elles ne peuvent expliquer la force de destruction disponible dans un pays. Au Rwanda, la machette a plus tué que les armes proprement dites. Depuis Hiroshima et Nagasaki, les forces nucléaires ne sont plus intervenues dans les conflits armés, tout en exigeant des dépenses cumulées considérables. La Ligne Maginot n'a pas défendu le territoire français. D'ailleurs, les stratégies de défense sont toujours plus onéreuses que les stratégies d'attaque. Les dépenses militaires ne sont qu'un moyen pour défendre ou protéger des intérêts nationaux. Cependant, ceux qui les maîtrisent et les justifient ont souvent d'autres objectifs que ceux qu'ils affirment<sup>40</sup>. Des considérations économiques, politiques, d'intérêts privés, de corruption ou de rapports de force constituent autant de facteurs qui en déterminent le montant. Aujourd'hui, le *United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditures* n'a plus la même valeur. D'abord, il n'est plus question de faire état d'un possible « désarmement pour le développement », ni d'un reversement éventuel en faveur des PMA (pays les moins avancés). Ensuite, d'autres formes de dépenses sécuritaires sont sans doute aussi performantes que les seules dépenses militaires, notamment dans la lutte contre le terrorisme, la cyberguerre (cyberwar), l'intelligence économique, et même l'éducation à la paix. Enfin, sans vérification, la valeur des informations fournies par les Etats reste limitée, notamment de la part des pays qui ne disposent pas d'organes démocratiques (mais pas seulement !).

## Notes de bas de page

1 Fontanel, J. (1983), L'économie des armes, La Découverte/Maspéro, Paris., p. 14.

2 ONU (1976), Réduction des budgets militaires. Mesure et publication internationale des dépenses militaires, ONU, F.77.1.6.1977. *Annuaire du désarmement*, Vol.1. ONU (1975). Réduction de 10% des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de Sécurité et utilisation d'une partie des fonds ainsi libérés pour l'aide aux pays en voie de développement. Rapport du Secrétaire Général. New York. United Nations (1982), Report by the Group of Experts on the Reduction of Military Budgets ; 11 March 1982, Working Paper n°3. United Nations (1985), Report of the Secretary-General . Reduction of Military Budgets. Construction of Military Prices Indexes and Purchasing-Power Parities for Comparison of Military Expenditures, New York, A/40/421.

3 Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J.F. (1981), Le désarmement pour le développement : un pari difficile. Fondation pour les Etudes de Défense Nationale. Les Sept Epées, Cahier n° 19, Paris, 1981 (171 pages). Fontanel, J. (1980), Military expenditures and economic thought (France, Morocco), Rapport pour le groupe d'expert des Nations Unies sur le Désarmement pour le Développement, Grenoble. Coulomb, F., Fontanel, J. (2003), Disarmament: A century of Economic Thought, Defence and Peace Economics, Routledge. Coulomb F. (2004), Economic theories of peace and war, London, New York, Routledge. UNIDIR (1992), Economic Aspects of Disarmament : Disarmament as an Investment Process, 27 August, A/47/346. United Nations (2004), The relationship between disarmament and development in the current international context, Disarmament, Study Series 31, New York., Geneva. Document A/59/119. Shkaratan O., Fontanel, J. (1998), Conversion and personnel in the Russian Military-Industrial Complex, Defence and Peace Economics, Vol. 9. 1998. Fontanel, J., Borissova, I., & Ward, M. (1995). The principles of arms conversion in the case of Russia. *Defence and peace economics*, 6(3), 237-251.

4 Klein L. R. (1987) "Disarmament and Socio-Economic Development", Volume IX, Number 1, United Nations, Spring 1986. Tinbergen Jan : "World Peace Policy" in "Peace, Defence and Economic Analysis". Proceedings of a Conference held in Stockholm jointly by the International Economic Association and the Stockholm International Research Institute" Edited by Christian Schmidt and Frank Blackaby, MacMillan Press, London. Leontiev W., Duchin F. (1980) "Worldwide implications of hypothetical changes in military spending". Rapport pour le Groupe des Nations Unies "Désarmement pour le Développement". New York. Leontiev, W., Duchin, F. (1980): "Worldwide implications of a limitation on military spending". Rapport pour le Groupe d'experts des Nations Unies "Désarmement pour le Développement". New York. Fontanel, J. (sous la direction de), Economistes de la paix, avec, J. Tinbergen, L. Klein, J.K. Galbraith, W. Isard, S. Menshikov, K. Hartley, R. Schwartz, M. Chatterji, R. Smith, Collection ECO+, Presses Universitaires de Grenoble. Grenoble. Fontanel, J, Dir. (2003), Civilisations, globalisation et guerre, (en collaboration avec Arrow, Klein et Sen), Collection Débats, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble. Fontanel, J., Ward, M. (1993), Military Expenditures, Armaments and Disarmament, Defence Economics, Vol. 4, 1993. Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), War, peace and security, with a Preface of Walter Isard, Emerald Group. United Kingdom.

5 United Nations and UNIDIR (1993), Economic Aspects of Disarmament: Disarmament as an Investment Process, United Nations, New York. Intriligator, M.D. (1996), The economics of disarmament as an investment process, in Arms Spending development and security, Chatterji, M., Fontanel, J., Hattori, A., APH Publishing Corporation, New Dehli.

6 Fontanel, J. (1980), Le concept de dépense militaire, Revue de Défense Nationale, Décembre.

7 Fontanel, J. (1985). L'intérêt d'un fonds international de désarmement pour le développement (Note). *Études internationales*, 16(3), 561-573. Fontanel, J., & Smith, R. (1987). The creation of an international disarmament fund for development, in Deger, S. & R. West, Defense, Security and Development, Francis Pinter, London, June.

8 United Nations and UNIDIR (1993), Economic Aspects of Disarmament:

Disarmament as an Investment Process, United Nations, New York. Intriligator, M.D. (1996), The economics of disarmament as an investment process, in Arms Spending development and security, Chatterji, M., Fontanel, J., Hattori, A., APH Publishing Corporation, New Dehli.

9 Fontanel, J. (1994), La conversion économique du secteur militaire, Economica Poche, Paris.

10 Malizard J., Does military expenditure crowd-out private investment? A disaggregated perspective for the case of France, *Economic Modelling*, 46, pp. 44-52.

11 Smith, R. (2009) Military Economics, the interaction of power and money, Londres, Palgrave, McMillan, 2009, p 12

12 Notons que le US Department of Veterans Affairs a prévu un budget de 168 milliards de dollars pour 2015-2016, dont 70 milliards de ressources discrétionnaires.

13 C'est le cas, par exemple, du FMI, de la Banque mondiale ou de l'OCDE. Il faut noter que l'Agence Européenne de Défense (AED) fournit aussi des informations désagrégées sur les dépenses militaires, mais les séries ne sont pas suffisamment longues et les sources et les méthodes utilisées ne sont pas précisées.

14 Cars, H-C, Fontanel, J. (1987), Military Expenditure Comparisons, in Peace, Defence and Economic Analysis, Ed. C. Schmidt, F. Blackhaby, SIPRI, Mac Millan Press, London. Fontanel, J. (1987), A note on the International Comparison of Military Expenditures, in "The economics of military expenditures. Military expenditures, economic growth and fluctuations", C. Schmidt (Ed.), Mac Millan, London

15 <http://www.un-arm.org/Milex/home.aspx>

16 <http://www.un-arm.org/Milex/GlobalParticipation.aspx>

17 Au moins 10 réponses, avec une réponse au moins en 2013

18 7 réponses détaillées dans les 10 dernières années

19 Plus de 6 réponses, mais avant 2011

20 Du fait d'une certaine opacité des relevés, il est difficile d'être précis sur ce point.

21 Taïwan n'est pas reconnu par l'ONU

22 K Hartley, K. (2012), Conflict and Defence Output: An Economic Perspective", *Revue d'Economie Politique*, 122(2), 2012, pp. 171-195. J. Fontanel, Les Dépenses militaires et le Désarmement, Publisud, Paris, 1995

23 UNODA, Reduction of Military Budget: Construction of Military Price Indexes and Purchasing-power Parities for Comparison of Military Expenditures, Disarmament Study Series, n° 15, United Nations Office for Disarmament Affairs, New York, 1986 ([www.un.org/disarmament/publications/studyseries/15](http://www.un.org/disarmament/publications/studyseries/15)); J. Fontanel, « A Note on the International Comparison of Military Expenditures », in Christian Schmidt (dir.), The Economics of Military Expenditures, Macmillan, Londres, 1987, p. 29-43.

24 Fontanel, J. (1985). L'intérêt d'un fonds international de désarmement pour le développement (Note). *Études internationales*, 16(3), 561-573. Fontanel, J. (1994). The economics of disarmament: a survey. *Defence and peace economics*, 5(2), 87-120. Fontanel, J., Borissova, I., & Ward, M. (1995). The principles of arms conversion in the case of Russia. *Defence and peace economics*, 6(3), 237-251.

25 La course aux armements peut se définir comme un processus dynamique d'interaction et d'accroissement compétitif de la puissance des armements par plusieurs Etats, coalisés ou non, en vue de se préparer à une confrontation éventuelle provoquée par les intérêts divergents et les peurs mutuelles. Dans les faits, il apparaît souvent que l'autostimulation nationale est en définitive plus importante.

26 Ainsi, le représentant des Etats-Unis demandait que les coûts de la conscription soient calculés sur la base des salaires des soldats à niveau hiérarchique équivalent, ce qui aurait considérablement augmenté, en son temps, les dépenses militaires de la France, par exemple.

27 Stiglitz, J, Bilmes L. (2008), *The Three Trillion Dollar War : The True Cost of the Iraq Conflict*, W. W. Norton, Fontanel, J. (2011), Les coûts de la guerre en Irak et en Afghanistan, *Questions Internationales*, Mai 2012. N°55. Fontanel, J. (2012), Guerre et économie. Les liaisons dangereuses, *Questions internationales*, fin 2012.

28 Fontanel, J. (2005), la globalisation en « analyse ». Gééconomie et stratégie des

acteurs, l'Harmattan, Paris.

29 Sheehan, N. (2003), Le maintien de la paix pour le développement, in Jacques Fontanel (Direction), Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes, Collection Débats, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

30 Richard, T. (2009) Démocratie, économie de marché et paix. in Economie politique de la sécurité internationale (Jacques Fontanel Ed.), Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

31 Smith, R., Fontanel, J. L'effort économique de défense, *Arès*, supplément n°4, Novembre. (235 pages). Fontanel, J. (1982), Military expenditures and economic growth (France, Morocco) , United Nations Copyright, 1982 (160 pages).

32 Fontanel, J., Bensahel, L. (2002), Les stratégies de la guerre économique, in « Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Collection. Coté cours, UPMF, Grenoble, pp. 29-50.

33 Fontanel, J., Antipas Touatam (2004), Cancun et l'Afrique, la guerre du coton, Géoéconomie africaine, Paris.

34 Fontanel, J., Geslin, A. Le budget de l'OTAN et son interprétation, in Alliances internationales : quel avenir ?, *Revue politique et parlementaire*, oct-déc. 2006, pp. 31-36

35 Olson, M. and Zeckhauser, R., (1966) 'An economic theory of alliances', *Review of Economics and Statistics*, 48(3), 266-279.

36 Brauer, J. & Roux, A. (2000), Peace as an international public good : an application to Southern Africa, *Defence and Peace Economics*, 11(6), pp. 643-659.

37 Rutherford, M. (2009, Congressional commission focuses on China's cyberwar capability, *Military Tech*. October 22, 2009. Fontanel, J. (2010), Le concept élargi de la sécurité économique, in J. Fontanel (Ed.), Economie politique de la sécurité internationale, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

38 Fontanel, J, Samson, I. (2008), The déterminants of Military Expenditures », in Fontanel, J, Chatterji, M., « War, Peace and Security », Emerald, London.

39 Fontanel, J. (2010), Economie politique de la sécurité internationale, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

40 Dans un rapport rendu au Président Johnson, douze scientifiques de plusieurs disciplines ont conclu que l'idée de la guerre était utile au développement économique des Etats-Unis. Dans ce contexte, le désarmement n'était pas désirable sui les priorités étaient d'abord économiques. Galbraith, J.K (1966), Préface, La paix indésirable : Rapport sur l'utilité des guerres, Calmann-Levy, Paris., 1994.

## Bibliographie

Brauer, J. & Roux, A. (2000), Peace as an international public good : an application to Southern Africa, *Defence and Peace Economics*, 11(6), pp. 643-659.

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J.F. (1981), Le désarmement pour le développement : un pari difficile. Fondation pour les Etudes de Défense Nationale. Les Sept Epées, Cahier n° 19, Paris, 1981 (171 pages).

Cars, H-C, Fontanel, J. (1987), Military Expenditure Comparisons, in Peace, Defence and Economic Analysis, Ed. C. Schmidt, F. Blackhaby, SIPRI, Mac Millan Press, London)

Coulomb, F., Fontanel, J. (2003), Disarmament : A century of Economic Thought, *Defence and Peace Economics*, Routledge.

Coulomb F. (2004), Economic theories of peace and war, London, New York, Routledge.

Fontanel, J. (1980), Le concept de dépense militaire, *Revue de Défense Nationale*, Décembre.

Fontanel, J. (1980), Military expenditures and economic thought (France, Morocco), Rapport pour le groupe d'expert des Nations Unies sur le Désarmement pour le Développement, Grenoble

Fontanel, J. (1983), L'économie des armes, La Découverte/Maspéro, Paris.

- Fontanel, J. (1982), Military expenditures and economic growth (France, Morocco) , United Nations Copyright, 1982 (160 pages).
- Fontanel, J. (1985). L'intérêt d'un fonds international de désarmement pour le développement (Note). *Études internationales*, 16(3), 561-573.
- Fontanel, J., & Smith, R. (1987). The creation of an international disarmament fund for development. S. Deger and R. West, *Defense, Security and Development*, Francis Pinter, London, June.
- Fontanel, J. (1987), « A Note on the International Comparison of Military Expenditures », in Christian Schmidt (dir.), *The Economics of Military Expenditures*, Macmillan, Londres, 1987, p. 29-43.
- Fontanel, J., Ward, M. (1993), *Military Expenditures, Armaments and Disarmament*, *Defence Economics*, Vol. 4, 1993. (16 pages).
- Fontanel, J. (1994). The economics of disarmament: a survey. *Defence and peace economics*, 5(2), 87-120.
- Fontanel, J. (1994), *La conversion économique du secteur militaire*, Economica Poche, Paris.
- Fontanel, J. (1995), *Les dépenses militaires et le désarmement*, Publisud, Paris.
- Fontanel, J., Borissova, I., & Ward, M. (1995). The principles of arms conversion in the case of Russia. *Defence and peace economics*, 6(3), 237-251.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (2002), *Les stratégies de la guerre économique*, in « Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Collection. Coté cours, UPMF, Grenoble, pp. 29-50.
- Fontanel, J., Dir. (2003), *Civilisations, globalisation et guerre*, (en collaboration avec Arrow, Klein et Sen), Collection Débats, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Fontanel, J., Antipas Touatam (2004), *Cancun et l'Afrique, la guerre du coton, Géoéconomie africaine*, Paris.
- Fontanel, J. (2005), *la globalisation en « analyse »*. Géoéconomie et stratégie des acteurs, l'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J., Geslin, A. (2006), *Le budget de l'OTAN et son interprétation*, in *Alliances internationales : quel avenir ?*, *Revue politique et parlementaire*, oct-déc. 2006, pp. 31-36.
- Fontanel, J, Samson, I. (2008), *The déterminants of Military Expenditures* », in Fontanel, J, Chatterji, M., « *War, Peace and Security* », Emerald, London.
- Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), *War, peace and security*, with a Preface of Walter Isard, Emerald Group. United Kingdom.
- Fontanel, J. (2010), *Le concept élargi de la sécurité économique*, in J. Fontanel (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2011), *Les coûts de la guerre en Irak et en Afghanistan*, *Questions Internationales*, Mai 2012. N°55.
- Fontanel, J. (2012), *Guerre et économie. Les liaisons dangereuses*, *Questions internationales*, fin 2012.
- Fontanel, J. (2015), *Le calcul et les comparaisons des dépenses militaires mondiales*, *Questions internationales* n°73-74.
- Galbraith, J.K (1966), *Préface, La paix indésirable : Rapport sur l'utilité des guerres*, Calmann-Levy, Paris., 1994.
- Guilhaudis, J.F., Malizard, J., *Dépenses de défense et de sécurité* », PSEI, n° 1, 2015.
- Hartley, K. (1993), *Aspects économiques du désarmement*, in « *Economistes de la paix* », (sous la direction de J. Fontanel), Collection ECO+, Presses Universitaires de Grenoble.
- Hartley, K. (2012), *Conflict and Defence Output: An Economic Perspective*", *Revue d'Economie Politique*, 122(2), 2012, pp. 171-195.
- Intriligator, M.D. (1996), *The economics of disarmament as an investment process*, in *Arms Spending development and security*, Chatterji, M., Fontanel, J., Hattori, A., APH



Publishing Corporation, New Dehli.

Klein L. R. (1987) "Disarmament and Socio-Economic Development", Volume IX, Number 1, United Nations, Spring 1986.

Leontiev W., Duchin F. (1980) "Worldwide implications of hypothetical changes in military spending". Rapport pour le Groupe des Nations Unies "Désarmement pour le Développement". New York.

Leontiev, W., Duchin, F. (1980) : "Worldwide implications of a limitation on military spending". Rapport pour le Groupe d'experts des Nations Unies "Désarmement pour le Développement". New York.

Malizard J., Does military expenditure crowd-out private investment? A disaggregated perspective for the case of France, *Economic Modelling*, 46, pp. 44-52.

Olson, M. and Zeckhauser, R., (1966) 'An economic theory of alliances', *Review of Economics and Statistics*, 48(3), 266-279.

Richard, T. (2009) *Démocratie, économie de marché et paix*. in *Economie politique de la sécurité internationale* (Jacques Fontanel Ed.), Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

Rutherford, M. (2009, Congressional commission focuses on China's cyberwar capability, *Military Tech*. October 22, 2009. Fontanel, J. (2010), Le concept élargi de la sécurité économique, in J. Fontanel (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*, La Librairie des Humani

Sheehan, N. (2003), *Le maintien de la paix pour le développement*, in Jacques Fontanel (Direction), *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*, Collection Débats, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Shkaratan O., Fontanel, J. (1998), *Conversion and personnel in the Russian Military-Industrial Complex*, *Defence and Peace Economics*, Vol. 9. 1998.

Smith, R., Fontanel, J. *L'effort économique de défense*, Arès, *Défense et Sécurité*, supplément n°4, Novembre. (235 pages).

Smith, R. (2009) *Military Economics, the interaction of power and money*, Londres, Palgrave, McMillan,

Stiglitz, J, Bilmes L. (2008), *The Three Trillion Dollar War : The True Cost of the Iraq Conflict*, W. W. Norton,

Tinbergen Jan (1987), "World Peace Policy" in "Peace, Defence and Economic Analysis". Proceedings of a Conference held in Stockholm jointly by the International Economic Association and the Stockholm International Research Institute" Edited by Christian Schmidt and Frank Blackaby, MacMillan Press, London,.

UNIDIR (1992), *Economic Aspects of Disarmament : Disarmament as an Investment Process*, 27 August, A/47/346. United Nations (2004), *The relationship between disarmament and development in the current international context*, *Disarmament, Study Series 31*, New York., Geneva. Document A/59/119.

United Nations and UNIDIR (1993), *Economic Aspects of Disarmament: Disarmament as an Investment Process*, United Nations, New York.

UNODA, *Reduction of Military Budget: Construction of Military Price Indexes and Purchasing-power Parities for Comparison of Military Expenditures*, *Disarmament Study Series*, n° 15, UNODA, New York, 1986 ([www.un.org/disarmament/publications/studyseries/15](http://www.un.org/disarmament/publications/studyseries/15))

UNODA (2015), *Participation of States in the United Nations instrument on military expenditures: 1981-2012*,

<http://www.un-arm.org/MilEx/GlobalParticipation.aspx>

UNODA (2015), *Military expenditures*, <http://www.un.org/disarmament/convarms/Milex>

United Nations Organisation (1976), *Réduction des budgets militaires. Mesure et publication internationale des dépenses militaires*, ONU, F.77.1.6.1977. *Annuaire du désarmement*, Vol.1.

United Nations Organisation (1975) *Réduction de 10%des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de Sécurité et utilisation d'une partie des fonds ainsi libérés*

pour l'aide aux pays en voie de développement. Rapport du secrétaire général. New York.

United Nations Organisation (1982), Report by the Groupe of Experts on the Reduction of Military Budgets ; 11 March 1982, Working Paper n°3.

United Nations (1985), Report of the Secretary-General : Reduction of Military Budgets. Construction of Military Prices Indexes and Purchasing-Power Parities for Comparison of Military Expenditures, New York, A/40/421.

# De nouvelles séries des dépenses militaires mondiales et nationales développées par le SIPRI.

## Leur objet, leur justification et leurs approximations

Créé en mai 1966 pour fêter 150 années de paix ininterrompue en Suède, le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute) s'est attelé à une tâche énorme, l'estimation et la comparaison des dépenses militaires des Etats dans le monde, en une période caractérisée par la guerre froide, la poursuite de la décolonisation, la diversité élargie concernant la définition des dépenses militaires, le secret des informations stratégiques de la défense, l'existence de conflits périphériques impliquant les grandes puissances et l'antagonisme des systèmes économiques et politiques. La première édition du SIPRI Yearbook (1968-1969) fournissait des données depuis l'année 1950. Elle a permis aux analystes de disposer de séries sur les dépenses militaires qui ne soient pas entachées par les communications et propagandes des grandes puissances, lesquelles fournissaient, chacune de leur côté, des chiffres si différents qu'il était impossible de les utiliser à des fins de réflexion économique ou politique. Cette situation a mis longtemps à se décanter, car les définitions des dépenses militaires étaient très différentes d'une source à une autre, le secret des informations sensibles était situé à un très haut niveau auquel s'ajoutaient les difficultés techniques de comparaison internationale (avec des monnaies nationales des pays du Pacte de Varsovie qui n'étaient pas convertibles) et intertemporelles des variables macroéconomiques et de l'indice des prix du secteur militaire. En 1980, par exemple, les écarts en pourcentage entre les plus faibles et les plus fortes estimations étaient très élevés, comme le montre le Tableau 1<sup>2</sup>.

Tableau 1 – Ecart en pourcentage entre les plus fortes et les plus faibles estimations des dépenses militaires en 1980.

Pays à économie de marché	Pacte de Varsovie	Pays en développement
Etats-Unis : 6,8	URSS : 59	Chine : 138
Suède : 6,0	RDA : 38	Egypte : 106
Royaume-Uni : 7,7	Hongrie : 145	Algérie : 65
Japon : 15	Roumanie : 153	Argentine : 57
France : 10,7	Bulgarie : 404	Bésil : 39

### La construction des séries sur les dépenses militaires du SIPRI

L'Institut suédois s'est imposé, surtout depuis les années 1980, comme le principal fournisseur d'informations quantitatives sur les dépenses militaires et la publication du SIPRI Yearbook est très attendu par les médias et les chercheurs. Si les économistes lui ont souvent accordé leur confiance du fait sans doute de la neutralité militaire de la Suède et de l'indépendance de l'Institut, ils n'ont cependant pas manqué de constater la fiabilité discutable de cette base de données. Pendant la guerre froide, le SIPRI n'a pas toujours été pertinent dans ses estimations, le USACDA (United States Arms Control and Disarmament Agency) ayant été plus précis sur la question de l'importance et de l'étendue des dépenses militaires soviétiques et du Pacte de Varsovie<sup>3</sup>.

Le SIPRI a tenu compte de cette expérience, il a plusieurs fois modifié ses séries et il a fourni, chaque année, une liste chronologique de 10 années. Plusieurs modifications ont été engagées, notamment lorsque les systèmes économiques étaient si différents n'accordaient pas les mêmes significations à la notion de prix. Avant 1988, les études intertemporelles et internationales impliquaient de nouvelles hypothèses pour combiner, sur plus de 10 années, les informations fournies. Les chevauchements de séries données rendaient difficile son utilisation scientifique. Cependant, régulièrement, les chiffres fournis pour une année ont été modifiés ultérieurement,

<sup>2</sup> Repris partiellement de : Fontanel, J. (1983), *L'économie des armes*, La Découverte/Maspero, Paris, p. 16.

<sup>3</sup> USACDA (1982), *World military expenditures and arms transfers 1970-1979*, Washington.

principalement du fait d'informations plus précises recueillies plus tard, d'un changement de base des dollars constants ou des évolutions parfois erratiques des taux de change. De ce fait, les séries étaient souvent limitées à 10 années, parfois un peu plus en faisant des hypothèses de conversion sur le passage d'une série à une autre, avec des résultats aléatoires.

Le SIPRI a cherché des solutions empiriques concernant les sources, les choix méthodologiques, la mise en place de séries sur l'évolution des prix, en vue d'apporter une consistance suffisante pour comprendre les évolutions nationales des dépenses militaires. Une méthodologie précisément définie a été mise en place pour contrôler et régler la question des chevauchements de séries de données souvent jugées insuffisamment compatibles<sup>4</sup>. Le SIPRI recoupe toutes les informations statistiques disponibles depuis des années (statistiques officielles des gouvernements lorsqu'elles existent, the United Nations Statistical Yearbook, les données de l'OTAN, The IMF Government Finance Statistics, quelques analyses de revues ou d'experts pour certains pays.

Malgré l'existence d'un instrument statistique élaboré par l'Organisation des Nations Unies<sup>5</sup> (qui est – ou non – rempli par les Etats, sans procédure de vérification) ou des statistiques fournies par l'OTAN, la Banque mondiale, le FMI ou l'IISS, la plupart des économètres utilisent les données statistiques des dépenses militaires nationales publiées par le SIPRI. Malgré l'absence d'informations volontaires sur la matrice des dépenses militaires proposées par l'ONU, certains Etats fournissent des données annuellement, sous des formes plus ou moins détaillées, ce qui permet d'observer les évolutions de long terme de l'effort militaire national en monnaies nationales, en dollars constants ou en pourcentage du PIB. Cependant, les éléments de comparaisons sont particulièrement difficiles à calculer au regard des contraintes liées à l'évolution des armements, de la volatilité des taux de change et des difficultés à mettre en place dédié au secteur militaires des parités de pouvoir d'achat<sup>6</sup>. Les séries de données de l'institut suédois sont supposées moins directement concernées par une utilisation partielle ou partisane des chiffres et elles permettent de disposer d'informations quantitatives intéressantes sur les efforts de défense pays par pays dans l'ensemble du monde. La définition choisie est clairement établie, même si le contenu peut parfois sembler discutable ou incomplet, en fonction de l'objet des études particulières. L'institution suédoise intègre dans son concept de dépenses militaires les dépenses publiques qui leur sont consacrées, les coûts des personnel, les frais de fonctionnement, l'achat des matériels militaires et des armes, les infrastructures militaires, la recherche-développement dédiée et les dépenses relatives à l'administration centrale, au commandement et au soutien.

Plusieurs questions doivent obtenir des réponses. L'Etat est-il le seul pourvoyeur de dépenses militaires ? Quels sont ses moyens disponibles correspondant à l'intitulé de la ligne budgétaire ? Quels sont les procédés utilisés pour récolter les financements consacrés à la sécurité nationale (notamment le financement des dépenses publiques par les ressources des exportations de pétrole pour la Russie ou la relation entre la production de cuivre et les ressources du secteur militaire au Chili) ? Faut-il intégrer les efforts de déminage, les coûts de la démobilisation, les retraites ou les pensions pour les anciens combattants ? Les fonds sont-ils secrets, alimentent-ils des sociétés privées de miliciens ? Comment comptabiliser les forces paramilitaires ? Quels sont les services publics destinées aux dépenses militaires qui ne sont donc pas reportées dans le budget du Ministère de la défense et des armées ? Les pays changent souvent les intitulés de leurs ministères et des catégories de dépenses internes, ; ils fournissent une information sur un budget militaire initial, lequel n'est pas équivalent à celui qui, in fine, aura été dépensé sur la période.

D'autres conceptions des dépenses militaires pourraient être calculés ; ainsi, le FMI ne retient pas dans ses estimations les retraites militaires, l'éducation et les soins de santé spécifiques au

---

<sup>4</sup> Perlo-Freeman, S. (2017), SIPRI's Long Data-set on Military Expenditure : The Successes and Methodological Pitfalls, Defence and Peace Economics, Vol 28 ; n° 4.

<sup>5</sup> Fontanel, J. (2016), La base de données des dépenses militaires recueillies par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution, Paix et sécurité européenne et internationale, UNICE PSEI, <http://revel.unice.fr/psei/>

<sup>6</sup> Cars, H. C., & Fontanel, J. (1987). Military expenditure comparisons. In Peace, defence and economic analysis (pp. 250-265). Palgrave Macmillan UK.

secteur militaire<sup>7</sup>. La Banque mondiale se réfère souvent aux analyses faites par le SIPRI, mais les résultats ne concordent pas toujours, au regard d'autres informations recueillies par ses services (Tableau 1). Les écarts peuvent aussi dépendre de l'estimation, en dollars, du PIB, l'indice de conversion pour les monnaies nationales étant nécessairement aléatoire, en fonction de la période choisie et des méthodes utilisées.

Tableau 1 - Les estimations du pourcentage de dépenses militaires/PIB des pays les plus dépensiers en 2016 selon les estimations du SIPRI<sup>8</sup> et de la Banque mondiale<sup>9</sup>

Pays	% DM/PIB (Banque mondiale)	% DM/PIB (SIPRI)
Oman	13,7	16,7
Arabie Saoudite	9,8	10,4
Rep. Congo	7,2	7,0
Algérie	6,5	6,7
Koweït	ND	6,5
Israël	5,6	5,8
Russie	5,4	5,3
Barhein	ND	4,8
Mauritanie	3,0	4,1
Jordanie	4,6	4,5
Namibie	4,4	3,9
Arménie	4,1	4,0
Angola	2,9	3,7
Bostwana	3,4	3,7
Sud Soudan	2,8	3,7
Ukraine	3,7	3,8
Azerbaïdjan	3,6	4,0
Pakistan	3,6	3,4
Irak	3,6	4,8
Brunei	3,5	3,8
Colombie	3,4	3,4
Singapour	3,4	3,4
Maroc	3,3	3,2
USA	3,3	3,3
France	2,3	2,3
Chine	1,9	1,9
Royaume-Uni	1,8	1,9
Allemagne	1,2	1,2
Japon	0,9	1,0

Selon le SIPRI, les dépenses militaires représentaient près de 1700 milliards de dollars en 2016, soit 2,2 % de PIB mondial, en légère augmentation depuis deux ans, notamment en Asie, dans l'Est de l'Union européenne et en Océanie<sup>10</sup>. En 2016, en milliards de dollars, les dépenses militaires des

<sup>7</sup> Dans ce cas, on recherche plutôt les dépenses militaires « opérationnelles », et pas seulement le coût total que la Nation supporte à des fins militaires.

<sup>8</sup> SIPRI (2017) SIPRI Military Expenditure database, <https://www.sipri.org/databases/milex>

<sup>9</sup> Banque mondiale (2017) Dépenses militaires (en pourcentage du PIB), <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/MS.MIL.XPND.GD.ZS?view=chart>

<sup>10</sup> Tian, N., Fleurant, A., Wezeman, P. D. and Wezeman, S. T., 'Trends in world military expenditure, 2016', SIPRI Fact Sheet, April 2017, <<https://www.sipri.org/publications/2017/sipri-fact-sheets/trends-world-military-expenditure-2016>>.

Etats-Unis dépassaient 611 M\$ (presque 20 % de moins par rapport à 2010), contre 215 M\$ pour la Chine, 69,2 M\$ pour la Russie, 63,7 M\$ pour l'Arabie Saoudite et 55,9 M\$ pour l'Inde. Pour la Russie<sup>11</sup> et l'Arabie Saoudite, les années à venir devraient subir une réduction sensible de leur effort de défense, du fait de l'évolution du prix du pétrole et de problèmes économiques corrélés ou spécifiques.

En 2017, le SIPRI s'est attelé à la dure tâche de reconstituer les séries statistiques depuis 1949. Les raisons d'une telle opération sont multiples. Il s'agit de « revisiter » l'histoire des tensions internationales à l'aune des dépenses militaires, de fournir aux économètres de nouvelles informations destinées à être traitées pour fournir de nouvelles connaissances et de disposer de données en période longue pour constater l'existence de cycles liées à la démographie, au produit national, aux négociations diplomatiques, aux changements de gouvernance, ou à définir les conditions d'une préparation à la guerre ou à la paix relative. Plusieurs difficultés se présentaient face à la reconstruction de ces données longues, comme l'éclatement de l'URSS, le changement de cap des démocraties populaires, les transformations des frontières, les évolutions des alliances militaires, les transformations nationales des documents budgétaires, etc.

Malgré les efforts du SIPRI, les méthodologies utilisées ne manquent pas d'interroger, même si le résultat d'ensemble semble satisfaisant. Les informations des années 1960 à 1990 posent souvent des problèmes aigus à traiter, tant les chiffres des différentes sources sont contradictoires, notamment pour l'URSS, mais aussi pour de nombreux pays en développement. Les informations supposent alors des sources de seconde main, souvent difficiles à vérifier, même par recoupements.

### **L'utilité des informations sur les dépenses militaires**

Le SIPRI a entrepris un travail important pour fournir des données sur les dépenses militaires, en dollars (courants et constants) et en pourcentage du PIB, en vue d'améliorer les analyses statistiques et économétriques des chercheurs, depuis 1949, malgré tous les problèmes posés par les changements politiques, les variations des frontières, les évolutions des monnaies ou les informations fragmentaires des pays non démocratiques<sup>12</sup>. Les efforts d'armement ou de désarmement sont aussi les reflets à la fois des conflits réels interétatiques ou intraétatiques, des menaces qui pèsent sur la paix, des alliances (et de leurs règles), des volontés de puissance ou de défense, de la force des complexes militaro-industriels, ou des politiques économiques des gouvernements<sup>13</sup>.

Les séries du SIPRI, pour intéressantes qu'elles soient, soulèvent des difficultés dont il faut avoir conscience avant d'en utiliser le contenu<sup>14</sup>. A quoi servent les dépenses militaires ? S'il s'agit d'une guerre civile interne, la dangerosité de la situation n'est généralement pas expliquée par la publication des dépenses militaires, souvent méconnues du fait des trafics d'armes, des soutiens secrets des forces étrangères et des matériels civils utilisés dans le conflit à des fins militaires. Alors que les tensions et les conflits armés entre les pays du Proche-Orient inquiètent la sécurité internationale, leurs dépenses de défense semblent paradoxalement rester constantes. Si la réduction des dépenses militaires est parfois « constatable », elle est due en règle générale à la baisse importante du prix du pétrole et des matières énergétiques fossiles. Cependant, les « stocks d'armes » sont alors utilisés, jusqu'à l'épuisement, sans que les dépenses militaires aient besoin d'augmenter. Dans des pays faiblement démocratiques où l'information statistique n'est jamais vraiment contrôlable, les recoupements d'informations permettent de procéder à des estimations dont les « écarts-types » sont très aléatoires et d'ailleurs souvent non calculés. Ajoutons que de

---

<sup>11</sup> Brunat, E., Fontanel, J. (2018), *La Russie de retour comme puissance militaire ?* Annuaire Français des Relations internationales, Paris (à paraître).

<sup>12</sup> SIPRI (2017) *SIPRI Yearbook, 2017, Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford University Press, Oxford.

<sup>13</sup> Fontanel, J., & Samson, I. (2008). The determinants of military expenditures, in «War, Peace and Security», Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development, Volume 6, edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji.

<sup>14</sup> Smith, R.P. (2017) *Military Expenditure Data : Theoretical and Empirical Considerations*, Defence and Peace Economics, Vol 28 ; n° 4.

nombreux conflits font appel à des civils nationaux et étrangers dont il est bien difficile de mesurer le coût réel, de même que l'existence de forces paramilitaires officielles ou non dont le rôle spécifiquement militaire n'est pas négligeable.

L'utilisation des séries chronologiques des dépenses militaires (selon toutes les formes disponibles auprès du SIPRI) sont intéressantes pour toutes les analyses économétriques. Elles sont largement utilisées par les économètres, même s'il faut le faire avec précaution quant à l'interprétation des résultats. Evidemment, le contenu des dépenses militaires doit être clairement établi, notamment si l'on introduit ou non les retraites ou les soins de santé pour les militaires blessés en guerre. Tout dépend de l'objectif de l'étude. En termes de puissance d'un pays par le canal des dépenses militaires, il est utile de rappeler s'il s'agit d'une puissance nucléaire ou non, si l'Etat dispose d'alliés et lesquels, s'il est indépendant ou non en termes de production d'armement, ou s'il est menacé par des voisins ou des systèmes ennemis. En termes de coûts d'opportunité, il est clair que toutes les dépenses présentes et futures du choix des dépenses militaires au regard de dépenses civiles alternatives doivent être analysés. Si l'on cherche par exemple, l'impact des dépenses militaires sur le développement économique d'un pays, le poids des retraites militaires, des pensions pour les vétérans blessés sur les champs de bataille ou les options productives d'armement en lieux et places d'une production doivent être analysés.

Les dépenses militaires peuvent aussi servir de politique économique ou industrielle<sup>15</sup>. Ainsi, le gouvernement des Etats-Unis est le premier « dépensier » avec 611 milliards de dollars, avec une hausse de la recherche-développement et des achats substantielle pour les années à venir. Cette analyse conduit à s'interroger sur le rôle du secteur militaire dans le développement de l'économie américaine, ces opérations permettant à la fois de conduire une politique keynésienne et de l'offre, en permettant à la R&D financé par le secteur militaire d'imprégner progressivement les grandes firmes avec de nouvelles innovations d'application générales.

Comme la souveraineté, la sécurité et la défense nationales ne peuvent être discutées par l'Organisation Mondiale du Commerce, il est relativement difficile de mesurer les coûts réels des opérations engagées à ces titres, souvent secrètes au moins quant à leurs valeurs économiques réelles ou attendues. La transparence dans le domaine des transferts d'armement n'est pas clairement établie par le United Nations Register of Conventional Arms (UNROCA). Entré en vigueur fin 2014, le Traité du Marché des Armes (ATT, Arms Trade Treaty) se propose de réguler le marché international des armes conventionnelles, il cherche à prévenir et éradiquer le marché illicite en établissant des règles standards s'appliquant aux transferts d'armes. Les résultats quant à la transparence restent bien en deçà des espoirs formulés à la signature de l'ATT. Sur la base de ses analyses fondées sur les informations fournies par les Etats, le marché global des armes a été estimé à 91,3 milliards de dollars en 2015, mais les chiffres fournis sont exprimés « a minima ». Il faut noter que de nombreux composants des armes ne sont pas toujours produits par le CMI et que certaines armes n'appartiennent pas au secteur militaire et de la défense proprement dit. Il est souvent difficile de connaître l'usage d'un produit dual qui peut s'appliquer aussi bien dans le domaine militaire que civil. De même, certains transferts d'armement sont offerts officiellement ou non comme aide au développement, mais aussi comme soutien à une équipe politique, ou comme facteur d'élargissement de la zone d'influence du vendeur.

Les forces nucléaires présentent à la fois un cas particulier et un facteur de puissance indiscutable et, en même temps, difficile d'utilisation dans une stratégie acceptable par la communauté internationale. Depuis un demi-siècle, le recours à cette arme n'a jamais été reconnu par les grandes puissances, dans le cadre de la « stratégie de la terreur » et même d'un discutable « no first use ». Aujourd'hui, après les cinq puissances traditionnelles que sont les USA, la Russie, le Royaume-Uni, la France et la Chine, d'autres pays se sont dotés de l'arme nucléaire Inde, Pakistan ou Israël (et continuent à accroître et améliorer la qualité de leur arsenal) ou sont en situation de la produire (Corée du Nord, Iran), malgré le Traité de Non-Prolifération Nucléaire (TNP). 15.000 armes nucléaires sont encore disponibles, plus de 4000 sont déployées dans les forces

---

<sup>15</sup> Fontanel, J., Smith, Ron. Analyse économique des dépenses militaires. Stratégique, Fondation, 1985.  
Fontanel, J., Smith, R. (1985). L'effort économique de défense. ARES, n° Spécial, Grenoble, Lyon.

opérationnelles et 1800 sont en situation d'alerte opérationnelle<sup>16</sup>. Cependant, ces informations sont de simples estimations, les Etats-Unis fournissent quelques données sur leurs forces, et si la Russie refuse de donner les résultats détaillés de ses avancées dans le cadre de New Start, les Etats-Unis accompagnent ce secret en ne fournissant plus d'information sur les forces nucléaires russes et chinoises.

Les dépenses militaires ne sont qu'un reflet grossier de la force militaire d'un pays<sup>17</sup>. Son contenu fait l'objet de nombreuses hypothèses, lesquelles sont variables dans le temps. De nombreux facteurs peuvent rendre plus ou moins efficaces ces coûts de la défense nationale, notamment l'importance des forces militaires encore efficaces en provenance des budgets antérieurs, le « bang for a buck », l'efficacité des choix stratégiques opérés « tous azimuts » au regard des menaces perçues ou peu probables, les alliances de défense communes, la force militaire des matériels civils (notamment tout ce qui est relié à la cyber information ou au contrôle des outils de production), mais aussi le coût réel des matériels et des hommes chargés de la sécurité d'un pays. Peut-on dire qu'un général américain est dix fois plus efficace qu'un général russe, si son revenu est dix fois supérieur, toutes choses égales par ailleurs ?<sup>18</sup>

L'effort du SIPRI est intéressant. Il ne faut pas pour autant que les informations soient utilisées par les économistes comme des bases de données indiscutables et vérifiées justifiant et validant les résultats des analyses économétriques obtenus, lesquels seront plutôt une source d'inspiration pour continuer à améliorer nos connaissances sur la paix et les conflits du monde à l'aune des engagements militaires des Etats.

### Bibliographie

Aben, J., Fontanel, J. (2018), Military Expenditure as a proxy for State's power, Defence and Peace Economics, à paraître.

Banque mondiale (2017) Dépenses militaires (en pourcentage du PIB),  
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/MS.MIL.XPND.GD.ZS?view=chart>

Brunat, E., Fontanel, J. (2018), La Russie de retour comme puissance militaire ? Annuaire Français des Relations internationales, Paris (à paraître).

Cars, H. C., & Fontanel, J. (1987). Military expenditure comparisons. In Peace, defence and economic analysis (pp. 250-265). Palgrave Macmillan UK.

Fontanel, J. (1983), L'économie des armes, La Découverte/Maspero, Paris, p. 16.

Fontanel, J., Smith, Ron. Analyse économique des dépenses militaires. Stratégique, Fondation, 1985.

Fontanel, J., Smith, R. (1985). L'effort économique de défense. ARES, n° Spécial, Grenoble, Lyon

Fontanel, J., Samson, I. (2008). The determinants of military expenditures, in «War, Peace and Security», Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development, Volume 6, edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji.

Fontanel, J. (2010), Economie politique de la sécurité internationale, L'Harmattan, Paris.

---

<sup>16</sup> Kile, S. N. and Kristensen, H. M., 'Trends in world nuclear forces, 2017', SIPRI Fact Sheet, July 2017, <<https://www.sipri.org/publications/2017/sipri-fact-sheets/trends-world-nuclear-forces-2017>

<sup>17</sup> Aben, J., Fontanel, J. (2018), Military Expenditure as a proxy for State's power, Defence and Peace Economics, à paraître. Fontanel, J., & Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a General Concept of Economic and Human Security. In The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities, Emerald Group Publishing Limited., Fontanel, J. (2016) La sécurité économique et sociale. Une conception humaniste multidimensionnelle, PSEI.

<sup>18</sup> Cette observation a conduit l'ONU à faire une estimation des dépenses militaires en parité de pouvoir d'achat du secteur militaire, à condition d'estimer aussi la valeur réelle des équipements et de la formation des hommes. Une tentative a été faite, mais elle n'a pas été poursuivie. Parfois, certaines estimations des dépenses militaires en parité de pouvoir d'achat général sont calculées, mais la signification profonde de ce type de calcul est plutôt de déterminer le coût d'opportunité des dépenses militaires, et non pas leur puissance. Cf. Fontanel, J., Smith, Ron. Analyse économique des dépenses militaires. Stratégique, Fondation, 1985. Fontanel, J., Smith, R. (1985). L'effort économique de défense. ARES, n Spécial, Grenoble, Lyon.



Fontanel, J., & Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a General Concept of Economic and Human Security. In *The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, Emerald Group Publishing Limited.,

Fontanel, J. (2016), *La base de données des dépenses militaires recueillies par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution*, Paix et sécurité européenne et internationale, UNICE PSEI, <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2016) *La sécurité économique et sociale. Une conception humaniste multidimensionnelle*, PSEI.

Kile, S. N. and Kristensen, H. M., 'Trends in world nuclear forces, 2017', SIPRI Fact Sheet, July 2017, <<https://www.sipri.org/publications/2017/sipri-fact-sheets/trends-world-nuclear-forces-2017>

Perlo-Freeman, S. (2017), *SIPRI's Long Data-set on Military Expenditure : The Successes and Methodological Pitfalls*, *Defence and Peace Economics*, Vol 28 ; n° 4.

SIPRI (2017) *SIPRI Military Expenditure database*, <https://www.sipri.org/databases/milex>

SIPRI (2017) *SIPRI Yearbook, 2017, Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford University Press, Oxford.

Smith, R.P. (2017) *Military Expenditure Data : Theoretical and Empirical Considerations*, *Defence and Peace Economics*, Vol 28 ; n° 4.

Tian, N., Fleurant, A., Wezeman, P. D. and Wezeman, S. T., 'Trends in world military expenditure, 2016', SIPRI Fact Sheet, April 2017, <<https://www.sipri.org/publications/2017/sipri-fact-sheets/trends-world-military-expenditure-2016>.

WMEAT (2015), *World Military Expenditures and Arms Trade. Sources, Data and Methods*, US Department of State. <http://www.state.gov/t/avc/rls/rpt/wmeat/>

## **Les dépenses militaires comme indicateur de la puissance des États**

Depuis 1990, l'antagonisme systémique longtemps évoqué pour expliquer la guerre froide n'est plus à l'ordre du jour avec l'effondrement de l'Union soviétique et du Pacte de Varsovie. Pour les tenants de la théorie de la mondialisation, l'interdépendance économique croissante tend à réduire l'intervention des gouvernements dans l'économie du fait de la généralisation des règles du marché est un facteur de solidarité et de paix. L'idée d'une inévitable pacification des relations internationales permise par l'essor du commerce international renvoie aux origines de la théorie libérale, selon laquelle l'interdépendance économique croissante fondée sur les principes du marché accroît la prospérité économique de chaque nation participant à l'échange, tout en conduisant à la réduction du rôle économique de l'État. Dans cette logique, la politique devrait progressivement céder la place aux impératifs économiques, sur la base des résultats scientifiques non pollués par des préoccupations politiques à court terme.

La "fin de l'histoire", évoquée par Francis Fukuyama dans l'après-guerre froide, n'a pas été validée par la suite. La démocratie et le libéralisme économique, alors présentés comme des conditions essentielles à l'établissement d'une paix permanente et globale, ne semblent toujours pas figurer à l'agenda mondial. En effet, cette analyse oublie les objectifs "politiques" poursuivis par les États à travers leurs politiques économiques, notamment la volonté d'accroître leur pouvoir sur la scène internationale. En revanche, dans une perspective "néo-mercantiliste", l'économie internationale est de plus en plus le résultat de stratégies nationales complexes, chaque État cherchant à promouvoir ses propres intérêts sur la scène mondiale. À cet égard, la concurrence économique et technologique mondiale est féroce, non seulement entre les entreprises privées, mais aussi entre les États et les régions.

Traditionnellement, la perception de la puissance d'un État était basée sur l'importance de sa force militaire, qui dépendait également du poids économique du pays et de son unité. Il était peu question de stratégies militaires adéquates ou du concept de "soft power", aujourd'hui si influent. Aujourd'hui, les dépenses militaires restent un indicateur intéressant de la puissance de l'État, mais leur importance est réduite par le poids des facteurs économiques, des stratégies de défense nationale et des technologies duales.

### **Les dépenses militaires (DM), un indicateur intéressant de la puissance des États**

On peut se demander si les dépenses militaires sont suffisantes comme indicateur de la puissance d'un pays.

#### **L'importance nationale des dépenses militaires et les comparaisons internationales**

Les dépenses militaires sont difficiles à définir. La conceptualisation des dépenses militaires n'est pas établie au niveau international, car les gouvernements nationaux sont libres de produire leurs propres définitions. En ce qui concerne le classement des puissances, il existe trois problèmes principaux.

Premièrement, les données ne sont pas toujours disponibles, crédibles et vérifiées. Il existe souvent de fortes divergences entre les chiffres officiels fournis par certains États et la réalité supposée de leurs engagements financiers dans le secteur de la défense.

Deuxièmement, les indices de prix du secteur militaire ne sont pas actuellement calculés ou disponibles ; la série chronologique actuelle des dépenses militaires est donc difficile à analyser.



Troisièmement, les comparaisons internationales sont influencées par le choix des taux de change. Cependant, les fluctuations aléatoires du taux de change sur le marché financier mondial n'expriment pas nécessairement la valeur réelle d'une monnaie pour toutes les opérations économiques et sociales nationales internes

Souvent considéré comme le meilleur fournisseur de données retraitées sur les dépenses militaires mondiales, le SIPRI base ses chiffres sur la définition de l'OTAN. Celle-ci inclut les coûts de personnel (militaire et civil), y compris les pensions<sup>19</sup>, le MCO (maintien en condition opérationnelle), l'acquisition d'équipements militaires, la recherche et le développement militaires et l'aide militaire aux pays tiers. Elle néglige le coût de la destruction des armes et les droits des anciens combattants. Mais certains éléments ne sont pas inclus, comme le financement public des technologies ou des infrastructures à double usage ; en outre, ces chiffres ne tiennent jamais compte du fait qu'une partie de l'augmentation de la dette publique peut être attribuée aux dépenses de sécurité nationale.

L'UNODA (Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement) publie les informations fournies par chaque pays et présente des données annuelles regroupées par types de forces (Tableau 1)<sup>20</sup>. Il y a donc normalement 448 cellules dans la matrice que chaque État doit remplir, en appliquant un 0 lorsque ces dépenses n'existent pas. En 2014, au vu de ces indicateurs, seuls 14 pays ont fourni plus de 100 données dans la matrice<sup>21</sup>. De plus, sans vérification, la valeur des informations fournies par les États reste limitée, notamment pour les pays ne disposant pas d'organes institutionnels démocratiques adéquats.

Les comparaisons internationales dépendent du choix du taux de change. L'approche traditionnelle utilise les taux de change de conversion, ceux de l'année en cours, ou plus généralement en référence à une année de base constante. Cependant, ces calculs n'ont pas toujours une signification claire. Le travail statistique nécessaire n'empêche pas le caractère aléatoire des résultats. L'utilisation de la méthode de la "parité de pouvoir d'achat" (PPA), qui compare le coût d'un panier de biens et services militaires dans chaque pays avec son coût aux États-Unis, exprimé en dollars US (équivalent des dollars internationaux), permet de mieux percevoir les dépenses militaires des pays en développement, qui sont par ailleurs sous-évaluées par la faiblesse de leur monnaie. Ce calcul répondait à une demande des Nations unies, dans le cadre du programme de "désarmement pour le développement", avec la possibilité de créer un Fonds international de désarmement pour le développement<sup>22</sup>. Cependant, cette initiative des Nations Unies est à la fois incomplète et insuffisamment remplie par les États. Aujourd'hui, l'estimation des dépenses militaires se limite à une analyse technique, sans tenir compte des choix politiques et stratégiques.

### **L'importance des dépenses militaires pour la perception internationale de la puissance des États**

Le concept de désarmement pour le développement, mis en avant par les Nations Unies pendant la guerre froide, a été discrédité par la suite, car il n'était pas forcément cohérent, pertinent et efficace sur le plan stratégique. Il s'agit plutôt de définir de nouvelles stratégies militaires pour faire face aux crises financières.

---

<sup>19</sup>The importance of pensions granted alters the meaning of the figures for the comparisons of the power of a state.

<sup>20</sup> UNODA, *Reduction of Military Budget: Construction of Military Price Indexes and Purchasing-power Parities for Comparison of Military Expenditures*, Disarmament Study Series, n° 15, UNODA, New York, 1986 ([www.un.org/disarmament/publications/studyseries/15](http://www.un.org/disarmament/publications/studyseries/15))

<sup>21</sup>Fontanel, J. (2015), La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. *United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditure* (2015), In Paix et sécurité européenne et internationale, <http://revel.unice.fr/psei/>

<sup>22</sup> Coulomb, F., & Fontanel, J. (2003). Disarmament: A century of economic thought. *Defence and Peace Economics*, 14(3), 193-208.

### *Guerres, paix, dissuasion, prédation et menaces*

Contrairement à la vision libérale, les causes des guerres et du militarisme n'ont pas disparu avec la mondialisation économique et financière de l'après-guerre froide.

- Les guerres existent toujours. Les territoires de l'Afghanistan et de l'Irak sont toujours concernés, tout comme l'Ukraine, la Syrie, Israël, le Yémen, le Liban, le Tchad, le Mali ou le Nigeria. Les menaces de guerre sont importantes en Mer de Chine ou dans le Centre Est de l'Afrique.

- Les opérations de maintien de la paix de l'ONU nécessitent toujours des forces militaires disponibles des Etats membres.

- La prédation reste un facteur important de conflits potentiels. Avec la découverte de nouvelles sources d'énergie ou de matières premières, les Etats peuvent être engagés dans des stratégies visant à obtenir, par la force ou la menace, des avantages économiques substantiels. Dans ce cas, l'importance comparative des dépenses militaires est souvent décisive<sup>23</sup>.

- Les armes nucléaires ne sont pas désarmées. Par exemple, les coûts de la dissuasion nucléaire française représentent 0,15% de son PIB. Si d'un point de vue stratégique, la question concerne son utilité militaire, il ne fait aucun doute que son influence diplomatique et économique n'est pas négligeable. L'expression "bang for a buck" met en évidence le pouvoir destructeur d'une arme par rapport à son coût. Si l'arme la plus chère est la plus destructrice, avec la même enveloppe financière globale de dépenses, il peut être préférable de choisir un ensemble d'autres armes qui, ensemble, permettent une plus grande capacité de solutions stratégiques, d'optimiser la stratégie militaire en fonction de l'importance des menaces. Pour les armes nucléaires, avec un effet dissuasif élevé, le "bang for a buck" est puissant, mais le "bang" est trop fort pour être utilisé dans des conditions qui ne sont pas "extrêmes". Cela pose également des problèmes moraux pour la survie de l'ensemble de l'humanité, car le problème de la disponibilité des armes est que les États ont la tentation de les utiliser contre un autre État qui est sur leur chemin<sup>24</sup>. Cependant, au Rwanda, des outils tels que des marteaux et des machettes ont tué un million de personnes en trois mois.

### *Informations sur les stratégies des Etats*

- L'idée qui prédominait au moment de l'élaboration des statistiques onusiennes sur les dépenses militaires était qu'elles mettraient en évidence les stratégies agressives ou pacifiques des Etats. Aujourd'hui, les ME sont toujours considérées comme un indicateur intéressant de la puissance des Etats et ont donc un "effet d'annonce" dissuasif. Cependant, certains éléments nécessitent de revoir en profondeur la nature et la pertinence de ces dépenses.

- La structure des ME donne une idée de la nature des efforts militaires défensifs ou offensifs. Cependant, la qualité des approvisionnements en matériels, le stockage des armes disponibles, le renouvellement des équipements militaires, les capacités d'innovation nationales ou l'efficacité des stratégies pour tous types de conflits militaires sont également importants à prendre en compte.

- Le choix des armes ou des stratégies militaires peut être décisif pour la victoire ou la défaite militaire. A coûts équivalents, les options entre des équipements militaires sophistiqués et des armes plus rustiques nettement moins chères méritent l'attention des stratèges, car le fait de jouer sur le nombre offre des tactiques militaires plus diversifiées et probablement plus efficaces. La ligne Maginot n'a pas eu l'effet dissuasif escompté, et la stratégie allemande mettant à mal ce système de défense a produit l'obsolescence des armes françaises disponibles. De plus, les stratégies de défense sont toujours plus coûteuses que les stratégies d'attaque. Il faut aussi connaître la capacité des Etats à frapper sur de longues distances avec des drones ou des robots soldats.

---

<sup>23</sup>La question de la mer de Chine Sud se pose aujourd'hui. L'archipel Spartleys avait peu d'intérêt pour les pays avoisinants. Ces îles appartiennent au Vietnam, à la Malaisie, à Taïwan et aux Philippines. Cependant, il y a été découvert du gaz et de pétrole (11 millions de barils et mètres cubes) sur la zone territoriale des Philippines. Cette découverte a ravivé l'intérêt géopolitique de la Chine. Le Vietnam revendique aussi les îles Paracel (occupée par la Chine) et Spartleys. Aujourd'hui, l'importance de la force militaire chinoise rend difficiles les négociations, sauf à s'allier aux Etats-Unis et au Japon, et obtenir un soutien de l'ONU. Ce qui n'est sans doute pas dans les priorités des responsables politiques de ces instances. .

<sup>24</sup>Hartley K. (2012), Conflict and Defence Output : An Economic Perspective, Revue d'Economie Politique, 122(2), pp. 171-195

- Aujourd'hui, il est tout à fait impossible de calculer le potentiel et les coûts des armes cybernétiques, un instrument stratégique inconnu en 1980. Les "cyberattaques" contre les réseaux militaires peuvent conduire à un désarmement effectif des forces de dissuasion d'un pays, mais elles concernent aussi l'économie civile qui peut être rendue inopérante sur le plan logistique et rendre alors le pays encore plus vulnérable.

- Les bataillons militaires ne sont pas les seuls à assurer la sécurité et la puissance d'un pays. La police, les actions anti-terroristes, la défense du "homeland" ou les protections des zones nationales sensibles sont également importantes. Les dépenses réelles pour la sécurité nationale semblent plus importantes que les seules dépenses ou budgets militaires. Le phénomène de la "guerre contre le terrorisme" implique une reconsidération du contenu de la structure des dépenses de défense.

- Les dépenses militaires d'un État ne montrent que partiellement son potentiel d'agression ou de dissuasion. Il faut tenir compte de l'importance des alliances militaires, des situations politiques, diplomatiques ou économiques. L'appartenance à une alliance est l'un des paramètres expliquant le niveau des dépenses militaires d'un pays, en fonction des exigences collectives (dépenses de défense de 2% du PIB pour les pays membres de l'OTAN) ou de l'application d'une stratégie de "free rider" pour les petits pays<sup>25</sup>.

### *Dépenses militaires et développement économique*

La puissance d'un Etat dépend de sa force militaire, mais aussi de facteurs non militaires, comme les ressources du sous-sol, l'attractivité économique, le potentiel d'innovation ou l'impact culturel mondial. De même, la sécurité nationale peut être affectée par des facteurs non militaires, comme la pollution mondiale, les conflits ethniques, le fondamentalisme religieux, voire le crime organisé. Les dépenses autres que militaires sont probablement aussi puissantes, notamment celles consacrées à la lutte contre le terrorisme, à la cyber-sécurité civile, à l'intelligence économique, voire à l'éducation à la paix.

- L'effort militaire d'un pays peut conduire à un affaiblissement économique, s'il est en excès par rapport à sa puissance économique. En URSS, le système militaire était prioritaire par rapport aux considérations de développement économique et ce fut l'une des raisons les plus importantes de son effondrement. En 1983, le président Reagan a lancé l'IDS (Initiative de défense stratégique), opération communément appelée "Guerre des étoiles". Cette décision remettait ainsi en cause le contenu du traité antibalistique signé par les deux grandes puissances. L'effort de R&D correspondant était si élevé que de nombreux instituts de recherche universitaires ont participé à cet élan, attirés par l'importance de cette manne financière. L'Union soviétique ne peut plus suivre ni économiquement ni en termes de chercheurs disponibles. L'URSS abandonne son leadership militaire, son atout dans les rapports de force entre les superpuissances. C'est la fin du Pacte de Varsovie et du COMECON. L'effondrement de son image auprès des dirigeants politiques et des populations a été rapidement consommé. Enfin, à long terme, l'effort militaire d'un pays dépend principalement de sa puissance économique.

- Les dépenses militaires peuvent avoir un impact important sur le développement économique national, mais, à court terme, leur stimulation est moins efficace que celle des dépenses du gouvernement civil<sup>26</sup>. Les effets dépendent de la structure des dépenses militaires<sup>27</sup>.

- Les impacts économiques des coûts de personnel de la défense ou des coûts opérationnels des dépenses militaires sont souvent négatifs, ceux des investissements et de la recherche et

---

<sup>25</sup>Olson M. et Zeckhauser R. (1966), An economic theory of alliance, Review of Economics and Statistics, 48, pp. 266-279

<sup>26</sup>Kollias, C., Paleologou, S-M. (2015), Defence and Non-Defence Spending in the USA : Stimuli to Economic Growth? Comparative Findings from a Semiparametric Approach, October, Bulletin of Economic Research, Vol 67, Issue 4, pp. 359-370.

<sup>27</sup> Smith, R., Martin, Fontanel, J.(1987), Time-Series estimates of the macroeconomic impact of Defence spending in France and Britain, in "Peace, Defence and Economic Analysis". Editors, C. Schmidt, F. Blackaby, The International Economic Association, Mac Millan, London, 1987 (20 pages).Fontanel, J., & Smith, R. (1985). Analyse économique des dépenses militaires. Stratégique, Fondation, Paris

développement sont parfois positifs<sup>28</sup>, d'autant que les dépenses militaires peuvent constituer une aide indirecte à l'acquisition de nouvelles technologies civiles.

- Les armes économiques (boycott, embargo, gel des avoirs, etc.), ou l'ensemble des "armes obliques" sont également des outils utilisés pour contraindre les pays cibles, ce qui a pour effet d'augmenter les coûts réels d'un conflit et de renforcer le sentiment d'insécurité internationale. Ajoutons qu'elles peuvent être efficaces si trois conditions sont respectées. Premièrement, le pays ou l'ensemble de pays qui décide des sanctions économiques doit disposer d'une puissance militaire suffisante pour résister à une guerre qui pourrait être la réponse de la victime. Deuxièmement, il doit être suffisamment fort pour empêcher le commerce international avec des pays tiers. Enfin, le coût interne de l'application de ces armes doit être considéré par rapport aux dommages causés au pays attaqué.

- Les effets positifs de la R & D militaire sur la compétitivité industrielle des Etats-Unis ont été très contestés pendant la guerre froide, bien que les grands groupes d'armement américains aient été 68 à 82% plus rentables que les autres secteurs de l'économie. Cette différence s'explique par les transferts importants de certains coûts de la R & D commerciale vers les programmes militaires. Dans ce contexte, Luc Mampaey et Claude Serfati<sup>29</sup> ont démontré l'exceptionnelle évaluation du marché des groupes d'armement aux Etats-Unis. Aujourd'hui, la recherche d'armes baroques est plus importante, et la concurrence pour les contrats avec le ministère de la Défense est très forte car ils couvrent une nouvelle qualité de produits et des technologies évolutives. Avec l'influence du complexe militaro-industriel, certaines dépenses militaires ne sont pas toujours justifiées par la nécessité de la sécurité nationale, mais par les intérêts des entreprises nationales.

- L'avantage technologique militaire américain est indéniable. Les Etats-Unis exercent un leadership incontesté en matière de recherche et développement dans le monde, progressivement érodé par les pays asiatiques. Le budget fédéral de R & D traduit clairement la volonté de maintenir leur leadership mondial en matière de science et de technologie, afin de financer l'innovation, d'attirer les industries de haute technologie, de stimuler l'investissement du secteur privé lucratif, de maintenir et de développer l'efficacité du système de transfert de technologie entre les secteurs public et privé, de soutenir la recherche médicale, de former les jeunes en science, technologie, ingénierie et mathématiques et de promouvoir les énergies propres et la lutte contre la menace du changement climatique dans le cadre des engagements internationaux des Etats-Unis. Il représente plus de 50 % du budget fédéral de R&D, principalement concerné par le développement, le test et l'évaluation des systèmes d'armes, avec près de 80 % des dépenses<sup>30</sup>. Le Département de la Défense (DoD) finance les programmes et projets d'armement mais ce sont les entreprises privées qui emploient les trois quarts des chercheurs (70% contre 17% des chercheurs dans les Universités), leur permettant de bénéficier de la manne financière, de sa récurrence, des "coûts d'opportunité" et des "économies d'échelle".

- Le gouvernement des Etats-Unis a parfois été accusé de mener une politique industrielle par le canal de la R-D militaire, qui a toujours favorisé le développement de technologies avancées. Les principes de la clause de la nation la plus favorisée de l'OMC et de la concurrence comme base du développement économique mondial ne concernent pas les produits et services militaires. Les grandes entreprises nationales sont soutenues dans leur développement par des commandes militaires, surtout lorsqu'elles ont des activités civiles soumises à des cycles d'insécurité récurrents. Boeing et Airbus reçoivent des commandes d'armement de leurs gouvernements lorsque le marché

---

<sup>28</sup>Malizard J. (2013), Is there military keynesianism? An evaluation in the case of France with disaggregated data, Working paper ART-Dev, 2013-04. Malizard J. (2015a), Does military expenditure crowd-out private investment? A disaggregated perspective for the case of France, *Economic Modelling*, 46 (April), pp. 44-52. Fontanel, J. (1982). *Military Expenditure and Economic Growth: France, Morocco*. report written for the United Nations, New York. Fontanel, J. (2016), La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle, PSEI, Politique de Sécurité Européenne et Internationale, n° 3. 2016-<http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=822>.

<sup>29</sup>Mampaey, L., Serfati, C. (2004), Les groupes de l'armement et les marchés financiers : vers une convention « gerre sans limite », in Chesnais, F., *La finance mondialisée*, La Découverte, Paris.

<sup>30</sup>AAAS (2016), Historical Trends R&D Budget and Policy Program, <http://www.aaas.org/page/historical-trends-federal-rd>

civil est temporairement en récession. Par ailleurs, plusieurs secteurs économiques sont dépendants, à des degrés divers, des achats militaires, comme l'électronique, l'aéronautique, le spatial, etc. Cependant, depuis l'avènement de l'économie numérique, les bénéfices de la R&D civile semblent supérieurs à ceux de la R&D militaire. Le "service de renseignement" restreint la diffusion d'informations sensibles et il contrôle l'exercice de la manipulation des données. Ses nouvelles armes sont efficaces, elles ont une forte potentialité, mais elles sont encore mal évaluées.

### **Les dépenses militaires, un indicateur obsolète de la puissance des Etats**

Les dépenses militaires sont une condition nécessaire mais insuffisante pour une perception fiable de la puissance des Etats. L'innovation est aussi une question de survie politique, militaire et économique. Il faut également apprécier l'importance de l'économie nationale, du développement technologique, des actifs du sous-sol, mais aussi du soft power ou de la capacité à faire face à une cyberguerre ou à des sanctions économiques internationales.

### **La puissance économique**

La mesure du produit intérieur brut (PIB) a servi jusqu'à présent à tracer les lignes de progrès. Il s'agit d'un indicateur utile, trop axé sur les valeurs économiques du marché. Le PIB est la somme des valeurs ajoutées, fournissant une estimation approximative de la production nationale, souvent imprécise pour définir la situation réelle d'un pays en termes de progrès, de bien-être ou, plus généralement, de statut économique et social. La fragmentation internationale de la production et les activités illégales qui modifient le calcul de la production réelle sont deux exemples intéressants de cette faiblesse. De plus, les comptes nationaux ne mettent en évidence que les flux économiques mais excluent les questions de patrimoine ou de stockage, ainsi que les "mauvais" (nuisances ou désagréments), dont les définitions sont complexes et conventionnelles. Et l'indicateur PIB ne peut pas prendre en compte les ressources naturelles, la valeur de la terre, le niveau global d'éducation et de santé de la population, ni toutes les activités non marchandes, aussi essentielles soient-elles.

Le PIB ne fait pas non plus de distinction quant à la qualité et l'utilité de ce qui est produit. Il ne donne aucune indication sur les richesses terrestres définitivement consommées (pétrole, ressources naturelles, etc.) et les conditions de leur réalisation. Par exemple, l'esclavage fournit une main-d'œuvre bon marché, mais pas le bien-être global des habitants, et l'obsolescence programmée augmente le PIB, mais pas la richesse. Cet indicateur ne comprend aucune information sur les inégalités de revenus ou les problèmes environnementaux. Le PIB est donc un indicateur intéressant de la puissance des Nations, mais il doit être complété par de nombreux indicateurs, tels que la population, la richesse, la sécurité nationale et la place de l'État dans l'ordre politique international (tableau 2).

La théorie de la mondialisation est une extension actuelle de la théorie libérale du commerce international qui considère que les interdépendances économiques croissantes assurent la paix mondiale à long terme. Dès lors, le rôle économique de la puissance publique doit être réduit afin de ne pas perturber les marchés, dont le libre fonctionnement conduit à une prospérité partagée, comme l'explique la théorie des avantages comparatifs. Mais Paul Krugman<sup>31</sup> a dénoncé cette obsession de la compétitivité ("un pays n'est pas une entreprise"), car elle implique la possibilité d'une guerre économique et nuit donc à la paix internationale. L'appel au patriotisme national ne sert pas à rendre une économie nationale plus compétitive et il est nécessaire de prendre en compte la vulnérabilité des économies nationales à l'utilisation de l'arme économique (quotas, contrôle des changes, investissement de capitaux et autres instruments économiques de guerre) par un ou plusieurs pays. Le commerce international peut être utilisé comme un instrument d'influence politique, notamment avec l'aide étrangère, les flux de capitaux ou les négociations au sein des organisations internationales. Dans ce domaine, en raison de l'importance de son économie, la puissance économique des Etats-Unis est très élevée.

---

<sup>31</sup>Krugman, P. (2009), "A country is not a company", Harvard Business Press, Harvard.



A la fin de la guerre froide, certaines théories "néo-mercantilistes" ont fleuri, prônant un patriotisme économique. A titre d'exemple, Robert Reich<sup>32</sup> présentait alors la désintégration inévitable des économies nationales comme un accroissement de l'insécurité, de l'appauvrissement et des inégalités et plaidait pour un "nationalisme économique positif". Grâce à une politique industrielle appropriée, les États-Unis pourraient devenir le seul arbitre de la nouvelle économie mondiale globalisée.

Tableau 2 - Puissance des économies nationales (millions de dollars courants), PIB par habitant (PPA)<sup>33</sup> et population (en milliers) en 2015

Pays	PIB (dollars)	Population	PIB per capital (PPA)
USA	17,947	321,369	55,837
Chine	10,866	1,367,485	14,239
Japon	4,123	126,920	37,322
Allemagne	3,356	80,654	47,268
UK	2,849	64,088	41,325
France	2,422	66,664	39,678
Inde	2,074	1,251,696	6,689
Italie	1,815	61,875	35,897
Brésil	1,744	204,260	15,359
Canada	1,551	35,100	44,310
Corée	1,378	49,115	34,549
Australie	1,340	22,751	45,514
Russie	1,326	142,424	24,451
Espagne	1,199	48,156	34,526
Mexique	1,144	121,737	17,277
Indonesie	1,103	255,994	11,035

Aujourd'hui, malgré des décennies de "mondialisation", le "laissez-faire" reste une exception. Les contrôles, les protections et les échanges inégaux restent la règle et certains États exercent leur influence pour modifier les flux commerciaux en leur faveur. La politique économique américaine est déterminée par des considérations géo-économiques, même si Washington s'engage à respecter le principe d'un libre-échange économique impartial et apolitique. Le gouvernement américain établit des normes et des lois internationales grâce à sa force technologique, lui permettant de gérer des données importantes susceptibles de favoriser sa défense, ses entreprises, ses objectifs. Sa puissance économique représente autant que la somme de celles de la Chine, du Japon et du Royaume-Uni et il a clairement un leadership dans l'innovation, notamment sur les technologies numériques, ainsi que dans le domaine de l'éducation et de la recherche. Le dollar est couramment utilisé dans les contrats sur les marchés les plus importants, tels que les matières premières, le pétrole et le gaz. Bien que le pays souffre d'un fort endettement public et privé, de la permanence de la pauvreté et du déclin de son soft power avec les effets désastreux de ses interventions militaires en Irak et en Afghanistan, il reste la première puissance mondiale, grâce à des forces autres que militaires.

### La cyberguerre

<sup>32</sup>Reich, R. (1991), *The Work of Nations: Preparing Ourselves for 21st Century Capitalism*, Simon and Schuster,

<sup>33</sup> <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP.CD>

Il existe de nouvelles opportunités de développement économique avec la croissance de l'économie de la connaissance et de l'information, comme l'économie numérique, le marché du stockage de l'information, les réseaux de logiciels ou le développement du commerce électronique. Cependant, cette évolution peut aussi facilement déstabiliser les gouvernements des Etats et des entreprises et porter atteinte aux droits de l'homme. Le secteur quaternaire est indéniablement puissant, mais il est encore difficile de mesurer le sens de son développement, de l'amélioration du bien-être humain à la croissance de la cybercriminalité.

Or, si l'économie américaine est toujours en avance sur les applications commerciales des circuits intégrés, des appareils électroniques avancés et de l'internet, ce n'est plus le cas sur les circuits optiques intégrés, ni sur les supercalculateurs (quadrillions de calculs par seconde, par calcul quantique), domaine qui assure le leadership des systèmes d'information sécurisés pour la sécurité des communications à longue distance, où les Chinois dominent le marché. Bien que vulnérable à une éventuelle cyber-attaque, Washington maintient son ambition de détenir le leadership mondial sur le marché privé de l'information.

La connaissance, c'est le pouvoir. Avec la création du Conseil économique national en 1993, Bill Clinton a ouvert la porte à l'espionnage public des communications commerciales et des relations d'affaires. Mais l'interconnexion des ordinateurs au niveau mondial fait également courir le risque d'utiliser les "cyberattaques" comme une arme dans les relations interétatiques, comme l'a fait Moscou contre l'Estonie et la Géorgie. La "cyberguerre" utilise un ensemble d'instruments virtuels sophistiqués de "soft power" pour réduire l'efficacité des réseaux de communication d'un ennemi potentiel, pour affaiblir la fluidité de ses systèmes de décision centralisés et décentralisés, pour créer des difficultés inattendues dans le système de gestion de l'Etat et le rendre incapable de se réorganiser. Plusieurs types d'attaque coexistent, tels que la propagande, la désinformation, le sabotage informatique des infrastructures, la défaillance programmée des ordinateurs pour contrôler les références financières et bancaires ou la neutralisation du système de commandement. Sans déclaration de guerre, la cyberguerre offre un avantage immédiat important, parfois décisif, à l'attaquant. Les virus silencieux dans les réseaux abondent avec des effets indéterminés autour de leurs succès ou de leurs échecs. Une cyberdéfense efficace implique de comprendre les bases et les moyens de la guerre de l'information, quelles informations sont utiles pour renforcer le pouvoir de l'Etat, quel pouvoir peut se cacher derrière certaines ONG "attaquant" le pays, ainsi que de trouver des instruments de protection contre les cyberarmes.

Le contrôle de l'information et du cyberspace peut être un nouvel instrument de pouvoir pour les gouvernements, dans un monde où les forces du marché ne garantissent pas la sécurité et où les accords internationaux sont trop faibles pour prévenir les conflits latents ou ouverts. Pour Washington, les pouvoirs publics américains doivent contrôler instantanément les sources humaines et électroniques qui alimentent les systèmes de décision sous-jacents (dans le domaine économique, politique ou militaire). Les Etats, les organisations internationales, les entreprises ou même les particuliers prennent conscience de l'ampleur et de la gravité des "cyberattaques", qui constituent une menace croissante pour leur sécurité. Pour l'ONU, les cyberattaques menacent la paix et la sécurité internationale, car elles préfigurent de futures guerres. Et pourtant, l'administration Obama a commencé à discuter d'une éventuelle réponse militaire aux cyberattaques qui menacent les infrastructures, la stabilité des gouvernements ou la vie des Américains. Aujourd'hui, certains accords ont été signés entre la Chine et les États-Unis sur la question du cyberspace. Le "cyberterrorisme" et le "cyberespionnage" ont une double activité, militaire et civile, tandis que la cybercriminalité dépend principalement d'acteurs privés.

L'Agence nationale de sécurité (NSA) est souvent aux prises avec les demandes d'enquête des médias<sup>34</sup>. Aujourd'hui, le budget du National Intelligence Program (NIP) avoisine les 50 milliards de dollars, dont 18 à des fins militaires (30% pour la cyberguerre), 15 pour la CIA et 11 pour la NSA. La NSA a aidé le gouvernement des États-Unis à comprendre et à résoudre de nombreux conflits et crises, mais la récente médiatisation de ses secrets a rendu sa tâche plus

---

<sup>34</sup>Les révélations d'Edward Snowden ont mis en évidence l'importance de la surveillance dans les démocraties sur des questions aussi importantes que les données personnelles des responsables politiques ou économiques.

difficile. De grandes entreprises comme Apple, Google et Yahoo ont été amenées à collaborer lorsque des demandes de données ont été faites par la justice américaine, et probablement par le gouvernement, même si elles le nient. Elles sont sous pression après les révélations du programme de surveillance américain (PRISM).

Depuis 1990, la NSA siphonne toutes les informations électroniques, les métadonnées et le contenu des messages. Une gigantesque toile d'information est mise en place avec des budgets colossaux (10 à 11 milliards de dollars) et l'organisation est protégée par le plus grand secret. Certains programmes (Stormbrew) sont menés en association avec le FBI. Microsoft, Yahoo, Google, Facebook, YouTube, Skype ou Apple sont devenus des partenaires de PRISM. Dans cette situation, les forces militaires s'avèrent insuffisantes pour contrôler l'information, les outils et les réseaux de communication. Le Command Cyber du Pentagone répond aux attaques et engage des actions offensives dans le cyberspace. La NSA établit des alliances stratégiques avec des entreprises spécialisées, dont IBM, General Dynamics ou Verizon. La NSA est créée pour développer la souveraineté numérique mondiale des États-Unis. La NSA dispose d'une unité spéciale de hackers, Tailored Access Operations (TAO), dont la fonction est de siphonner les données informatiques, Internet, la téléphonie, et de déployer une utilisation efficace des ressources. Les objectifs de TAO sont le contrôle des réseaux militaires russes et chinois, de nouvelles informations concernant les institutions commerciales européennes ou la lutte contre le terrorisme ou les cartels de la drogue. Le programme Quantum propose le développement de moyens similaires à ceux utilisés par l'armée chinoise afin de voler les secrets militaires et civils des pays étrangers. Pour justifier ces actions, les États-Unis rappellent qu'il y a eu plus de 30 000 tentatives de craquage du système de défense du Pentagone.

Le terrorisme produit certains effets directs sur l'économie nationale, comme les prix des matières premières et du pétrole, mais ses effets psychologiques sont difficiles à prévoir<sup>35</sup>. Avec la guerre totale contre le terrorisme exigée par George Bush, l'ancien président des États-Unis, la NSA n'a rien à prouver et à justifier avec ses attaques contre les libertés civiles et les règlements établis par la Constitution<sup>36</sup>. Il existe une grande porosité entre le secteur public et le secteur privé aux États-Unis et de fortes relations de connivence. Les opérateurs de télécommunications ont souvent accepté de travailler comme le demandait la NSA, y compris la création de "portes dérobées", même si aujourd'hui ils sont un peu réticents et même anxieux en raison de la médiatisation de ces informations.

De nombreux pays sont impliqués dans ce nouveau champ de bataille où les objectifs sont la connaissance mais aussi l'influence, la manipulation ou la tromperie. En 2012, 30 000 ordinateurs d'Aramco ont été infectés, probablement une opération lancée par Téhéran. La Chine met en service en 2016 une boucle de communication quantique de plus de 2 000 kilomètres, ce qui est considérable. Ce système est peu susceptible d'être piraté en raison de l'utilisation de la "cryptographie quantique"<sup>37</sup>. L'Europe et le Brésil pensent également à organiser leur propre système de la même manière. Cette méfiance à l'égard des États-Unis est générale. Certaines des opérations politiques de Washington n'ont pas été très fructueuses. Les résultats sont encore ambigus concernant les révolutions de "couleurs" de Serbie (2000), de Géorgie (2003), d'Ukraine (2004) et du Kirghizstan (2005) ou son départ d'Irak et d'Afghanistan. Washington n'a pas été en mesure de résoudre les problèmes politiques, économiques et militaires de ces pays. Ces opérations

---

<sup>35</sup>Kollias, C., Kyrtsov, C., Papadamou, S. (2011). "The Effects of Terrorism and War on the Oil and Prices – Stock Indices Relationship". Economics of Security WorkingPaper 57, Berlin. [https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw\\_01.c.391361.de/diw\\_econsec0057.pdf](https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw_01.c.391361.de/diw_econsec0057.pdf)

<sup>36</sup> Le Sénat a adopté le Freedom Act (juin 2015) qui limite le pouvoir de surveillance de la NSA en échange d'une extension de certaines règles définies dans le Patriot Act. La NSA rappelle néanmoins que son activité est légale et banale, mais son action lui permet de passer outre de nombreuses règles, notamment en menaçant la vie privée ou un large droit d'accès à l'information.

<sup>37</sup> Aujourd'hui, en lançant un satellite de communication quantique destiné à tester l'envoi de clés hyper sécurisées, la Chine semble avoir une avancée significative dans le cryptage de l'information. Dans le même temps, un groupe de hackers, The Shadow Brokers, a volé des outils d'espionnage informatique du groupe Equation de la NSA. La Russie est accusée d'être responsable de ce piratage, mais Moscou dément son implication.

mettent en évidence la difficulté des stratégies à mettre en œuvre et à organiser les armes de l'information. La stratégie militaire dite de " zéro mort " donne plus de poids à la NSA et à la cyberguerre.

### **Sanctions et guerre économique**

Le concept de guerre économique n'est pas clairement défini. Il décrit généralement l'application des politiques économiques des Etats pour atteindre des objectifs politiques ou stratégiques qui ne produisent pas un optimum économique collectif. L'utilisation de l'arme économique conduit à un jeu à somme négative, puisqu'elle entraîne des pertes pour le pays qui impose les sanctions et pour le pays qui en est la cible. Depuis la dernière guerre mondiale, en raison de la terreur des armes nucléaires, l'URSS, les États-Unis et l'ONU ont utilisé des "stratégies obliques". Elles sont appliquées contre l'ennemi, contre les amis récalcitrants ou les Etats irrespectueux des principes des droits universels de l'homme. Ainsi, les USA ont exercé des sanctions économiques contre des pays hors de leur sphère d'influence (comme l'URSS, Cuba, le Nicaragua, la Grenade, l'Irak, l'Afghanistan, l'Iran, la Corée du Nord), l'URSS contre des pays amis (comme la Yougoslavie, l'Albanie ou la Chine de Mao) et les Nations Unies contre les régimes politiques d'apartheid (en Afrique du Sud et en Rhodésie du Nord).

Relativement peu d'analyses économiques ont été consacrées à l'analyse des sanctions économiques internationales. Deux théories économiques semblent particulièrement adaptées à leur étude : la théorie des jeux et la théorie du choix public (Public Choice), même si elles offrent peu d'informations quantitatives sur l'efficacité des armes économiques. La théorie du choix public semble contourner la difficulté posée par l'analyse d'un État considéré comme un acteur homogène dans les relations internationales, elle met en évidence le rôle des différents groupes d'intérêts. Les sanctions économiques ont un impact politique, puisqu'elles envoient un signal aux groupes d'opposition du pays cible, même si les sanctions n'induisent pas de dommages économiques décisifs pour l'ennemi. La théorie des jeux est un outil fondamental pour l'analyse des sanctions économiques, si toutes les situations d'information incomplète étudiées à des fins stratégiques sont représentatives de cas réels. Cependant, cette méthode présente d'importantes limites, telles que la concomitance des hypothèses de décisions, l'unité et la rationalité des acteurs, etc.

D'une manière générale, l'idée de sanction recouvre l'idée que l'économie est un lieu de conflit, dont les objectifs sont liés à la répartition de la richesse mondiale. Dans ces conditions, la conquête des marchés remplace, au moins partiellement, l'invasion territoriale. Il y a une guerre permanente, engagée par les nations et leurs entreprises afin d'obtenir la répartition mondiale la plus favorable aux intérêts nationaux. Les restrictions et les barrières tarifaires, les quotas, la standardisation industrielle, l'espionnage et l'intelligence économique, le contrôle direct ou indirect des marchés financiers, ou la recherche constante de "monopoles" sont actuellement organisés, afin de recomposer la hiérarchie internationale du pouvoir en faveur des grandes puissances. L'Organisation mondiale du commerce est l'arbitre partiel de la concurrence internationale des marchés.

Il est difficile de définir un catalogue précis de l'expression de la puissance économique. La politique du "mendiant" ou le sous-développement comme facteur de développement semblent pouvoir être inclus dans la catégorie de la guerre économique. En outre, les sanctions sont souvent de nature politique. Elles doivent causer des dommages économiques importants aux pays qui ne sont pas en accord avec la communauté internationale (apartheid, violation des droits des minorités, tyrannie, etc.) Elles constituent d'importants instruments économiques de pouvoir, largement utilisés pendant la guerre froide. Dans ce cas, les moyens de pression économique peuvent être appliqués dans un conflit armé, notamment l'embargo et le blocus. La guerre économique peut également viser l'affaiblissement de la puissance militaire de l'ennemi (c'est-à-dire le contrôle des exportations de biens stratégiques). Cette politique a été initiée par les pays occidentaux contre les pays socialistes, avec le fonctionnement du COCOM. Une définition claire de la cible, l'organisation du système d'armes adéquat et l'action générale de tous les pays du monde constituent les conditions préalables à la réalisation de leurs objectifs.

- En tout cas, ces stratégies peuvent difficilement obtenir des résultats rapides,

- Les stratégies impliquent des décisions politiques fortes de la part des États, afin de contraindre un autre pays à changer sa politique.

- Les sanctions peuvent être unilatérales (mais elles sont coûteuses et inefficaces) ou multilatérales.

- Les sanctions collatérales ont parfois des effets négatifs car elles peuvent être impopulaires et créer un sentiment général de malaise à l'intérieur du pays agresseur. Pour être vraiment utiles, les sanctions doivent exercer des effets forts sur les pays "coupables". Or, dans le cas de l'Irak après la guerre du Koweït, les sanctions ont surtout touché une population appauvrie et qui n'avait pas les moyens de renverser le dictateur.

- Les sanctions ne doivent pas être appliquées sur la base d'objectifs trop exigeants. Les ambitions de démocratisation de Cuba étaient excessives par rapport à la situation du pays et de ses valeurs philosophiques.

Les sanctions ont un coût pour tous les pays impliqués ; le pays qui décide des sanctions doit recevoir moins d'effets négatifs que ceux subis par le pays cible.

- Enfin, les sanctions sont plus faciles à appliquer qu'à supprimer, notamment parce qu'elles n'obtiennent pas les effets escomptés.

La guerre économique est un concept souvent utilisé pour différentes situations. Un État peut chercher à utiliser tous les moyens, y compris économiques, pour forcer un pays étranger à suivre ses propres objectifs. Dans ce contexte, cette "menace" et cette "coercition" réduisent singulièrement la sécurité internationale. Embargo, boycott, blocus, gel des avoirs, désinvestissement international, suspension ou réduction des aides financières, refus de l'octroi de la nation la plus favorisée sont les principales armes économiques.

Plusieurs stratégies ont été ou peuvent être mises en œuvre telles que le contrôle du commerce par des sanctions spécifiques ou générales, l'appauvrissement national par le fardeau militaire excessif d'une course aux armements, la stratégie de la rupture la plus violente (avec le soutien de pays alliés ou dépendants), la violence économique (en soutenant à la fois l'opposition au gouvernement et les protestations des syndicats), la sanction internationale générale (soit par les Nations Unies, soit par une grande puissance) ou la domination par la puissance économique clairement exprimée. Depuis 1996, la clause des droits de l'homme a été invoquée à de nombreuses reprises, avec la suspension de l'aide ou d'autres mesures (ex, Niger, Guinée Bissau, Sierra Leone, Togo, Cameroun, Haïti, Comores, Côte d'Ivoire, Irak, Zimbabwe et Syrie). Cela s'est avéré efficace dans certains cas.

### **Le soft power**

La "National Endowment for Democracy" (NED) est un bon exemple du soft power américain. Il s'agit d'une fondation privée à but non lucratif, financée par des fonds publics, créée par le Congrès américain le 22 novembre 1983 et affectée à un groupe de travail réuni au sein du Conseil national de sécurité. C'est une ONG, financée par des fonds publics votés par le Congrès, par le biais de financements dédiés dans plusieurs agences gouvernementales<sup>38</sup>. Elle vise à promouvoir et à renforcer les institutions démocratiques dans le monde et les valeurs américaines. Ses principaux objectifs sont :

- Le développement et le respect des règles de droit et des institutions politiques ;
- Le renforcement et l'expansion de l'économie de marché ;
- Le respect des droits de l'homme et des valeurs et idées démocratiques ;
- La promotion de la liberté d'information, l'éducation civile, la transparence et la responsabilité individuelle et collective ;
- Le soutien apporté aux médias non étatiques, aux organisations de la société civile et à la liberté d'association ;
- Le soutien à la résolution démocratique des conflits.

Son objectif principal est de renforcer, par des actions non violentes, les efforts diplomatiques américains, sans référence excessive au principe de souveraineté. Sur la base de ses principes, la

---

<sup>38</sup>Each year, NED provides direct subsidies to a growing budget from 15 to \$ 20 million before the end of the Cold War to more than \$ 150 million in 2015.

NED encourage, dans certains pays cibles, les protestations, la désobéissance civile, la non-coopération avec le gouvernement dans les domaines politique et économique<sup>39</sup>. Les résultats de son action ne sont pas négligeables. La NED a soutenu Solidarnosc ou favorisé la défaite de Milosevic en Serbie, mais n'a pas réussi à renverser Chavez au Venezuela. Dans le monde arabe, la révolution verte, en quête de liberté, de démocratie, de paix, et à la recherche d'une croissance importante, ont reçu des aides internationales et américaines. Fin avril 2016, la Chine a restreint les actions de certaines ONG étrangères, notamment celles qui s'occupent de sciences environnementales et sociales. Elles étaient généralement accusées de comploter contre le Parti communiste. Aujourd'hui, en Chine, les mots "société civile", "démocratie" ou "liberté de la presse" sont interdits afin de protéger la sécurité nationale.

Tableau 3 - Les relations entre le pouvoir et la sécurité

Pouvoir	Sécurité I	Insécurité
<p>Développement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Haut niveau d'innovation</li> <li>- Mise en œuvre des accords politiques</li> <li>- Sécurité des produits stratégiques</li> <li>- Dépenses militaires</li> <li>- Armes nucléaires</li> <li>- Alliances militaires</li> <li>- Domination de l'économie numérique et des cyber-armes</li> <li>- Influence internationale et poids au sein des organisations internationales</li> <li>- Disponibilité des matières premières et des ressources énergétiques.</li> <li>- Unité nationale</li> <li>- Capacité d'attirer une main-d'œuvre qualifiée étrangère</li> <li>- Qualité de l'enseignement général</li> <li>- Soft power</li> <li>États voisins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Stabilité des Etats voisins</li> <li>- -Protection de la police et de la justice</li> <li>- - Marché international normal</li> <li>- - Qualité du contreterrorisme</li> <li>- - Gestion des trafics illégaux et des groupes criminels</li> <li>- - Rôle informatif des lobbys ONG</li> <li>- - Haut niveau de protection sociale</li> <li>- - Diffusion technologique</li> <li>- - Dettes publiques et privées soutenables</li> <li>- - Résistance aux attaques spéculatives</li> <li>- - Faible niveau de Xénophobie et de radicalisme religieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défense nationale insuffisante face aux dangers de la prédation</li> <li>- Puissance militaire des ennemis</li> <li>- Gouvernements soutenus par des forces extérieures</li> <li>- Institutions instables et corrompues</li> <li>- Gaspillage des ressources minérales</li> <li>- Perte de confiance dans l'action publique</li> <li>- Lutttes sociales dans un contexte d'inégalités sociales excessives</li> <li>- Lutttes nationales ethniques et xénophobes</li> <li>- Sectarismes dominants et intolérants</li> <li>- Lutttes sociales dans un contexte d'inégalités sociales excessives</li> <li>- Faible poids dans les décisions des organisations internationales</li> <li>- Faible niveau du système de santé publique</li> <li>- Importance de l'analphabétisme</li> <li>- Pauvreté généralisée</li> </ul>

De nombreuses politiques sont disponibles afin de développer un "soft power", non seulement le soutien des valeurs de liberté et de démocratie, mais aussi la diffusion d'un certain style de vie,

<sup>39</sup>C'est ainsi que Gene Sharp a développé un programme de formation aux actions non violentes auprès du Centre des Affaires Internationales de l'Université de Harvard dédié à l'étude et à l'utilisation de l'action stratégique non violente dans les conflits du monde entier pour soutenir les valeurs démocratiques.

qui peut être la cible de groupes terroristes. Or, l'existence de l'État islamique résulte en partie de toutes les interventions militaires étrangères dans la région, un effet collatéral qui n'était pas prévu par les grandes puissances occidentales. Et le "soft power" américain a diminué suite à la guerre en Irak.

Les dépenses militaires sont un facteur de puissance important pour les Etats-Unis, mais ce n'est pas le plus important, car les guerres d'agression et de prédation ne jouent plus un rôle central dans les relations internationales. La puissance militaire est une condition nécessaire mais insuffisante pour être une grande puissance. Cependant, les pays qui ont été les premiers à avoir une perception claire des enjeux de la "concurrence économique" sont aujourd'hui les mieux placés pour avoir, en même temps, une économie nationale forte et un système de sécurité efficace. Il y a beaucoup de facteurs qui conditionnent le niveau de puissance, de sécurité ou d'insécurité de tous les pays (Tableau 2).

Les Etats-Unis sont en tête pour toutes les composantes de la puissance et Washington est déterminé à conserver ce leadership<sup>40</sup>. L'Europe<sup>41</sup>, la Russie et la Chine ont encore stratégiquement, économiquement ou politiquement moins de force et d'influence, mais Washington n'est pas en mesure de dicter directement sa loi au monde.

## Bibliographie

AAAS (2016), Historical Trends R&D Budget and Policy Program, <http://www.aaas.org/page/historical-trends-federal-rd>

Bensahel, L., Fontanel, J. (1992), La guerre économique, ARES, Vol XIII, 4, Grenoble, 1992, (42 pages).

Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J. (2010), L'intelligence économique, un facteur de sécurité internationale, Economie politique de la Sécurité Internationale (Ed. Jacques Fontanel), L'Harmattan, Paris, 2010.

Coulomb, F., & Fontanel, J. (2003). Disarmament: A century of economic thought. *Defence and peace economics*, 14(3), 193-208.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2005), An economic interpretation of French military expenditure, *Defence and Peace Economics*.

Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2007), The concepts of economic war and economic conflicts in a global market economy, in « Arms, War, and Terrorism in the global economy today, Ed. Wolfram Elsner, Ed. LIT Verlag, Bremen Schriften zur Konverzion, Band 13, Hamburg.

Fontanel, J. (1980). Le concept de dépenses militaires. *Défense Nationale*.

Fontanel, J. (1982). Military Expenditure and Economic Growth: France, Morocco. report written for the United Nations, New York.

Fontanel, J. (1984), L'économie des armes, La Découverte/Maspéro, Paris.

Fontanel, J., Smith, R.P. (1985), L'effort économique de défense", ARES, Défense et Sécurité, N° Spécial, Grenoble 1985

Fontanel, J., & Smith, R. (1985). Analyse économique des dépenses militaires. Stratégique, Fondation, Paris.

Fontanel, J., Smith, R. (1990), The impact of strategy and measurement on models of French military expenditures, *Defence Economics*, Vol.1, n°4.

Fontanel, J., & Smith, R. (1991). A European defence union?. *Economic Policy*, 13(3), 393-425.

---

<sup>40</sup> Guilhaudis, J-F. (2015), « Puissances et impuissances, acteurs de la sécurité et de l'insécurité internationale. (A1-A83) », PSEI, Numéro 1, 17 août 2015, <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=333>.

<sup>41</sup> Fontanel, J., & Smith, R. (1991). A European defence union?. *Economic Policy*, 13(3), 393-425. Smith, R., Fontanel, J. (2008), International security, defence economics and the powers of nations, in « War, Peace and Security », Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development, Volume 6, edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji - London, Elsevier/Emerald, London.

Fontanel, J, Hébert, J-P. (1997), The French policy of "Grandeur", *Defence and Peace Economics*, Vol. 8 (1), pp. 37-55.

Fontanel, J., Arrow K., Klein, L., Sen, A. (2003), *Civilisations, globalisation et guerre*, PUG, Débats, Grenoble.

Fontanel, J. (2005) *La globalisation en analyse. Géoéconomie et stratégie des acteurs*, La Librairie des Humanités, L(Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2010), Concept élargi de la sécurité économique, in *Politique Economique de la Sécurité Internationale*, Ed. Jacques Fontanel, L'Harmattan, Paris, 2010.

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a General Concept of Economic and Human Security, in R. Bellais (Ed.), *The Evolving Boundaries of Defence : An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, Emerald, Bingley.

Fontanel, J. (2015), La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. *United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditure* (2015), In *Paix et sécurité européenne et internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2016), La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle, PSEI, *Politique de Sécurité Européenne et Internationale*, n° 3. 2016-<http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=822>.

Guilhaudis, J-F. (2015), « Puissances et impuissances, acteurs de la sécurité et de l'insécurité internationale. (A1-A83) », PSEI, Numéro 1, 17 août 2015, <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=333>.

Hartley K. (2012), Conflict and Defence Output : An Economic Perspective, *Revue d'Economie Politique*, 122(2), pp. 171-195.

Kollias, C., Kyrtosu, C., Papadamou, S. (2011) The Effects of Terrorism and War on the Oil and Prices-Stock Indices Relationship. *Economics of Security Working Paper 57*, Berlin. [https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw\\_01.c.391361.de/diw\\_econsec0057.pdf](https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw_01.c.391361.de/diw_econsec0057.pdf)

Kollias, C., Paleologou, S-M. (2015), Defence and Non-Defence Spending in the USA : Stimuli to Economic Growth ? Comparative Findings from a Semiparametric Approach, October, *Bulletin of Economic Research*, Vol 67, Issue 4, pp. 359-370

Krugman, P. (2009), *A country is not a company*", Harvard Business Press, Harvard.

Malizard, J. *Analyse économique et budgétaire de la dissuasion nucléaire en France*, Chaire Economie de la Défense, UMR 5113. Gretha. Paris.

Malizard J. (2013), Is there military keynesianism ? An evaluation in the case of France with disaggregated data, Working paper ART-Dev, 2013-04.

Malizard J. (2015a), Does military expenditure crowd-out private investment ? A disaggregated perspective for the case of France, *Economic Modelling*, 46 (April), pp. 44-52.

Mampaey, L., Serfati, C. (2004), Les groupes de l'armement et les marchés financiers : vers une convention « gerre sans limite », in Chesnais, F., *La finance mondialisée*, La Découverte, Paris.

Olson M. et Zeckhauser R. (1966), An economic theory of alliance, *Review of Economics and Statistics*, 48, pp. 266-279

Reich, R. (1991), *The Work of Nations: Preparing Ourselves for 21st Century Capitalism*, Simon and Schuster,

Sheehan, N. (2008) *Economics of UN Peacekeeping Operations*, in *War, Peace and Security, Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development*, Volume 6, edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji, Emerald, London.

Smith, R., Martin, Fontanel, J.(1987), Time-Series estimates of the macroeconomic impact of Defence spending in France and Britain, in "Peace, Defence and Economic Analysis". Editors, C. Schmidt, F. Blackaby, The International Economic Association, Mac Millan, London (20 pages).

Smith, R., Fontanel, J. (2008), International security, defence economics and the powers of nations, in « War, Peace and Security », *Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development*, Volume 6, edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji - London, Elsevier/Emerald,, London.

World Bank (2016), GDP (current US\$), GDP per capita, PPP (current international\$), <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP>



## Les Etats-Unis sanctuaire du capitalisme, un siècle de leadership américain en question<sup>42</sup>.

Le leadership américain sur les « affaires » économiques et stratégiques mondiales a commencé à s'exprimer au début du XXe siècle, surtout après l'intervention militaire des Etats-Unis lors de la première guerre mondiale. L'économie américaine, très dynamique, débarrassée alors de l'impérialisme britannique et de l'esclavage, était à l'origine de grappes d'innovations technologiques, managériales et sociétales. Elle bénéficiait de ressources importantes de matières premières et de pétrole et, après une période d'isolationnisme, elle s'ouvrait au monde. Avant cette période, si elle se revendiquait du message de Jefferson d'une ouverture à la compétition économique et au libéralisme, les gouvernements s'étaient plutôt inspirés des politiques plus mercantilistes et protectionnistes proposées par Hamilton. Toute la complexité de l'économie américaine se trouve, aujourd'hui encore, dépendante de ces positions quasi doctrinales, entre une intervention forte de l'Etat pour réduire le poids des trusts et la liberté d'action revendiquée par les acteurs économiques. Dans un capitalisme sans cesse en évolution, les rapports entre l'Etat et les firmes sont évolutifs, ils changent au gré des crises économiques qui secouent les économies de marché face à la spéculation, l'émergence des monopoles, les classes sociales et les citoyens.

Les guerres ou les conflits économiques entre les Etats, toujours présents dans l'histoire de l'humanité, secouent le monde et transforment les rapports de puissance. Les forces armées ont souvent permis aux Etats vainqueurs de s'approprier non seulement les richesses du vaincu par un système de prédation des richesses, mais aussi de disposer d'une classe laborieuse essentielle à leur développement économique. C'est ainsi qu'elles étaient la base fondamentale à la fois du colonialisme et de l'esclavage, deux situations de rapport de force qui accordaient au pays dominateur le droit de confisquer à son profit les biens disponibles dans le pays colonisé et de disposer d'une main d'œuvre peu onéreuse. Avec le développement du capitalisme du XIXe siècle et la guerre de Sécession aux Etats-Unis, aussi bien le colonialisme que l'esclavage ont été condamnés, car le système de marché revendiqué par les Yankees contre les Sudistes était supposé à la fois respecter le droit des peuples et le droit des personnes. Cependant, le capitalisme pur peut être cruel aussi pour les plus démunis. Sur la base d'une analyse des registres tenus dans les plantations, Fogel et Engerman<sup>1</sup> ont décrit l'esclavagisme comme un « système d'emploi à vie ». Ils ont mis en évidence le fait que les esclaves noirs du milieu du XIXe siècle avaient des conditions de vie supérieures (meilleure nourriture, heures annuelles de travail moindres, conditions de logement satisfaisantes) à celles des ouvriers précaires de l'industrie naissante du Nord. La disparition de l'esclavagisme n'est pas due à une plus faible productivité de ce système par rapport à celle dégagée par l'économie de marché. C'est d'abord un choix politique et philosophique. La puissance de l'économie de marché, au moins à l'intérieur des Etats-Unis, a dès lors été consacrée, étant entendu que la politique économique reste protectionniste à l'égard des produits étrangers.

Dans cette économie de marché revendiquée, le gouvernement des Etats-Unis a toujours souhaité intervenir lorsque la crise ou l'affaiblissement de l'économie nationale s'annonçait. La politique économique a souvent fait appel aux solidarités nationales, quand, dans d'autres périodes, le système capitaliste d'économie de marché a tenu à respecter les résultats parfois aléatoires de la concurrence internationale. Dès le début du XXe siècle, le gouvernement américain est devenu « interventionniste » pour empêcher la constitution des monopoles qui menaçaient à la fois la concurrence, mais aussi les conditions de vie des travailleurs et la consommation de masse.

Au début du XXe siècle, les concentrations économiques, fondées sur des accords clandestins des firmes, favorisaient l'expression des violences faites au monde du travail et aux

---

<sup>42</sup> Jacques Fontanel, « Les Etats-Unis sanctuaire du capitalisme, un siècle de leadership américain en question. », paru dans PSEI, Numéro 7 Paix et Sécurité Européenne et Internationale, Etudes de Paix et Sécurité Européenne et Internationale,

petites entreprises. Ces « trusts immoraux » (*rober barons*) favorisaient une concentration anormale des richesses. Theodore Roosevelt a été le premier Président américain à contenir le pouvoir des élites financières et à appliquer une politique de biens publics. Dans une période de paix et de croissance, il s'engagea contre cette situation de prédation des « puissants » et contre les abus des « malfaiteurs immensément riches » (chemins de fer, banques, pétrole, notamment) qui disposaient d'une puissance politique excessive et éliminaient, souvent par la force, toute concurrence. Il mit en place des impôts progressifs afin de réduire les inégalités sociales. Il installa le *Pure Food and Drug Act* en 1906, qui visait à « empêcher la production, la vente et le transport de nourriture, de marchandises ou alcools dénaturés ou portant un étiquetage mensonger ». Cependant, son action était plus conditionnée par l'amélioration des conditions de travail de la classe moyenne que par la réduction du fardeau de la classe ouvrière ou l'amélioration du pouvoir des syndicats. Elle se proposait de combattre « les ennemis du peuple », ceux que l'on pourrait aujourd'hui apparenter au fameux « groupe des 1 % ». Il annonçait ainsi les principes du New Deal, qui fut institué quelques années plus tard par des réformateurs jeunes, proches du mouvement des travailleurs.

Les Etats-Unis vont recueillir le leadership sur l'économie de marché et le capitalisme à la fin de la Première guerre mondiale, face à une Europe divisée et exsangue après quatre années pleines de guerre et de destructions. Malgré la crise économique de 1929, après un retour au principe du « non interventionnisme » de l'Etat dans la vie économique, la deuxième guerre mondiale va leur donner l'occasion de réorganiser l'économie mondiale, d'en être le maître d'œuvre incontesté face à une Union Soviétique capable de dominer l'Est européen et de soutenir de nombreux mouvements de libération nationale à la fois contre le colonialisme et contre les excès d'un capitalisme jugé inégalitaire et exploiteur. Depuis la suprématie annoncée du libéralisme et de l'économie de marché les Etats-Unis ont été touchés par le terrorisme international, le gouvernement a engagé deux guerres en Irak et une en Afghanistan, et les crises économiques de l'endettement privé, puis de l'endettement public sont venues contrarier les images contrastées (protectrices ou impérialistes) du leadership américain.

### **1917-1990. L'essor du leadership « protecteur » américain face au socialisme soviétique**

Le Traité de Versailles a consacré la puissance économique, diplomatique et militaire des Etats-Unis. Cependant, avec la volonté des vainqueurs de « faire payer l'Allemagne », avec l'exigence des réparations et la gestion des dettes interalliées, l'inflation s'est installée en Allemagne, l'un des scénarios prévus par John Maynard Keynes<sup>2</sup>, annonçant ainsi la forte probabilité d'une prochaine guerre mondiale fondée sur la revanche d'un pays souffrant d'une oppression économique et sociale jugée injuste. En outre, la première guerre mondiale a débouché sur la création de l'Union soviétique, sur la base d'un système économique et politique clairement opposé aux valeurs du libéralisme et de l'économie de marché. La crise de 1929 a provoqué la montée du protectionnisme, l'effondrement du commerce international et l'apparition de gouvernements extrémistes en Europe et au Japon. En outre, les conséquences de la crise financière sur la sécurité des Etats n'ont pas été anticipées. Après la crise de 1929, les marchés financiers ont été strictement régulés, alors que la course aux armements reprenait dans les pays non démocratiques. En période de crise, les sphères de l'argent et du pouvoir interagissent fortement. Roosevelt appellera pourtant Hitler pour lui demander d'accepter la compétition commerciale, « celle qui enrichit ses acteurs, plutôt que le conflit armé qui meurtrit les chairs ». La seconde guerre mondiale est devenue inévitable, tant l'Allemagne et le Japon ont, en l'espace d'une décennie, engagé des investissements importants pour leurs forces armées. Leurs économies nationales ne pouvaient alors supporter cet effort militaire que par la guerre de prédation et la recherche d'un espace vital. Vainqueurs de la deuxième guerre mondiale, les Etats-Unis deviennent la grande puissance militaire et économique mondiale. Elle est alors la première puissance nucléaire au monde, arme qu'elle a utilisée à Hiroshima et Nagasaki comme un témoignage de sa force et de sa capacité à faire régner la terreur si nécessaire.

Les Etats-Unis seront les grands vainqueurs deux guerres mondiales, avec le déclin de l'Europe et la disparition progressive des Empires coloniaux. Leur gouvernement eut alors l'opportunité de définir un ordre international convenant aux forces de l'économie nationale, en projetant les principes du système sociétal américain dans les rapports économiques, financiers et

commerciaux de la coopération multilatérale des pays occidentaux. L'économie américaine connut des années de développement accéléré fondé sur la consommation de masse, l'augmentation des revenus des ménages, l'essor du crédit, l'innovation accélérée et la puissance militaire opposée au « monstre » soviétique. Le système économique et politique se présentait alors comme un exemple pour tous les peuples « libres », Hollywood distillait les bienfaits de la civilisation américaine, fondée sur une force spirituelle et citoyenne favorable à la croissance économique et à la force militaire sécuritaire dans un monde conflictuel<sup>3</sup>.

Face au « rêve américain » s'opposait un socialisme soviétique, puis chinois, dont les économies étaient en retard de développement. Les Etats-Unis se sont inquiétés des visées expansionnistes de la doctrine marxiste, ce qui a incité leur gouvernement à participer activement aux affaires du monde et à intervenir politiquement (ONU), militairement (OTAN) et économiquement (FMI, GATT, Banque mondiale). La politique isolationniste a disparu, même si les Conservateurs en conservent toujours une nostalgie qui s'étirole lorsque le pouvoir leur est acquis, comme on a pu le constater avec G.W. Bush après le 11 septembre 2001. Les relations entre la sécurité et l'économie nationales sont complexes, car leurs contenus respectifs ont des logiques souvent distinctes dont les interactions répondent à des dynamiques hétérogènes à vitesses inégales et indépendantes. Pourtant, les objectifs politiques et économiques du gouvernement américain ne peuvent que très rarement être dissociés, ils doivent être en phase avec les idées, les produits, les capitaux et les intérêts nationaux. La recherche du leadership militaire à l'échelle internationale a été un objectif déclaré pour garantir la puissance des structures politiques et économiques des Etats-Unis, d'autant plus que l'ère de l'arme nucléaire, de la guerre froide et de l'équilibre de la terreur s'imposait aux pays démocratiques. Les Etats-Unis se sont toujours réservé le droit d'agir unilatéralement lorsque leurs intérêts sont supposés être menacés, comme cela a été le cas avec la guerre en Irak de 2003 à 2011.

A la fin de la dernière guerre mondiale, les Etats-Unis sont devenus la plus grande puissance mondiale et le sanctuaire d'un capitalisme menacé par l'émergence de l'Union soviétique, un Etat à économie planifiée, autre grand vainqueur du conflit meurtrier de 1940 à 1945. L'économie nationale américaine s'est transformée, elle a fait alors appel à la solidarité nationale, à une plus grande justice sociale, elle a offert de nombreuses opportunités aux classes moyennes, notamment en réduisant la précarité des emplois. La guerre avait permis la recapitalisation de l'économie américaine, l'Etat prenant en charge le développement de la science et de la technologie. L'action du gouvernement était fermement soutenue par les citoyens. Au sortir de la guerre, Franklin Roosevelt a voulu que l'Etat fasse son devoir face aux aléas et aux contraintes économiques. Il a alors utilisé l'industrie de la défense pour organiser le travail et développer les emplois. Il a renforcé le pouvoir des syndicats devenus des partenaires sociaux pour toutes les entreprises candidates à la signature des contrats militaires. Cependant, dans le même temps, l'Etat avait un besoin de financement considérable pour mener à bien cette politique. Le gouvernement a décidé alors d'instaurer des impôts très progressifs (les taux marginaux pourront atteindre 94 %), de stabiliser les revenus des cadres exécutifs et de contrôler strictement le marché financier des bons du Trésor, notamment par une politique adéquate de taux d'intérêt. La FED a acheté la quantité de bons nécessaires à l'effort de la guerre et de l'après-guerre. La spéculation dans le secteur financier a été limitée, voire éliminée. Une politique de contrôle drastique de la finance a été mise en place, réduisant ainsi la classe des rentiers. Les solidarités ont été renforcées, et cette philosophie « égalitariste » était soutenue par la plupart des forces politiques. Les citoyens sont restés unis pour assurer la défense du pays et la relance de son économie, en acceptant sans contestation le système des coupons de ration. Un programme d'investissement public a été engagé, qui a produit des effets favorables à une redistribution plus égalitaire des bénéfices de la croissance. Les personnes ayant connu les deux guerres ont alors défendu l'idée d'un pays uni face aux contraintes économiques et aux menaces sécuritaires. Les choix politiques faits dans une atmosphère d'union ont rapidement débouché sur la prospérité économique.

Pendant la guerre froide, exprimant la volonté de puissance des deux systèmes économiques antagonistes, les Etats-Unis ont soutenu la décolonisation, ils se sont libérés de l'apartheid existant encore dans quelques Etats de l'Union et, avec le dollar comme monnaie mondiale, ils ont bénéficié d'avantages économiques importants avec la libéralisation progressive des échanges. Le keynésianisme a progressivement perdu ses lettres de noblesse aux Etats-Unis, au

profit d'une économie globalisée fondée sur une économie de marché de moins en moins sujette à l'interventionnisme étatique. Avec le processus croissant de la globalisation permise par les institutions internationales et le libéralisme, le rôle de l'Etat sur le cycle des affaires et l'emploi a été contesté. Les interventions économiques des autorités publiques ont été mises sous surveillance libérale. Les Etats-Unis, la plus grande puissance mondiale, vont exercer leur pouvoir, leur *soft power*, parfois au détriment des pays alliés. En 1970, l'économie américaine est en crise. Du fait de l'inflation par les coûts, les taux d'intérêt ont considérablement augmenté.

En 1971, du fait de la fragilité du dollar, le Président Nixon décide de supprimer les sorties d'or du territoire américain contre des dollars, à un prix fixe, comme l'y obligeaient pourtant les accords de Bretton Woods et le *Gold Exchange Standard*. Les pays qui disposaient d'importantes réserves en dollars étaient ainsi spoliés. Cependant, face à la « menace » soviétique et à l'importance des Etats-Unis dans les stratégies de dissuasion nucléaire, les gouvernements concernés par cette action n'ont pas réagi, témoignage important de la domination américaine sur le monde occidental. Une crise de la dette du « tiers monde » s'est alors progressivement installée, qui prendra une force particulière au début des années 1980. Selon Desmond Tutu, Prix Nobel de la Paix, trente ans plus tard, le Lesotho était encore dans l'obligation de consacrer plus d'argent au remboursement de cette dette injustifiée au plan moral qu'à son éducation nationale.

En 1972, le traité SALT1 proposa de lier la limitation des armements stratégiques défensifs à celle des armements offensifs, afin de réduire les excès de la course aux armements des missiles intercontinentaux et d'améliorer la sécurité mondiale. Avec le Traité ABM (*Anti-Ballistic Missile*), l'existence d'un système de défense antimissile sur les territoires soviétiques et américains étaient interdite, de même que les systèmes installés en mer, dans l'air, dans l'espace extra-atmosphérique. De même, les pays s'engagent à ne pas transférer à d'autres Etats des systèmes ABM.

Malgré ses convictions conservatrices, le Président Nixon a mené une politique plutôt d'inspiration keynésienne. Il a augmenté les dépenses publiques civiles, soutenu une réduction des taux d'intérêt, imposé un contrôle des prix et des salaires, dévalué le dollar, développé des contrôles aux exportations et augmenté les pensions de retraite. Les Etats-Unis ont alors mené une politique appelée *benign neglect* (négligence bénigne), selon laquelle le gouvernement prend ses décisions non pas au regard d'une quelconque responsabilité dévolue à son leadership mondial, mais en fonction des intérêts spécifiques internes à son économie nationale.

En 1973, avec la baisse du dollar, l'OPEP s'est révoltée et a imposé, en plusieurs étapes, un prix quatre fois supérieur à celui qui avait été préalablement négocié, en recourant à un embargo, puis au système des quotas. Lorsque les pays exportateurs de pétrole sont intervenus pour récupérer la rente, il en a résulté une perte de pouvoir d'achat pour les pays industriels non producteurs de pétrole et des revenus faramineux pour quelques potentats du Golfe Persique. Il en a résulté aussi une récession économique mondiale, même si des masses considérables de placements des pays exportateurs de pétrole s'installèrent dans les pays développés. Le choix des pays pétroliers a modifié ainsi les rapports de force. Les ressources naturelles redevenaient essentielles à la croissance mondiale, les économistes ne pouvaient plus l'ignorer par commodité d'analyse. L'hypothèse du « pic de production de pétrole des Etats-Unis », mis en évidence dès 1955 par King Hubbert, permettait d'estimer la quantité maximale de pétrole fournie par le sous-sol des Etats-Unis dans les années à venir, au moment même où les USA étaient en train de perdre le contrôle de la ressource énergétique dominante du développement économique contemporain. Le prix du pétrole allait coûter plus cher, mais la rente allait maintenant s'extraire sur des terres étrangères. Le coup de tonnerre de la révolte des pays de l'OPEP a mis brutalement en exergue la fragilité de la sécurité économique et même militaire des pays occidentaux. Dans ce contexte, plusieurs politiques étaient possibles pour les Etats-Unis<sup>4</sup>.

La politique mercantiliste de développement des exportations et de réduction des importations, d'amélioration de la compétitivité des entreprises ou de contrôle de la structure des revenus, n'était politiquement pas envisageable à moyen terme, au regard des accords salariaux internes, des négociations commerciales internationales, de la défense du libre-échange et de la puissance du système financier national. Pourtant, Nixon laissa flotter le dollar qui perdit de sa valeur contre le mark et le yen, provoquant une inflation et une stagnation des salaires réels.

Une négociation avec les pays pétroliers était nécessaire, en échangeant leur pétrole contre des armes et en les incitant à placer leurs ressources dans les banques américaines. Cette politique

a eu quelques effets au départ, mais la perte de l'influence américaine sur l'Iran aura des effets clairement négatifs sur ce type d'échange.

A l'image de la politique des pays européens et des recommandations du rapport Meadows du Club de Rome, une politique de conservation et d'économie d'énergie, une recherche de sources alternatives, une fiscalité adaptée ou l'essor du nucléaire était une solution envisageable, mais elle n'a pas été retenue face au lobbying du pétrole et du gaz et à cause de la fusion partielle de la centrale nucléaire de *Three Miles Island*.

L'économie américaine a toujours été en mesure d'acheter le pétrole contre des dollars et de recevoir des barils contre des créances du Trésor public libellés en dollars. Ainsi, le pétrole a été payé par une carte de crédit dont la facture n'a jamais été réglée, car le dollar est devenu une monnaie de réserve. Cette solution a été privilégiée aussi bien par les créanciers que par le débiteur.

Il faut noter que cette hausse du prix du pétrole n'était pas, à l'origine, un problème économique insurmontable pour les Etats-Unis. Au contraire, dans la compétition économique internationale, elle fragilisait les économies européennes et japonaises, alors même que les puits de pétrole américains redevenaient plus rentables. Cependant, d'un point de vue géopolitique, l'OPEP montrait une force nouvelle que les Etats-Unis ne pouvaient pas, au moins à court terme, contraindre. L'idée d'une guerre économique a été évoquée. Il est probable que les prix du pétrole auraient pu augmenter encore après 1980, mais la plupart des membres de l'OPEP n'avaient pas non plus l'intention de rentrer en conflit ouvert avec la puissance militaire et la capacité politique de nuisance des Etats-Unis sur leurs propres territoires. L'Europe étant muselée, seule l'OTAN était en mesure d'intervenir si besoin était.

Déjà affaibli par la fin peu glorieuse de la « guerre du Vietnam »<sup>5</sup>, le gouvernement des Etats-Unis va connaître une fin de décennie particulièrement difficile. En 1979, sous la présidence Carter, les mauvaises nouvelles vont s'accumuler :

- Un déficit commercial, l'inflation et l'effondrement du dollar s'installent dans l'économie américaine ;

- Les sanctions décidées par Jimmy Carter à l'encontre de l'URSS du fait de l'invasion de l'Afghanistan par l'Armée rouge ne sont pas très bien comprises par les citoyens américains, lesquels l'exprimeront en 1980 lors des élections présidentielles remportées par Reagan ;

- La perte de l'allié iranien, l'occupation de l'Ambassade américaine à Téhéran ainsi que l'incapacité des services spécialisés d'y mettre fin sont autant de signaux négatifs concernant la puissance américaine ;

2 Le 18 juin 1979, le traité SALT II était signé, il prolongeait SALT I qu'il étendait au qualitatif. Ce traité n'est jamais entré en vigueur. La même année, un rapport confidentiel de la CIA concluait que l'URSS disposait d'une certaine supériorité militaire incontestable, surtout dans les forces terrestres et navales, et qu'elle violait impunément un certain nombre d'accords de détente. La détérioration des rapports de force au détriment des USA et l'accroissement de la puissance militaire l'URSS étaient alors largement évoqués et ils inquiétaient le gouvernement américain, qui n'a pas souhaité rendre publics les résultats de la CIA pour ne pas inquiéter les citoyens<sup>6</sup>. Le débat reste toujours ouvert, concernant l'estimation (exagérée ?) de l'armement soviétique. Cependant, en termes de motivation, de mobilisation et de ressources immédiatement disponibles, l'hypothèse de la force militaire dominante de l'URSS était fort plausible.

En 1980, Ronald Reagan, nouveau Président des Etats-Unis, s'est donné pour objectif de rétablir l'image des États-Unis dans le monde, *Make America Great Again*. Sa présidence est marquée notamment par une augmentation considérable des budgets alloués aux forces armées et la relance de la course aux armements, qui va atteindre une dimension telle que l'on pouvait alors s'interroger sur la réalité de l'équilibre de la terre. D'un point de vue économique, l'Etat gendarme reprenait ses droits. L'Etat ne devait s'occuper que de la justice, du respect de la loi, de la sécurité nationale et internationale. Pour Reagan, il fallait libérer les « forces vives de la Nation » dans le domaine économique en faisant respecter le monétarisme cher à Milton Friedman, en appliquant à la fois la politique de l'offre (opposée au keynésianisme, en insistant sur la mise en œuvre d'une fiscalité incitative) et le principe du *benign neglect* qui consiste à ne pas prendre en compte les effets de cette politique sur les pays amis ou alliés. Il a engagé alors le retour de la force des Etats-Unis sur les plans économique, diplomatique et militaire ; sa politique agressive va conduire à l'éclatement du bloc soviétique et à la chute du communisme.

Lorsque les prix des produits énergétiques ont augmenté, la plupart des pays importateurs de pétrole se sont endettés auprès du système bancaire des Etats-Unis. Sous la pression des taux d'intérêt élevés, le dollar a repris de la vigueur, ce qui a provoqué la récession des pays en développement fortement endettés en dollars et un accroissement des inégalités de revenus des Nations. Dans ces conditions, la demande des matières premières et énergétiques s'est tassée, favorisant à la fois une réduction de leurs coûts et, par conséquent, des tensions inflationnistes. Par un programme de réduction d'impôt et l'essor des dépenses militaires, malgré un déficit commercial aggravé par un dollar fort et des taux d'intérêt élevés, la relance de l'économie américaine a été rendue possible, grâce à la chute du prix du pétrole et à de forts flux de capitaux entrants.

Donald Reagan, désireux d'affirmer la supériorité militaire de l'Amérique, s'engage alors dans l'Initiative de Défense Stratégique (*Strategic Defense Initiative*, ou SDI) qui consistait à renoncer à terme à la dissuasion nucléaire (et à l'équilibre de la terreur), au traité ABM (*Anti-Ballistic Missiles*) et à construire des boucliers de l'espace contre une attaque soviétique éventuelle, en équipant les stations orbitales de lasers capables de détruire en vol les missiles ennemis. Le monde entier fut surpris par cette annonce qui permettait la fabrication, jusques là interdite, de missiles antimissiles. Or, les conditions techniques d'un tel projet n'étaient pas réunies. Le complexe militaro-industriel n'était pas encore en mesure de construire de tels équipements, car des investissements importants devaient être engagés dans le domaine de la recherche fondamentale (2 à 3 % de la R&D) et dans la recherche appliquée (10 à 15 % de la R&D totale), avant de s'engager dans le développement (approximativement 85 % de la R&D). La somme dépensée au total sur la première décennie sur ce projet a dépassé 30 milliards de dollars, principalement dans les domaines de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée. Ces chiffres soulignent l'importance du projet.

Dans ces conditions, l'URSS avait pour alternative soit d'engager un conflit (jugé trop meurtrier pour deux puissances nucléaires), soit de changer son modèle économique pour le rendre plus performant. La course aux armements l'a conduite à consacrer des sommes considérables à sa défense et à l'innovation développée par le secteur militaro-industriel. Du fait du système de la planification et des priorités qui en résultaient, il est difficile d'estimer le poids du secteur militaire dans l'économie soviétique. Rapportées aux calculs réalisés sur la base des chiffres établis pour une économie de marché, les estimations approximatives situent l'effort soviétique entre 20 et 30 % du produit intérieur brut, ce qu'aucun pays au monde n'aurait pu supporter pendant près d'un tiers de siècle<sup>7</sup>. En fait, la glasnost et la perestroïka n'ont fait qu'accélérer l'effondrement de l'économie planifiée. L'Union soviétique s'est alors disloquée, le Pacte de Varsovie a pris fin et le communisme a définitivement abandonné les rênes du Kremlin à Moscou. Les Etats-Unis et l'OTAN dominaient alors le monde et Fukuyama pouvait revendiquer, à tort, « la fin de l'histoire »<sup>8</sup>.

L'initiative de Défense Stratégique a donné un coup d'accélérateur aux innovations dans l'économie américaine. En 2017, plus de 220 milliards de dollars ont été dépensés à ce titre, mais le système n'a toujours pas été testé, même à petite échelle, alors qu'il ne peut être utilisé qu'à l'encontre d'un « rogue state », comme la Corée du Nord, par exemple. Le projet ne déploie aucun laser ou instrument militaire dans l'espace, il propose des intercepteurs basés en Alaska et en Californie, ainsi que sur des missiles balistiques intercontinentaux placés sur 26 vaisseaux navals<sup>9</sup>. Les officiels américains affirment que le projet produit des résultats fiables, mais de nombreux experts restent dubitatifs sur cette question qui fait l'objet d'un débat entre spécialistes. Cependant, les investissements engagés dans cette course aux armements se sont exprimés par une injection massive de capitaux publics et 30.000 scientifiques ont été employés à cette fin dans les laboratoires militaires, avec l'aide des chercheurs des Universités partenaires. Cette politique a eu des effets positifs sur l'économie, à la fois pour la confiance dans l'avenir des Etats-Unis, mais aussi par la relance des technologies de pointe qui a pu bénéficier à de nombreuses entreprises et start-up numériques. La réussite du programme n'a pas encore produit des résultats opérationnels, « La guerre des étoiles » reste un film plutôt qu'une réalité, mais en aboutissant à la fois à l'effondrement de l'appareil militaro-industriel soviétique (incapable de suivre les investissements dans une recherche militaire déjà consommatrice de près de 90 % de la recherche nationale), à l'éclatement de l'URSS et à la fin de la guerre froide. Sur la base d'un pari aussi insensé qu'inattendu, le projet IDS a sans doute accéléré la chute d'une économie soviétique dont les efforts inconsidérés pour devenir la plus grande puissance militaire du monde ont sans doute été, *in fine*, mortifères et

suicidaires.

### **1990-2014. De l'hyperpuissance américaine à la crise financière et économique internationale**

La « pax americana » a accéléré la liquidation des empires historiques, elle a repoussé le socialisme soviétique et elle a vaincu la plupart des tensions révolutionnaires, tout en exerçant un leadership politique, militaire et culturel sur l'ensemble des pays développés. Avec l'effondrement de l'Union soviétique et l'accroissement rapide du « monde marchand » dans l'économie chinoise, le processus de globalisation de l'économie est devenu le fondement même des politiques économiques des Etats<sup>10</sup>. La création de l'Organisation mondiale du Commerce, se substituant au GATT<sup>11</sup>, témoigne de la recherche de l'ouverture du commerce international et du développement de la concurrence avec la réduction négociée des droits de douane ou des contingentements et l'élargissement des pays acceptant le système d'économie de marché. La puissance devait s'exercer dorénavant de manière plus douce, sans recours à la coercition, par le principe du « soft power » cher à Joseph S. Nye.

Selon Edward Luttwak<sup>12</sup>, six grandes mutations étaient attendues :

- Une dérégulation des cadres légaux, socioculturels et politiques des marchés.
- Une désintermédiation au sein des filières traditionnelles, ainsi qu'une porosité de leurs frontières traditionnelles.
- Une fragilité accrue des positions concurrentielles, liée à la fois à des phénomènes de concurrences « intra zones », et à un niveau d'éducation supérieur des sphères de consommation.
- Une externalité croissante des politiques stratégiques, liée à la fois à l'apparition de situations de coopération/concurrence inévitables, et à un mouvement d'externalisation des fonctions vitales des organisations
- L'ouverture des frontières, la libéralisation des échanges et les progrès de la technologie élargissant l'importance de firmes multinationales dotées de stratégies mondiales.
- Les capacités militaires des États développés ne constitueraient plus le principal facteur de la puissance sur la scène internationale<sup>13</sup>. Pour Edward Luttwak, le nouvel ordre international suppose que l'arme économique remplace l'arme militaire comme instrument au service des États dans leur volonté de puissance et d'affirmation sur la scène internationale. Les menaces militaires et les alliances ont perdu leur importance avec la pacification des échanges internationaux. Les priorités économiques passent au premier plan. Les pays occidentaux cherchent à développer l'emploi hautement qualifié dans les industries de pointe et les services à haute valeur ajoutée, afin de préserver une situation économique favorable, menacée par les BRICS et les pays en développement. De fait, les contours du concept d'hyperpuissance sont difficiles à cerner. Le leadership ne peut être mesuré seulement par les axes de force, les fragilités sont parfois aussi importantes pour en mesurer l'intensité réelle. Ainsi, une économie dominante sans défense reste fragile, tout comme une force militaire puissante sans une économie très développée. D'autres facteurs interagissent comme le fonctionnement national du système politique et juridique, les alliances interétatiques, le *soft power*, le système éducatif ou les influences culturelles.

#### ***De l'hyperpuissance aux crises récurrentes : le retour à l'Etat gendarme***

Au début des années 1990, les Etats-Unis vivent un instant d'hyperpuissance jusqu'au début des années 2000. Ils sont redevenus le sanctuaire du capitalisme, tous les pays du monde sont incités à développer leurs réserves de dollars, notamment en bons du Trésor, ce qui a permis au déficit commercial américain de se maintenir. Les importations se sont alors accrues, exerçant une influence déterminante sur la stabilité, voire la baisse des prix, en engageant une forte concurrence aux entreprises nationales, ce qui a favorisé la réduction des salaires des Américains des classes moyennes et pauvres. Devant cette situation, les syndicats sont restés impuissants. *L'American Way of Life* ne pouvait plus être financée que par l'endettement, au regard de la baisse des revenus des ménages et des entreprises. Les Etats-Unis sont alors entrés dans le cycle d'une économie privée fortement endettée.

L'analyse microéconomique souffre toujours du « *no bridge* » qui la sépare de la macro-

économie. Or, le système globalisé a toujours produit des effets pervers, car les règles et les lois de chaque pays sont hétérogènes et offrent de grandes perspectives de profit aux spéculations et actions économiques et financières. Dans le système de l'économie de marché du XXI<sup>e</sup> siècle, la classe la plus riche cumule à la fois le profit et le pouvoir, l'intérêt général se confondant alors avec certains intérêts privés. Depuis 1980, on assiste à une hausse mondiale des inégalités, les entreprises cherchent à accroître leurs profits au détriment des contribuables, des salariés, des clients ou des concurrents honnêtes ou mal informés. Dans les années 1990, la révolution numérique avait soulevé beaucoup d'enthousiasme des opérateurs économiques, mais elle a permis aussi les arnaques financières. Dans les années 2000, l'effondrement du boom de l'informatique est acté et les guerres et conflits militaires larvés reprennent. En 2001, le Président Bush a réorienté 500 agents du FBI sur la fraude financière vers la lutte contre le terrorisme. La déréglementation a été voulue par le gouvernement, avec tous les dangers qu'elle représentait. En fait, la spéculation sans limite a alors atteint des sommets qui ont conduit à la crise de 2008. Aujourd'hui l'économie de marché n'a plus de morale, ni de moteur. La crise de 2007 et 2008 a profondément remis en cause le caractère vertueux de l'économie de marché et de la spéculation.

L'intervention de l'Etat n'est revendiquée que lorsque le secteur privé est embourbé dans la crise économique et sociale. Les plages d'action des politiques économiques des Etats étaient d'ailleurs réduites et contrôlées par l'ouverture des frontières. Officiellement, la politique monétaire n'avait pour objectif que de combattre l'inflation et les politiques budgétaires rendues libres ont conduit les pouvoirs publics à s'endetter, prisonniers d'un effet de ciseaux, entre la nécessité de mener une politique fiscale favorable aux firmes multinationales et aux grandes fortunes pour améliorer le pouvoir d'attraction économique nationale et l'obligation d'intervenir pour protéger les citoyens face à la précarité croissante des emplois, le chômage, la formation, le soutien aux seniors, la protection environnementale ou les menaces sécuritaires.

Les controverses sur l'intervention de l'Etat dans les économies de marché négligent souvent le fait que les deux agents (marché et Etat) sont complémentaires, et que tout dépend de la place de chacun dans cette complémentarité selon la situation économique et sociale réelle du pays. D'abord, le marché ne peut pas fonctionner sans des lois et des règles, sans sécurité nationale et internationale<sup>14</sup>. L'Etat assure et rassure, il agit notamment pour le respect des lois, la lutte contre le terrorisme ou les convoitises extérieures. Ensuite, si les forces du marché revendiquent le respect du droit de propriété défini par le droit romain, notamment de ses trois caractéristiques, à savoir « l'usus, le fructus et l'abusus »<sup>15</sup>, l'abus de la propriété individuelle pose des problèmes spécifiques à la collectivité que celle-ci ne peut accepter (pollution, changement de climat, situation de monopole, exploitation du travail, etc.). Dans ce contexte l'Etat a le devoir de protéger les citoyens. C'est dans le cadre de ses fonctions régaliennes qu'il propose des biens publics comme la justice, la police, l'armée ou l'éducation.

L'intérêt du profit des entreprises est survalorisé. Pour Josef Stiglitz<sup>16</sup>, la théorie dite des retombées positives ou du « ruissellement » des effets de la croissance et du développement économiques sur les pauvres est erronée. En l'absence d'une action spécifique des pouvoirs publics, les écarts des revenus et des patrimoines ne font que croître, provoquant une insatisfaction susceptible de provoquer des mouvements sociaux capables de remettre en cause le fonctionnement même du marché et le respect des droits et obligations des personnes physiques et morales. Au contraire, le développement des inégalités des revenus et des patrimoines est une cause essentielle, voire déterminante des crises économiques. En outre, l'horizon temps des décideurs économiques est hétérogène. L'économie marchande s'inscrit dans un espace de court terme, au regard des évolutions rapides qui secouent le champ de leurs compétences, de leurs contraintes de profit et de leurs parts de marchés. L'Etat doit se préoccuper d'un avenir plus ou moins lointain. Il s'agit alors de protéger les générations futures, contre une situation très dangereuse pour la vie sur Terre. Enfin, l'Etat favorise les transferts de revenus en vue, notamment, de financer les biens publics. Dans ce cadre, l'Etat peut fixer des règles qui permettent de prendre des décisions démocratiques, aussi bien par la mise en place de lois de protection de la santé, de l'éducation ou des conditions de vie des collectivités, mais aussi par l'introduction de nouvelles règles applicables à la gestion des entreprises dont la politique, trop souvent, est déterminée par les seuls actionnaires ou par la technocratie.

En réaffirmant la puissance américaine et son rôle de gendarme du monde en punissant l'Irak de Saddam Hussein à la suite de l'invasion du Koweït, Washington redevenait la capitale de



la superpuissance militaire et économique mondiale<sup>17</sup>. Les capitaux affluaient vers les Etats-Unis, Wall Street flambait, de nouvelles technologies apparaissaient, le chômage chutait à 4 % et l'inflation était contenue. Cette « nouvelle économie » apparaissait comme un nouveau « miracle » du capitalisme. Alors que la situation semblait s'améliorer et que les Américains trempaient dans un optimisme atavique. La FED s'est approprié ce résultat, en engageant la politique dite de la « Grande Modération », laquelle n'était d'ailleurs possible que dans un pays disposant d'un leadership mondial incontesté. Dans ce contexte, les entreprises ont amélioré la gestion de leurs stocks, elles ont bénéficié du double effet d'une sophistication et d'une déréglementation des marchés financiers, elles ont développé les activités de service, grâce à l'application optimale des technologies informatiques. La situation économique semblait être entrée dans le « cercle vertueux » de la confiance réciproque des agents économiques, chaque citoyen étant convaincu par la politique économique, sociale et sécuritaire du gouvernement et par le dynamisme exceptionnel des entreprises. Au fond, seules des décisions erronées de la banque centrale pouvaient modifier cette situation jugée quasi optimale pour les Etats-Unis. Pourtant, au tournant du XXIe siècle, les crises conjoncturelles, sectorielles ou générales sont réapparues, presque subrepticement. Les syndicats perdaient leur influence, la délocalisation des entreprises nationales s'accroissait et des pans entiers de l'industrie nationale s'effondraient. Les firmes ont parfois modifié leurs écritures comptables, soutenues par des sociétés d'expertise *a priori* indiscutables. Les économistes ont été incapables de prévoir ces changements, bien trop occupés à vendre une expertise qui n'était bien souvent qu'une plaidoirie unilatérale en faveur de leurs clients dynamiques les plus riches.

Pendant la Présidence Clinton, l'excédent budgétaire était cependant accompagné par un endettement croissant des ménages pris au piège du boom des technologies de l'information et par la spéculation immobilière. Lorsque ces investissements se sont réduits, les particuliers et les entreprises ont pris leurs bénéfices et la Bourse s'est effondrée en 2001. En outre, la menace terroriste a frappé à New York et à Washington, le 11 septembre 2001. En situation de récession, le déficit public est toujours inévitable. Les marchés sont restés confiants concernant la dette publique des grands pays développés, notamment celle des Etats-Unis, défenseur inconditionnel de l'économie de marché. Pourtant, les responsables politiques n'aiment pas avoir, à terme, un bilan d'endettement ; ils ont tendance à réduire leurs dépenses et à augmenter les impôts. Dans ces conditions, l'économie sombre dans une stagnation propice à l'émergence d'un cercle « vicieux » fondé sur le triptyque augmentation des impôts, réduction du pouvoir d'achat des ménages et des entreprises, réduction des investissements, récession économique, baisse des ressources publiques, augmentation de l'endettement public, augmentation des impôts, etc... Pourtant, les Etats-Unis disposent d'un grand avantage. Les Etats étrangers souhaitent détenir des bons du Trésor américain comme avoir de réserve, en exportant plus qu'en important. Le dollar comme monnaie de réserve bénéficie alors d'un soutien de ses cours. C'est un avantage considérable pour l'économie américaine.

La théorie des « cygnes noirs » considère que la crise n'est pas due au système économique et financier lui-même, mais à des événements imprévisibles qui transforment l'ordre normal des choses. C'est l'idée selon laquelle il faut un « alignement exceptionnel des étoiles » pour qu'une telle situation irréversible et violente puisse se réaliser. Il n'y aurait donc pas de déterminisme dans la crise ou d'insuffisance dans la science économique, seulement l'apparition de faits inhabituels malheureux, ce qui dédouane tous les responsables politiques et les experts. Dans cette conception, la crise de 2008 était imprévisible, sauf pour les pessimistes récurrents qui se réfèrent plus souvent à leurs états d'âmes qu'à l'exercice d'une rationalité économique rigoureuse. Pourtant, les crises sont récurrentes, les économies des pays de plus en plus instables, qu'elles soient développées ou en développement. Tous les continents sont concernés avec l'essor de la globalisation. Les crises sont plus fréquentes qu'elles ne devraient l'être statistiquement, mais il est difficile d'en mesurer la fréquence, l'importance conjoncturelle ou la profondeur structurelle. Ainsi, les économistes qui avaient soutenu que la crise financière était une menace croissante n'ont guère été entendus<sup>18</sup>.

A côté de thèses concernant l'amoralité des opérateurs économiques et financiers, les théories les plus rationnelles mettent en avant les bulles financières, le défaut de remboursement lié aux cycles économiques et l'intervention mal profilée de l'Etat.

### *La bulle financière*

La crise va débuter en août 2007, elle s'est ensuite développée jusqu'en mars 2008, avec la faillite et la vente à prix bradé de Bear Stearns. Cependant, les gouvernants ne se sont pas affolés outre mesure, ils ont considéré que les problèmes étaient gérables, malgré un ralentissement dommageable de la croissance. En septembre 2008, avec la faillite inéluctable de Lehman Brothers, la chute de AIG, la vente de Merrill Lynch et la prise de contrôle de Fannie Mae et de Freddie Mac par l'Etat, l'affolement gagna le monde. Les fonds communs de placement quittèrent les banques d'affaires pour se réfugier dans les banques de dépôts (les plus grandes) avec leurs avoirs garantis. L'accès au dollar s'est tari dans le monde, provoquant une hausse inattendue du dollar. Le gouvernement américain, pour réduire l'effet de panique, s'est alors donné comme objectif la survie des grandes banques détenant de mauvais titres. Il en a résulté une raréfaction des nouveaux prêts, la baisse de la valeur des actifs immobiliers et l'impuissance de nombreux ménages face à la croissance de l'endettement net de leur patrimoine.

Pourtant, en 2009, le CBO (*Congressional Budget Office* des Etats-Unis) a pronostiqué que, même sans rien faire, le sentier de la croissance économique américaine réapparaîtrait dès 2015. Ainsi, la crise était une situation malade normale de l'économie dont l'éradication demandait seulement un peu de temps pour disparaître. Dans cette analyse, les questions de l'emploi ou de la paupérisation croissante des ménages n'ont été abordées que marginalement. La crise est considérée comme un phénomène inévitable, qui permet de « nettoyer » les excès du système, notamment les « bulles financières ». L'Etat n'a pas à intervenir car, selon Alan Greenspan, l'éclatement de la bulle dépend de facteurs d'ordre psychologique, sociologique ou politique. Dans ce contexte, il est inutile de réglementer ou d'intervenir au niveau macroéconomique, il faut appliquer la règle du laisser-faire. La crise finie, le système permet le redémarrage de la croissance économique vers une situation optimale qui ne peut être contestée que par de nouveaux chocs politiques producteurs de nouvelles crises. La reprise est automatique.

De manière plus empirique, les effets de domination des grandes puissances développées, notamment les Etats-Unis, sur les autres pays continuent à s'appliquer. La finance américaine de Wall Street a conçu des instruments financiers exotiques, puis elle les a vendus aux investisseurs d'Europe, d'Asie ou d'Afrique. L'effondrement de la bulle immobilière a provoqué la disparition de milliards de dollars de patrimoine financier dans un système recourant massivement à l'effet de levier<sup>19</sup>. Dans le même temps, les pays développés se sont donnés pour objectif de « sauver » leurs propres économies nationales, même au détriment de tous leurs voisins. Ils ont ainsi pu profiter des problèmes spécifiques des BRICS et des pays du Golfe pour imposer encore cette précarité financière au monde. En fait, le virus de la finance précaire et volatile s'est propagé dans le monde entier, mais les médicaments (les politiques engagées) n'ont été dispensés d'abord et avant tout qu'au bénéfice des banques des pays les plus riches, tout en rendant plus grave encore la situation des pays les moins avancés. Les Etats des pays développés ont renfloué leurs banques et garanti leurs dépôts, ce qui donne à ces dernières un énorme avantage concurrentiel sur leurs homologues du Sud.

Pourtant, la bulle financière était prévisible, car le « *price/earning ratio* » (rapport cours/bénéfice à la bourse) était très élevé, ce qui tend à faire baisser les cours du fait d'une rentabilité déclinante. Il en résulte de fortes tensions vers une récession économique généralisée, du fait de l'incapacité des emprunteurs de rembourser leurs dettes. Un deuxième indicateur, le rapport prix immobilier/loyer était devenu trop élevé, ce qui réduisait la compétitivité de l'immobilier au regard des autres actifs financiers. Certes, les valeurs « normales » n'ont pas toujours le même sens pendant les périodes de changements épistémologiques forts, avec la « nouvelle économie ». Cependant, elles fournissent des informations utiles. Pour le Président de la FED, les bénéfices allaient monter au niveau requis par l'exercice des mécanismes normaux du marché. Or, sans l'intervention de l'Etat, un système financier en faillite plonge dans une profonde récession. Dans ce contexte, les Etats-Unis ont perdu de leur prestige et de leur puissance, mais le pays a été capable de sortir de la crise, sans égard pour les pays qui ont payé de leur croissance cet échec du système financier globalisé dominé par l'économie américaine.

### ***Le défaut de remboursement lié aux cycles économiques***

Les inégalités sont nées du double effet d'une croissance économique récurrente et de la stagnation des salaires. Comme les banques prêtent aux ménages, l'endettement, notamment avec

une hypothèque immobilière, devient une condition d'exercice d'un mode de vie jugé acceptable, en situation normale. La dette privée et son service augmentent et prennent alors une place excessive dans les dépenses des agents, au regard de l'importance des mensualités afférentes. Dans ces conditions, avec un renversement de la conjoncture, les défauts de remboursement conduisent à des situations sociales d'autant plus graves qu'une perte de confiance s'insinue dans les stratégies des agents économiques à l'encontre de toutes les formes d'endettement ou de placement. Cette thèse ne se réfère pas à l'action des banques qui ont prêté imprudemment des fonds à des ménages en situation économique difficile. Les banques ne veulent apparaître que comme de simples intermédiaires, mais elles cherchent d'abord à faire du profit, par des moyens sophistiqués, même au détriment des plus pauvres. Ces actions de court terme qui peuvent les conduire à subir des non remboursements de prêts à plus long terme n'inquiètent pas les banques outre mesure, car elles récupèrent les biens hypothéqués, souvent à des tarifs qui dépassent leurs engagements. Dans cette analyse, les banques ne sont coupables de rien. En outre, les plans de stimulation de l'Etat, financés par de la dette publique, créent des effets d'éviction. La dette de l'Etat absorbe l'épargne des particuliers et des entreprises, elle est partiellement responsable de la crise. Il faut donc revoir et surtout remettre en cause les avantages sociaux<sup>20</sup>.

### *L'intervention mal profilée de l'Etat*

Dans le cadre de la crise de 2008, les observateurs ont pu faire valoir que les lois sont parfois à l'origine des inflexions économiques. Par exemple, aux Etats-Unis, la loi intitulée *Community Reinvestment Act* (1977) a fait obligation aux banques d'accorder des prêts dans toutes les localités où elles collectent les dépôts<sup>21</sup>. Les deux entreprises parrainées par l'Etat (mais privatisées) Fannie Mae et Freddy Mac ont acheté des prêts hypothécaires sur le marché privé pour partager les risques et refinancer les prêteurs. Ces sociétés ont encouragé l'aléa moral et la sélection négative (recherche d'emprunteurs insolvables) parce qu'elles jouissaient d'une garantie implicite contre les pertes. Cet encouragement de l'expansion de la propriété avec les NTM (*non traditional mortgages*, prêts hypothécaires) soutenu par l'Etat a favorisé l'essor des problèmes d'insolvabilité en deux ou trois ans. L'action publique perturbe la rationalité des agents et elle remet en cause les conditions normales d'entreprises cherchant à maximiser leurs profits. L'intervention de l'Etat pour favoriser l'achat immobilier des familles à faible revenu a conduit inéluctablement à des financements de prêts hypothécaires non traditionnels, dont le défaut de paiement a été l'une des causes du naufrage du système. Dans ce contexte, l'Etat ne pouvait plus intervenir et assurer les remboursements. L'idée aussi du « *too big to fail* » a laissé entendre qu'il y aurait un filet de sécurité public, ce qui ne pouvait plus être possible au regard des sommes évoquées.

Pour Alan Greenspan<sup>22</sup>, les entreprises disposaient d'importantes liquidités disponibles mais, au regard des incertitudes et de l'activisme généralisé de l'Etat pour accélérer la reprise économique, elles n'ont pas souhaité investir. Les interventions de l'Etat finissent par entraver les marchés au lieu de leur donner de la force. L'incertitude provoquée par l'environnement concurrentiel, financier et réglementaire proposé par l'Etat après la chute de Lehman Brothers est responsable de la moitié du déficit d'investissement en capital aux Etats-Unis. Si la crise a continué son œuvre, c'est de la faute du gouvernement américain et de Barack Obama. La « bulle » n'aurait pas existé, car les marchés libérés reviennent toujours à l'équilibre. L'ARRA (*American Recovery and Reinvestment Act*) est un projet discutable, comme l'a été le New Deal. Cette analyse est pour le moins peu convaincante.

Les Etats occidentaux se sont quand même engagés à refinancer les banques, ils ont promis de restructurer leurs activités et d'appliquer de nouvelles lois pour réduire les risques systémiques. Les victimes des « *subprimes* » n'ont fait l'objet d'aucune sympathie particulière de l'Etat. Pourtant, aujourd'hui encore, les engagements pris par les Etats et les banques n'ont pas été tenus du fait du lobbying dominant des banquiers sur la classe politique et la haute administration. Le CEA (*Council of Economic Advisers*) a réclamé un plan d'aide de l'ordre de 1000 milliards de dollars, mais l'aide a été réduite de moitié sur deux ans. Le programme de sauvetage des actifs à problème (*Troubled Asset Relief Program*, TARP) de l'ordre de 700 milliards de dollars, avait un contenu politique en faveur des banques. Le Trésor a profité du TARP pour prendre des participations dans les grandes banques, ce qui leur a fourni le capital nécessaire pour respecter les nouvelles réglementations. La

Banque centrale a créé son propre fonds de soutien aux actifs toxiques. La FED a procédé aussi à des swaps de devises (600 milliards de dollars) avec les banques centrales étrangères, mais cette opération a provoqué une hausse du dollar par rapport aux grandes monnaies internationales, car les acteurs économiques nationaux et internationaux ont eu tendance à conserver leurs dollars, au détriment de leurs autres actifs financiers.

Fin 2009, le gouvernement américain a clairement exprimé son désir de ne pas nationaliser les banques en difficulté tout en les protégeant de la faillite<sup>23</sup>. Les cours des actions bancaires ont alors connu une ascension spectaculaire, ce qui a permis aux banques de continuer leurs affaires, sans contrainte d'activités ni de rémunérations. Le système a bien résisté dans le cadre d'une prévarication organisée. La FED a continué ses programmes d'assouplissement quantitatifs (*quantitative easing*) d'achats permanents d'actifs financiers au système bancaire, notamment les titres adossés aux prêts hypothécaires. Après que les taux d'intérêt se soient rapprochés de 1%, la FED a conduit une politique monétaire en vue de soutenir la croissance économique. Cependant, le soutien aux banques était supposé profiter à l'économie américaine, mais il a bénéficié d'abord aux banquiers, lesquels cinq ans après n'avaient pas repris leurs activités de prêts aux entreprises et aux ménages. La crise a rappelé l'importance des risques. Les banques ont cherché d'abord à reconstituer leurs fonds propres en empruntant à bas prix à la banque centrale et à prêter à nouveau, sans risque à plus long terme à un taux plus élevé, notamment auprès du Trésor. Cette politique a eu des effets positifs à court terme sur l'économie américaine<sup>24</sup>, mais le plan de relance a accru le déficit public du budget fédéral. La politique de l'Etat a atténué les effets les plus négatifs de la dépression, grâce notamment à ses programmes sociaux (*Social Security, Medicare, Medicaid*, assurance chômage, assurance invalidité, bons alimentaires et structure progressive de l'impôt sur les revenus). C'est le secteur public qui a sauvé le secteur privé, au prix d'un fort endettement. Aujourd'hui, le secteur privé conteste l'endettement des Etats et il dispose d'arguments forts pour les contraindre, *in fine*, à rembourser.

Les firmes sont toujours incitées à faire jouer la concurrence entre les Etats, alors même qu'à l'intérieur des espaces économiques homogènes une lutte apparente contre les activités déloyales des trusts est revendiquée. La question des impôts et taxes à la charge des entreprises constitue un élément essentiel de l'attractivité des économies nationales mises en concurrence. Aujourd'hui, les entreprises incorporent les prélèvements obligatoires dans leurs calculs préalables à l'implantation de leurs unités de production ou de commercialisation. Ce n'est pas le seul facteur d'incitation à investir dans un pays, mais dans le cadre d'une économie globalisée il prend une importance particulière dans les choix des entreprises, des actionnaires ou des épargnants. Sur la base de la célèbre courbe de Laffer, la relation entre le revenu du gouvernement et son taux d'imposition doit toujours être clairement identifiée. Un taux d'impôt excessif tue l'activité de l'entreprise et réduit à terme l'impôt lui-même. Il convient alors de déterminer le taux optimal d'imposition, celui qui permet au gouvernement de se doter de ressources publiques suffisantes au regard du niveau d'activité présente et future de l'économie nationale. Un cycle de causes à effet se met en place dans la redistribution du revenu national entre les instances publiques et le secteur privé. Les « effets pervers » doivent être plus que compensés par les effets « vertueux ». La réduction de l'impôt sur le capital le rend moins onéreux par rapport au prix du travail, ce qui favorise une substitution du travail au profit du capital et une tension vers la baisse des salaires. Cependant, cette nouvelle situation peut conduire à une augmentation de la production, ce qui implique aussi une nouvelle création d'emplois et une tension éventuelle sur le marché du travail. La question est alors de déterminer quelles sont les résultantes de ces effets contradictoires.

Le taux d'imposition sur le capital des Etats-Unis est plus important que celui de tous les autres pays du G7, même s'il ne faut pas oublier l'existence du Delaware, un véritable paradis fiscal à l'intérieur même des Etats-Unis, dans lequel de nombreuses firmes multinationales s'installent<sup>25</sup>. Dans ces conditions, l'attractivité des Etats-Unis est remise en cause, les épargnants américains préférant investir à l'étranger, ce qui est très dommageable dans une économie ouverte à l'ensemble de l'économie nationale. Il en résulte une pression en faveur du chômage et une réduction moyenne des salaires. Pour les Etats-Unis, au regard des avantages de leur rôle dans l'économie mondiale et de sanctuaire du capitalisme, les capitaux devraient affluer à la suite d'une réduction significative (mais pas excessive) des impôts sur les sociétés. Le poids des impôts sera alors supporté principalement par le facteur travail.

## Le leadership américain en question en 2017

Le gouvernement des Etats-Unis s'est servi de sa puissance technologique et médiatique pour éviter de parler des limites de la croissance. Il est certain que si le mode de production américain était appliqué dans tous les autres pays les ressources énergétiques et de matières premières seraient rapidement épuisées, au regard des technologies disponibles. Il est évident que les populations des pays en voie de développement n'atteindront jamais le niveau de vie des citoyens américains, sauf exceptions pour les couches hautes de leurs sociétés.

Plusieurs axes de la puissance américaine témoignent d'une fragilité certaine, même si son leadership ne semble pas encore fondamentalement contesté. Ils concernent le rôle international du dollar, l'endettement public, la situation de son commerce extérieur, la question pétrolière, l'avenir de la globalisation économique, l'importance de son secteur militaire, sa capacité d'intervention dans les conflits internationaux, la force de ses innovations et son influence culturelle.

### *Le poids du dollar et l'endettement public*

Les Etats-Unis disposent toujours du privilège, sans coût, du dollar comme monnaie internationale de réserve. Ce privilège n'est pas remis en question, le dollar reste la monnaie de base du commerce des matières premières, des échanges internationaux et le principal instrument de réserve. Cependant, depuis quelques mois, son importance faiblit comme en témoignent les liens de plus en plus distendus avec la gestion des actifs financiers et monétaires des économies russes et chinoises. Il n'empêche que les acteurs privés restent très attachés à cette monnaie, au regard des contrats à terme encore disponibles.

Tableau 1 – Les principaux créanciers de la dette fédérale américaine, en décembre 2015 et 2011, en milliards de dollars et en pourcentage<sup>26</sup>

Pays	Montant détenu 2015	%	Montant détenu en 2011	%
Chine	1246,1	20,27	1151,9	23,01
Japon	1122,6	18,26	1058,1	21,13
Centres bancaires des Caraïbes	351,7	5,72	260,8	5,21
Exportateurs de pétrole	292,5	4,76	227,2	4,54
Irlande	265,1	4,31	ND	ND
Brésil	254,8	4,14	226,9	3,54
Suisse	231,9	3,77	142,4	2,84
Royaume-Uni	218,3	3,55	ND	ND
Luxembourg	200,5	3,26	147,6	2,95
Hong Kong	200,2	3,26	ND	ND
Taiwan	ND	ND	177,3	3,54
Russie	ND	ND	149,5	2,99
Belgique	ND	ND	135,2	2,70
TOTAL	6148,2	100	5006,9	100

La demande de dollars rend soutenable la dette publique des Etats-Unis. Le déficit commercial américain permet aux autres pays de disposer des bons du Trésor américain dans leurs réserves. L'Etat peut toujours contrôler la devise dans laquelle ses bons sont émis et les payer en liquide. Un défaut de paiement de l'Etat américain sur ses bons en dollars est difficile à concevoir et le danger d'une faillite n'est donc pas recevable, au moins à court terme, selon le degré de confiance dans les actions gouvernementales à venir. Les risques systémiques perçus concernent l'inflation et la dépréciation du dollar, deux variables économiques qui réduisent l'intérêt réel des

bons d'Etat. Ce danger potentiel ne semble pas insurmontable, mais cet endettement commence à inquiéter nombre d'analystes.

Il est intéressant, à cet égard, de rappeler les principaux créanciers de la dette fédérale américaine en 2011 et en 2015 (Tableau 1). En 2016, près de 45 % de la dette publique « marchande » était détenue par des investisseurs étrangers, en provenance de Chine (9 %) et du Japon (8,3%).

Les investissements étrangers ont eu tendance à diminuer depuis 2016, avec moins de 6.000 milliards de dollars. La Chine vend ses dollars pour freiner la dépréciation de sa monnaie nationale, l'Arabie saoudite pour compenser la réduction de ses revenus pétroliers et le Mexique pour des raisons économiques internes. Fin 2015, la dette américaine était décomposée en une dette détenue par le public (72,3 % du total) et la dette intergouvernementale, non marchande, dépendant de programmes publics comme le *Social Security Trust Fund* (27,7 %). Selon le CBO, l'endettement public américain devait dépasser 19.100 milliards de dollars début 2016 (103 % du PIB)<sup>27</sup>, soit une dette de près de 60.000 dollars par habitant, ce qui, à terme peut vraiment commencer à poser des problèmes de confiance dans l'économie mondiale.

Pendant, les promesses de relance budgétaire énoncées par Donald Trump annoncent à la fois une accélération du déficit public et celui du commerce extérieur. La position financière mondiale incite les Etats-Unis à accepter un déficit budgétaire substantiel et une dette nationale importante, afin de fournir les actifs en dollars que les investisseurs nationaux ou étrangers souhaitent détenir, le taux d'intérêt restant sous contrôle de la FED. C'est un avantage très conséquent pour les Etats-Unis, le sanctuaire du capitalisme. Il n'en reste pas moins qu'il faut aussi ne pas dépasser le seuil de confiance des agents économiques internationaux dans la monnaie et dans l'économie de ce pays. Le problème, c'est que les économistes ne sont pas en mesure de définir le niveau d'endettement public qui maintiendrait ou ébranlerait la foi dans la solidité du système économique américain. L'empilement des dettes laisse apparaître un certain potentiel de crise économique que la puissance de l'économie américaine n'est pas en mesure de combattre, surtout avec sa politique monétaire et financière habituelle du « *benign neglect* ». Si une crise financière surgissait à nouveau, les conséquences économiques seraient importantes et les coûts humains particulièrement graves. Dans les situations de crise économique et financière, les erreurs du secteur privé deviennent presque instantanément des dettes du secteur public.

### *La question énergétique*

Les nouvelles technologies permettent de disposer des ressources qui n'étaient, sans elles, ni utilisables, ni rentables. Elles augmentent l'offre disponible, mais à des coûts plus élevés qui seront répercutés sur l'ensemble des ressources, créant ainsi une rente pour les producteurs opérant sur des champs d'extraction moins difficiles. L'endettement consécutif à l'investissement nouveau peut, avec un retournement de la conjoncture, conduire à un défaut de paiement. Les tensions qui en résultent alors entre les pays peuvent favoriser l'expression de menaces de guerre ou de conflits armés. La fermeture des puits de pétrole par l'OPEP serait susceptible de conduire à des formes de guerre, dont l'expression concrète reste à définir. Les Etats peuvent décider l'application de mesures de coercition ou laisser une génération épuiser les ressources nécessaires aux générations futures. De même, les grandes entreprises peuvent engager des rapports de force par la maîtrise des coûts, les fusions ou la réalisation de nouveaux investissements de puissance. Cependant, les systèmes de production à coûts fixes élevés sont aussi vulnérables à la concurrence de nouvelles technologies innovatrices, aux coûts des matières naturelles, aux conflits mondiaux, aux anticipations complexes et croisées ou au terrorisme. L'instabilité économique est devenue une constante. La variabilité des prix des ressources naturelles rend difficile l'investissement de long terme. Aujourd'hui, les ressources rares sont financiarisées, leurs prix montent en période de spéculation, puis s'orientent à la baisse lorsque la demande des consommateurs se fixe à la baisse. Quand les prix augmentent, les entreprises subissent une réduction de leurs profits, les ménages de leur pouvoir d'achat, mais le recyclage des profits (vers d'autres pays, notamment dans les paradis fiscaux) ne se fait pas nécessairement dans les économies nationales ainsi touchées. Pour les Etats, le choix est délicat, il se situe entre l'ampleur d'une récession immédiate ou une crise reportée plus tard grâce à l'endettement.

L'effet du collier étrangleur<sup>28</sup> intervient lorsqu'il y a une pénurie nette d'une ressource

stratégique, avec une demande supérieure à l'offre au prix souhaité et lorsqu'une manipulation de l'offre peut naître par la thésaurisation ou la spéculation. Même le concept de « pic de production pétrolière mondiale » a pu servir pour influencer le cours des prix du pétrole. Dans ce cas, les prix peuvent augmenter très vite, ce qui provoque une récession par la perte de rentabilité des entreprises grandes consommatrices de matières énergétiques. Le choix des ressources énergétiques renouvelables n'est pas suffisamment affirmé, car celles-ci ne sont pas encore jugées suffisamment importantes et compétitives, même si des recherches intéressantes d'économie des énergies ont produit des résultats encourageants<sup>29</sup>. L'énergie nucléaire présente des avantages à court terme, mais c'est un investissement à long terme dont l'usage militaire présente un danger pour l'ensemble de l'humanité. De même, la fracturation hydraulique n'a pas encore prouvé son intérêt dans une perspective de long terme et elle pose des problèmes environnementaux inquiétants. Le changement climatique lui-même n'a pas d'impact réel aujourd'hui sur les décisions des entreprises. Ses effets sont supposés à long terme, et donc négligeables aujourd'hui. En fait, les coûts des matières premières naturelles sont au cœur de la crise financière, même si la science économique dominante n'aborde que trop rarement cette question.

### *La puissance militaire*

La puissance militaire a toujours joué un rôle central dans l'économie mondiale<sup>30</sup>. La *Pax americana*, malgré les échecs du Vietnam, est bien toujours présente, armée et active. Cependant, la puissance militaire a perdu son pouvoir de prédation et de domination ultime. Si l'empire américain semble encore capable de lutter contre l'anarchie mondiale et de faire respecter l'ordre économique, financier et commercial, il est aujourd'hui contesté. La question est de savoir si l'ordre peut être imposé. L'effort militaire n'est pas suffisant pour imposer une loi d'hyper puissance. Tous les conflits de ces dernières années mettent en évidence cette impuissance relative de la plus grande puissance militaire au monde, capable potentiellement de détruire la Terre entière sans pour autant être capable d'imposer sa loi dans les territoires lointains et reconstruire à son image.

Les empires se sont bâtis par la violence, l'esclavage, le pillage et une administration publique « efficace ». Le contrôle était plus ou moins bien conduit du fait de la distance, du coût d'entretien des armées, de l'aversion à l'impôt et d'un éloignement progressif de génération en génération avec la métropole. Le processus de décolonisation et les nouvelles technologies ont progressivement changé la donne. Les Etats-Unis dominent aujourd'hui l'orientation de l'économie mondiale globalisée. Pour Ferguson<sup>31</sup>, les instances internationales sont au service des Etats-Unis, grâce à une administration solide, à leur puissance économique et à leur force militaire. Cependant, l'indépendance nationale de nombre de pays est souvent feinte. Ainsi, après la guerre du Vietnam perdue politiquement, à l'exception de Grenade et de Panama, jusqu'en 1991 les USA ont résisté à l'emploi de la force. La première guerre irakienne a été facile, en terrain découvert, face à des forces militaires bien connues. L'hypothèse de l'hyperpuissance américaine a connu un démenti au XXI<sup>e</sup> siècle dans les opérations d'occupation en Irak et en Afghanistan. Les résultats n'ont pas été à la hauteur de l'optimisme affiché initialement du fait de l'urbanisation, de l'évolution des armements, de l'accueil hostile de la population autochtone, de la présence obsédante des médias, de la faible durée de service de l'occupant et du coût d'une armée technologique qui ne considère plus ses militaires comme de la « chair à canons ». Dans le monde moderne, la guerre coûte trop cher ou alors elle détruit tout. Les échecs américains relatifs en Irak et en Afghanistan ont bien été enregistrés, les coûts se sont concentrés sur les coûts d'opportunité, notamment les investissements sociaux. Les bons d'Etat américains restent toujours un refuge pour tous les pays, ils représentent des armes bien plus puissantes que les moyens militaires<sup>32</sup>. La force militaire américaine est suffisante pour détruire la Terre, mais il lui faut beaucoup de temps pour pacifier le monde. Trop de temps pour, après la victoire militaire, être en mesure de supporter une pacification des territoires « conquis » ou « libérés » en l'absence d'une réelle empathie avec les peuples qui les habitent. Le secteur militaire américain est capable de dissuader tout pays d'attaquer son territoire et même ses pays amis, mais il est impuissant à résoudre les peuples à accepter la soumission aux idées et aux volontés (fussent-elles démocratiques) du pays qui devient l'occupant et qui les prive, *in fine*, de leur honneur en plus de leur liberté.

### *Le danger de la fermeture partielle des frontières*

Considérant que ses immigrants sont insuffisamment qualifiés, Donald Trump s'est dit favorable au système mis en place par le Canada et l'Australie. Pour ces pays, tout travail doit d'abord être proposé à un national. Ensuite, un quota est mis en place et des points sont attribués en fonctions de plusieurs critères, comme l'âge, les diplômes, les compétences, l'adaptabilité, le niveau linguistique, les expériences professionnelles ou la signature préalable d'un contrat de travail. Des programmes pour les entrepreneurs sont aussi mis en place. L'administration américaine souhaite s'en inspirer, même si elle ne met pas suffisamment en avant le fait que de l'immigration est née de nombreuses réussites de Silicon Valley et une part importante des chercheurs et des professeurs universitaires.

72 Donald Trump a remis en cause les traités de commerce que son prédécesseur appelait de ses vœux. Le traité de libre-échange transatlantique (*TAFTA* ou *TTIP*, *Transatlantic Trade and Investment Partnership*) était une proposition d'accord commercial en discussion avec l'Europe, en vue de créer une zone de libre-échange commune couvrant plus de 45 % du PIB mondial. Son objectif était, sur la base d'une idéologie libérale claire, de renforcer le potentiel de croissance des deux parties. Il y a une croyance selon laquelle l'élargissement des zones de libre-échange produit des avantages mutuels aux partenaires, malgré des expériences discutables<sup>33</sup>. Le leadership américain concernant les normes industrielles semblait devoir s'affirmer, au détriment des Européens. Les grandes entreprises, notamment d'origine américaine, auraient été les principales bénéficiaires de ces accords en termes de pouvoir d'action dans une zone fondamentalement régulée par les marchés, au détriment de l'action spécifique des Etats.

Les négociations portaient d'abord sur l'abolition des droits de douane, (déjà faibles, mais suffisamment importants dans certains secteurs comme l'agro-alimentaire, le textile, l'habillement ou les moyens de transports terrestres), l'harmonisation des normes et des réglementations, l'ouverture des marchés publics américains et européens et la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends entre Etat et investisseurs avec la mise en place de mécanismes d'arbitrage international spécifiques. La prééminence attendue du traité sur les lois nationales en vigueur semblait conduire à une perte de souveraineté des États, notamment dans les domaines environnementaux, sanitaires ou sécuritaires. La crainte d'un abaissement de la qualité des normes a souvent été exprimée. En mai 2016, Greenpeace indiquait que ce traité renforçait les lois et les règles judiciaires favorables au pouvoir des grandes entreprises au détriment des enjeux collectifs de santé et de qualité de l'environnement.

Enfin, l'intérêt économique de l'opération n'est que très rarement discuté, alors même qu'il fait l'objet d'études ou d'analyses discordantes. Les résultats semblent souvent relativement positifs, bien plus d'ailleurs pour les Etats-Unis que pour les pays européens, mais ils s'avéraient très faibles au regard des enjeux, de l'ordre de 0,01 à 0,15 % à court terme, et de 0,3 à 1,3 % à long terme, au maximum pour l'un ou l'autre des partenaires<sup>34</sup>. D'autres études soutiennent que les résultats seront négatifs, avec une désintégration progressive de l'Europe, des emplois en réduction et une instabilité économique et politique croissante. La perte de souveraineté partielle des Etats pour des montants prévisionnels favorables aussi faibles face à des études qui prévoyaient plutôt des effets défavorables en termes d'emplois ne paraissait guère justifiée, surtout si l'on veut bien rappeler que les prévisions de croissance dans un pays développé est entachée d'une erreur de 0,5 à 1% d'une année sur l'autre. En outre, les traités commerciaux ne pouvaient plus se limiter à des réductions de droits de douane, ils devaient prendre en compte le dumping fiscal et climatique. En 2017, avec l'élection de Donald Trump à la Présidence des Etats-Unis, les cartes semblent partiellement redistribuées, car le protectionnisme de l'industrie américaine est annoncé. La politique fondée sur le slogan « *America first* » menace le fonctionnement de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et remet en cause les Traités commerciaux de l'Aléna, du TAFTA et du Traité Transpacifique (TPP), avec le soutien du premier syndicat américain, l'AFL-CIO. Donald Trump veut adopter une politique ferme pour défendre les intérêts américains dans la mondialisation. Il veut en finir avec les avantages accordés à la Chine dans le processus actuel de globalisation. Pourtant, le Traité Transpacifique avait pour objectif de contenir l'influence chinoise. Son retrait conduit l'Europe à s'immiscer dans de nouvelles négociations, notamment avec le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, afin de ne pas laisser la Chine, devenue le chantre du libre-échange, occuper le champ libre.

Cette politique à contrecourant des engagements antérieurs des Etats-Unis peut conduire



à des mesures de rétorsion à l'encontre des produits américains, à des tensions aux effets aléatoires sur le dollar et à une stagnation potentielle de l'économie américaine. L'incertitude quant au fonctionnement du commerce international ne manque pas d'inquiéter les opérateurs économiques internationaux. La stratégie américaine, telle qu'elle est exprimée abruptement, peut conduire à une spirale de protectionnisme, ce qui ne manquerait pas de limiter le potentiel de développement économique, du fait notamment de l'importance des interdépendances internationales du système productif et commercial. Chaque économie nationale est conduite à raisonner en « chaîne de valeur », chaque pays se proposant d'apporter le maximum de valeur ajoutée dans la création et la fabrication d'un produit complexe. La menace d'une guerre économique larvée de nombreux pays (Chine, Europe) avec les Etats-Unis n'est pas à exclure

Les pouvoirs publics n'ont fait qu'accompagner le règne du libéralisme et de la dérégulation financière. Cependant, l'exercice du libéralisme n'a pas toujours eu que des effets positifs, notamment en ce qui concerne les systèmes de protection sociale (de plus en plus soumis à la règle du « moins disant »), l'évasion fiscale ahurissante<sup>35</sup> et l'accroissement des inégalités entre les très riches et les pauvres. Le gouvernement américain engage, en principe, une intervention étatique contre les délocalisations des firmes américaines. Pourtant, la politique de Trump annoncée est de nature à accroître les tendances inégalitaires à l'intérieur du pays, en supprimant l'assurance-maladie pour les pauvres, en développant le dumping fiscal, en créant des conflits ethniques. En outre, elle se déclare dans les intentions et dans les faits dans la lignée des climato-sceptiques, ce qui ne manque pas d'inquiéter.

### *La loi des monopoles et oligopoles*

Les monopoles combattent la concurrence qu'ils semblent pourtant défendre comme système. Pour que le capitalisme et l'économie de marché puissent se maintenir comme système, la compétition est essentielle. Or, dans le fonctionnement normal du marché, les regroupements et les ententes favorisent la création de monopoles d'abord nationaux, puis, avec la globalisation, mondiaux<sup>36</sup>. L'Etat doit intervenir pour maintenir la concurrence qui disparaît d'elle-même sans son intervention. Le *Sherman Antitrust Act* (1890), qui fit suite à un fort mouvement de protestation, permit au Département de la Justice de réduire les fusions anti compétitives et les accords illégaux sur les prix et les marchés, mais il a laissé la possibilité pour un monopole de se maintenir quand il est « innocent » du fait de pratiques de gestion supérieures, lorsqu'il impose des prix compétitifs et poursuit une politique d'innovations. Il faut démontrer le fait que le monopole empêche la réalisation de systèmes productifs équivalents. Dans les affaires contentieuses, il est admis qu'une certaine dose de monopole est nécessaire, car la compétition pure empêche les profits et l'innovation, elle doit être transformée en concurrence monopolistique.

La loi antitrust a pour fonction de protéger le consommateur<sup>37</sup> contre les prix résultant des situations de monopoles « exclusifs », mais elle ne peut pas agir aisément contre une entreprise disposant d'une part dominante sur le marché. D'ailleurs, les droits de la propriété industrielle et intellectuelle établissent un système de concurrence monopolistique ou oligopolistique qui s'éloigne de la compétition économique telle qu'elle est généralement présentée pour justifier les qualités intrinsèques de l'économie de marché. Son application dépend de la volonté politique du gouvernement dans ce domaine, les Républicains sont habituellement plus favorables aux monopoles ou oligopoles que ne le sont les Démocrates. Si l'administration de Barack Obama était plutôt favorable au renforcement de l'action antitrust, la Cour Suprême et l'administration adhéraient trop souvent aux leçons de l'Ecole de Chicago, laquelle considérait que le prix de monopole constitue un résultat important du système marchand et une incitation toujours forte à innover. Si la fusion est satisfaisante pour les consommateurs, alors la fusion doit être acceptée. S'il y a un abus du monopole, de nouvelles firmes pourront alors s'installer sur le marché. Dans les faits, la loi antitrust, bien que nécessaire, ne protège pas directement le consommateur, elle se propose plutôt de maintenir la forme d'une concurrence concrète illusoire. La plupart des analystes considèrent qu'à la suite d'une fusion les prix ont tendance à augmenter substantiellement, afin de satisfaire les exigences financières des actionnaires. Les monopoles conduisent à l'accroissement des inégalités, avec des revenus et des avantages multiples pour les hauts dirigeants qui ne répondent pas nécessairement à la qualité de leurs prestations, alors même que les salariés, mis en position de concurrence féroce, supportent des réductions effectives de salaires, favorisées par le

processus de la globalisation économique. Les profits sont alors filtrés en faveur des actionnaires ou de ceux qui appartiennent aux cadres supérieurs dirigeants de l'entreprise. Le monopole accroît la richesse des riches et conduit à une réduction des salaires. Cette situation renforce aussi le pouvoir politique des grands trusts.

Les lois antitrust ont perdu de leur pouvoir d'action. Les sociétés les plus innovatrices se situent principalement dans l'engineering financier, plutôt que dans les inventions dont pourraient bénéficier les consommateurs. Pour John Kwoka<sup>38</sup>, les concentrations produisent une augmentation des prix, du fait même du contrôle de la consommation. Lorsqu'il reste moins de cinq entreprises en compétition, le régulateur américain entreprend une enquête, mais il est toujours facile sur un marché de créer ou de soutenir des entreprises « amies », qui maintiennent les rapports de force existants tout en donnant l'illusion d'une compétition avérée ou naissante.

Le commerce électronique pose aussi un problème supplémentaire, même si, en principe, son développement semble utile pour accroître la compétition et le respect des goûts du consommateur. Cependant, il existe des plateformes dominantes, de type monopsonique comme Amazon ou Google, qui exercent les mêmes effets que la situation monopolistique. Cette perversion du marché n'est pas nouvelle, le marché est incapable de se régler lui-même. Aujourd'hui, les citoyens savent que les banques sont trop grandes, que les entreprises cherchent le monopole et toutes les lois les encouragent dans ce sens. Les monopoleurs disposent de l'information et des techniques efficaces pour consolider leur pouvoir. Ainsi, la Commission européenne accuse officiellement Google d'abus de position dominante dans la recherche en ligne, le secteur des systèmes d'exploitation et les applications mobiles. La firme, sans accord à l'amiable, devra payer une amende dont le montant correspond à un pourcentage de son chiffre d'affaires affecté par ses mesures anticoncurrentielles, une somme plafond de 6 milliards de dollars<sup>39</sup>. La « régulation » de la concurrence est toujours contestée par les grands groupes<sup>40</sup>.

Les économistes ont parlé de concurrence « soutenable », celle qui permet aux grandes entreprises d'investir et de faire bénéficier le consommateur des économies d'échelle nécessaires. Cette concentration « cachée » du marché a un impact sur la vie de tous les consommateurs, avec la hausse des prix, le contrôle à leur désavantage des innovations, la concentration du pouvoir politico-économique et la dégradation éventuelle du service rendu. Une amélioration de productivité ne conduit pas nécessairement à une réduction des prix, accroissant ainsi les avantages financiers des actionnaires. En outre, la faiblesse des salaires, due en partie à cette concentration des pouvoirs, ne permet pas l'augmentation des prix, le consommateur est lésé à la fois dans son pouvoir d'achat<sup>41</sup> et dans les magasins. Internet a permis des quasi monopoles, comme Google ou Amazon. Les entreprises américaines sont de moins en moins citoyennes. Les entreprises du numérique sont passées championnes pour placer et investir leurs fonds dans les paradis fiscaux. Les liens relativement forts qu'elles conservent à l'égard du pays d'origine sont fondés sur l'idée de sanctuarisation du capitalisme aux Etats-Unis. Si les contestations sociales apparaissaient sur le territoire américain, le grand danger serait pour ces formes de ne plus se reconnaître dans le capitalisme américain et d'installer leurs états-Majors dans des pays beaucoup plus accueillants et protégés.

### *L'innovation*

L'innovation est au cœur de l'économie américaine. Aux Etats-Unis, les brevets ont été protégés dès 1790 en vue d'encourager l'innovation et la création d'entreprises créatrices nationales. C'est dans ce pays que la protection est sans doute la mieux assurée et assumée<sup>42</sup>. Avec le processus de globalisation, la protection des inventions et des technologies est devenue essentielle pour une économie nationale dominante. La propriété industrielle domine les exportations américaines, elle concerne les brevets, le copyright, la licence ou les marques (*trademarks*). Au plan international, elle est reconnue et protégée par le WIPO (*World Intellectual Property Organization*), permettant ainsi aux créateurs d'obtenir un bénéfice financier du produit de leur production. Les Etats-Unis sont les leaders mondiaux en termes de dépôts de marques, mais ils sont dépassés par la Chine concernant le dépôt de brevets (Tableau 2). En 2010, les industries à fort potentiel de propriété industrielle représentaient 60 % des exportations américaines, le tiers du PIB, 28 % des emplois<sup>43</sup> et près de 40 % de la masse salariale<sup>43</sup>.

Tableau 2 - Dépôts de brevets et de nom de marques (en milliers) des pays dominants (en 2015)<sup>44</sup>.

Pays	Brevets	Marques	Design industriel
Etats-Unis	529.632	939.489	112.365
Japon	455.005	224.474	66.106
Chine	1.010.448	2.146.666	589.571
Allemagne	175.057	689.454	111.951
France	72.398	359.480	64.202
Royaume-Uni	53.302	435.287	60.829
Suisse	45.658	163.364	38.803
Russie	33.792	51.686	3.215

Le nombre de brevets déposés aux Etats-Unis est passé de 261.000 à plus de 615.000 entre 1998 et 2014<sup>45</sup>, il a baissé en 2015 pour se situer à 530.000. Sur la base du nombre (et non de son importance économique), la Chine offre aujourd'hui plus d'opportunités en termes de propriété industrielle. Le paysage technologique de l'économie mondiale change rapidement. Internet<sup>46</sup> et les logiciels<sup>47</sup> représentent aujourd'hui respectivement 21% et 15 % de la croissance du PIB. Le dynamisme de la Chine et, à un degré moindre, de l'Allemagne est considérable, mais les enjeux économiques de cette propriété industrielle penchent nettement en faveur des sociétés américaines, même si de nombreux brevets de celles-ci sont localisés dans des paradis fiscaux. Sur la base du Tableau 3, les écarts des dépôts nationaux de brevets et de noms de marque sont considérables, notamment si l'on compare la Chine aux Etats-Unis, mais aussi la France et l'Allemagne. Cependant, les dépôts de brevets n'indiquent pas la qualité de ceux-ci dans le système de production présent et futur.

Au regard de engagements financiers, la lutte contre le vol de la propriété industrielle est active, les Etats-Unis considérant que le manque à gagner représente près de 250 milliards de dollars chaque année. Cette somme est sans doute sous-estimée, car certains vols sont difficiles à connaître et donc à contrôler. La Chine et l'Inde sont les principaux accusés, sur la base des chiffres fournis par l'indice du GIPC (*Global Intellectual Property Center*). L'OMC est accusée de ne pas protéger effectivement la propriété intellectuelle, car les règles du TRIPS (*Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights*) ne fonctionnent pas correctement. Dans ces conditions, les sociétés elles-mêmes sont contraintes à faire respecter leurs droits, par le recours à la justice.

- Il y a une perte d'efficacité de la recherche-développement, laquelle pourtant reçoit des financements en nette augmentation (2,3 % du PIB en 1980 aux USA, 2,8 % du PIB en 2012) contre 3,3 % pour le Japon, 2,9 % pour l'Allemagne et 2,3 % pour la France. On assiste aussi aux rendements décroissants en matière de recherche. Il y a une baisse tendancielle de la productivité des cerveaux, comme pour les terres. La productivité générale des facteurs a considérablement diminué, elle a été divisée par 4 aux Etats-Unis entre 1990 et 2016 et par 20 dans les pays d'Europe du Sud (Espagne, France, Italie). Même la Chine subit cette récession, avec une croissance qui ne dépasse pas 4 % depuis trois ans. Il faut dix fois plus d'argent aujourd'hui pour mettre sur le marché une nouvelle molécule. En outre, la plupart des investissements sont plus onéreux au regard des difficultés croissantes à explorer les sols des matières premières, de l'élévation des coûts des surfaces immobilières, de la lourdeur des investissements publics en situation urbaine, mais aussi de la substitution du travail par le capital favorisé par la baisse tendancielle des taux d'intérêt à long terme et par la réduction des prix relatifs des équipements.

Avec les nouvelles technologies, la qualification des personnels n'est pas toujours adéquate, alors que l'osmose entre de nouveaux équipements et le personnel est le facteur essentiel de l'accroissement de productivité. Sur ce point, l'économie américaine reste compétitive, notamment parce qu'elle reçoit régulièrement une main d'œuvre qualifiée qui s'installe dans ce pays pour développer de nouvelles innovations. Au regard des financements engagés, les plus

importants du monde, son « effet d'attraction » sur les entrepreneurs ou les *starts up* est considérable. Cependant, les entreprises américaines sont de moins en moins « citoyennes », les capitaux s'engagent aux plus offrants et en matière de recherche-développement, les scientifiques américains se sont plaints de ne plus être suffisamment approvisionnés de financements pour lutter contre les innovations chinoises.

### *La recherche scientifique et la pétition du MIT*

Les scientifiques américains réclament aujourd'hui un engagement plus fort du gouvernement américain concernant les financements de la recherche scientifique. Les dépenses militaires américaines ont souvent été présentées comme une opportunité pour engager des dépenses de recherche-développement qui bénéficient aussi aux activités civiles des entreprises appartenant au complexe militaro-industriel<sup>48</sup>. La pétition des enseignants-chercheurs du fameux MIT est symptomatique de ce sentiment de « perdre du terrain » et d'être souvent dépassés par les technologies en provenance de Chine ou d'Europe<sup>49</sup>.

8 Comme le démontre l'exemple de la Silicon Valley, la connaissance est essentielle, elle a des retombées économiques considérables. Si d'un point de vue scientifique 2014 aura été une année intéressante, avec l'atterrissage d'un engin sur une comète, la découverte d'une nouvelle particule qui donne une information critique sur l'origine de l'Univers, le développement du super ordinateur le plus rapide et des recherches sur la biologie de semences qui ouvrent de grandes perspectives pour le développement de l'alimentation mondiale, aucune de ces découvertes n'est issue des laboratoires américains. Les deux premières sont européennes, les deux autres sont chinoises, reflétant ainsi l'émergence de cette Nation à la science et à la puissance technologique. Il y a un déficit croissant d'innovations aux USA, attribuable directement au déclin des investissements idoines du budget fédéral, de 9 à 3% du PIB. Plusieurs domaines scientifiques sont délaissés, notamment :

- Les opportunités des retombées économiques dans les domaines de la santé, de l'énergie et des industries de haute technologie.
- Les secteurs des superordinateurs, des systèmes sécurisés d'information et des technologies de la défense sont aujourd'hui concurrencés, voire dépassés, par la Chine.
- Dans certains domaines, le prestige national est en jeu, dans le domaine de l'exploration spatiale et dans certaines recherches technologiques spécialisées, ce qui conduit de nombreux chercheurs à travailler à l'étranger, à l'inverse d'un mouvement plus que centenaire.

La recherche fondamentale est un atout essentiel dans la compétitivité économique nationale future. Elle n'a pas de retombées immédiates, mais les actions entreprises collectivement sur la base d'un projet, comme la « guerre contre le cancer lancée en 1971 », permettent de trouver des solutions fondamentales pour le bien de l'humanité. Pour combattre Alzheimer qui affecte 5 millions d'Américains, il est alors nécessaire de développer la recherche en neurologie, sur la chimie du cerveau et sur la science du vieillissement. Les retombées économiques pour les industries hospitalières et pharmaceutiques seront considérables. De même, les technologies énergétiques sont dangereuses pour l'environnement. Il faut avoir l'ambition de redevenir leader dans les technologies propres comme l'énergie solaire, de nouveaux concepts de batterie et de nouvelles approches de l'énergie de fusion en vue de remplacer des énergies fossiles qui de toute manière, s'épuisent. Dans le même ordre d'idée, la catalyse industrielle, moins efficace que la catalyse des choses vivantes, représente une valeur ajoutée de 500 milliards de dollars aux USA pour la production des sources énergétiques, des plastiques ou des médicaments. Les retombées pour la Chine ou l'Allemagne qui investissent dans ces domaines seront considérables et favorables à l'environnement. Enfin, les Etats-Unis sont aussi en retard sur les semences qui permettent d'améliorer l'agriculture et dans le domaine de la robotique dans tous ses domaines d'application.

Aujourd'hui, les USA sont en avance sur les applications commerciales des circuits intégrés, les mécanismes électroniques avancés et internet. Cependant, dans le domaine des circuits optiques intégrés, l'Europe et le Japon ont investi fortement, mettant en situation de compétition l'industrie des semi-conducteurs américains de 300 milliards d'euros. Les risques de rattrapage sont importants. De même, les recherches dans le domaine de la biologie synthétique sont essentielles pour la médecine et l'alimentation. Il faut construire des laboratoires sophistiqués modernes, des instruments de recherche efficaces, et conserver les talents s'en vont dans certains secteurs.

Les scientifiques tirent la sonnette d'alarme. Le leadership chinois sur les super ordinateurs depuis 3 ans est inquiétant (quadrillions de calculs par seconde). La vulnérabilité des firmes et institutions publiques aux cyber-attaques, du type de celles qui ont touché Sony, des banques, des distributeurs et des grandes sociétés, est très inquiétante. Il en va de même dans les domaines de la photonique, de la cybersécurité et du calcul quantique (dominé par les Chinois), un domaine qui assure le leadership en systèmes d'information sécurisés, pour la sécurité des communications à longue distance et l'usage du « super calcul ». Les coupes budgétaires dans ce domaine impactent négativement ces recherches fondamentales. En outre, les matériels de défense, pour protéger nos soldats et améliorer leur efficacité au combat ne sont pas encore au niveau souhaité. Enfin, pour bien gérer la vie sociétale, il faut continuer à faire des recherches efficaces dans l'organisation et la gestion de l'Etat, des entreprises et les marchés, en vue d'améliorer la qualité des décisions sociétales.

La question du réchauffement climatique constitue un problème considérable que les gouvernements ne sont pas encore en mesure de traiter avec diligence. Il faudrait améliorer les interactions entre les gouvernements et les scientifiques et renforcer les règles relatives aux conflits d'intérêt. Les expertises économiques sont insuffisantes et mériteraient de nouveaux développements<sup>50</sup>. Enfin, il ne suffit pas de soigner les seules sciences qui ont des applications évidentes. Des réflexions similaires avaient été conduites dans le passé, mais ces recherches sans objectifs économiques apparents ont permis de construire le premier transistor, puis les téléphones portables. Les astronomes découvrent des planètes, ce qui ouvre de nouvelles perspectives à l'homme, notamment pour comprendre la matière noire et l'énergie noire, et les éventuelles retombées scientifiques qui peuvent en découler.

Quelques entreprises privées ont compris l'intérêt de la R&D fondamentale. C'est encore le cas en Corée du Sud, notamment avec Samsung, qui a mis au point des technologies avancées avant de les commercialiser dans leurs appareils de consommation courante. Aujourd'hui, la compétition est si grande dans le domaine économique que la recherche fondamentale a disparu des entreprises, il ne reste que les Universités et les instituts financés par l'Etat fédéral pour en assurer le mouvement. Or, le soutien à la recherche fondamentale est couplé avec la compétitivité de l'économie nationale. C'est à l'Etat de prendre les initiatives et les risques afférents, car les investissements sont souvent trop élevés ou techniquement trop complexes (comme pour le calcul quantique ou la fusion énergétique) pour être engagés par le secteur privé englué par la réduction des coûts dans un univers compétitif. L'Etat ne doit jamais oublier les dividendes de l'innovation, à court, moyen et long terme.

### ***La crise environnementale***

Après plusieurs décennies d'exploitation massive, les ressources naturelles se raréfient, l'espace-temps se réduit et les conflits sur la répartition des richesses s'intensifient. Les grands projets sont mis en jachère. Dans ce contexte, les politiques de l'Etat exercent une influence grandissante sur le comportement des autres acteurs économiques. Selon un rapport du *World Wide Fund*, près d'un tiers du patrimoine mondial naturel (notamment le Grand Canyon ou la Grande barrière de corail) est directement menacé par l'exploration pétrolière, gazière ou minière. L'intérêt touristique pèse peu au regard des convoitises des entreprises à la recherche de matières premières rares. L'octroi des concessions est en cause. L'industrie extractive provoque des dommages environnementaux irréversibles. Or, le "rôle central" de la finance américaine et internationale est toujours bien présent, seuls les profits à très court terme motivent les actions des firmes multinationales.

Le conflit latent entre les scientifiques et Monsanto est bien connu. Le Centre International de recherche sur le Cancer (CIRC) classe le Roundup comme un produit cancérigène. Une action en justice concernant plusieurs centaines d'employés agricoles a été engagée. Il semble aujourd'hui établi que le glyphosate est cancérigène, mais le lobbying intervient jusque dans les couloirs des parlements européens et américains pour défendre leur produit et ses profits. La décision de Donald Trump, Président du deuxième pays le plus pollueur dans la population de l'air, de se retirer de l'Accord de Paris semble donner un coup d'arrêt à la volonté des autorités publiques internationales de lutter contre le réchauffement de la planète. Même si de nombreux Etats et hommes de sciences estiment que l'Accord de Paris est irréversible, le gouvernement des Etats-Unis va sans doute

chercher des alliés, notamment du côté de la Russie, de l'Arabie Saoudite, de l'Indonésie, des pays africains, voire de l'Inde. A l'exception du secteur minier, la plupart des entreprises américaines, même les firmes pétrolières, contestent cette décision, dont l'application sera effective dans trois à quatre années. Elles rappellent que les vagues de chaleur et les inondations consécutives au changement de climat conduiront inéluctablement à des conséquences économiques considérables sur l'ensemble des entreprises et des populations. En outre, des représailles commerciales internationales pourraient être initiées dans les prochaines années. Il faut aussi éviter que les contraintes des lois ne conduisent à des conflits entre les Etats, suffisamment puissants pour créer des secousses inattendues et négatives sur l'ensemble des échanges internationaux.

Depuis 2013, les statistiques de l'*International Energy Agency* mettent en évidence le fait que l'économie mondiale continue globalement à croître, alors que les émissions de carbone restent au même niveau (32,1 milliards de tonnes), aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis ou en Chine. Une grande partie de ce résultat est due à la Chine. Dans sa lutte contre les brouillards de pollution, le gouvernement chinois a augmenté les contrôles et a mis en réserve les centrales électriques au charbon les plus polluantes, comme le charbon. Aujourd'hui, l'intensité d'émission de carbone a été réduite de plus que de moitié au regard de celle qui existait en 1970 pour chaque dollar de production<sup>51</sup>. Ces chiffres sont intéressants à étudier pour éviter les effets économiques, sociaux ou géographiques les plus violents afférents au changement de climat. Mais il faut aller plus loin. Le COP21 de Paris a plaidé pour lutter contre un réchauffement de la planète égal à 2 degrés Celsius, mais pour arriver à ce résultat, même avec une forte volonté politique, la tâche s'annonce particulièrement difficile. Une nouvelle gouvernance mondiale semble aujourd'hui nécessaire sur ce point, et le leader ne pourra pas être les USA de Donald Trump, qui refuse de suivre les principes de l'accord de Paris COP21. Il s'agit de contraindre les Etats non vertueux à suivre des options industrielles moins polluantes et mieux adaptées à une vie pérenne sur Terre<sup>52</sup>. Dans ce contexte, un seul pays non respectueux des normes peut provoquer des désastres environnementaux et économiques dans le futur. L'image et le *soft power* des Etats-Unis vont souffrir de cette position égoïste, de court terme et fondée sur les seuls avantages économiques des plus puissants.

## Conclusion

Aujourd'hui, les Etats-Unis connaissent une crise éthique, morale et sociale sans précédent. Certes, l'économie et le pouvoir militaire sont encore les plus puissants du monde, mais l'image véhiculée a perdu de son « glamour et de son *soft power* »<sup>53</sup>.

- D'abord, la démocratie américaine a perdu de son « aura », avec un Président élu avec moins de voix que son adversaire. Mais surtout, son gouvernement ressemble à une ploutocratie, avec une majorité de milliardaires dans l'équipe gouvernementale. Donald Trump est plutôt bienveillant pour les régimes autocratiques de Turquie, des Philippines, de Russie, de Chine ou d'Arabie saoudite.

- Les critiques énoncées à l'encontre de certains pays (Mexique ou Chine) ou l'Union européenne ne devraient pas améliorer l'image protectrice des Etats-Unis.

- En matière de défense, La valse-hésitation est à l'ordre du jour. Donald Trump a critiqué l'OTAN et ses pays membres incapables de soutenir l'effort commun, avant de déclarer soutenir l'OTAN à 100%,

- L'Amérique n'a pas de message particulier à distiller dans le monde. Il n'y a pas de priorité à défendre les droits de l'homme. Un conservatisme social assumé revendique la lutte contre l'avortement, l'homophobie, une xénophobie latente, et le repli identitaire. Il refuse les migrations de certains pays musulmans, malgré des péripéties judiciaires concernant ces décrets.

- Sur le plan environnemental, les Etats-Unis veulent se retirer des accords de Paris COP21.

- Le soutien au développement des sciences sera limité aux recherches qui sembleront utiles au gouvernement.

- Au plan national, la déréglementation financière est clairement affirmée, comme un certain retour à la situation d'avant 2007. La réduction du poids financier de l'Etat est recherchée, sur la base d'une nette réduction des impôts et des dépenses publiques, notamment en matière sociale. Au plan international, le libéralisme revendiqué par les structures politique du pays laisse une place importante et révélée aux rapports de force entre les Etats, dans le cadre d'échanges bilatéraux

favorables aux économies les plus puissantes. Donald Trump réclame l'application d'une règle simple « acheter américain et embaucher américain ». Le système d'accords et d'échanges internationaux est remis en cause (Organisation mondiale du Commerce, les Traités commerciaux de l'Aléna, du TAFTA et du Traité Transpacifique (TPP), car l'Etat américain se doit d'empêcher les délocalisations des entreprises américaines. Dans les nouveaux accords avec le Mexique, il faut inclure les questions de l'immigration, de la sécurité et des trafics d'armes et de drogue.

- Les partenaires historiques des Etats-Unis n'ont pas été particulièrement satisfaits des engagements de Donald Trump, qui s'est félicité du Brexit et a plusieurs fois critiqué l'euro et les avantages qu'il confère à l'Allemagne.

- Les rapports diplomatiques évoluent en fonction des intérêts de court terme. Aujourd'hui, les relations avec la Russie se sont rafraîchies, car les deux pays ont des positions opposées sur l'OTAN, la Syrie, l'Etat islamique, l'Iran, le Yémen ou la cyberguerre. Washington déplore notamment le rôle supposé du gouvernement russe dans les « *fake news* » et les virus informatiques. Cependant, sur le théâtre des opérations, les USA n'expriment pas de stratégie claire, tout l'espace est alors occupé par la Russie.

- De même, le gouvernement des Etats-Unis s'est rapproché de Taïwan, en lui livrant des armes puissantes pour plusieurs milliards de dollars. La politique « mercantiliste » déclarée par les Etats-Unis ouvre quelques portes à la Chine, notamment la promotion du RCEP (*Regional Comprehensive Economic Partnership*), mais aussi la possibilité pour ce concurrent disposant de capitaux importants de s'engager dans le commerce de technologies de pointe et les échanges de personnels qualifiés. Cependant, six mois après cet engagement, Donald Trump engage un processus de normalisation avec Pékin. Il parle aujourd'hui d'une relation loyale et équilibrée. La proposition d'établir un droit de douane de 40 % aux produits chinois n'est plus évoquée.

- En revanche, la condamnation des actions de la Corée du Nord reste bien constante et même de plus en plus déterminée. Les rapports avec l'Iran se dégradent à nouveau, alors qu'Israël reste assuré d'un soutien indéfectible.

- La guerre économique peut à tout moment être engagée, si les rapports de force bilatéraux sont préférés aux relations multilatérales<sup>54</sup>.

Toutes ces décisions vont lourdement peser sur le « *soft power* américain » au moment où Donald Trump est décidé à augmenter les dépenses militaires pour faire face aux nouvelles menaces qui pèsent sur les Etats-Unis, notamment en termes de « cyber défense ». Aujourd'hui, le leadership des Etats-Unis que l'on pouvait penser séculaire en 1990 connaît bien des vicissitudes. Et ce n'est pas l'augmentation des dépenses militaires qui lui redonnera son éclat, sauf à considérer que de nombreuses recherches scientifiques financées par la défense nationale définissent, in fine, les innovations de demain.

### Notes de bas de page

<sup>1</sup> Fogel, R.W., Engerman, S.R. (1974), *Time on the Cross: Economics of American Negro Slavery*, New York: W.W. Norton and Company.

<sup>2</sup> Keynes (1919), *Les conséquences économiques de la guerre*. [http://www.pratclif.com/economy/keynes/keynes\\_consequences\\_paix.pdf](http://www.pratclif.com/economy/keynes/keynes_consequences_paix.pdf)

<sup>3</sup> Mélandri, P. (2017), *Le siècle américain, une histoire*, Perrin, 2016

<sup>4</sup> Galbraith, J.K. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Collection Economie humaine, Seuil, Paris

<sup>5</sup> 58 000 Américains sont morts. Les Vietnamiens du Nord vont l'emporter, mais 3,8 millions de civils et militaires seront tués, soit 8 % de la population, sans compter les blessés et mutilés et les victimes du Napalm et de l'herbicide défoliant appelé l'agent orange.

<sup>6</sup> Cox, A.M. (1981), « La C.I.A et la mesure du potentiel militaire soviétique », *Le Débat*, n°12, mai 1981.

<sup>7</sup> Fontanel, J. (1995), *Les dépenses militaires et le désarmement*, Publisud, Paris.

<sup>8</sup> Fukuyama, F. (1989), *The End of History and the Last Man*, *The National Interest*, 1989.

<sup>9</sup> Schwartz, Stephen I. (2012), *The real price of ballistic missile defenses*. WMD Junction, April 13

<sup>10</sup> Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégies des acteurs*,

L'Harmattan, Paris. Fontanel, J., & Henriques, P. (2007). *A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores*. Piaget, Lisboa.

11 Fontanel, J. (1981, 1995), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris. Fontanel, J., Touatam Antipas (2015), La CNUCED, de l'alternative au GATT, à la collaboration avec l'OMC, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.

12 Luttwak, E.N. (1990) From Geopolitics to Geo-Economics: Logic of Conflict, Grammar of Commerce, *The National Interest*, n°20 (Summer). Luttwak, E. (1995). *Le rêve américain en danger*. Odile Jacob. Paris Luttwak, E.N. (1999), *Le turbo-capitalisme*, Odile Jacob, Paris.

13 L'information sur les dépenses militaires des Etats reste un facteur important dans l'idée que les Etats se font de la puissance de leurs homologues. Elle dévoile une politique de puissance ou de défense d'un pays, en fonction du détail des données détaillées rendues disponibles soit par les Etats, soit par des organismes publics ou indépendants. Cars, H. C., & Fontanel, J. (1987). Military expenditure comparisons. In *Peace, defence and economic analysis* (pp. 250-265). Fontanel, J. (2015), La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. *Paix et sécurité européenne et internationale, PSEI* <http://revel.unice.fr/psei/>. Fontanel, J. (2016) La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle, *PSEI*, n° 3, 2016-<http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=822>. Fontanel, J., Ward, M. D. (1993). Military expenditures, armament, and disarmament. *Defence and Peace Economics*, 4 (1), 63-78

14 Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in Bellais, R. *The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities*, Emerald, Bingley, U.K. Fontanel, J. (2016), La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle, *PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, n° 3. -<http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=822>. Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, Coll. La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

15 Barre, R., Fontanel, J. (1991), *Principes de politique économique, Principes de politique économique*, Collection "L'Economie en Plus". Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991. Fontanel, J. (2001), *L'action économique de l'Etat*, L'Harmattan, Paris.

16 Stiglitz, J. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.

17 Guilhaudis, J-F. (2010), *Relations internationales contemporaines*, Litec/jurisclasseur, Paris, 2017, 4<sup>e</sup> édition à paraître.

18 Galbraith, J.K. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Collection Economie humaine, Seuil, Paris, p. 93. Baker, D. (2002), *The Run-Up in Home Prices: Is it a real or is it Another Bubble?* Washington DC, Center for Economic Policy and Research, August. [www.cepr.net/documents/publications/housing\\_2002\\_08.htm](http://www.cepr.net/documents/publications/housing_2002_08.htm). Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Spéculation et instabilité financière internationale, in *Des flux et des territoires. Vers un monde sans Etats ?* Sous la direction de Bernard Jouve et Yann Roche, Presses de l'Université du Québec, Montréal.

19 L'effet de levier permet d'acquérir des actifs avec un minimum de fonds propres par l'emprunt, ce qui permet d'augmenter son capital. Cependant, si le taux de crédit s'avère, *in fine*, supérieur au taux de rentabilité du projet, la rentabilité des fonds propres s'effondre (effet de massue ou effet boomerang).

20 Fama, E.F. (2009), *Bailouts and stimulus plans*, January, 13. [www.dimensions.com/famafrench/2009/01/bailouts-and-stimulus-plans.html](http://www.dimensions.com/famafrench/2009/01/bailouts-and-stimulus-plans.html)

21 Galbraith, J.K. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Seuil, Paris

22 Greenspan, A. (2011), Activism, *International Finance*, vol 14, n°1, printemps 2011 (165-182).

23 Galbraith, J.K. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Collection Economie humaine, Seuil, Paris

24 **Gagnon, J.E. (2016) Quantitative Easing: An Underappreciated Success**, *Peterson Institute, Policy Brief*, April, 7 p. <http://www.piie.com/publications/pb/pb16-4.pdf>

25 En 2013, pour Mintz et Chen, les Etats-Unis appliquaient le plus fort taux d'imposition sur le capital du G7, avec un taux d'imposition marginal de 35,2 %, contre 25,4 % en 1994. Pour Tuerck et Angelini, si l'on inclue les taxes sur le capital des sociétés et des individus, le taux



marginal du taux d'imposition passe à 48,03 % Mintz, J., Chen, D. (2014), *The U.S. Corporate Effective Tax Rate: Myth and the Fact 2014*. Available at <http://taxfoundation.org/article/us-corporate-effective-tax-rate-myth-and-fact>. Tuerck, D.G., Angelini, J.A. (2015), *Policy Report, N° 376*, November. Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays « filous ». La fuite organisée des impôts vers les pays complices*, L'Harmattan, Paris.

26 Labonte, M., Nagel, J.C. (2016), *Foreign Holdings of Federal Debt*, Congressional Research Service, March 28, <http://www.fas.org/sgp/crs/misc/RS22331.pdf>

27 Business Bourse (2016), *La dette des Etats-Unis dépasse les 19.000 milliards de dollars*, February. <http://www.businessbourse.com/2016/02/04/la-dette-des-etats-unis-a-depasse-les-19-000-milliards-de-dollars/>

28 Galbraith, J.K. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Collection Economie humaine, Seuil, Paris

29 Choudhry, H., Lauritzen, M., Somers, K. Van Niel, J. (2015), *Technologies that could transform how industries use energy*, McKinsey & Company, November 15, <http://www.mckinsey.com/business-functions/operations/our-insights/technologies-that-could-transform-how-industries-use-energy>

30 Galbraith, J.K. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Collection Economie humaine, Seuil, Paris. Smith, R. (2010). Sécurité internationale et crise économique internationale. In J. Fontanel (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*. Paris : Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan. Smith, R., & Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations. In Fontanel, J., & Chatterji, M. (Eds.), *War, peace and security, contributions to conflict management, peace economics and development*. London: Emerald. Smith, R., & Fontanel, J. (2010). *International security*. Politics, Policy, Prospects.

31 Ferguson, N. (2004), *Colossus : The Price of America's empire*, Penguin Press, NY.

32 Gordon, R. (2012) *Is US Economic growth over?* Working Paper 18315, NBER, Cambridge, MA, August.

33 En 1988, le rapport Cecchini mettait en évidence de nombreuses créations d'emplois et une croissance économique dynamique à long terme à la suite de la création d'une Union européenne élargie. Les résultats économiques n'ont pas été, loin s'en faut, à la hauteur des prévisions. Au final, les modèles charrient de nombreuses hypothèses qui ne sont pertinentes, que si un certain nombre de conditions sont réunies, notamment leur réalisme, l'inexistence d'aléas géopolitiques ou de conflits sociaux, l'absence d'une révolution épistémologique, le respect des lois du marché et des règles de la concurrence, etc. Il est très difficile que toutes ces hypothèses soient respectées collectivement. Cette analyse appliquée au TAFTA produit des résultats similaires. Commission européenne (2013), *Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement*, Septembre. [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/november/tradoc\\_151903.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/november/tradoc_151903.pdf). Dobrea, R.C., I.X. Podgoreanu, D.L. Borisov (2015) *The Impact of Transatlantic Trade and Investment Partnership on the European Eco-Innovation*, *Procedia Economics and Finance*, Elsevier, Vol.27, pp. 659-668. Capaldo, J. (2014), *The Transatlantic Trade and Investment Partnership : European Disintegration, Unemployment and Instability*, GDAE Working Paper 14-03, [http://ase.tufts.edu/gdae/policy\\_research/TTIP\\_simulations.html](http://ase.tufts.edu/gdae/policy_research/TTIP_simulations.html). Porcher, T., Farah, F. (2014), *TAFTA, l'accord du plus fort*, Max Milo, Paris.

34 Commission européenne (2013), *Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement*, Septembre. [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/november/tradoc\\_151903.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/november/tradoc_151903.pdf). Dobrea, R.C., I.X. Podgoreanu, D.L. Borisov (2015) *The Impact of Transatlantic Trade and Investment Partnership on the European Eco-Innovation*, *Procedia Economics and Finance*, Elsevier, Vol.27, pp. 659-668. Capaldo, J. (2014), *The Transatlantic Trade and Investment Partnership : European Disintegration, Unemployment and Instability*, GDAE Working Paper 14-03, [http://ase.tufts.edu/gdae/policy\\_research/TTIP\\_simulations.html](http://ase.tufts.edu/gdae/policy_research/TTIP_simulations.html). Porcher, T., Farah, F. (2014), *TAFTA, l'accord du plus fort*, Max Milo, Paris

35 Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices*, L'Harmattan, Coll. Les idées et les théories à l'épreuve des faits », Paris.

36 Fontanel, J., Barre, R. (1991), *Principes de politique économique*, Collection "L'Economie en Plus". Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991 (150 pages). Fontanel, J. (2001), *L'action*

*économique de l'Etat*, Collection « Pour Comprendre », L'Harmattan, Paris, 2001. Fontanel, J., Henriques, P. (2007), *A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores*. Piaget Institut, Lisboa.

37 Bork, R. A., & Paradox, I. A. (1978). *A Policy at War With Itself*. New York: Basic Books, 3(7), 54.

38 John Kwoka (2015), *Mergers, Merger Control, and Remedies: A Retrospective Analysis of U.S. Policy*, MIT Press.

39 Notons que Microsoft (2 milliards d'euros) et Intel (1 milliard d'euros) ont déjà payé une somme similaire.

40 Neumark, D. (2015), *The Effects of Minimum Wages on Employment 2015-37*; FRB San Francisco - Economic Letter - December 21. <http://www.frbsf.org/economic-research/files/el2015-37.pdf>

41 La force des trusts dans l'économie globalisée, en donnant l'exemple des aiguilles dans les hôpitaux, achetées pour plus de 8,4 milliards de dollars à Becton, Dickinson & Co (80 % du marché américain) contre 34 millions de dollars à Retractable Technologies, société créée en 1997, alors que cette dernière firme offre une plus grande sécurité d'emploi pour le personnel (385.000 cas de piqûres accidentelles qui pourraient être évitées avec cette technologie), à un prix moindre. Voir par exemple : Dayen, D. (2015), *Bring Back Antitrust*, American Prospect Longform, <http://prospect.org/article/bring-back-antitrust-0>

42 Pearson, D.P. (2015), *Patent rights and Imported Goods, Policy Analysis*, Cato Institute, September 15.

43 Lattus, G. (2015), The importance of Intellectual Property Protection to the U.S. Economy, *National Center for Policy Analysis, Issue Brief N° 171*, September 3.

44 WIPO, *Statistical Country Profiles, IP Filings (Resident + Abroad, Including Regional) and Economy*, [http://www.wipo.int/ipstats/en/statistics/country\\_profile/profile.jsp?code=DE](http://www.wipo.int/ipstats/en/statistics/country_profile/profile.jsp?code=DE)

45 Knight, S. (2015), *Technology and Economic Growth in the Information Age: A Follow-Up*, National Center for Policy Analysis, Issue Brief N°. 180.

46 Knight, S. (2015), *Technology and Economic Growth in the Information Age: A Follow-Up*, National Center for Policy Analysis, Issue Brief N°. 180.

47 Shapiro, R.J. (2014), *The U.S. Software Industry: An Engine for Economic Growth and Employment*, Software and Information Industry Association, 2014. Available at <http://www.siiia.net/Admin/FileManagement.aspx>.

48 Fontanel, J., Smith, R. (1985). *Analyse économique des dépenses militaires, Stratégique*, Paris.

49 MIT (2015), *The future postponed. Why declining Investment in Basic Research Threatens a U.S. Innovation Deficit*. A Report by the MIT Committee to Evaluate the Innovation Deficit, April 2015.

50 Stavins, R.N. (2016), *The Future Role of Economics in the IPCC, Resources for the Future – Blog - April 5, 2016*, <http://www.rff.org/blog/2016/future-role-economics-ipcc>

51 Pearce, F. (2016), Can We Reduce CO2 Emissions and Grow the Global Economy? Yale, Environment 360, April, 14, <http://e360.yale.edu/feature/can-we-reduce-co2-emissions-and-grow-global-economy/2983/>

52 West, D.M., Karsten, J. (2017), **Solutions for Global Science Issues Require New Forms of Governance**, Brookings – TechTank - May 4, 2017. <https://www.brookings.edu/blog/techtank/2017/05/04/solutions-for-global-science-issues-require-new-forms-of-governance>

53 Fontanel, J., Guilhaudis J-F. (2017), Trump ou le grand perturbateur, *PSEI*, n° 6. <http://revel.unice.fr/psei/>

54 Coulomb, F., & Fontanel, J. (2006). 13. Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale. In *La question politique en économie internationale*. La Découverte. Coulomb, F., & Fontanel, J. (2011). *War and Capitalism. The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism*, New York et Londres, Routledge.

## Bibliographie

Baker, D. (2002), *The Run-Up in Home Prices: Is it a real or is it Another Bubble ?* Washington DC, Center for Economic Policy and Research, August. [www.cepr.net/documents/publications/housing\\_2002\\_08.htm](http://www.cepr.net/documents/publications/housing_2002_08.htm).

Barre, R., Fontanel, J. (1991), *Principes de politique économique, Principes de politique économique*, Collection "L'Eco+". Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991

Bork, R. A., & Paradox, I. A. (1978). *A Policy at War With Itself*. New York: Basic Books, 3(7), 54.

*Business Bourse* (2016), La dette des Etats-Unis dépasse les 19.000 milliards de dollars, February. <http://www.businessbourse.com/2016/02/04/la-dette-des-etats-unis-a-depasse-les-19-000-milliards-de-dollars/>

Capaldo, J. (2014), *The Transatlantic Trade and Investment Partnership: European Disintegration, Unemployment and Instability*, GDAE Working Paper 14-03, [http://ase.tufts.edu/gdae/policy\\_research/TTIP\\_simulations.html](http://ase.tufts.edu/gdae/policy_research/TTIP_simulations.html).

Cars, H. C., & Fontanel, J. (1987). Military expenditure comparisons. In *Peace, defence and economic analysis* (pp. 250-265). Palgrave Macmillan UK.

Choudhry, H., Lauritzen, M., Somers, K. Van Niel, J. (2015), *Technologies that could transform how industries use energy*, McKinsey&Company, November 15, <http://www.mckinsey.com/business-functions/operations/our-insights/technologies-that-could-transform-how-industries-use-energy>

Commission européenne (2013), *Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement*, [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/november/tradoc\\_151903.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/november/tradoc_151903.pdf).

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), *Spéculation et instabilité financière internationale*, in « *Des flux et des territoires. Vers un monde sans Etats ?* Sous la direction de Bernard Jouve et Yann Roche, Presses de l'Université du Québec, Montréal.

Coulomb, F., & Fontanel, J. (2006). 13. Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale. In *La question politique en économie internationale*. La Découverte.

Coulomb, F., & Fontanel, J. (2011). *War and Capitalism. The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism*, New York et Londres, Routledge.

Cox, A.M. (1981), « La C.I.A et la mesure du potentiel militaire soviétique », *Le Débat*, n°12, mai 1981.

Dayen, D. (2015), *Bring Back Antitrust, American Prospect Longform*, <http://prospect.org/article/bring-back-antitrust-0>

Dobrea, R.C., I.X. Podgoreanu, D.L. Borisov (2015) *The Impact of Transatlantic Trade and Investment Partnership on the European Eco-Innovation*, *Procedia Economics and Finance*, Elsevier, Vol.27, pp. 659-668.

Fama, E.F. (2009), *Bailouts and stimulus plans*, January, 13. [www.dimensions.com/famafrench/2009/01/bailouts-and-stimulus-plans.html](http://www.dimensions.com/famafrench/2009/01/bailouts-and-stimulus-plans.html)

Ferguson, N. (2004), *Colossus: The Price of America's empire*, Penguin Press, NY

Fontanel, J. (1981, 1995), *Organisations économiques internationales*, Massson, Paris

Fontanel, J., Smith, R. (1985). Analyse économique des dépenses militaires, *Stratégie*, Fondation, Paris.

Fontanel, J., Ward, M. D. (1993). Military expenditures, armament, and disarmament. *Defence and Peace Economics*, 4(1), 63-78.

Fontanel, J. (1995), *Les dépenses militaires et le désarmement*, Publisud, Paris.

Fontanel, J. (2001), *L'action économique de l'Etat*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2005), *La globalisation « en analyse »*. *Géoeconomie et stratégie des acteurs*, Collection La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris, Septembre.

Fontanel, J., & Henriques, P. (2007). *A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores*. Piaget, Lisboa.

Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, Coll. La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human

security, in Bellais, R. *The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities*, Emerald, Bingley

Fontanel, J., Touatam Antipas (2015), La CNUCED, de l'alternative au GATT, à la collaboration avec l'OMC, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris, 2015.

Fontanel, J. (2015), La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. *United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditure* (2015) In *PSEI Paix et sécurité européenne et internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>.

Fontanel, J. (2016) La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle, *PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, n° 3. 2016-<http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=822>

Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices*, L'Harmattan, Coll. Les idées et les théories à l'épreuve des faits », Paris.

Fontanel, J., Guilhaudis J-F. (2017), Trump ou le grand perturbateur, *PSEI*, n° 6. <http://revel.unice.fr/psei/>

Fogel, R.W., Engerman, S.R. (1974) *Time on the Cross: Economics of American Negro Slavery*, New York: W.W. Norton and Company.

Fukuyama, F. (1989), *The End of History and the Last Man*, The National Interest, 1989.

Gagnon, J.E. (2016) *Quantitative Easing: An Underappreciated Success*, Peterson Institute, Policy Brief, April, 7 p. <http://www.piie.com/publications/pb/pb16-4.pdf>

Galbraith, J.K. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Collection Economie humaine, Seuil, Paris

Gordon, R. (2012) *Is US Economic growth over?*, Working Paper 18315, NBER, Cambridge, MA, August.

Greenspan, A. (2011), Activism, *International Finance*, vol 14, n°1, printemps 2011 (165-182).

Guilhaudis, J-F. (2010), *Relations internationales contemporaines*, Litec/jurisclasseur, Paris. 4<sup>e</sup> édition, 2017 (à paraître).

IEA (2015) Energy and Climate Change. *World Energy Outlook Special Report*. <https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO201>

Keynes (1919), *Les conséquences économiques de la guerre*. [http://www.pratclif.com/economy/keynes/keynes\\_consequences\\_paix.pdf](http://www.pratclif.com/economy/keynes/keynes_consequences_paix.pdf)

Knight, S. (2015), *Technology and Economic Growth in the Information Age: A Follow-Up*, National Center for Policy Analysis, Issue Brief N°. 180.

Kwoka, J. (2015), *Mergers, Merger Control, and Remedies: A Retrospective Analysis of U.S. Policy*, MIT Press.

Labonte, M., Nagel, J.C. (2016), *Foreign Holdings of Federal Debt*, Congressional Research Service, March 28, <http://www.fas.org/sgp/crs/misc/RS22331.pdf>

Lattus, G. (2015), The importance of Intellectual Property Protection to the U.S. Economy, *National Center for Policy Analysis, Issue Brief N°.171*, September 3.

Luttwak, E.N. (1990) *From Geopolitics to Geo-Economics : Logic of Conflict, Grammar of Commerce*, The National Interest, n°20 (Summer).

Luttwak, E. (1995). *Le rêve américain en danger*. Odile Jacob. Paris Luttwark, E.N. (1999), *Le turbo-capitalisme*, Odile Jacob, Paris.

Mélandri, P. (2017), *Le siècle américain, une histoire*, Perrin, 2016

Mintz, J., Chen, D. (2014), *The U.S. Corporate Effective Tax Rate: Myth and the Fact*, 2014. Available at <http://taxfoundation.org/article/us-corporate-effective-tax-rate-myth-and-fact>.

MIT (2015), The future postponed. Why declining Investment in *Basic Research Threatens a U.S. Innovation Deficit*. A Report by the MIT Committee to Evaluate the Innovation Deficit, April 2015.

Neumark, D. (2015), The Effects of Minimum Wages on Employment 2015-37 ; FRB San Francisco - Economic Letter - December 21. <http://www.frbsf.org/economic-research/files/el2015-37.pdf>

Pearce, F. (2016), Can We Reduce CO2 Emissions and Grow the Global Economy? Yale, Environment April, 14.

Pearson, D.P. (2015), Patent rights and Imported Goods, Policy Analysis, Cato Intitute,

September 15

Porcher, T., Farah, F. (2014), TAFTA, l'accord du plus fort, Max Milo, Paris.

Schwartz, Stephen I. (2012), The real price of ballistic missile defenses. WMD Junction, April 13.

Shapiro, R.J. (2014), The U.S. Software Industry: An Engine for Economic Growth and Employment, Software and Information Industry Association, 2014. Available at <http://www.siiia.net/Admin/FileManagement.aspx>.

Smith, R., Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations, in Fontanel, J., & Chatterji, M. (Eds.), War, peace and security, contributions to conflict management, peace economics and development. London: Emerald.

Smith, R. (2010). Sécurité internationale et crise économique internationale, in J. Fontanel (Ed.), Economie politique de la sécurité internationale. Paris: Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan.

Smith, R., Fontanel, J. (2010). International security. Politics, Policy, Prospects.

Stavins, R.N. (2016), The Future Role of Economics in the IPCC, Resources for the Future – Blog - April 5, 2016, <http://www.rff.org/blog/2016/future-role-economics-ipcc>

Stiglitz, J. (2002), La grande désillusion, Fayard, Paris.

Tuerck, D.G., Angelini, J.A. (2015), Policy Report, N° 376, November.

West, D.M., Karsten, J. (2017), Solutions for Global Science Issues Require New Forms of governance, Brookings – TechTank - May 4, 2017.

WIPO, Statistical Country Profiles, IP Filings (Resident + Abroad, Including Regional) and Economy, [http://www.wipo.int/ipstats/en/statistics/country\\_profile/profile.jsp?code=DE](http://www.wipo.int/ipstats/en/statistics/country_profile/profile.jsp?code=DE)

# Géopolitique de la Méditerranée

## Un territoire de conflits économiques, politiques, religieux, environnementaux et humanitaires

La Méditerranée est un lieu de contact et d'interpénétration de nombreuses cultures et religions, aux influences considérables sur les civilisations modernes et les valeurs véhiculées dans le monde contemporain. Longue de plus de 4000 kilomètres et large de plus de 700 kilomètres, elle est aussi accessible depuis toutes les parties du globe via le détroit de Gibraltar et le canal de Suez. Les îles<sup>43</sup> constituent un ensemble territorial dont la superficie additionnée de 100 000 km<sup>2</sup> est équivalente à celle du Portugal ou de la Grèce, elles sont habitées par 11 à 12 millions de personnes. Les riverains de la mer Méditerranée bénéficient d'une situation géographique exceptionnelle, grâce à un climat doux et ensoleillé. Elle a été le lieu d'émergence de l'idée de la démocratie, les civilisations qu'elle a vu naître ont favorisé la diffusion de la pensée philosophique et scientifique, elle a inauguré de nombreux grands travaux publics, elle a connu l'essor du commerce international et des échanges maritimes divers. Après le souffle humaniste des civilisations égyptienne et grecque, l'Empire romain a d'abord contrôlé toutes ses rives (et même les arrières pays), avant d'être concurrencé et remplacé partiellement par les conquêtes arabo-musulmanes, et par l'importance politico-économique des « cités États » (Venise et Gênes), gérantes d'un vaste réseau de comptoirs formant un système économique intégré. En 1869, avec l'ouverture du canal de Suez, la mer Méditerranée est aussi devenue une route de transit stratégique entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie orientale. Aujourd'hui, le tiers du fret maritime et le quart du trafic mondial des hydrocarbures en provenance du Golfe persique et de l'Arabie Saoudite empruntent ses chemins. Le trafic entre pays riverains ne représente que 20 % du trafic total de la Méditerranée, ce qui souligne le fait qu'il s'agit d'abord d'une route de passage, les liens économiques entre les pays aux rives communes étant souvent réduits au tourisme et au transport des hydrocarbures.

La représentation globale et unitaire de la Méditerranée n'est pas justifiée par les réalités géopolitiques. Le concept de « Mare Nostrum » est réducteur, car il néglige les fortes influences qui proviennent de la Mer Noire, du Moyen Orient, de l'Afrique (au regard de la profondeur des Etats d'Afrique du Nord dans ce continent), ou même du bassin de la mer Caspienne et de l'ouverture vers les océans. La Méditerranée souffre de fortes disparités de développement Nord/Sud, de conceptions politiques hétérogènes des Etats, d'une instabilité récurrente dans les Balkans, de relations intercommunautaires délicates à l'intérieur des pays (Palestiniens et Israéliens, Serbes et Bosniaques, Macédoniens et Grecs, coptes et musulmans d'Egypte, etc.), de l'instrumentalisation de l'Islam à des fins politiques, des rivalités et des tensions politiques et religieuses au sein même du monde arabe, de la pression exercée par les échanges commerciaux de l'énergie et par les pollutions communes au voisinage des frontières, etc. Cependant, les relations entre Etats riverains de la Méditerranée ne peuvent se résumer ni à un affrontement Nord-Sud, ni à un choc religieux entre la civilisation judéo-chrétienne et l'Islam, même si les Croisades, le colonialisme, le conflit israélo-palestinien (dont la nature territoriale n'est sans doute pas suffisamment mise en avant) et les violences du Djihad en ont souligné à l'excès les traits.

Pour comprendre la géopolitique et la géoéconomique du bassin méditerranéen, il est nécessaire d'analyser son héritage politique et religieux, de souligner l'hétérogénéité du

---

<sup>43</sup> Les îles de Méditerranée sont intégrées dans l'espace économique de l'Union européenne, à l'exception des îles tunisiennes et turques, ainsi que de la République turque de Chypre Nord (RTCN).

développement économique de ses riverains, d'insister sur l'étendue de la militarisation de cette mer « chaude », de rappeler les stratégies évolutives des grandes puissances, et d'attirer l'attention sur de nouveaux risques susceptibles de créer de nouveaux griefs interétatiques.

### **L'héritage politique, les religions et les civilisations**

La Méditerranée a accumulé les strates de civilisations qui se sont succédées ; elle a fait de nous « *les dépositaires d'un héritage où l'alphabet fut phénicien, le concept grec, le droit romain, le monothéisme sémite, l'ingéniosité punique, la munificence byzantine, la science arabe, la puissance ottomane, la coexistence andalouse, la sensibilité italienne, l'aventure catalane, la liberté française et l'éternité égyptienne* »<sup>44</sup>.

Dans l'histoire des pensées, la Méditerranée a souvent été considérée comme le centre du monde, même si les analystes oublient un peu trop vite ce qui se passait, au même moment, sur d'autres continents, notamment en Asie. Cette représentation d'une centralité universelle est fondée sur une histoire et une géographie spécifique, qui ont favorisé les rencontres et les confrontations entre les religions, avec l'émergence de croyances polythéistes, puis monothéistes, de royaumes chrétiens, de dynasties arabes, de sultanats ottomans et de pays colonisés ou colonisateurs. La Méditerranée a été le lieu de nombreuses guerres, conduites par des chefs désireux d'élargir leur puissance politique, d'accaparer les richesses des territoires voisins ou d'imposer, par la force, la croyance et la pratique d'une seule religion. Elle a connu sur son sol des processus de colonisation et de décolonisation, elle est encore aujourd'hui un lieu de luttes politiques et sociales incessantes qui concernent et inquiètent l'ensemble des Etats du monde. L'importance des guerres et des griefs héréditaires entre les pays qui la composent semble dominer l'histoire de la Méditerranée, avec l'existence d'accords et d'alliances mouvants entre les Etats et l'existence de lignes de fractures et d'amitié politiques, sociales et culturelles Relativement précaires. La mer « bleue » a été le creuset des organisations commerciales internationales, elle a été une route d'échange économique et culturel efficace, grâce à ses nombreuses îles ou péninsules qui la rendent d'autant plus maîtrisable que les navigateurs ne sont jamais situés à plus de 350 kilomètres d'une côte.

Récemment, l'Union pour la Méditerranée organisée par l'Union européenne a proposé d'engager un processus d'unité, mais les oppositions se sont avérées, sans surprise, trop fortes pour qu'il ne relève pas aujourd'hui de l'utopie. S'il existe un héritage commun entre les riverains, il se situe d'abord sur des bases trop fragmentaires et contestées, comme le monothéisme (qui conduit parfois aux guerres de religion) ou les échanges commerciaux (qui souffrent des turbulences géopolitiques). La Méditerranée est le berceau des trois religions monothéistes, mais celles-ci n'ont pas été particulièrement charitables et pacifiques les unes par rapport aux autres.

Les échanges commerciaux ou les coups de canon ont scandé l'histoire de la Méditerranée. Les disparités des pays riverains sont considérables en termes de niveaux de vie, de transition démographique, de religions à l'intérieur même de chacune des religions monothéistes, de modes de vie et de rapports sociaux. Les Etats laïcs souffrent de leurs relations avec les religions, les Etats théocratiques refusent, réduisent ou fragilisent les autres cultes et pratiques religieux. Les pays du Sud de la Méditerranée commercent très peu entre eux, à la fois du fait de leurs conflits frontaliers récurrents et de systèmes de productions comparables, ce qui ne facilite pas les échanges. La frontière entre l'Algérie et le Maroc est fermée depuis 1994, comme c'est aujourd'hui le cas entre Israël, le Liban et la Syrie. Toutes ces oppositions sont autant de freins au développement culturel et économique de ces pays. Enfin, les relations entre l'Europe et le monde arabo-musulman se limitent trop souvent à des échanges commerciaux « obligés », avec des ressentiments violents de part et d'autre, en relation avec la colonisation<sup>45</sup>, l'islamisme radical, le terrorisme, les migrations

---

<sup>44</sup> Maïla, J. (1997), « Mare Nostrum », Etudes, Février, page 4

<sup>45</sup> Il faut rappeler que l'Empire ottoman a lui-même « colonisé », périodiquement, la face Est de l'Europe. En fait, il exerçait un pouvoir politique et religieux, sans être en mesure d'engager un processus de développement économique, ni pour les pays sous sa domination, ni pour lui-même. Dans le cas contraire,

« envahissantes », les résistances sociales à la modernisation des sociétés, le respect des droits de l'homme, le statut accordé aux femmes ou l'essor des valeurs démocratiques.

L'histoire de ces deux derniers millénaires témoigne que la Méditerranée est un espace stratégique, dans lequel les philosophies religieuses (ou leur interprétation) et la quête de territoires ont conduit aux conflits internes, aux guerres et à l'exercice de la menace et de la domination. Le conflit israélo-palestinien continue à envenimer l'atmosphère du Sud-Est de la Méditerranée, en dépit de la reconnaissance par l'ONU de la Palestine comme Etat (novembre 2012). Le conflit et la partition de Chypre ne connaissent aucune avancée, avec une Chypre turque isolée et reconnue par la seule Turquie. La guerre civile en Syrie s'est étendue à l'Irak, elle a fragilisé tous les Etats de la région. Si la force de Daech est en voie de disparition, au moins sous sa forme quasi étatique, les dégâts humains, moraux, économiques et patrimoniaux de la sauvagerie de ses actions sont d'une ampleur considérable que seul l'avenir pourra peut-être estimer. Les conflits entre l'Arabie Saoudite, le Qatar et l'Iran et la guerre au Yémen ne sont pas sans effet sur les pays du littoral méditerranéen. Après le printemps arabe, les Etats, en situation « post-révolutionnaire », souffrent d'une grande instabilité, surtout en Libye, mais aussi à des degrés moindres en Tunisie et en Egypte, pays dans lequel s'installe un nouveau pouvoir fort, analysé parfois comme une dictature validée par les urnes et soutenue par les grandes puissances occidentales. Les rapports entre l'Algérie et le Maroc restent toujours aussi froids et méfiants, au regard de leurs positions respectives concernant le Front Polisario<sup>46</sup>.

Pour compliquer encore la situation, le droit international de la mer ne s'applique pas toujours dans la Méditerranée, car il n'existe que peu d'accords concernant les délimitations maritimes entre les Etats. Plusieurs différends restent en suspens, concernant notamment l'espace maritime entre la Grèce et la Turquie, mais aussi entre Chypre, le Liban, la Palestine, l'Égypte et Israël, pour le contrôle des réserves de gaz et de pétrole offshore. Enfin, trois passages stratégiques d'importance mondiale sont constamment sous haute tension, notamment le Canal de Suez avec la crise égyptienne, le détroit de Gibraltar avec les désaccords entre l'Espagne et le Royaume-Uni et le détroit du Bosphore avec le rattachement de la Crimée à la Russie. Toutes ces questions n'ont, pour l'instant, aucune solution rationnelle. Seule la négociation est susceptible de définir une solution acceptable par toutes les Parties, mais cette perspective n'est pas présente dans les objectifs des Etats concernés, dont les griefs réciproques constituent des obstacles jugés aujourd'hui insurmontables, ce qui conduit inéluctablement à un statu quo agressif ou revendicatif.

Tous les Etats du Sud de la Méditerranée ont fait de l'Islam la religion officielle ou officieuse, à l'exception du Liban, pays dans lequel les chrétiens exercent une influence indéniable, mais déclinante depuis au moins deux décennies. Cependant, si l'Islam est le fil conducteur de la gouvernance officielle, les interprétations de son rôle et de ses rites sont souvent divergentes, entre le Maroc dont le Roi est le commandeur des croyants, la Tunisie où le chef d'Etat doit être musulman, la Libye dont la législation est fondée sur la charia (mais qui ne dispose plus aujourd'hui de constitution) ou la Syrie dont le chef d'Etat, en situation de guerre civile, est alaouite (une branche du chiisme), évidemment soutenu par l'Iran. La Turquie est un pays constitutionnellement laïc, mais l'Etat organise, finance et contrôle la communauté des croyants. De ce fait, la religion est mise sous tutelle de l'Etat, ou inversement. Dans ces conditions, le dialogue avec les Etats laïcs du Nord de la Méditerranée n'est pas toujours très fluide au regard de certaines valeurs démocratiques et des références aux Droits de l'Homme qui n'entrent pas les croyances ou les pratiques du monde musulman conservateur.

---

si la colonisation par les pays européens engendrait des changements juridiques et économiques (marchés d'exportation), il était aussi plus exigeant dans l'exploitation des travailleurs autochtones.

<sup>46</sup> Fin 2015, à la demande du Front Polisario, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a annulé l'accord de libre-échange agricole entre le l'Union européenne et le Maroc en ce qui concerne le Sahara occidental. À la suite de cet arrêt, le Maroc a annoncé la suspension de ses contacts avec l'Union européenne. Aujourd'hui, il est difficile de mesurer la force réelle du Front Polisario que le Maroc présente comme un simple appendice des services secrets algériens, présentation qui n'a donc pas été retenue par les magistrats européens.



La situation géopolitique de la Méditerranée est souvent confuse, irrationnelle, aléatoire, dangereuse, au gré des alliances nouées avec des gouvernements souvent en situation instable. Le gouvernement américain est de plus en plus impliqué dans une zone qui développe de nombreuses organisations islamiques capables de s'attaquer aux Twins Towers de New York, de s'implanter en Syrie ou en Libye, avec le soutien plus ou moins clandestin des pays pétroliers arabes<sup>47</sup>. La puissance fanatique des réseaux islamistes et l'audience dont ils disposent ne sont pas à négliger, même dans les familles qui ont immigré en Europe occidentale et en Amérique du nord. Ces groupes, qui se réclament d'un Islam combatif et monopoleur, dénoncent la violence du colonialisme, du néo-colonialisme et l'application des droits universels de l'homme qui leur semblent parfois contredire les préceptes divins. Dans cette conception, seule la guerre sainte, le Djihad, peut anéantir la mécréance satanique des valeurs occidentales. L'idée de remplacer le « lac américain » (Méditerranée) par un « lac musulman » serait la première étape de ce projet. Cependant, l'islamisme n'a encore rallié qu'une petite minorité de la population musulmane, laquelle est divisée, sur les bords de la Méditerranée, en plusieurs groupes. De l'Algérie à la Turquie, les groupes islamistes ont plus tué de musulmans que d'individus de confessions ou de valeurs philosophiques différentes. C'est le paradoxe de cette quête religieuse renouvelée.

Le ressentiment constitue le premier facteur d'insécurité de la Méditerranée, ce qui rend difficile la mise en pratique d'un partenariat euro-méditerranéen, pourtant appelé de leurs vœux par nombre d'analystes de la paix. En 1995, dans le cadre du Processus de Barcelone, le gouvernement espagnol avait proposé la construction d'un partenariat entre les pays européens riverains de la Méditerranée, avec des résultats mitigés. En 2008, à Paris, l'Union pour la Méditerranée a été mise en place en vue d'engager un processus d'unité d'action entre les pays riverains. Le Sommet, consacré aux projets économiques et écologiques portant sur la gestion de l'eau (dessalement de l'eau de mer), la dépollution des sites côtiers, la mise en place d'un marché commun de l'énergie, le bouclage des réseaux électriques, la création d'une banque d'investissement dans les pays du Sud, la coopération audiovisuelle (Médiamed) et les échanges universitaires, se proposait aussi d'améliorer la sécurité de la zone, avec des coopérations concernant la surveillance maritime, la protection de l'état de droit, le respect des droits de l'homme et la gestion des flux migratoires. Cette tentative n'a pas produit de résultats notables, au regard de conflits toujours aussi présents et même encore plus violents avec le conflit syrien toujours au cœur des déchirements internes de l'espace musulman (à l'exemple du conflit entre l'Arabie Saoudite, l'Iran ou le Qatar), malgré la défaite inéluctable du projet de califat de Daech. Ces guerres ne peuvent disparaître comme par enchantement à la suite de négociations dans le cadre d'un Sommet multipartite. Peu de marges de manœuvre sont disponibles pour engager des politiques communes entre les pays du Sud et de l'Est. L'un des obstacles les plus puissants au partenariat euro-méditerranéen tient au manque d'orientation et de politiques communes entre les États riverains. L'appartenance de la Turquie à l'Union européenne n'est toujours pas d'actualité, le Maroc a approfondi ses relations bilatérales avec l'UE, alors que l'Algérie reste en retrait, malgré l'importance de ses relations commerciales avec l'Europe.

L'Europe souhaite d'abord améliorer sa sécurité. Cependant, tous les États sont pris en otage par le règlement du conflit israélo-palestinien, mais aussi par les ressentiments coloniaux encore vivaces et les griefs entre les États contigus (Maroc et Algérie, Tunisie et Lybie, Turquie et Grèce, etc.). En outre, la prise de pouvoir des islamistes dans les pays méditerranéens est considérée comme l'un des principaux risques concernant la sécurité des pays européens, même si son étendue et sa force ne sont pas toujours clairement identifiées. Les mouvements d'extrême droite font état d'une possible coalition de ces forces étrangères avec la population nationale immigrée de même religion. La présence vivante de l'islam face aux États laïcs interroge sur la pérennité de la coexistence entre une culture traditionnelle et religieuse vécue comme le ciment sociétal d'un pays et l'évolution inéluctable des sociétés modernes plus ouvertes aux droits des femmes, à la liberté de culte et aux Droits de l'Homme.

---

<sup>47</sup> Ces pays ont été capables, un temps, de reconnaître les Talibans comme force gouvernementale.

## Le poids économique de la Méditerranée

Le poids économique des pays limitrophes de la Méditerranée représentaient un peu moins de 8.000 milliards de dollars courants en 2016, si l'on exclut le PIB du Royaume-Uni seulement représenté sur ses rives par Gibraltar, ni celui de la Russie qui n'est pas à proprement parler riverain de la Méditerranée, mais qui peut rejoindre « les mers chaudes » par le port de Sébastopol<sup>48</sup>. Même si la Turquie ne se sent pas toujours méditerranéenne, elle l'est géographiquement et son importance est considérable avec le contrôle qu'elle exerce sur des Dardanelles et le Bosphore.

Tableau 1 - PIB en milliards de dollars constants et PIB par habitant en parités de pouvoir d'achat (PPA) en 2014 et 2016.

Pays	PIB en milliards de dollars courants <sup>1</sup> en 2014	PIB en milliards de dollars courants <sup>1</sup> en 2016	PIB en milliards de dollars courants PPA (2016)	PIB par habitant (PPA) en 2016 <sup>1</sup>
Albanie	13,2	11,86	32,67	11.9
Algérie	213,5	159,04	565,28	15.0
Bosnie-Herzégovine	18,5	16,91	39,84	12.0
Chypre	22,2	20,05	26,68	32.580
Croatie	57,1	50,71	89,86	23.596
Egypte	301,5	332,79	987,44	11.132
Espagne	1381,1	1237,26	1548,87	36.310
France	2829,2	2465,45	2545,99	42.314
Grèce	235,6	192,69	260,91	26.783
Israël	305,7	317,74	279,36	37.901
Italie	2141,1	1858,91	2103,77	38.161
Liban	45,7	49,60	79,70	13.996
Libye	41,1	ND	ND	ND
Macédoine	11,3	10,90	27,17	15.121
Malte (2013)	9,6	11,00	15,62	37.899
Maroc	110,0	103,61	260,95	7.838
Monaco (2011)	6,1	ND	ND	ND
Monténégro	4,6	4,37	9,79	16.854
Palestine	?	?	?	?
Royaume-Uni	2988,9	2647,90	2574,94	42.609
Syrie	?	?	?	?
Slovénie	49,5	44,71	61,81	32.885
Tunisie	48,6	42,06	122,61	11.599
Turquie	798,4	863,71	1888,94	24.244

<sup>48</sup> Le pays dispose d'importantes façades maritimes, mais la mer Baltique est contrôlée par les détroits du Danemark et les ports sur l'océan glacial Arctique au nord et l'océan Pacifique à l'est sont bloqués par les glaces pendant de longs mois. L'ouverture sur la Méditerranée constitue une priorité pour la défense de la Russie.

Le Produit mondial brut était estimé à 77.500 milliards de dollars (constants 2011), en 2016<sup>49</sup> ; le Produit mondial par habitant est passé de 16.700 à 15.800 dollars (en parités de pouvoir d'achat)<sup>50</sup> entre 2014 et 2015. Sur cette base, les pays qui bordent la Méditerranée représentent 11,3 % du produit brut mondial.

En 2016, en termes de PIB par habitant en termes parités de pouvoir d'achat, 9 pays méditerranéens ont un PIB par habitant inférieur à la moyenne mondiale, à savoir l'Albanie, la Macédoine, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et l'Égypte. Quatre pays européens sont donc concernés, ainsi que toute l'Afrique du Nord. Le niveau médian du PIB mondial par habitant (en PPA) est équivalent à celui de la Tunisie. Il n'y a donc que trois pays qui se trouvent en dessous de ce niveau, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et l'Égypte.

Contrairement aux idées reçues, le poids économique de la Méditerranée n'a pas beaucoup perdu de son importance depuis 100 ans. En 1913, les États-Unis et l'Empire britannique (Royaume-Uni compris) produisaient 48,7 % du PIB mondial. En ajoutant la Chine (8,9 %), l'Allemagne et ses colonies (8,8 %), l'Empire Russe (8,6 %), l'Extrême-Orient (4,5 %), l'Amérique latine (3,5 %), il ne restait que 17 % pour le reste du monde. La France, l'Italie et l'Espagne représentaient alors 10,5 % du PIB mondial, contre 8,5 % en 1950, 9,8 % en 1973 et 8,2 % en 2016. Durant cette période, les autres pays riverains de la Méditerranée ont connu aussi un développement important, parsemé de crises diverses en Grèce, en Turquie, en Syrie, en Israël, en Égypte ou au Liban, auxquelles il faut ajouter les « Révolutions vertes » et la guerre civile algérienne. D'un point de vue économique, avec leur adhésion à l'Union européenne, les pays à niveau de développement intermédiaire comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal ont d'abord progressé rapidement. Cependant, avec la crise financière, puis économique de 2008, ces pays connaissent de nouvelles et substantielles difficultés économiques.

Les chiffres mettent en évidence la fracture du développement qui sépare les pays méditerranéens. Certaines régions bénéficient de niveaux de vie élevés, quand d'autres ont des situations économiques médiocres et stagnantes. Or, les raisons de cette situation ne portent pas seulement sur les effets « retardés » du colonialisme ou de la puissance de négociation hétérogène des États et des entreprises nationales, elles s'inscrivent aussi dans des conceptions économiques, des croyances et des modes de vie différents. Les régimes politiques eux-mêmes doivent être mis en examen pour comprendre l'importance de plusieurs facteurs handicapants comme la corruption, l'existence d'un système de prédation des richesses nationales par les élites ou les gouvernants, la collusion des firmes multinationales avec les gouvernances nationales ou l'essor incontrôlé de l'économie souterraine<sup>51</sup>. Il faut ajouter aussi les contraintes sécuritaires que suppose le soutien généralement non bénévole des grandes puissances et les aléas historiques de pays freinés par leurs institutions, leurs révolutions abouties ou non, leurs griefs internes ou leurs haines xénophobes. La Méditerranée se présente comme une zone à forte instabilité potentielle.

La question démographique elle-même n'est pas encore maîtrisée, avec des populations (souvent plutôt pauvres) en grande croissance face à des pays (plutôt riches) en décroissance, des pyramides des âges aux formes divergentes, les unes offrant une place excessive au poids de la jeunesse, les autres s'engageant dans le vieillissement et les coûts des retraites. La population des pays entourant la Méditerranée est passée de 332 millions à 485 millions de personnes en un tiers de siècle, soit une progression de 47 % (de 1980 à 2016). Elle représente aujourd'hui 7 % de la population mondiale (7,3 milliards d'individus), pour près de 11 % de la production annuelle dans le monde.

En 1981, la France était le pays le plus peuplé des pays riverains de la Méditerranée ; en 1994 l'Égypte et la Turquie l'ont largement dépassée. Plusieurs pays ont plus que doublé leur population, l'Égypte, Israël et surtout la Syrie, mais celle-ci va sans doute subir le contrecoup de la violente

---

<sup>49</sup> Central Intelligence Agency (2016), *The World Factbook*, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/xx.html>. Cette baisse est due principalement à la revalorisation du dollar sur les marchés de change internationaux

<sup>50</sup> Central Intelligence Agency (2016), *The World Factbook*, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/xx.html>

<sup>51</sup> Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), *Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale*. In *La question politique en économie internationale* (pp. 190-201). La Découverte.

guerre civile qui sévit sur son territoire. Il est aisé de constater que les pays de population à majorité musulmane ont considérablement augmenté leur population, au contraire des pays les plus développés aux taux de croissance démographique très faibles, malgré l'importance de l'immigration.

Tableau n° 2- Evolution de la démographie au bord de la Méditerranée (1981, 2000, 2014, 2016)<sup>52</sup>

Pays	1981	2000	2014	2016
Albanie	2,7	3,1	2,89	2,88
Algérie	19,9	31,2	38,93	40,61
Bosnie-Herzégovine	4,2	3,8	3,81	3,52
Chypre	0,7	0,9	1,15	1,17
Croatie	4,6	4,4	4,23	4,17
Egypte	44,5	68,3	89,58	95,69
Espagne	37,7	40,3	46,48	46,44
France	55,6	60,9	66,22	66,90
Grèce	9,7	10,8	10,87	10,75
Israël	4,0	6,3	8,22	8,55
Italie	56,5	58,9	60,79	60,6
Liban	2,6	3,2	4,55	6,01
Libye	3,3	5,3	6,26	6,29
Macédoine	1,9	2,0	2,08	2,08
Malte	0,3	0,4	0,43	0,44
Maroc	20,6	28,9	33,92	35,28
Monaco	0,0	0,0	0,04	0,04
Monténégro	0,6	0,6	0,62	0,62
Palestine	NA	NA	NA	NA
Royaume-Uni	56,3	58,9	64,56	65,6
Syrie	9,3	16,4	22,16	NA
Slovénie	1,9	2,0	2,06	2,06
Tunisie	6,6	9,6	11,0	11,40
Turquie	44,9	63,2	75,93	79,51

Il faut noter aussi les pertes de population dans les pays de l'ancienne Yougoslavie, du fait de la guerre et des migrations qui l'ont accompagnée. Les pays européens sont passés de 176 à 202 millions d'habitants (+ 14 %), les pays de l'Est et du Sud (Turquie comprise) ont augmenté leur population de 156 à 300 millions d'âmes, soit une augmentation de plus de 90 % (il est difficile de comptabiliser aujourd'hui la population de la Syrie). Il en résulte deux types de populations

<sup>52</sup> Banque mondiale (2016), Population, total  
<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>

différentes ; au Sud, la population est jeune (âge médian de 18 ans en Algérie)<sup>53</sup>, alors que dans les pays du Nord le vieillissement de la population devient un problème économique et social. Se posera alors, pour les pays du Sud, le problème de la gestion de l'arrivée massive des jeunes générations sur le marché du travail. La question des migrations futures est déjà posée d'un point de vue économique, la réponse à lui apporter sera encore plus cruciale avec le flux de personnes souhaitant échapper à la guerre et retrouver une vie de travail plus sereine. L'analyse des informations statistiques de 2014 et de 2016 montre que, avec la Syrie, neuf autres pays (d'Europe notamment) en proie aux difficultés économiques subissent une perte ou une stagnation de leur population. L'Europe se ferme progressivement, mais les politiques des Etats membres sont hétérogènes. Les gouvernants de ces pays subissent de plein fouet les contestations des citoyens, quelles que soient leurs positions favorables ou non à l'ouverture contrôlée des frontières.

La question de l'aide aux pays les plus pauvres de la Méditerranée n'est toujours pas homogène au plan européen. Globalement, la politique méditerranéenne de l'Union européenne n'offre aux pays du Sud qu'une préférence limitée par rapport aux autres pays non méditerranéens similaires. Plusieurs procédures d'accord ont été engagées depuis 40 ans pour renforcer les échanges commerciaux, promouvoir le développement agricole et industriel et apporter des moyens financiers sous forme d'aide et de prêts, mais les résultats obtenus sont décevants<sup>54</sup>. Les politiques d'aide (apports trop faibles) et de l'immigration n'ont pas fonctionné correctement. Avec l'ouverture des frontières définies dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, les accords entre les deux rives n'ont pas connu de développements décisifs, la clause de la Nation la plus favorisée réduisant d'elle-même le potentiel des possibilités de négociation des pays du Sud. Les pays du Sud Méditerranée se sont alors inscrits de plus en plus dans le cadre commercial des accords mondiaux. L'Union européenne a surtout œuvré, dans le cadre des limites de la politique agricole commune, à garantir la sécurité alimentaire de la région tout en assurant des débouchés à ses excédents céréaliers.

Dans cette évolution économique des pays de la Méditerranée, il faut rappeler encore le lourd tribut que ses Etats limitrophes ont eu à payer à toutes les guerres<sup>55</sup>, les grandes guerres mondiales bien sûr, mais aussi la guerre d'Espagne, la décolonisation, la « guerre froide » ou l'éclatement de la Yougoslavie. Si les flots de la Méditerranée sont souvent admirés pour leur tranquillité et leur beauté, ses rivages ont souvent été des lieux de violences armées, sociales ou économiques insoutenables.

### **Le poids militaire et les griefs accumulés**

Au XXI<sup>e</sup> siècle, les printemps arabes, le renforcement et l'élargissement des forces djihadistes, le violent conflit qui détruit la Syrie, l'importance des flux migratoires, la crise financière qui touche plusieurs pays méditerranéens (notamment la Grèce, l'Italie ou l'Espagne), les constantes oppositions à l'Etat israélien, la nette tendance à la reconnaissance internationale de l'Etat palestinien ou l'importance stratégique accrue de la Turquie transforment rapidement les ingrédients de la géopolitique méditerranéenne et modifient les équilibres internationaux. Il faudrait rajouter, bien sûr, la question de la Crimée (dont l'absorption par la Russie permet à cette dernière d'être encore plus présente sur les théâtres militaires méditerranéens)<sup>56</sup> et celle des accords sur le nucléaire iranien qui redonne de la vigueur et de l'influence à une grande puissance régionale

---

<sup>53</sup> Le Maghreb commence à amorcer la transition démographique, avec une baisse importante du taux de fécondité de ses Etats membres.

<sup>54</sup> Commission des communautés européennes (1989), Bilan de la politique méditerranéenne de la Communauté D, 10 novembre 1989, l'Europe (1992) Publisud. Paris.

<sup>55</sup> Fontanel, J. (2013), Guerre et économie, les liaisons dangereuses, Questions internationales, n°59, Janvier-Février

<sup>56</sup> Brunat, E., Fontanel, J. (2015), La stratégie internationale et la réforme militaire en Russie, in « Union européenne-Russie : une relation particulière » (Sous la direction de Eric Brunat, Georges-Henri Soutou et Frédéric Turpin), Université Savoie Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, Chambéry. Fontanel, J. (2010), Concept élargi de la sécurité économique, in Politique Economique de la Sécurité Internationale (Jacques Fontanel Ed., L'Harmattan, Paris, 2010

désormais ouverte et invitée aux négociations internationales. L'espace maritime de la Méditerranée est un lieu de passage, dominé militairement par les armes de dissuasion de l'OTAN. Cependant, depuis quelques années, c'est aussi un cimetière pour de très nombreuses personnes civiles qui fuient les guerres et les violences de toutes sortes qui secouent les rives méditerranéennes.

Le danger terroriste et la violence des griefs nationaux ou internationaux, d'une part, la solidité des alliances et la culture nationale et internationale de la paix, d'autre part, constituent des facteurs importants dans la détermination des efforts sécuritaires nationaux<sup>57</sup>. La sécurité ne se limite pas au secteur militaire, elle concerne aussi le contrôle des forces naturelles (comme les tsunamis), la maîtrise des technologies à risque (énergie nucléaire, traitement de l'information), la gestion des crises économiques fondées sur les mouvements spéculatifs d'un monde globalisé, l'organisation des mouvements démographiques (migrations internationales), la prise en compte des questions environnementales (changement de climat et pollutions), mais aussi, bien entendu, elle dépend des conflits stratégiques entre les grandes puissances ou entre les pays riverains, de l'arme du pauvre du terrorisme et des violences politiques et sociales subies dans un pays (avec les guerres et violences civiles potentielles)<sup>58</sup>.

La Méditerranée reste très présente dans les stratégies militaires des grandes puissances, même si depuis 1991, avec la fin de la menace de l'URSS, son espace est moins sensible à l'expression de la force « in situ » par les grandes puissances militaires. Cependant, la VIe flotte américaine dispose toujours d'une trentaine de bâtiments autour du navire amiral « *USS Mount Whitney* », un navire amphibie de commandement de classe Blue Ridge, installé dans le port italien de Gaète<sup>59</sup>, dans le Latium, depuis février 2005. Elle ne dispose pas de porte-avions, mais elle participe activement à la surveillance des eaux maritimes, notamment autour du détroit de Gibraltar. La mer Méditerranée est fortement « militarisée ». Pour le gouvernement américain, elle est une voie d'accès importante vers la mer Noire (par les détroits des Dardanelles et du Bosphore gardées par la Turquie), le Proche-Orient et la mer Rouge (par le canal de Suez). Elle constitue un lieu stratégique important, susceptible de participer aux opérations concernant des différends militaires ou diplomatiques avec l'Iran, le Golfe arabo-persique, Israël et l'Afrique du Nord, mais aussi avec la Russie.

Pendant l'été 2008, au moment des Jeux Olympiques de Pékin, lors du conflit entre la Russie et le Géorgie, la flotte américaine est entrée en mer Noire, pour soutenir (surtout moralement) l'allié géorgien. Dans le secteur, elle a le soutien des partenaires de l'Alliance atlantique qui ont le quasi-monopole de la présence maritime en Méditerranée, notamment l'Italie, la France, l'Espagne, la Grèce et la Turquie. Ensemble, ils verrouillent les Détroits, et le Royaume-Uni possède une base militaire à Gibraltar et deux à Chypre. Les accords militaires entre les pays riverains sont nombreux, notamment ceux conclus par la France avec l'Égypte, la Tunisie ou l'Algérie, pays associés à des exercices conjoints. En 1995, la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne ont créé Euromarfor, une force maritime multinationale, capable d'engager des forces navales, aéronavales et amphibies. Sa composition dépend de la mission assignée<sup>60</sup>. Ce n'est d'ailleurs pas la seule flotte américaine disponible dans les parages, car la Ve flotte basée dans le Golfe arabo-persique, au Bahreïn, étend son action sur le Moyen-Orient et l'Asie, de l'Égypte au Pakistan, et donc sur quelques pays riverains de la Méditerranée. Enfin, la Russie a installé d'importantes forces maritimes à Sébastopol, mais elle dispose aussi d'une base militaire dans le port syrien de Tartous. C'est un héritage de la guerre froide, qui a permis à Bachar el- Assad de bénéficier de l'appui quasi

---

<sup>57</sup> Fontanel, J. (2010), *Économie politique de la sécurité internationale*. Harmattan, 2010.

<sup>58</sup> OECD. (2004). *L'économie de la sécurité*. Paris: OECD. Fisher, D. (1993). *Nonmilitary aspects of security. A systems approach*. Geneva: United Nation, Institute for Disarmament Research, UNIDIR. Fontanel, J. (2010), *Concept élargi de la sécurité économique*, in *Politique Economique de la Sécurité Internationale*, Ed. Jacques Fontanel, L'Harmattan, Paris, 2010.

<sup>59</sup> Il est aussi le navire Amiral du « NATO Response Force » pour les opérations navales européennes et pour le commandement interarmées de Lisbonne.

<sup>60</sup> Elle est principalement dédiée à l'Union européenne, mais elle peut aussi être déployée dans le cadre de l'OTAN ou d'autres organisations internationales permanentes comme l'ONU ou l'OSCE, ou temporaires sur une opération spécifique d'une coalition internationale.

inconditionnel de la Russie dans la guerre civile qui ravage la Syrie, mais qui a aussi conduit à la perte, globalement souhaitée par l'ensemble des membres de l'ONU, de Daech.

Tableau n°3 - Pourcentage des dépenses militaires par rapport au PIB (années 2000, 2011, 2014, 2015) et dépenses militaires en milliards de dollars constants (2014) en 2015, Sources Banque mondiale et SIPRI

Pays	2000 (SIPRI) <sup>61</sup>	2011 (Banque mondiale)	2014 <sup>62</sup> (Banque mondiale)	2015. SIPRI	Dépenses militaires 2015 (milliards \$)
Albanie	1,2	1,5	1,3	1,1	1,32
Algérie	3,4	4,3	5,6	6,2	10,23
Bosnie-Herzégovine	?	1,1	1,0	1,0	1,62
Chypre	3,0	1,8	1,5	1,8	0,43
Croatie	3,1	1,8	1,6	1,6	0,75
Egypte	2,7	1,9	1,7	1,7	5,36
Espagne	1,7	1,3	1,2	1,2	16,93
France	2,5	2,3	2,2	2,1	60,74
Grèce	3,6	2,5	2,3	2,6	6,10
Israël	7,1	5,9	5,9	5,4	17,51
Italie	2,0	1,7	1,5	1,3	28,46
Liban	5,4	4,1	5,0	4,1	2,24
Libye	3,1	3,6 (en 2012)	8,0	?	3,30
Macédoine	1,9	1,3	1,1	1,1	0,11
Malte (2013)	0,7	0,6	0,6	0,6	0,06
Maroc	2,2	3,3	3,7	3,2	3,74
Monaco	0	0	0	0	0
Monténégro	NA	1,7	1,5	1,6	0,08
Palestine	?	?	?	?	?
Royaume-Uni	2,3	2,3	2,0	2,0	59,73
Syrie	5,5	?	?	?	?
Slovénie	1,1	1,3	1,0	1,0	0,49
Tunisie	1,8	1,6	1,9	2,2	1,08
Puissances présentes					
USA	2,9	4,6	3,5	3,3	595,47
Russie	3,6	3,7	4,6	5,4	91,08

L'antagonisme systémique longtemps évoqué pour expliquer la guerre froide n'est plus à l'ordre du jour avec l'effondrement de l'Union soviétique et du Pacte de Varsovie. La fin de l'histoire<sup>63</sup> n'est pourtant pas encore pour demain. La démocratie ne s'est pas imposée autour de la Méditerranée et les « effets pervers » (ploutocratie et technocratie dominantes) sont nombreux dans

<sup>61</sup> SIPRI (2016), Milex data 1988-2015 (2).xlsx

<sup>62</sup> Banque mondiale (2015), Dépenses militaires (en % PIB), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/MS.MIL.XPND.GD.ZS>

<sup>63</sup> Fukuyama, F. (1992) The End of History and Last Man, Free Press, New York.

le fonctionnement des pays qui s'en recommandent<sup>64</sup>. Le libéralisme crée des inégalités sans cesse plus grandes, qui rendent les solidarités nécessaires dans la vie quotidienne des citoyens de moins en moins revendiquées. Les dépenses militaires sont un indicateur intéressant, mais parfois trompeur sur l'importance des efforts de défense et sur la militarisation des pays riverains de la Méditerranée<sup>65</sup>. Ainsi, face au terrorisme, les dépenses de défense ne se situent pas nécessairement dans le budget militaire, elles se trouvent aussi dans les ressources financières de plusieurs Ministères (notamment celui de l'Intérieur). Le Tableau n°3 fournit l'importance des efforts militaires des pays du pourtour méditerranéen.

La définition des dépenses militaires fait l'objet de nombreuses hypothèses qui expriment parfois de simples regroupements statistiques sans lien avec des analyses stratégiques. Les opérations de bombardement menées par Bakhtiar El Assad en Syrie relèvent-elles des dépenses militaires ou du budget du Ministère de l'intérieur ? Les statistiques concernant les dépenses de défense font l'objet d'omissions importantes (les milices, la cyber guerre civile, les infrastructures et la recherche-développement duales, etc.)<sup>66</sup>. En outre, les comparaisons internationales sont délicates au regard de l'évolution des changes flottants, ce qui implique des calculs intéressants, notamment en termes de parité de pouvoir d'achat, mais aussi suffisamment approximatifs pour prêter à des raisonnements erronés. Enfin, elles ne donnent qu'une information incomplète sur les forces en présence, notamment parce que les stocks d'armes jouent un rôle décisif (ainsi en est-il de l'arme nucléaire russe) et que les stratégies militaires influencent l'efficacité des instruments de défense ou de conquête disponibles<sup>67</sup>. Ajoutons que pour une analyse économique plus complète, les coûts d'opportunité relatifs à l'état d'urgence et aux opérations de contrôle devraient être considérés comme des dépenses d'ordre militaire. En outre, ils sont la cause de retards dans les décisions publiques et privées, ce qui réduit la capacité de nouveaux investissements économiques et sociaux tout aussi nécessaires

Au total, 220 milliards de dollars constants (2014) auront été dépensés à des fins militaires par les pays limitrophes de la Méditerranée. Ce chiffre est important, mais en régression par rapport au début du XXIe siècle. Il représente entre 14 et 15 % des dépenses militaires mondiales. Ces dépenses sont étrangement faibles au regard de tous les conflits qui ont pollué les rivages de la mer et de l'atmosphère viciée des relations internationales dans le monde. Cependant, la Méditerranée fait l'objet de nombreux contrôles et elle bénéficie d'un intérêt particulier au regard de son importance stratégique pour les voies de navigation nécessaires, notamment pour les hydrocarbures. Les engagements financiers réels sont bien supérieurs aux dépenses globales. Les pays européens bénéficient du rôle tutélaire de l'OTAN, sous contrôle de Washington. Les Etats-Unis et la Russie participent activement à la militarisation de la mer, sans que les chiffres dédiés soient bien connus. Nombreux sont les pays riverains qui bénéficient d'une attitude de « passager clandestin » en termes de sécurité nationale. Ils ne s'engagent que très faiblement dans leur propre défense nationale ; ils attendant, en cas de conflit, une action rapide et décisive de l'OTAN. En outre, les cyber armes ne

---

<sup>64</sup> Coulomb, F., Fontanel, J. (2011), War and Capitalism, in *The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism*, Edited by K. Gouliamos and C. Kassimeris,, Routledge Advances in Sociology, New York, London, 2011. Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2011), Economists' controversies about the causality between war and economic cycles, *Frontiers of peace economics and peace science*, Editors Chatterji, M., Chen Bo, Missra, R., Contributions to Conflict Management, peace economics and development, Vol. 16, Emerald, 2011.

<sup>65</sup> Cars, H. C., & Fontanel, J. (1987). Military expenditure comparisons. In *Peace, defence and economic analysis* (pp. 250-265). Palgrave Macmillan UK. Fontanel, J. (1982). La comparaison de dépense militaire. *Défense Nationale*, 38, 107-121.

<sup>66</sup> Fontanel, J. (2016), La base de données des dépenses militaires recueillies par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. *Politique Sécurité Européenne et Internationale*, n° 2, <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=455>.

Fontanel, J. (1987). A note on the international comparison of military expenditures. In *The economics of military expenditures* (pp. 29-46). Palgrave Macmillan UK.

Cars, H. C., & Fontanel, J. (1987). Military expenditure comparisons. In *Peace, defence and economic analysis* (pp. 250-265). Palgrave Macmillan UK.

<sup>67</sup> La France l'a appris à ses dépens avec la Ligne Maginot qui n'a jamais été attaquée, mais qui a laissé son territoire vulnérable aux chars qui l'ont contournée.



sont pas financées par les seuls crédits publics, les financements privés dans ce secteur polluent les conditions de la concurrence économique d'autant que leur efficacité s'avère de plus en plus redoutable, soutenue parfois par des organismes publics, comme la NSA (National Security Agency) commandité par Washington<sup>68</sup>.

Par rapport à l'an 2000, tous les pays d'Afrique du Nord ont augmenté leur effort militaire par habitant. Cette constatation est étonnante, car les conflits connaissent aujourd'hui une plus forte intensité, mais elle embrase surtout l'Est et le Sud-Est de la Méditerranée. Pour la Syrie, les dépenses réelles étaient déjà difficilement connues avant la guerre civile, c'est encore plus vrai aujourd'hui. Leur connaissance n'aurait d'ailleurs pas beaucoup de sens si l'on est pas capable de distinguer les efforts financiers de tous les protagonistes de cette guerre civile. Dans ce pays en proie à une guerre civile qui a débordé sur son pays voisin l'Irak, les armées en présence et en opposition sont faiblement structurées. L'existence de Daech constitue un facteur de déstabilisation de toute la zone au regard de sa capacité de nuisance et de destruction sauvage. Jusqu'à présent, les groupes terroristes n'avaient pas pour ambition immédiate de prendre le pouvoir d'Etat, ils s'inscrivaient dans une communication interne ou internationale de refus du système dominant, sans être pour autant en capacité de prendre le pouvoir. Avec Daech, la situation est différente, puisqu'il s'agit de créer un califat, le plus large possible, dans la zone allant de la Syrie à l'Irak, voir ensuite à l'ensemble de la communauté musulmane du bord de la Méditerranée. A l'encontre des pays occidentaux, Daech reprend une stratégie purement terroriste, pour obliger les Etats à prendre des mesures de sécurité qui remettent en cause ou réduisent les libertés individuelles. Il s'agit aussi de prendre date et d'obliger le monde musulman à s'engager en faveur d'une revendication indiscutable concernant l'application de la charia, partout dans le monde.

Les autres puissances de la zone ont tendance à diminuer leur effort militaire, comme une lente érosion résignée par les contraintes de la crise économique, malgré la crainte des actes terroristes. Cependant, il faut souligner que l'analyse des déterminants des dépenses militaires implique de nombreuses variables qui ne relèvent pas toujours de la seule conjoncture politique et économique<sup>69</sup>. Les conflits se situent principalement dans l'Est et le Sud-Est de la Méditerranée, mais les craintes sont aussi exprimées en Afrique du Nord, avec l'affaire du Polisario qui oppose le Maroc et l'Algérie, et la protection des frontières de la Tunisie contre les groupes armés en provenance d'une Libye elle-même en crise humanitaire et guerrière profonde. Les effets des dépenses militaires ont fait l'objet de nombreuses analyses dont il ressort un effet plutôt négatif sur la croissance économique. Cependant, lorsque les dépenses en investissement concernent des matériels et infrastructures militaires produits par les entreprises nationales, l'économie du pays peut bénéficier d'une relance économique non négligeable<sup>70</sup>.

Dans les pays de l'Est méditerranéen, les moyens financiers utilisés sont réduits au regard de l'importance des dommages et des pertes humaines. Le « bang for a buck », met en évidence la capacité destructrice d'une arme compte tenu de son coût<sup>71</sup>. L'arme la plus destructrice n'est pas nécessairement celle qu'il convient de produire ou d'acheter. Au Rwanda, les machettes ont tué cinq ou six fois plus que les bombes nucléaires (devenues des armes d'un « dernier ressort » suicidaire) sur Hiroshima et Nagasaki. Les armes ne peuvent pas être disponibles sans une relation avec une stratégie bien définie grâce à leur complémentarité. Les guerres syriennes, libyennes ou

---

<sup>68</sup> Delesse, C. (2016), NSA, National Security Agency, Editions Taillandier, Paris.

<sup>69</sup> Fontanel, J., & Samson, I. (2008). The determinants of military expenditures, War, Peace and Security, (Fontanel, J. & Chatterji, M. Eds.) Emerald, Bingley, 125-132.

<sup>70</sup> Malizard J. (2015a), Does military expenditure crowd-out private investment ? A disaggregated perspective for the case of France, Economic Modelling, 46 (April), pp. 44-52. Fontanel, J. (1982). Military Expenditure and Economic Growth: France, Morocco. report written for the United Nations. UNO, N.Y.

<sup>71</sup> Fontanel, J. (2016), La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle, PSEI, Politique de Sécurité Européenne et Internationale, n° 3. <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=822>.

Fontanel, J., & Smith, R. (1985). Analyse économique des dépenses militaires. *Stratégique, Fondation*. Paris.

Fontanel, J., Smith, R. (1985). L'effort économique de défense. ARES, n Spécial, Grenoble, Lyon.

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in Bellais, R. The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities, Emerald, Bingley, U.K., 2014.

palestiniennes n'utilisent pas les armes les plus sophistiquées. Le terrorisme produit des résultats de destructions importants au regard de l'investissement engagé. Dans ce contexte, la notion de dépense militaire perd un peu de son intérêt face à un nucléaire peu utilisable, une cyber guerre en préparation (mais qui n'est pas financée que par des budgets militaires) et des attentats aux coûts faibles, mais à grande résonance médiatique internationale. Dans ce jeu parfois meurtrier, les grandes puissances participent, contrôlent ou luttent pour leurs intérêts ou ceux de leurs alliés. Plusieurs ensembles géopolitiques sont en liens étroits avec la Méditerranée, comme le monde arabe, la Russie, l'Union européenne dans son ensemble et les Etats-Unis. Ils ne se cachent pas pour tenter d'y jouer un rôle conforme à leurs intérêts.

### **Le jeu des grandes puissances**

Les deux grandes puissances extérieures (USA et Russie) présentes en Méditerranée ont accru leurs dépenses militaires depuis 2000, mais alors que la Russie continue son « réarmement », le gouvernement des Etats-Unis, du fait de son déengagement sur les théâtres de conflit en Irak et en Afghanistan, semble réduire ses efforts. Cependant, il est probable que son implication dans la Méditerranée reste toujours aussi soutenue, surtout depuis que l'affaire de Crimée a rendu l'arrière des territoires de la base navale de Sébastopol à la Fédération de Russie. Historiquement, la Russie a toujours cherché à conquérir le nord des rivages de la mer Noire, en vue de déboucher sur la Méditerranée et même de conquérir Constantinople, mais les empires ottoman et britannique s'y sont toujours opposés.

La Méditerranée est un lieu traditionnel de conflits. Les foyers de tensions du littoral méditerranéen ont occupé de nombreuses réunions extraordinaires du Conseil de Sécurité de l'ONU, que ce soit pour l'affaire palestino-israélienne, la nationalisation du canal de Suez, les guerres entre les Etats arabes et Israël, la décolonisation des Etats du Sud Méditerranée après de longs conflits guerriers, le terrorisme au Liban, les revendications de la Turquie sur les îles grecques proches, la fracture de Chypre, l'effondrement de la Yougoslavie et la séparation de cet Etat en cinq Etats (Serbie, Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro), l'extension du conflit à la Macédoine elle-même devenue indépendante, l'insurrection albanaise du Kosovo, l'occupation du Liban par la Syrie, l'Intifada, les révolutions arabes ou « vertes », la révolution libyenne, la guerre civile en Syrie, mais aussi, indirectement, le rattachement de la Crimée à la Russie et ses conséquences militaires importantes pour les pays limitrophes. Tout discours sur la Méditerranée ne peut se limiter aux régions littorales stricto sensu. Il est nécessaire parfois de l'élargir aux pays arabes du Golfe persique et à de nombreux Etats de l'ex URSS dont les relations sont de plus en plus nombreuses avec l'exploitation du pétrole, soit par la route commerciale du canal de Suez, soit comme débouché pour les oléoducs et les gazoducs de la Mer Caspienne ou de la Mer Noire. D'ailleurs, les forces de l'OTAN sont intervenues, pour des raisons humanitaires, dans les conflits des Balkans, en Bosnie, au Kosovo et en Macédoine. Elles sont capables de projeter des forces loin de leurs bases, pour soutenir un Etat ou combattre une idéologie jugée dangereuse sans pour autant avoir de visée territoriale pour elle-même, mais pour soutenir une nation contre une autre et pour s'opposer à l'expansion d'une idéologie ou d'un Etat ennemi. La présence depuis plus de cinquante ans de la VI<sup>e</sup> flotte de l'US Navy<sup>72</sup>, et des trois bases navales du Royaume-Uni (deux à Chypre et une à Gibraltar) montre l'intérêt que porte les Etats-Unis et le Royaume-Uni à la géopolitique de la Méditerranée.

Toute l'histoire de la Russie est liée de près ou de loin avec les rives méditerranéennes, dans ses relations conflictuelles avec l'empire Ottoman, mais aussi avec les puissances occidentales. Les forces maritimes de l'ensemble des pays riverains et des Etats-Unis se sont attachées à bloquer la poussée russe vers la Méditerranée. Certes, la Seconde Guerre mondiale a offert de nouvelles opportunités à l'URSS, avec la présence de l'Armée rouge dans les Balkans en 1945. Cependant,

---

<sup>72</sup> En 1991, lors de la guerre du Golfe, la VI<sup>e</sup> flotte est entrée pour la première fois en action pour obliger l'armée irakienne à évacuer le Koweït.

cette influence se heurtera à la résistance du gouvernement des États-Unis qui fit simultanément pression sur la Turquie pour obtenir le droit de cogérer avec elle la surveillance des Détroits.

A la suite de ses déconvenues avec la Yougoslavie de Tito, puis avec l'Albanie d'Enver Hodja, l'URSS a perdu la confiance de l'Etat hébreu, ce qui lui permettra de jouer la carte de l'antisionisme, en soutenant l'Egypte de Nasser et la nationalisation du canal de Suez, sous la menace d'une apocalypse nucléaire<sup>73</sup>. Pendant la guerre froide, la Libye, la Syrie, l'OLP et l'Algérie deviendront des relais de l'influence soviétique en Méditerranée. A partir de 1972, l'URSS subit un certain effritement progressif de ses positions, notamment avec l'Egypte de Sadate soutenu par les USA, l'influence américaine dans les négociations sur le conflit israélo-palestinien, la méfiance accrue du monde musulman devant l'invasion russe de l'Afghanistan, l'existence de bases militaires américaines dans la péninsule arabique et la fin programmée de l'Irak de Saddam Hussein.

Avec l'effondrement de l'URSS, la plupart des pays de l'Est ont demandé le rattachement à l'Union européenne et à l'OTAN. La Russie ne dispose plus que de la Syrie comme port d'appui dans la zone méditerranéenne. Le rattachement de la Crimée à sa juridiction lui permet de conserver un accès rapide aux « mers chaudes ». Moscou considère que l'OTAN cherche par tous les moyens à encercler militairement son territoire et à réduire son influence politique dans la zone méditerranéenne, en soutenant des mouvements russophobes formés par des organisations non gouvernementales souvent financées par Washington. Se pose toujours aujourd'hui la question des détroits (Bosphore et Dardanelles) qui restent sous l'autorité de la Turquie, même si les sous-marins nucléaires ne semblent pas toujours repérables dans les eaux profondes des détroits. La Russie n'a pas eu la possibilité de s'installer sur les rives de la Méditerranée, du fait de la politique du « containment<sup>74</sup> » défendue par les gouvernements britanniques, puis américains. Elle veut cependant éviter que, d'un point de vue militaire, la Méditerranée ne soit qu'un « lac américain », stratégie qui s'inscrit dans le prolongement de celle engagée pendant la « guerre froide » par l'URSS<sup>75</sup>.

Depuis l'ouverture du canal de Suez, la Méditerranée est au centre des échanges commerciaux entre l'Europe et la Chine. La question énergétique est un ingrédient essentiel de la vie géopolitique de la Méditerranée, avec les exportations du pétrole et du gaz algérien et libyen et du gaz d'Egypte. C'est l'une des raisons qui justifient l'intérêt croissant de la Chine dans la région dans le cadre d'une stratégie globale concernant son implantation en Afrique et son intérêt pour l'espace de transit qui lui ouvre le marché de près 500 millions de consommateurs potentiels.

Quant à l'Union européenne, elle a proposé trois projets pour organiser la coopération en Méditerranée. En 1995, le Processus de Barcelone (EuroMed) a organisé un partenariat avec 14 pays du pourtour méditerranéen, fondé sur trois projets intitulés « politique et sécurité », « finances et économie », « société et culture ». Il s'agissait de promouvoir l'intégration économique et les réformes démocratiques avec seize pays voisins de l'Union européenne. En 2004, la Politique européenne de voisinage (PEV) prolongeait le Processus de Barcelone, en suggérant la mise en œuvre de plans coopératifs d'actions avec chacun de ses voisins, notamment méditerranéens. Il s'agissait d'une politique « volontariste » de l'UE, en vue d'améliorer les relations économiques, politiques et stratégiques avec ses voisins proches ou plus éloignés. En 2008, l'Union pour la Méditerranée (UpM) a proposé, dans un cadre intergouvernemental de 43 pays<sup>76</sup>, avec l'Union Africaine et des organisations internationales, la mise en place de coopérations « ad hoc » sur des projets concrets.

---

<sup>73</sup> La France et le Royaume-Uni sont intervenus militairement, mais l'URSS menaçait d'utiliser l'arme nucléaire si ces deux pays ne se retiraient pas immédiatement du théâtre des opérations. Washington, sagement, conseilla à ses partenaires d'abandonner leurs positions. Ce qu'ils firent.

<sup>74</sup> Cette stratégie du containment (endiguement) avait pour objectif d'arrêter l'extension de la zone d'influence soviétique et de contrer toutes les avancées communistes dans le monde.

<sup>75</sup> Avant l'effondrement de l'URSS, elle disposait d'une projection de puissance navale soviétique, l'Eskadra, qui a disparu depuis lors.

<sup>76</sup> Elle comprend les 28 pays membres de l'Union européenne (UE), l'Algérie, les Balkans (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro), l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, Monaco, la Palestine, la Syrie, la Tunisie et la Turquie. Son Secrétariat Général se situe à Barcelone.

La volonté politique initiale de coopération au co-développement méditerranéen a été rapidement annihilée par le problème récurrent des territoires occupés par Israël. Les réunions techniques elles-mêmes ne débouchent pas, car les décisions doivent être prises à l'unanimité. Il serait nécessaire de déconnecter l'organisation politique de cette Union, pour ne retenir que les modalités d'action concrètes en faveur du développement économique et de la protection de l'environnement.

L'Europe cherche à pacifier l'espace méditerranéen, mais avec une réussite aléatoire. Toutes ces initiatives, destinées à faire de cette mer un espace de paix, de coopération, de prospérité et de démocratie, n'ont obtenu que des résultats modestes au regard des enjeux et des moyens engagés. La superposition et l'articulation discutable des cadres témoignent de l'efficacité limitée des projets précédents, elle donne aussi l'impression d'une série d'échecs successifs. L'Union pour la Méditerranée, qui s'est perdue dans les conflits du Proche Orient, prévoyait l'établissement d'un partenariat égalitaire entre les deux rives, sur la base de projets concrets, jugés nécessaires, concernant notamment la démocratisation du pourtour méditerranéen, la coopération économique ou la gestion des flux migratoires. Cependant, un accord qui suppose la coopération de la Tunisie de Ben Ali et de l'Égypte de Moubarak n'est pas nécessairement bien perçu aujourd'hui par les peuples concernés. Les rivalités de pouvoir sont trop persistantes pour espérer des situations de bon voisinage sur l'ensemble du pourtour maritime. Les tensions géopolitiques en Méditerranée ne se manifestent pas seulement sur le terrain en Palestine, dans les Balkans, en Algérie, en Libye ou en Tunisie, mais aussi de façon beaucoup plus générale entre les opinions publiques : les pays arabes accusent « l'Europe » de ne pas avoir renoncé aux méthodes coloniales<sup>77</sup>, de maintenir le monde musulman dans le sous-développement et de protéger le sionisme.

Les pays du Sud notamment sont devenus très méfiants devant les propositions de l'Union européenne, et les pays du Nord de l'Europe témoignent d'une préférence pour une aide en faveur des pays de l'Est européen, membres de l'UE. Cependant, malgré les aspirations des peuples à plus de démocratie avec les révoltes populaires arabes, l'horizon de ces pays reste encore très conflictuel, quelle que soit l'importance des valeurs communes de l'Islam. Les « révolutions vertes » témoignent d'une aspiration à plus de démocratie et à une ouverture vers une responsabilité commune pour le développement économique des pays du rivage méditerranéen. Cependant, si le Maroc, l'Algérie, Israël ou la Turquie ont maintenu leurs régimes politiques, souvent contestés par les citoyens européens, la Libye et la Syrie plongent dans des guerres civiles effroyables. La Tunisie, le Liban, la Palestine ou l'Égypte souffrent des violences du voisinage ou/et de tensions internes qui favorisent soit la mise en place de régimes autoritaires, soit l'émergence d'une situation impliquant un état d'urgence prolongé.

Les critiques concernant les propositions européennes mettent en avant le volontarisme de Bruxelles. La démarche affichée comme partenariale souffre d'un sentiment d'ingérence dans les affaires internes des pays en faveur des valeurs occidentales et d'une note négative concernant la faible implication de l'Europe dans le règlement du conflit israélo-palestinien. Le soutien aux révolutions arabes se tourne contre l'Europe, à la fois pour son intervention, mais aussi pour ses implications en termes de sécurité et de migrations. « L'Europe a eu les capacités logistiques et militaires et a utilisé des milliards pour bombarder la Libye et, une fois le désordre installé dans le pays, a laissé les populations livrées à elles-mêmes. C'est tout à fait indigne et inacceptable<sup>78</sup> ». C'est toute l'ambiguïté de ces initiatives européennes, car l'aide du Nord est assortie inévitablement de valeurs qu'elle considère souhaitable, mais que ne partagent pas nécessairement les gouvernements en place. Une démarche plus « inconditionnelle » pourrait être engagée sur les questions de santé,

---

<sup>77</sup> Les colonisations européennes, qui ont suivi le démantèlement de l'empire ottoman au début du XXe siècle, ont été plutôt tardives et finalement relativement courtes, 25 années au Proche Orient. L'Algérie (1830), la Tunisie et l'Égypte ont été colonisées par la France et la Grande-Bretagne au XIXe siècle. Suivent en 1920 la Syrie, le Liban, la Palestine, la Jordanie et l'Irak.

<sup>78</sup> Diop, S.J. L'Europe ne peut pas faire payer aux Africains les conséquences du chaos libyen ! Jeune Afrique, 22 Avril. <http://www.jeuneafrique.com/230251/politique/souleymane-jules-diop-l-europe-ne-peut-pas-faire-payer-aux-africains-les-cons-quences-du-chaos-libyen>.

d'éducation, de sécurité alimentaire et même d'emplois (pour éviter notamment les migrations économiques).

### **Quatre défis pour la paix en Méditerranée**

Quatre problèmes vont sans doute être l'occasion de nouveaux conflits en Méditerranée, notamment les puits d'hydrocarbures, la rareté de l'eau, la pollution et les migrations. Il s'agit de chercher à trouver rapidement des réponses concertées.

#### ***Les hydrocarbures***

Le bassin méditerranéen présente un grand intérêt géostratégique du fait qu'il constitue une voie d'accès essentiel pour les principales réserves mondiales d'hydrocarbures dans la région du Moyen-Orient et du Golfe. Les pays riverains consomment principalement du pétrole, du gaz et du charbon, avec une progression régulière du gaz naturel. La région méditerranéenne est sollicitée pour l'installation d'oléoducs et de gazoducs. Les divergences d'intérêts entre les États-Unis et la Russie d'une part, l'Iran, la Turquie, le Qatar et l'Arabie saoudite d'autre part, explique la montée des tensions et l'émergence de conflits dans cette région qui se remet difficilement des bouleversements engendrés par les « Printemps arabes ». Les propositions différentes d'itinéraires de pipelines entre les États-Unis et la Russie témoignent de l'importance des projets concurrents et de leurs poids géopolitiques. Moscou a réussi à empêcher la construction du gazoduc Nabucco, qui aurait débouché en Italie, en développant deux projets concurrents North Stream qui relie la Russie à l'Allemagne et South Stream qui passe à travers la mer Noire jusqu'à la Bulgarie et se divise ensuite entre la Grèce et le sud de l'Italie, d'une part, la Hongrie et l'Autriche, d'autre part.

L'Algérie (comme la Libye) est un membre « historique » de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)<sup>79</sup>. Le pétrole est la source principale des recettes d'un Etat rentier, lesquelles sont alors très sensibles aux fluctuations du prix des hydrocarbures ; il représente 95 % des exportations du pays et il influence considérablement la croissance économique d'un pays qui n'est cependant toujours pas encore sorti de la catégorie des pays en développement. La Libye dispose des plus grandes réserves recensées de pétrole d'Afrique, mais depuis la chute de Kadhafi l'industrie pétrolière est fortement affectée par la prise de contrôle des terminaux par les djihadistes, par la maintenance insuffisante des infrastructures dédiées et par la lutte clanique pour l'appropriation des richesses potentielles. L'Égypte exporte du gaz naturel, malgré les besoins domestiques en forte augmentation et en relation avec la croissance démographique.

La découverte récente d'importants gisements de pétrole et de gaz attise les convoitises de plusieurs pays frontaliers. La situation énergétique des pays riverains est en pleine évolution. Les découvertes de réserves de gaz naturel et de pétrole offshore en Méditerranée orientale modifient la carte énergétique et géopolitique du bassin dans son ensemble<sup>80</sup>. Le « Geological Survey Fact » a estimé à 9700 milliards de mètres cubes de gaz et 3,4 milliards de barils de pétrole en réserve dans la région<sup>81</sup>. Aujourd'hui, plusieurs projets de forages existent, susceptibles de remettre en cause les équilibres déjà menacés par les guerres des pays limitrophes. Avant le conflit, la Syrie était géographiquement une destination intéressante pour le transit énergétique du gaz du Moyen-Orient vers l'Europe. En outre, elle possède les plus importantes réserves de pétrole du Levant. Fin 2013, une entreprise russe, SoyuzNeftGaz, a signé un accord concernant l'octroi d'une licence d'exploration gazière et pétrolière offshore pour une période de 25 ans. Aujourd'hui, il est difficile de connaître la pérennité d'un tel contrat signé par le régime de Hafez el-Assad. D'autres ressources sont supposées disponibles dans la ZEE syrienne, mais au regard de la guerre civile elles ne sont pas encore prouvées. Cependant, les acteurs en conflit souhaitent garder ou prendre le contrôle des sites de production pétroliers pour s'approprier les avantages économiques afférents. Le conflit en

---

<sup>79</sup> Fontanel, J. (1995), Organisations économiques internationales, Masson, Paris.

<sup>80</sup> Nabli, B. (2015), Géopolitique de la Méditerranée, Paris, Armand Colin, 2015.

<sup>81</sup> US Department of the Interior, « [Assessment of Undiscovered Oil and Gas Resources of the Levant Basin Province, Eastern Mediterranean](#) », US Department of the Interior, U.S. Geological Survey Fact Sheet 2010–3014, mars-avril 2010.

Syrie n'échappe pas aux tensions économiques qui opposent les acteurs de la région, d'autant plus qu'il s'agit d'un territoire finalement plus riche en ressources énergétiques que prévu.

Depuis sa création en 1948, l'autosuffisance énergétique était inimaginable pour l'État d'Israël. Pendant le printemps arabe, le gazoduc livrant le gaz égyptien à Israël avait été la cible de sabotages répétés et de perturbations. Or, la découverte de gisements offshore de gaz (estimés à 3 452 milliards de mètres cubes) et de pétrole (1,7 milliards de barils de pétrole) de Tamar (en 2009) et de Léviathan (2010) en Méditerranée orientale<sup>82</sup> (ce qui représente 1% des réserves planétaires recensées) a profondément modifié la donne. « Les deux principaux champs gaziers israéliens sont celui de Tamar, exploité depuis mars 2013, et celui de Léviathan, dont Israël espère démarrer l'exploitation en 2017-2018. La compagnie américaine Noble Energy est le principal opérateur en charge de l'exploitation de Tamar et de la mise en valeur de Léviathan. Ces réserves de gaz permettent à Israël d'envisager l'indépendance énergétique et même de devenir un pays exportateur de gaz »<sup>83</sup>. Dès 2013, Gazprom, qui s'est aussi positionné sur Léviathan, a acheté le gaz israélien de Tamar pour 20 années d'exploitation et a financé les infrastructures nécessaires. La découverte de gisement de gaz par Israël a été le point de départ d'un conflit géoéconomique avec le Liban, pays qui fait valoir auprès de l'ONU qu'une partie du champ gazier se trouve dans les eaux territoriales de sa Zone Économique Exclusive (ZEE). Cependant, Israël n'a jamais ratifié la Convention des Nations Unies de 1982 sur le Droit de la mer attribuant les droits sur les ressources sous-marines. Les deux pays n'ont pas signé d'accord de délimitation maritime et revendiquent chacun une zone de 850 km<sup>2</sup> au large de leurs côtes. Si les puits d'extraction sont indubitablement situés sur le territoire israélien, le gisement s'étend aussi dans les eaux territoriales du Liban. Le gouvernement des Etats-Unis est intervenu en faveur du Liban, ce qui est un facteur de tensions nouvelles dans la région.

La société russe Gazprom a engagé une opération similaire avec Chypre (gisement Aphrodite de 200 milliards de mètres cubes), pour une vente sur le marché européen. Cependant, Ankara conteste la propriété exclusive du gisement Aphrodite à la République de Chypre et souhaite que celui-ci soit partagé avec la République turque de Chypre Nord, reconnue par la seule Turquie.

L'exploitation du gaz de la Méditerranée réveille les convoitises au regard de son grand intérêt économique. Les pays bénéficiaires sont susceptibles de devenir des exportateurs d'énergie. De ce fait, un nouveau centre de conflits s'installe entre les Etats riverains, comme s'il n'y en avait pas déjà suffisamment. L'Iran et le Qatar avaient chacun envisagé la construction d'un gazoduc vers le littoral syrien pour exploiter et commercialiser North Dome, leur gisement commun. En fait, Damas a préféré le projet iranien à celui du Qatar. Ce choix lui a permis de maintenir son alliance stratégique avec la Russie et avec l'Iran. Cette décision a sans doute été un facteur important de la guerre en Syrie pour le contrôle stratégique d'un Etat trop proche de Moscou. Aujourd'hui, l'Iran est l'allié de la Syrie d'Assad, et le Qatar soutient ceux qui combattent le régime<sup>84</sup>. Ce n'est cependant sans doute pas la seule raison de ces choix d'alliances. De même, Israël utilise la fourniture d'électricité pour contrôler la Cisjordanie et la bande de Gaza, tout en incitant l'installation des populations juives sur ces territoires. Cette pression économique et sociale est difficile à supporter, elle comporte des risques sécuritaires et politiques non négligeables à terme<sup>85</sup>. Enfin, la plus grande inquiétude existe concerne la menace que l'exploitation des hydrocarbures en Méditerranée fait peser sur les écosystèmes d'une mer semi fermée.

### *La rareté de l'eau*

L'accès à l'eau est un enjeu géopolitique incontestable. Les pays limitrophes de la mer ne sont pas égaux face au climat et à l'hydrométrie. Les pays tempérés du Nord reçoivent plus des deux

---

<sup>82</sup> US Department of the Interior, « [Assessment of Undiscovered Oil and Gas Resources of the Levant Basin Province, Eastern Mediterranean](#) », US Department of the Interior, *U.S. Geological Survey Fact Sheet 2010–3014*, mars-avril 2010.

<sup>83</sup> Nabli, B. (2016), La géopolitique des hydrocarbures en Méditerranée, IRIS Analyse, 18 Mars, <http://www.iris-france.org/73847-la-geopolitique-des-hydrocarbures-en-mediterranee/>

<sup>84</sup> La question pétrolière peut avoir joué un rôle, mais les alliances paraissent surtout liées à des questions politiques, stratégiques et philosophiques (voire religieuses pour l'Iran).

<sup>85</sup> Amsellem, D. (2014), Israël-Palestine : une géopolitique de l'électricité, Hérodote, 4<sup>e</sup> trimestre.

tiers de cette ressource naturelle vitale. La France, l'Italie et la Turquie reçoivent la moitié du total des précipitations. Les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) sont très inquiets face à une pénurie de l'eau, aggravée par une demande croissante en provenance du tourisme, de l'industrie, des terres irriguées et d'une population de plus en plus nombreuse. 180 millions de Méditerranéens seront concernés d'ici à 2025. Le changement climatique devrait même accélérer ce processus. En 2035, plus de 250 millions de personnes, ceteris paribus, devront réduire leur consommation à moins de 1000 mètres cubes par an. Aujourd'hui, en Egypte, Israël ou Malte, les prélèvements en eau avoisinent ou excèdent le volume annuel moyen de ressources naturelles renouvelables (indice supérieur à 80 %). En 2015, un pays sur trois a consommé plus de 50 % du volume annuel de ses ressources naturelles en eaux renouvelables. Dans ces conditions, l'eau deviendra une ressource rare et, de ce fait, elle va devenir un facteur essentiel de sécurité nationale et de développement économique. Les pays doivent réinventer leurs modes de gestion des ressources d'eau, mais aussi des risques hydrologiques. Des situations de conflits risquent de naître, alors même que l'histoire de l'humanité n'a jamais conduit à une guerre au seul motif d'un conflit concernant l'exploitation de l'eau<sup>86</sup>.

La Convention de l'ONU (1997) sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation n'est pas toujours respectée, notamment parce qu'elle n'est pas toujours équitable. Au Moyen-Orient, la rareté de l'eau a provoqué quelques escarmouches entre les Etats. Le fleuve Litani oppose le Liban et Israël et le Jourdain concerne la Jordanie, Israël, la Syrie, Israël et les territoires palestiniens de Cisjordanie. Le « Plan Bleu »<sup>87</sup> se propose d'améliorer la situation hydrologique par une meilleure gestion de l'eau, laquelle est trop souvent gaspillée ou souillée inutilement ; il s'agit aussi de réduire les pertes consécutives au transport et modifier certaines infrastructures d'irrigation, pour des économies estimées à 25 % de la demande. Les accords juridiques internationaux ne sont pas souvent explicites et ils sont souvent cyniquement violés. A terme, la loi du plus fort risque d'être appliquée, notamment par un recours aux armes, car l'eau est indispensable à la vie humaine.

### *L'environnement et la pollution*

Dans l'avenir, la Méditerranée devra faire face à une pollution accrue, susceptible de poser des problèmes très graves pour une activité essentielle, le tourisme, et pour la qualité de vie des riverains. Tous les problèmes politiques sont susceptibles d'être réglés par convention. Cependant, si cette mer commune touche les intérêts de chaque Etat, ceux-ci n'en ont pas la même interprétation des priorités. Les pays du Sud souhaitent l'utiliser à des fins économiques, les pays du Nord insistent sur la qualité de l'environnement. Les conflits entre Etats peuvent naître de situations dans lesquelles certains pays ne se conforment pas aux règles souhaitées (par convention ou non) et polluent ensuite les activités des pays voisins.

La pollution de la Méditerranée croît chaque année<sup>88</sup>. La population urbaine a progressé de près de 50 millions d'habitants en 50 années, dont le quart seulement sur la Côte Nord. L'essor de mégapoles comme Barcelone, Athènes, Istanbul, Le Caire, Alexandrie et plus de 90 villes de plus de 300.000 habitants n'a pas toujours fait l'objet d'un plan d'urbanisme maîtrisé, respecté ou même disponible dans l'organisation des villes, ce qui rend les politiques de lutte contre la pollution encore plus coûteuses et difficiles à mettre en place. La mer subit, en outre, des pollutions industrielles nombreuses, comme les PCB (Polychlorobiphényle) reposant dans les sédiments des fleuves, le

---

<sup>86</sup> Certains analystes considèrent que la Guerre des Six Jours a été, au moins partiellement, provoquée par une question d'accès à l'eau entre les belligérants.

<sup>87</sup> « L'objectif du Plan Bleu est de contribuer à sensibiliser les acteurs concernés et les décideurs méditerranéens aux problématiques liées à l'environnement et au développement durable de la région en leur fournissant des scénarios pour l'avenir de manière à éclairer la prise de décision. (II) a pour mission de fournir aux Parties contractantes des évaluations de l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée et un socle solide de données, statistiques, indicateurs et évaluations concernant l'environnement et le développement durable leur permettant d'étayer leurs actions et leur processus décisionnel. » Décision IG. 19/5 de la 16ème Conférence des Parties à la Convention de Barcelone pour la protection de la mer et du littoral (Marrakech, 2009), <http://planbleu.org/fr/activites/eau>

<sup>88</sup> Sénat La pollution de la Méditerranée : état et perspectives à l'horizon 2030, M. Roland Courteau, Rapport n° 652 (2010-2011), <http://www.senat.fr/rap/r10-652/r10-652.html>

mercure déposé, les dépôts de supports matériels de l'économie immatérielle (portables, PC, etc.) ou les hydrocarbures charriés par les fleuves aux rives industrialisées (textile, engrais, chimie, cimenterie) débouchant en Méditerranée. En l'absence d'une législation internationale et de filières de recyclage ad hoc, les pollutions s'installent, sans limite. L'usage excessif des pesticides dans l'agriculture, dont les installations de stockage sont souvent insuffisamment protégées en cas de fortes pluies, constitue une autre source forte de pollution. La surpêche déséquilibre la chaîne alimentaire, le chalutage détruit les fonds des zones riches en biotopes, et l'aquaculture mal contrôlée (antibiotiques ou transmission d'épizootie) est un facteur aggravant. En outre, la Méditerranée subit un trafic maritime très dense, caractérisé par le gigantisme des navires de tourisme et des pétroliers. L'exploitation des hydrocarbures va s'accroître considérablement dans les prochaines années, avec les risques d'accidents industriels toujours possibles et le déport vers le fond de la mer des opérations de traitement des fluides, dans une mer semi fermée. Le Bassin méditerranéen concentre le tiers du tourisme mondial, provoquant un urbanisme littoral démesuré au regard des besoins réels des résidents et une tension concernant l'utilisation excessive et prioritaire de l'eau à des fins luxueuses (piscines, golfs, par exemple) pendant les périodes d'étiage. L'ampleur de la tâche est considérable. Les milieux marins sont inégalement explorés au Sud, mais aussi dans les grands fonds. Le niveau de pollution du bassin dépend des politiques menées en interne par les Etats, mais aussi des politiques d'ensemble conduites sur cet espace. Or, les efforts des gouvernements pour mettre en œuvre un droit répressif ou pour remplir les obligations des accords internationaux sont insuffisants.

La Convention de Barcelone de 1976 (« Plan d'action Méditerranée » ou PAM) gère 10 protocoles de lutte antipollution conclus entre les 21 Etats, mais ses résultats sont sans doute mitigés, notamment parce que les informations ne sont pas toujours disponibles. L'Union européenne cherche à mettre en place un droit de l'environnement, notamment avec le soutien financier de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Si le durcissement de la réglementation (surtout sur la rive Nord) peut améliorer la protection de la Méditerranée et réduire les conflits entre les Etats, quatre facteurs importants ne manquent pas d'inquiéter, les effets du changement climatique<sup>89</sup>, la sécurité de l'exploitation des plateformes pétrolières ou gazières, la progression de la pression anthropique (population croissante, minéralisation des sols côtiers, accroissement de la production de déchets) et la rareté de l'eau. Dans ce contexte, les conflits d'intérêt pourront conduire aussi à des mesures de coercition favorables à la belligérance.

### *Les migrations et les guerres*

La violence meurtrière des conflits en Libye, en Irak et en Syrie a favorisé l'essor des migrations vers l'Union européenne. Ces guerres n'offrent guère la possibilité aux victimes de se conduire en citoyens et de défendre un système politique dans lequel elles pourraient retrouver une qualité de vie correspondant à leur philosophie ou à leurs croyances religieuses. Elles sont à l'origine de la plupart de ces flux migratoires, mais d'autres sources d'immigration « sauvage » viennent les renforcer en provenance de nombreux pays dont les conditions de vie sont devenues économiquement, politiquement ou socialement particulièrement difficiles. L'humanité a fait d'immenses progrès dans les « sciences dures », mais elle est incapable de faire progresser les sciences sociales de la « vie ensemble » au même rythme.

Depuis la Libye ou la Turquie, les migrants sont entassés clandestinement par les bateaux de réseaux criminels. Naufrages et drames humains suscitent de nombreuses critiques, voire la mise en accusation de l'Europe (l'UE et ses États membres), avec des points de vue contradictoires. Il n'empêche que la Méditerranée a été le lieu de drames insoutenables, une véritable fosse commune d'individus en quête de liberté et de nourriture. L'intervention militaire en Libye (de mars à octobre 2011) est souvent accusée d'être le point de départ et la cause première de ce phénomène

---

<sup>89</sup> Les températures sur la zone ont augmenté de 2 degrés en moyenne pendant ce dernier siècle, ce qui a accru la salinité de la Méditerranée. Le réchauffement et la baisse de la pluviométrie peuvent conduire à une modification des espèces marines, à une diminution de l'eau douce pure, une transformation des courants marins, une modification de la chaîne alimentaire, la menace de calcification des mollusques, crustacés et coraux



migratoire. Si elle a eu d'incontestables effets déstabilisateurs, les guerres, les conflits civils et la misère sont des facteurs qui ont, historiquement, toujours conduit les victimes à trouver d'autres lieux jugés plus cléments. La part des migrants libyens est moindre que celle des Syriens ou des populations venant d'Afrique ou d'Asie<sup>90</sup>, d'Afghanistan, voire même du Pakistan. Concernant le conflit syrien, les grandes puissances (Russie, Europe et Etats-Unis) se sont opposées sur la question du pouvoir syrien et la non-intervention n'a pas empêché l'importance des migrations. Cette fois, la non-ingérence a été évoquée, sans que les Etats comprennent les nouveaux risques et les menaces qui allaient bientôt concerner directement le Vieux Continent.

Le problème géopolitique des migrations dépasse les moyens et la volonté de chacun des États membres de l'UE. La politique du « chacun pour soi » et le rejet des accords de Schengen ne sont pas en soi des réponses efficaces. Cependant, l'Union européenne ne peut pas nécessairement faire correspondre sa politique migratoire aux aspirations d'arrivée des personnes originaires d'autres continents. La préservation des équilibres internes et la prise en compte des intérêts et des problèmes spécifiques de la population des pays d'accueil sont aussi nécessaires. Les actions engagées par l'Europe face à ce déferlement de personnes déracinées n'ont pas toujours été à la mesure des enjeux. Le « système de défense » de l'Union européenne comporte trois volets. D'abord, une protection renforcée de la frontière Schengen ; ensuite, une politique d'externalisation coûteuse du contrôle aux frontières des pays non membres de l'UE chargés de contrôler et d'empêcher les déplacements de migrants ; enfin, la mise en place de centres de rétention destinés à regrouper les migrants en vue de les rapatrier, de force si nécessaire, vers leurs pays.

Le 20 avril 2015, la Commission européenne a présenté dix propositions, parmi lesquelles une intervention militaire chargée de saisir ou de détruire les bâtiments des trafiquants d'êtres humains destinés au transport des migrants<sup>91</sup>. Une intervention militaire avec l'OTAN pourrait même est engagée, à condition d'avoir le soutien du Conseil de Sécurité de l'ONU<sup>92</sup>. La Commission propose aussi de renforcer la coopération entre les organisations Europol, Frontex, l'EASO (Bureau européen d'appui en matière d'asile) et Eurojust (unité de coopération judiciaire de l'Union européenne), afin de réunir l'information nécessaire à une action d'ensemble contre les réseaux criminels. Rappelons que Poseidon, déployé en Grèce pour surveiller les flux migratoires en provenance de la Turquie, a vu sa mission prolongée dans le temps et élargie. Dans ce cadre, des moyens financiers ont été demandés par la Grèce à Frontex, car ce pays ne dispose pas de capacités d'hébergement suffisantes pour un nombre croissant de migrants. Enfin, Eurosur, système d'information sur la surveillance des frontières extérieures de l'UE, est opérationnel depuis 2013. Cependant, le déploiement de nouveaux moyens maritimes ne suffiront pas. Paradoxalement, les opérations de surveillance engagées par les pays européens (« mare Nostrum » en Italie, opération Triton<sup>93</sup>) ont contribué à développer les transports de bâtiments délabrés en partance des côtes libyennes, car les États ont désormais l'obligation de secourir les naufragés. Les réseaux criminels ont ainsi sécurisé leur trafic.

D'autres mesures ont été prises, comme la préparation des opérations de patrouille et de défense sous la couverture de l'ONU ou le soutien financier à la Tunisie, à l'Égypte, au Soudan, au Mali et au Niger pour les aider à contrôler leurs frontières, à prévenir les flux migratoires irréguliers et à négocier le retour des immigrés dans leur pays natal. Il faudrait cependant que l'Europe et ses États membres cessent de soutenir des gouvernements corrompus en vue d'exploiter les matières premières stratégiques de leurs pays. Mais c'est un tout autre problème, aussi grave, bien sûr.

---

<sup>90</sup> En dépit des discours optimistes sur le réveil de l'Afrique, la démographie, le sous-développement, les guerres civiles, la corruption et l'impéritie des dirigeants conduisent inéluctablement à de nouveaux flux migratoires à destination de l'Europe.

<sup>91</sup> Une opération similaire (Atalante) avait été conduite en 2008 au large des côtes somaliennes pour lutter contre les pirates.

<sup>92</sup> Cependant, il ne semble pas qu'une telle opération obtienne l'unanimité du Conseil de Sécurité.

<sup>93</sup> En novembre 2014, l'agence européenne [Frontex](#) a engagé l'opération Triton, en remplacement de l'opération italienne Mare Nostrum, avec un budget de 35 millions d'euros. Elle est destinée à soutenir l'Italie pour lutter contre l'afflux de migrants par voie maritime. Ses fonds ont été triplés en avril 2015.

## Conclusion

Après avoir été le cœur de la civilisation de l'humanité, la Méditerranée s'enfonce dans les guerres, les crises économiques, les migrations incontrôlées. Elle a perdu ses repères économiques dans le processus de la globalisation économique qui s'est invitée depuis l'effondrement de l'Union soviétique<sup>94</sup>.

Aucun pays n'est exempt de difficultés structurelles, dont les effets sont plus ou moins graves, mais perturbent le fonctionnement des sphères économiques et politiques de ses membres et réduisent leur potentiel de négociation et d'action. Les principales plaies sont :

- Plusieurs pays vivent avec un fort endettement public et une croissance insuffisante pour réduire le chômage (France, Italie, Espagne, Italie, Portugal) ou éviter la paupérisation (Grèce). Ils ne peuvent pas toujours s'opposer à la libéralisation sauvage qui favorise les pollutions et les gaspillages autour de la Méditerranée

- Les pays des Balkans n'ont pas encore entièrement soldés l'éclatement de la Yougoslavie et ils disposent d'une économie encore fragile et d'un niveau de vie de leurs citoyens relativement faibles au regard des standards internationaux.

- Malte, Chypre, Monaco ou Gibraltar qui vivent de leur situation de paradis fiscal vont sans doute subir des mesures de rétorsion devant l'excès de leurs comportements<sup>95</sup>.

- La Turquie est redevenue une grande puissance régionale, mais son régime politique n'est pas particulièrement soutenu par l'ensemble de la communauté internationale. Le « coup d'Etat » de 2016 a permis à Erdogan d'éradiquer les contestations les plus violentes et de « normaliser » le rôle de l'armée turque et des fonctionnaires. Les médias internationaux n'hésitent pas à accuser le pouvoir central d'une purge à très grande échelle en vue d'écarter des institutions publiques tous les opposants au gouvernement. Du fait de l'importance d'Istanbul dans les enjeux stratégiques de l'ensemble de la région, les grandes puissances n'ont que faiblement réagi aux décisions d'Erdogan, malgré ses attaques frontales au regard du respect dû aux droits de l'homme et à une politique stratégique complexe et non dénuée d'arrière-pensée qui en fait un allié parfois encombrant et peu fiable.

- La Syrie et le Liban subissent les effets d'une guerre « chaude », alors qu'Israël et la Palestine sont en guerre « chaude » ou « froide » selon les événements. La reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël par les Etats-Unis constitue sans doute une nouvelle bombe à retardement politique dont les effets à long terme sont potentiellement belligères, malgré les menaces de Donald Trump concernant l'aide humanitaire américaine apportée aux Palestiniens. Le choix entre le beurre et le canon n'a que très rarement été posée avec autant de cynisme.

- L'Egypte n'a pas pu éviter le retour à un pouvoir autoritaire, alors que la Libye s'enfonce dans des luttes fratricides de clans pour un pouvoir très affaibli. Leurs économies souffrent de cette situation explosive.

- La Tunisie doit faire face à la crise économique consécutive aux menaces de terrorisme qu'elle subit, malgré sa volonté affirmée de maintenir une vie démocratique.

- L'Algérie et le Maroc sont dirigés de main de fer, mais les dirigeants ne peuvent plus cacher l'essor des affaires de corruption au plus haut niveau de l'Etat. En outre, la croissance très limitée du niveau de vie des Marocains et Algériens ne manque pas d'interroger sur la capacité des gouvernements à éradiquer à la fois une pauvreté toujours aussi étendue à l'intérieur de ces pays et la croissance soutenue d'une population aux avenir personnels pour le moins incertains.

---

<sup>94</sup> Coulomb, F., & Fontanel, J. (2006). 13. Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale. In La question politique en économie internationale (pp. 190-201). La Découverte Paris. Fontanel, J. (2005). La globalisation en analyse: géoéconomie et stratégie des acteurs. Editions L'Harmattan, Paris. Fontanel, J., Bensahel, (2003). Guerre et économie, les liaisons dangereuses. in, Guerre et économie, Lorot et Daguzan ed., Ellypses, Paris.

<sup>95</sup> Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, pays filous, à paraître Economica, Paris.

La Méditerranée et les pays qui la bordent subissent aujourd'hui de nombreux dangers, aussi graves que ceux qui aujourd'hui bouleversent leur vie. Ils concernent les questions de civilisation, de guerre constante, d'intolérance, de dictatures, de corruptions, de migrations incontrôlées, de terrorisme international et de crise économique. Des efforts existent dans le cadre de l'Union européenne, mais ils sont bien trop faibles pour venir en aide aux pays en développement sur l'autre versant de la Méditerranée. Plusieurs conditions doivent être réunies pour que ces territoires ne subissent pas une pression accrue sur leur qualité de vie, d'ailleurs très différenciés selon les Etats. Sans le recul de l'intolérance la guerre sera toujours présente. Elle trouve sa source dans les inégalités économiques, l'essor des pensées fascistes, le refus de la fraternité encouragée par un système économique globalisé tourné vers la seule performance économique, le mépris des libertés individuelles et collectives, la soif du pouvoir et la cupidité revendiquée. La « guerre » des civilisations<sup>96</sup> s'annonce si les Etats ne mettent pas toute leur volonté à l'éviter. Elle commencera là où la démocratie et les valeurs philosophiques humanistes ont commencé, autour de la Méditerranée.

L'Histoire de l'humanité n'est pas un « fleuve tranquille ». L'économie pèse sur les conflits. Les économistes et les autres chercheurs en sciences sociales doivent se rappeler qu'ils doivent prendre en compte toutes les interactions humaines et sociales de leurs propositions, car parfois la solution optimale « ceteris paribus » produit des effets pervers, avec des violences économiques et sociales inacceptables<sup>97</sup>, comme en témoigne toute l'histoire du bassin méditerranéen.

## Bibliographie

Amsellem, D. (2014), Israël-Palestine : une géopolitique de l'électricité, Hérodote, 4<sup>e</sup> trimestre.

Banque mondiale (2015), PIB (\$ courants), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD>

Banque mondiale (2015), PIB per capita, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.PP.CD>

Banque mondiale (2016), Population, total, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>

Banque mondiale (2015), Dépenses militaires (en % PIB), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/MS.MIL.XPND.GD.ZS>

Brunat, E., Fontanel, J. (2015), La stratégie internationale et la réforme militaire en Russie, in « Union européenne-Russie : une relation particulière » (Sous la direction de Eric Brunat, Georges-Henri Soutou et Frédéric Turpin), Université Savoie Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, Chambéry.

Cars, H. C., Fontanel, J. (1987). Military expenditure comparisons. In Peace, defence and economic analysis (pp. 250-265). Palgrave Macmillan UK.

Central Intelligence Agency (2016), The World Factbook, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/xx.html>.

Commission des communautés européennes (1989), Bilan de la politique méditerranéenne de la Communauté I, 10 novembre 1989, l'Europe (1992) Publisud. Paris.

Coulomb, F., & Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale. In La question politique en économie internationale (pp. 190-201). La Découverte Paris.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2011), War and Capitalism, in The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism, Edited by K. Gouliamos and C. Kassimeris, Routledge Advances in Sociology, New York, London, 2011.

<sup>96</sup> Economists Allied for Arms Reduction (Organization), Fontanel, J., Sen, A., Klein, L. R., & Arrow, K. J. (2003). Civilisations, globalisation, guerre: discours d'économistes. Presses universitaires de Grenoble.

<sup>97</sup> Fontanel, J. (1993), Economistes de la paix, avec Tinbergen, Galbraith, Klein, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2011), Economists' controversies about the causality between war and economic cycles, *Frontiers of peace economics and peace science*, Editors Chatterji, M., Chen Bo, Missra, R., Contributions to Conflict Management, peace economics and développement, Vol. 16, Emerald, 2011.

Delesse, C. ((2016), NSA, National Security Agency, Editions Taillandier, Paris.

Diop, S.J. L'Europe ne peut pas faire payer aux Africains les conséquences du chaos libyen ! *Jeune Afrique*, 22 Avril. <http://www.jeuneafrique.com/230251/politique/souleymane-jules-diop-l-europe-ne-peut-pas-faire-payer-aux-africains-les-cons-quences-du-chaos-libyen/>

Economists Allied for Arms Reduction (Organization), Fontanel, J., Sen, A., Klein, L. R., & Arrow, K. J. (2003). *Civilisations, globalisation, guerre: discours d'économistes*. Presses universitaires de Grenoble.

Fontanel, J. (1982). *Military Expenditure and Economic Growth: France, Morocco*. report written for the United Nations. UNO, N.Y.

Fontanel, J., Smith, R. (1985). *L'effort économique de défense*. ARES, n°Spécial, Grenoble, Lyon.

Fontanel, J., Smith, R. (1985). *Analyse économique des dépenses militaires*, Stratégique, Fondation, Paris.

Fontanel, J. (1987). A note on the international comparison of military expenditures. In *The economics of military expenditures* (pp. 29-46). Palgrave Macmillan UK.

Fontanel, J. (1993), *Economistes de la paix*, avec Tinbergen, Galbraith, Klein, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Fontanel, J. (1995), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris.

Fontanel, J., Borissova, I., & Ward, M. (1995). The principles of arms conversion in the case of Russia. *Defence and peace economics*, 6(3), 237-251

Fontanel, J. (2005). *La globalisation en analyse: géoéconomie et stratégie des acteurs*. Editions L'Harmattan.

Fontanel, J., & Samson, I. (2008). The determinants of military expenditures. *War, Peace and Security*, (Fontanel, J. & Chatterji, M. Eds.) Emerald, Bingley, 125-132.

Fontanel, J. (2010), *Concept élargi de la sécurité économique*, in *Politique Economique de la Sécurité Internationale* (Jacques Fontanel Ed., L'Harmattan, Paris, 2010

Fontanel, J. (2010), *Économie politique de la sécurité internationale*. Harmattan, 2010.

Fontanel, J. (2013), *Guerre et économie, les liaisons dangereuses*, *Questions internationales*, n°59, Janvier-Février

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in Bellais, R. *The evolving boundaries of defence: an assessment of recent shifts in defence activities*, Emerald, Bingley, U.K., 2014.

Fontanel, J. (2016), *La base de données des dépenses militaires recueillies par l'Organisation des Nations Unies: origine et évolution*. *Politique Sécurité Européenne et Internationale*, n° 2, <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=455>

Fontanel, J. (2016), *La sécurité économique et sociétale: pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle*, PSEI, *Politique de Sécurité Européenne et Internationale*, n° 3. <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=822>.

Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays filous*, à paraître *Economica*, Paris

Fukuyama, F. (1992) *The End of History and Last Man*, Free Press, New York.

Maïla, J. (1997), « Mare Nostrum », *Etudes*, Février, page 44.

Malizard J. (2015a), Does military expenditure crowd-out private investment ? A disaggregated perspective for the case of France, *Economic Modelling*, 46 (April), pp. 44-52.

Nabli. B. (2015), *Géopolitique de la Méditerranée*, Paris, Armand Colin, 2015.

Nabli, B. (2016), *La géopolitique des hydrocarbures en Méditerranée*, *IRIS Analyse*, 18 Mars, <http://www.iris-france.org/73847-la-geopolitique-des-hydrocarbures-en-mediterranee/>

OECD. (2004). *L'économie de la sécurité*. Paris: OECD. Fisher, D. (1993). *Nonmilitary aspects of security. A systems approach*. Geneva: United Nation, Institute for Disarmament Research, UNIDIR.

Plan Bleu (2010), Décision IG. 19/5 de la 16ème Conférence des Parties à la Convention de Barcelone pour la protection de la mer et du littoral (Marrakech, 2009), <http://planbleu.org/fr/activites/eau>

Sénat La pollution de la Méditerranée : état et perspectives à l'horizon 2030, M. Roland Courteau, Rapport n° 652 (2010-2011), <http://www.senat.fr/rap/r10-652/r10-652.html>

SIPRI (2016), Miledx data 1988-2015 (2).xlsx

US Department of the Interior, « Assessment of Undiscovered Oil and Gas Resources of the Levant Basin Province, Eastern Mediterranean », US Department of the Interior, U.S. Geological Survey Fact Sheet 2010–3014, mars-avril 2010.

## **La sécurité économique et sociétale : Pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle<sup>98</sup>**

La notion de sécurité est polysémique. Dans une première acception, elle est limitée aux débats concernant les dépenses publiques militaires et le degré de respect du bon fonctionnement interne des lois nationales ou internationales. Elle est souvent réduite aux menaces des Etats étrangers, aux effets centrifuges des pouvoirs organisés et aux conflits directs entre les classes sociales ou entre les personnes. Cependant, cette analyse reste réductrice. La sécurité d'un pays exprime d'abord d'un sentiment collectif concernant le poids moral, économique et politique à accorder aux menaces qui pèsent sur l'Etat, ses composantes et ses citoyens face à des ennemis éventuels, internes ou externes. Elle n'est donc pas directement mesurable. Elle dépend des perceptions ontologiques, philosophiques ou religieuses des systèmes et structures collectifs en place, et d'un besoin plus ou moins justifié de sécurité exprimé par les citoyens (dans le cas de la démocratie) ou par les pouvoirs en place. Elle n'est donc pas réduite aux seuls secteurs militaires et civils (police et justice) de la sécurité nationale<sup>1</sup>.

L'économie de la sécurité étudie les risques des conflits internationaux, nationaux, régionaux, commerciaux ou interpersonnels relatifs aux relations économiques, sociales et sociétales qui affectent le bon fonctionnement des systèmes de production similaires ou non, alliés, concurrents ou antagonistes. Le concept de risque lui-même fait l'objet de nombreuses interprétations, le risque des uns étant souvent le bouclier contre le risque construit par les autres. Dans ce contexte, la sécurité économique a pu être pensée en termes de « business model »<sup>2</sup>. Pour les économistes, un risque décrit généralement la probabilité qu'un effet négatif non souhaité apparaisse à l'issue d'un ensemble de décisions, au regard d'une situation géoéconomique ou sociale particulière, mais évolutive. Dans ces conditions, les hypothèses de fonctionnement du système peuvent aussi être affectés par des « chocs exogènes », des phénomènes de spéculation incontrôlés, des effets pervers relatifs à des événements aléatoires ou à l'émergence de conflits publics ou privés, nationaux ou internationaux, aux conséquences graves au regard de la précarité de la condition humaine.

L'antagonisme systémique longtemps évoqué pour expliquer la guerre froide n'est plus à l'ordre du jour avec l'effondrement de l'Union soviétique et du Pacte de Varsovie. La fin de l'histoire, évoquée par Francis Fukuyama<sup>3</sup>, n'a vraiment pas été confirmée par les faits, malgré la séduction politique de ces propos dont nombre d'analystes auront été victimes. L'hypothèse selon laquelle la démocratie et le libéralisme économique étaient en mesure de s'imposer définitivement dans toutes les strates de la société internationale, en satisfaisant ainsi le désir de reconnaissance de chaque homme dans son action quotidienne<sup>4</sup>, ne semble toujours pas à l'ordre du jour. Les conditions de fonctionnement de la démocratie, souvent dominée par une ploutocratie ou une technocratie maîtrisant bien les codes démocratiques, sont aujourd'hui discutables, même dans les pays depuis longtemps favorables à ce régime politique. S'il s'agit sans doute du « moins pire des systèmes », les expressions démocratiques d'aujourd'hui sont trop souvent dominées par les forces de l'argent, le « trompe l'œil » de l'égalité devant l'information ou l'action d'influence des pouvoirs occultes ou, au contraire, des autorités en place. Enfin, la démocratie ne rechigne pas à s'engager dans des conflits armés, principalement à l'encontre des pays qui ne partagent pas ses idéaux et ses règles de fonctionnement<sup>5</sup>.

La sécurité internationale est nécessaire au fonctionnement optimal de l'économie mondiale. Or, les mesures de protection prises par les autorités publiques pour protéger leurs citoyens et leurs entreprises de la violence des actes internationaux ou nationaux inamicaux ont un coût, qui, le plus souvent, a été qualifié de fardeau. Pourtant, sans sécurité, sans protection par l'application de la loi

---

<sup>98</sup> Jacques Fontanel, « La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle », paru dans PSEI, Numéro 3, Etudes de paix et de sécurité européenne et internationale, La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle, mis en ligne le 22 mars 2016, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=829>.

face aux actions illégitimes des groupes ou Etats organisés, l'activité économique ne peut plus fonctionner correctement. La nature des hommes, des groupements et des structures étatiques n'est pas toujours aussi bonne que celle que Rousseau avait bien voulu décrire. Certes, certains Etats ou groupes peuvent tirer avantage, à court ou à long terme, d'une situation de crise économique ou de guerre militaire, mais du point de vue de la production et du bien-être global des populations, non seulement en termes de destructions humaines et physiques, mais aussi dans l'évolution d'un commerce international apaisant et apaisé<sup>6</sup>, les résultats collectifs expriment, pour tous les belligérants, un « jeu à somme négative ».

Dans les analyses économiques mercantilistes de la Renaissance, la puissance comparative des Etats était un facteur essentiel de leur comportement au regard des autres acteurs internationaux. L'émergence de conflits pérennes, itératifs ou récurrents, était une hypothèse à prendre en compte, en vue d'offrir la « toute puissance » au Prince, par la prédation, la colonisation, l'esclavage ou le contrôle de territoires rendus incapables ensuite de résister à la loi imposée<sup>7</sup>. Il faudra attendre Adam Smith pour que le caractère pacifique des règles de fonctionnement d'un capitalisme fondé sur l'intérêt personnel de chacun, dans l'intérêt mutuel des Nations et des hommes, soit énoncé. Cependant, si le philosophe écossais a incontestablement commis une erreur en développant le concept de la « main invisible », concept qui est pourtant souvent encore repris sous des formes diverses par les tenants de l'économie de marché, il n'en avait pas moins indiqué que celle-ci ne pourrait s'exprimer que si la guerre, l'esclavage, la colonisation et l'insécurité interne étaient définitivement éradiqués<sup>8</sup>. Cette condition préalable suggérait que l'Etat est le garant du bon fonctionnement du marché auquel il préexiste ; c'est même lui qui lui donne les moyens d'être libre et performant<sup>9</sup>.

Le bon fonctionnement de l'économie mondiale peut être un facteur de réduction des tensions guerrières, mais celles-ci dépendent non seulement de la permanence ou la récurrence des complexes militaro-industriels nationaux concurrents qui favorisent l'expression des tensions interétatiques<sup>10</sup>, mais aussi de nombreuses autres variables qui échappent parfois à la rationalité des comportements des acteurs<sup>11</sup>. La géoéconomie invite à une nouvelle réflexion sur les rapports entre les choix économiques, les situations géographiques productrices de conflits récurrents et les impératifs sécuritaires<sup>12</sup>.

Aujourd'hui, alors que le monde est toujours plus sensible au bruit des bottes, à la violence du terrorisme et à la crainte nucléaire, les économistes présentent des analyses qui n'intègrent pas les variables explicatives de la sécurité, comme si celles-ci étaient neutres quant au fonctionnement de l'économie nationale<sup>13</sup>. Les seules études économiques produites aujourd'hui mettent en équations les conséquences des actes du terrorisme, l'influence sur la croissance économique du complexe militaro-industriel ou le coût de la guerre en Irak<sup>14</sup>, en Afghanistan ou dans le Golfe Persique. Elles ne prennent toujours pas en compte l'importance de la sécurité (sous toutes ses formes), mais *proposent a posteriori* des estimations sur les coûts supposés des actions belliqueuses ou sur la production et la vente des armes. L'interrogation fondamentale qui n'a pas de solution évidente, est celle de la permanence des actes guerriers quelle que soit leur nature. Plusieurs questions doivent donc trouver des réponses.

Quels sont les fondements de l'insécurité économique et humaine ?

Le recours aux armes offensives ou défensives est-il nécessaire, mais insuffisant ?

Quelle est la nature des conflits étatiques dans un contexte de globalisation économique ?

Comment améliorer les conditions de la sécurité pour chaque Etat et pour chaque homme ?

## **Réflexion sur la notion de sécurité économique et humaine en situation de globalisation économique mondiale**

Pour les théories libérales, la globalisation se caractérise aujourd'hui par la mise en place d'une organisation mondiale de l'économie de marché capable d'innovations technologiques, sociétales et sociales fondamentales pour la satisfaction des besoins croissants des hommes, grâce à la

concentration de la matière grise, à l'essor des initiatives individuelles et collectives par la mise en place de réseaux de savoir théoriques et pratiques, et au développement d'opportunités d'apprentissage collectif. Cette conception est discutable, elle est plus fondée sur un *a priori* politique que sur une analyse multidimensionnelle soucieuse de ne pas s'en tenir aux variables économiques mesurables pour comprendre et orienter les décisions collectives.

Pour le PNUD<sup>15</sup>, la globalisation n'est pas un concept nouveau, mais la relance de ce processus a favorisé la réduction perçue du temps et de l'espace, elle a ouvert les barrières douanières et éliminé les obstacles aux transferts financiers. Cependant, si le marché est supposé produire à grande échelle avec efficacité, il favorise aussi l'émergence d'inégalités sociales difficilement acceptables et il néglige les biens publics et environnementaux. Le long terme est sacrifié sur l'autel du profit à court terme. Dans ce contexte, les organismes publics se doivent de défendre les valeurs morales et éthiques constitutives des sociétés développées (notamment le respect des droits de l'homme), l'équité (par la réduction des disparités injustifiées), l'intégration (avec le rejet de la marginalité et de l'exclusion), la « soutenabilité » d'un développement économique « propre », la réduction des zones de pauvreté et la réduction de la précarité dans la vie des hommes. Ils ont en charge une politique de réduction des instabilités économiques et politiques récurrentes ou conflictuelles. Les valeurs défendues par la PNUD n'émergent guère d'un processus de mondialisation de l'économie plus soucieux de libéralisme radical que de protection des hommes, de tous les hommes, face à leurs besoins. Dans un contexte d'inégalités croissantes, la violence renaît, fondée d'une part sur des valeurs religieuses ou philosophiques écartées par le monde consumériste, et d'autre part sur la pauvreté qui concerne aujourd'hui encore près d'un milliard d'individus dans le monde.

La notion de sécurité ne se prête pas à la quantification. Les dépenses militaires et civiles consacrées à la sécurité ne constituent pas toujours un indicateur significatif de l'importance du sentiment d'insécurité. Lorsque l'effort militaire augmente, les Etats le justifient par l'accroissement des menaces des ennemis potentiels, alors qu'il est motivé par l'action intéressée du complexe militaro-industriel ou par une volonté de puissance. Au fond, le sentiment du degré d'invulnérabilité d'un pays devrait prendre sa source sur la base d'informations précises, comme la dissuasion nucléaire par exemple. Cependant, de nombreuses variables explicatives échappent à cette projection qualitative de la défense, comme le danger terroriste, la violence des griefs nationaux ou internationaux, la qualité de la solidarité nationale, la solidité des alliances ou la culture nationale et internationale de la paix. Dans un pays, la notion de sécurité fait référence au contrôle des forces naturelles (comme les tsunamis), des technologies à risque (énergie nucléaire, traitement de l'information), des crises économiques fondées sur des mouvements spéculatifs (avec les émeutes éventuelles qu'ils peuvent faire naître), des mouvements démographiques (migrations internationales), des questions environnementales (changement de climat), mais aussi des conflits stratégiques entre grandes puissances et des violences politiques et sociales (avec les guerres et violences civiles potentielles)<sup>16</sup>. La perception de la sécurité des hommes implique une analyse pluridisciplinaire, incluant notamment le respect des droits de l'homme, l'étendue des valeurs démocratiques, la nature des relations internationales, les évolutions stratégiques, le degré de contrôle des technologies, ou l'importance des financements de la recherche scientifique dans l'épanouissement des valeurs humanitaires. Il n'y a pas à proprement parler un niveau optimal de sécurité indiscutable, car l'économie et le politique ont des approches ayant chacune leurs propres contenus et dynamiques, avec des vitesses d'action et de réaction différentes<sup>17</sup>.

La sécurité économique vise à assurer le maintien harmonieux de l'activité économique d'un pays face aux multiples attaques extérieures, par exemple en matière de préservation des actifs stratégiques nationaux (notamment dans les secteurs d'activité tels que l'énergie, les industries militaires, les technologies de l'information), de lutte contre la cybercriminalité, la cyberguerre ou l'espionnage industriel, de respect des alliances civiles et militaires, d'essor de la recherche, mais aussi de lutte contre l'évasion fiscale et les fraudes financières, lesquelles fragilisent l'Etat dans son pouvoir d'action. Pour un territoire, il s'agit de préserver l'emploi sur son sol, en bénéficiant d'une ouverture économique riche en opportunités, et en se préservant des prédatons de toutes sortes. Pour parler de sécurité, il est souvent fait état des moyens, alors même que les causes de l'insécurité sont rarement abordées<sup>18</sup>.

L'économie politique a toujours pris en compte les questions de rapport de puissance. Elle



considérait autrefois la guerre comme un instrument de richesse, par la prédation, la colonisation ou l'esclavage. Elle admettait les rapports de force entre les Etats, et la violence collective était parfois analysée comme une œuvre de civilisation (dans le cas du colonialisme, par exemple). Pour les mercantilistes, la « guerre économique » était clairement revendiquée, car elle était susceptible de fragiliser les pays ennemis, tout en conférant à son instigateur une puissance accrue. Les forces militaires étaient alors considérées comme un instrument nécessaire à l'économie d'un pays, à la fois pour défendre ses richesses et pour s'approprier éventuellement celles des autres<sup>19</sup>.

Les comparaisons des dépenses militaires n'offrent pas vraiment d'informations suffisamment précises pour définir la sécurité qu'offre la défense nationale. D'abord, parce que les définitions de base ne sont pas homogènes, les hypothèses nécessaires à l'homogénéité des informations sont souvent discutables et les données fournies par les Etats ne sont pas toujours disponibles, précises ou sincères<sup>20</sup>. Aujourd'hui, le budget militaire ne prend pas en compte le poids et le coût des armes économiques ou l'importance stratégique des réseaux d'information numérique. Ensuite, les techniques de comparaisons internationales et intertemporelles donnent des informations significatives intéressantes, mais leur interprétation n'est pas toujours satisfaisante. Les mesures en dollars constants ou selon la méthode de parité de pouvoirs d'achat répondent à des procédures méthodologiques qui ne satisfont sans doute pas tous les modes d'interprétation de ces données. Elles permettent des comparaisons dont on mesure mal la valeur économique, politique ou stratégique. Lorsqu'un pays dépense excessivement, il réduit, en termes de coûts d'opportunité, son potentiel d'innovations civiles et d'infrastructures, ce qui est susceptible de fragiliser son développement économique, et donc sa sécurité future. Enfin, la comparaison de la sécurité des pays doit prendre en compte non seulement les facteurs militaires, mais aussi la puissance de leur économie, leur capacité d'innovation, la force collective de leur population, la capacité de dissuasion de leur arme nucléaire (réservée à quelques pays du fait du Traité TNP) ou leur maîtrise des réseaux d'information numérique. Au fond, l'information la plus intéressante d'un point de vue économique et politique, c'est le poids accordé à la sécurité militaire par un pays. (Tableau 1).

Tableau 1 – Dépenses militaires en pourcentage du PIB en 2011 et 2014 (taux les plus importants au monde, ainsi que ceux des grandes puissances)

<b>Pays</b>	<b>2011</b>	<b>2014</b>
Oman	9,8	11,8
Arabie Saoudite	7,2	10,8
Soudan du Sud	5,9	8,2
Emirats Arabes Unis	5,5	5,7
Algérie	4,3	5,6
Israël	5,9	5,2
Congo (Rep. Du)	-	5,0
Azerbaïdjan	4,7	4,8
Liban	4,1	4,6
Russie	3,7	4,5
Irak	3,2	4,3
Etats-Unis	4,6	3,5
Pakistan	3,3	3,4
Inde	3,6	2,4
France	2,3	2,2
Chine	2,0	2,1
Brésil	1,4	1,3
Italie	1,7	1,4
Allemagne	1,3	1,2
Japon	1,0	1,0
Espagne	0,4	0,9

Les informations concernant l'importance des dépenses militaires au regard de la richesse

nationale produite chaque année donnent des indications intéressantes sur l'évolution des conflits régionaux et mondiaux, ainsi que sur le sentiment de sécurité ou d'insécurité exprimée par l'Etat

Aujourd'hui, la science économique est obsédée par la recherche de la rationalité économique, laquelle est une des conditions favorables à la mise en place d'études rigoureuses, fondées à la fois sur des mathématiques plus ou moins puissantes et des statistiques jugées suffisamment exactes pour servir de support empirique aux « lois » ou « règles » micro ou macroéconomiques observées ou calculées. Quand les astrophysiciens sont capables d'envoyer avec une grande précision des hommes sur la lune, les chercheurs en économie présentent à la fois une grande hétérogénéité dans leurs analyses et leurs solutions font l'objet de débats, notamment dans la comparaison entre les prévisions calculées sur la base d'une réflexion économique approfondie et les résultats concrets obtenus. Certes, la lecture d'une économie nationale est complexe, mais cette observation ne justifie pas pour autant que la plupart des variables non économiques, même les plus importantes, soient réduites à la portion congrue. Il en résulte un raisonnement de type *ceteris paribus*, (toutes choses égales par ailleurs) parfois utile mais souvent aussi réducteur. Les questions de sécurité, notamment, sont souvent négligées, alors même qu'elles hantent les Etats dans les moments de fortes tensions économiques, politiques, militaires, démographiques ou éthiques nationales et internationales<sup>21</sup>.

Les modèles économiques ne peuvent pas définir les politiques économiques optimales à suivre, car le problème n'est évidemment pas seulement du ressort économique. Il est aussi éminemment politique, notamment dans un contexte caractérisé par des décisions à la rationalité fluctuante prises par un roi, des émirs ou des chefs religieux qui prennent en considération des intérêts qui leur sont propres, sans contrôle réel de leur population. Les économistes doivent donc se rappeler que l'économie est d'abord politique, et que toutes les réflexions de type *ceteris paribus* qui dominent *in fine* les modèles économiques, ne peuvent ignorer les informations produites par les autres domaines scientifiques sur le comportement des hommes et des structures qu'ils ont créées.

Les économistes n'incluent jamais le « sentiment de sécurité » dans leurs modèles. Dans ce contexte, la préparation des politiques économiques fondée sur une recherche d'optimum n'est pas satisfaisante, car les risques de conflits, dans le meilleur des cas, ne sont que partiellement pris en compte, souvent sous la forme de « chocs exogènes ». Cependant, les actions de sécurité ont pour objectifs de protéger le développement économique confronté aux « cyber attaques », aux menaces stratégiques ou au terrorisme. De manière plus générale, dans une économie ouverte au potentiel accru, la sécurité économique et sociale d'un territoire est d'une importance déterminante pour son potentiel de développement, face aux risques de prédation des actifs stratégiques de ses secteurs clefs<sup>22</sup>. Si l'objectif de l'Etat est de protéger les citoyens d'ennemis extérieurs réels ou imaginaires, il prend part à la mise en place d'une force militaire suffisante au regard des moyens disponibles en vue d'assurer son service public de protection ou, pour les grandes puissances, de rechercher une hégémonie mondiale ou régionale. Les armes et la loi constituent les deux bases fondamentales de la fondation des Etats, selon Machiavel.

22 Il existe aujourd'hui un contraste étonnant entre des unités étatiques structurées (même si elles ne sont pas toujours cohérentes) et un système international invertébré, au comportement parfois anarchique, avec des règles définies collectivement, mais peu respectées dans les cas de grande intensité de conflit. Dans un monde qui n'a jamais connu un développement aussi important, il n'existe pas vraiment de gouvernance centralisée capable de contrôler les actes d'insécurité et d'incivilité collectives. L'ONU a failli plus souvent qu'à son tour à cette tâche, et l'OTAN se maintient dans une action « partisane » en faveur de ses membres, ce qui peut être perçu comme une menace pour les autres acteurs internationaux<sup>23</sup>.

23 Les Alliances<sup>24</sup> sont nombreuses dans le domaine militaire, elles s'accompagnent souvent aussi d'échanges commerciaux et d'un soutien réciproque des Etats dans les instances internationales. Sur la base des engagements d'assistance mutuelle, la liste comprend huit alliances collectives, l'OTAN et l'Alliance Atlantique étant la plus importante et la plus puissante du monde. Elles comprennent la plupart des pays de l'Union européenne, pour laquelle il s'agit de sa première instance de défense. L'Europe dispose aussi de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). L'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) comprend 6 pays, après de nombreuses évolutions, situés dans l'ancienne URSS (Arménie, Kazakhstan, Kirghizstan, Russie,

Tadjikistan et Biélorussie), concurrencé dans le domaine politique (et non militaire) par le GUAM, proche de l'OTAN, une organisation pour la démocratie et le développement économique (2006), rassemblant la Géorgie, l'Ukraine, la Moldavie et l'Azerbaïdjan. D'autres alliances coexistent comme le Traité de Rio qui ne comprend plus aujourd'hui que 17 Etats membres (Argentine, Bahamas, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Etats-Unis, Guatemala, Haïti, Honduras, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador, St Domingue, Trinidad et Tobago et l'Uruguay), l'ANZUS (Etats-Unis, Australie et Nouvelle Zélande, cette dernière avec des réticences), la Ligue arabe (Arabie Saoudite, Égypte, Irak, Liban, Syrie, Jordanie, Yémen, Algérie, Bahreïn, les Comores, Djibouti, Émirats arabes unis, le Koweït, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Palestine, Qatar, Somalie, Soudan et Tunisie), le Conseil du Golfe (Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Qatar, Oman) et les Five Powers Defense Arrangements (Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, Malaisie et Singapour).

24 Les alliances politiques, militaires et financière comme l'ONU, l'OTAN ou le FMI ont pour fonction de réduire l'incertitude dans le système international. Elles établissent des standards et des règles en vue d'améliorer la cohésion et l'efficacité des relations entre les Etats. L'ONU s'engage dans les opérations de paix, en vue de limiter les effets désastreux des conflits entre les communautés ou les pays, elle organise les opérations de maintien de la paix, souvent dangereuses et onéreuses. Cependant, son action est limitée à la fois par ses moyens politiques réduits au regard du poids des grandes puissances et par ses moyens financiers limités, notamment dans le domaine militaire<sup>25</sup>. L'ONU et les alliances agissent pour que les Etats membres rejettent la force militaire comme mécanisme privilégié pour trouver une solution à leurs conflits territoriaux ou économiques. Cependant, la guerre n'a pas pour autant été éradiquée. Elle touche la plupart des systèmes politiques. Ainsi, pour Thibaud Richard, les systèmes démocratiques ne sont pas particulièrement pacifiques, sauf à l'égard des pays adoptant les mêmes règles de gouvernement<sup>26</sup>.

En 2016, l'insécurité face aux armes est toujours aussi établie. Il est difficile de lister tous les conflits armés qui existent dans le monde. La situation est clairement plus grave qu'en 1990, lorsque l'antagonisme entre le capitalisme et le socialisme a pris fin. Si l'on se réfère aux cartes diplomatiques, pas moins de 50 pays (24 en Afrique, 1 en Europe, 12 dans le Golfe persique, 8 en Asie et 5 en Amérique) seraient en état réel et potentiel de guerre ou en situation de violence latente ou extrême. Certes, les pays de l'OTAN cherchent à se retirer aujourd'hui des zones auparavant jugées dangereuses pour l'équilibre international dominé par l'hégémonie militaire américaine, mais ils laissent derrière eux des Etats en situation de guerre civile permanente. L'attaque est moins onéreuse que la défense. Les politiques de dissuasion contre le terrorisme sont d'autant plus difficiles à conduire que le coût marginal des opérations est particulièrement faible. L'attaque du 11 septembre 2001 contre les *Twin Towers* à New York et celle du Bataclan à Paris ont coûté respectivement moins de 500.000 dollars à Al Qaïda<sup>27</sup> et 200.000 dollars à Daech. L'armée américaine a vite gagné sa guerre d'attaque contre l'Irak, mais elle n'a pas su gérer la défense de ce pays : les coûts auraient été trop considérables pour maintenir l'ordre dans un pays alors bouleversé par son histoire et ses conflits frontaliers, son refus de l'occupation étrangère, la permanence des conflits entre Kurdes, chiites et sunnites et les nombreux griefs d'une population civile « oubliée » et malheureuse après tant d'années de privation et de violence.

L'insécurité s'est accrue, car le « choc des civilisations » n'est pas encore complètement digéré, dans un monde économique globalisé en déficit de valeurs de tolérance et de respect de l'autre<sup>28</sup>. Elle est inscrite dans les gènes d'une société moderne fondée sur les relations de pouvoir et la compétition. Le marché n'est pas un facteur de stabilité, il produit des situations de paupérisme et de précarité extrêmes, que les biens publics cherchent à réduire. Cette constatation met en évidence la nécessité de prendre en compte les risques élevés affectant la vie courante des hommes. La guerre, le terrorisme, la criminalité, la menace écologique et l'application des armes économiques et cybernétiques justifient des dépenses globales, militaires et civiles, de près de 2.000 milliards de dollars chaque année. La sécurité concerne les individus, les entreprises, les Etats, les accords civils et militaires régionaux, les relations transnationales et mondiales. Des dépenses privées de sécurité se développent (systèmes d'alarme, coffres forts, systèmes de sécurité, sociétés de protection des personnes et des biens), pour dépasser un chiffre d'affaires de 100 milliards de dollars aux Etats-Unis. Il en résulte un double effet sur l'économie, un effet de substitution (en faveur des instruments de sécurité et au détriment d'autres choix de consommation ou d'investissement) et un effet de

revenu (qui réduit l'activité économique elle-même du fait des risques perçus, justifiés ou non). L'insécurité concerne alors l'ensemble des agents économiques, de l'individu (vol, fraude, santé, aversion aux risques, protection des personnes) à l'Etat (règlements des conflits).

Le Tableau 2 propose une synthèse de l'ensemble des facteurs de sécurité ou d'insécurité<sup>29</sup>. Les coûts de la sécurité peuvent être réduits sur le plan militaire, mais ils augmenteront progressivement dans le secteur civil de la défense. Les Etats doivent trouver de nouveaux instruments de protection et d'information. Dans le cadre du complexe militaro-industriel, le secret est souvent revendiqué. Pour la sécurité des personnes contre le terrorisme, il en va différemment. L'action positive du public peut être sollicitée, notamment par le recueil des informations utiles et leur transmission aux organismes compétents. Aujourd'hui, le secteur privé est plus préoccupé par la compétition économique instable que par les comportements illégaux. Un renforcement des contrôles aux frontières conduit à des délais et à des coûts supplémentaires. Le coût de la lutte contre le terrorisme est important, sans doute aujourd'hui supérieur à 100 milliards de dollars par an, en plus d'une restriction importante de liberté des individus dans leur mobilité à l'international.

Tableau 2 – Les facteurs de sécurité ou d'insécurité économique

<b>Facteurs globaux</b> Relations étatiques et interétatiques	<b>Facteurs intermédiaires</b> Entreprises, firmes, associations	<b>Facteurs individuels</b> Individus, personnes, familles, sociétés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilité des marchés, libre marché, concurrence.</li> <li>- Développement soutenable, croissance du PIB,</li> <li>- Productivité</li> <li>- Faible taux d'inflation</li> <li>- Faible taux chômage</li> <li>- Taux de change stable</li> <li>- Equilibre balance des paiements</li> <li>- Pas de dettes</li> <li>- Dotation stable de facteurs de production</li> <li>- Réaction aux attaques spéculatives</li> <li>- Gestion adéquate des trafics illégaux et des groupes criminels.</li> <li>- Accords économiques internationaux d'échange ou d'intégration</li> <li>- Sécurité des produits stratégiques (forces militaires adaptées)</li> <li>- Protection du territoire par l'armée</li> <li>- Alliances militaires (pour réduire les coûts et les menaces)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilité de l'Etat et de l'environnement macroéconomique</li> <li>- Innovations, nouvelles inventions,</li> <li>- Marketing,</li> <li>- Discipline financière et solvabilité,</li> <li>- Flexibilité,</li> <li>- Dotation stable de facteurs de production</li> <li>- Diffusion technologique,</li> <li>- Flexibilité de l'administration,</li> <li>- Taux de change stable,</li> <li>- « Lean » production,</li> <li>- Ethique,</li> <li>- Connaissance,</li> <li>- Peu de production « souterraine »</li> <li>- Protections juridiques</li> <li>- Protections policières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilité de l'Etat et de l'environnement macroéconomique</li> <li>- Nourriture, eau, protection</li> <li>- Logement,</li> <li>- Stabilité de l'emploi et de salaires décents</li> <li>- Confiance dans les institutions</li> <li>- Réduction de la pauvreté absolue et relative,</li> <li>- Exclusion sociale réduite,</li> <li>- Education,</li> <li>- Lutte contre les phobies</li> <li>- Développement libre des mouvements d'individus</li> <li>- Refus du « cercle magique » imaginé par les économistes, liant les niveaux de vie au seul emploi.</li> <li>- Protection des individus et respect des droits de l'homme</li> </ul>

Le concept de sécurité ne peut pas être cantonné à la simple défense passive, il dépend aussi des contextes politiques, militaires, environnementaux, démographiques et sociétaux du moment ou à venir. Aujourd'hui, avec le poids croissant du chômage, des dettes publiques et privées, de la

crise des systèmes sociaux et de la précarité élargie, le sentiment d'insécurité se développe, après quelques années d'amélioration. La globalisation modifie la perception des facteurs de sécurité, en accordant une importance plus grande aux facteurs non militaires. Avec l'utilisation de la « guerre économique », l'importance de la base industrielle de défense, le rôle des ressources naturelles ou les processus d'intégration régionale modifient l'idée banalisée de la sécurité. Celle-ci n'est pas obligatoirement située sur le territoire national, elle est parfois dépendante de décisions prises dans un autre espace géographique. Le terrorisme sera bientôt en état d'exploiter les dépendances critiques des sociétés modernes concernant l'énergie, les transports, les services financiers ou les systèmes d'information. Les dépenses de sécurité vont sans doute moins se spécialiser dans le secteur militaire, pour se porter progressivement sur les faiblesses sécuritaires d'un système d'économie de marché globalisé trop focalisé sur les profits immédiats.

### **Le sentiment de sécurité par le recours aux armes offensives et défensives**

La question de l'armement soulève quatre interrogations principales :

Le choix du « beurre ou du canon » est particulièrement important, notamment pour les pays en développement<sup>30</sup>. Il renvoie à la fois à la question du niveau optimal des dépenses de défense et à celle du désarmement.

La détermination de la force obtenue pour un euro dépensé (*Bang for a buck*) est une question économique impossible à résoudre.

L'arme nucléaire est monopolisée par cinq puissances militaires, qui empêchent les autres pays d'en disposer, sans vouloir elles-mêmes y renoncer.

L'émergence des cyber armes et de la « cyber guerre », souvent hors du champ particulier du secteur militaire, constitue une menace dont l'importance n'est pas encore bien estimée.

### ***Les dépenses militaires, fardeau ou facteur de sécurité et de développement économique ?***

Pendant presque toute l'histoire de l'humanité, la question « du beurre ou du canon » n'a pas été posée en termes d'effets d'éviction réciproques, contrairement à cette proposition à laquelle adhèrent de nombreux individus ou groupes organisés. La guerre avait d'ailleurs une fonction sociale, la prédation, celle des butins, celle des hommes réduits à l'esclavage, celle des occupations de sols qui permettaient de disposer de matières premières à bon marché, celle des langues interdites ou celles des citoyennetés disparues ou englouties. Aujourd'hui, l'armée n'appartient plus à un Ministère de la guerre, mais à un Ministère de la Défense nationale. Il s'agit donc de se protéger face à des voisins envieux ou guerriers pour de multiples raisons, lesquelles ne se conjuguent pas toujours directement avec les valeurs économiques. La disponibilité d'une force militaire aux ordres d'une stratégie bien établie a normalement pour objectif de dissuader les autres Etats d'engager des actions violentes à l'encontre du pays qui l'a construite. Les guerres entre Etats ont des effets macroéconomiques considérables, non seulement par les destructions d'hommes et de matériels qu'elles supposent, mais aussi par les coûts d'opportunité qu'elles infligent aux belligérants en termes de ressources humaines, d'investissement ou de *welfare* : si la construction, la permanence et l'utilisation des forces armées engendrent parfois, selon les propos de Schumpeter, des destructions positives, elles représentent toujours un coût, lequel est aussi susceptible de réduire le potentiel de développement d'un pays.

En 2016, les dépenses militaires des Etats-Unis sont plus élevées en dollars constants que les dépenses moyennes annuelles engagées pendant la guerre froide<sup>31</sup>. Elles ont de nouveau baissé depuis le départ des troupes américaines d'Afghanistan et d'Irak de 741 à 585 milliards de dollars de 2010 à 2015. Pourquoi les démocraties s'engagent-elles dans des guerres qu'elles ne gagnent pourtant jamais à long terme, et pourquoi, à chaque période électorale, une demande d'augmentation des dépenses militaires réapparaît-elle ? Les Etats-Unis croient fondamentalement dans la puissance des armes, ce pays veut la primauté dans ce domaine, de façon à renforcer son rôle de leadership économique, technologique et culturel mondial. Dans ce contexte, face aux BRICS en devenir, aux extrémismes, à l'existence de *rogue states* et à l'instabilité de nombreux Etats fragilisés, l'escalade de l'armement reste une constante du système politique et économique

américain<sup>32</sup>. Le Pentagone achète des systèmes d'armes de plus en plus coûteux, l'avion de combat F-35 coûtera 400 milliards de dollars en 20 ans, et plus de 1400 milliards de dollars durant toute sa vie pour la maintenance. Les 12 sous-marins lanceurs de missiles balistiques coûteront 60 milliards de dollars. L'armée souhaiterait disposer de 490.000 hommes, mais elle doit travailler avec 420.000 personnes. Les ventes internationales d'armes (70 milliards de dollars en 2014) permettent de rentabiliser une partie de l'armement, mais celles-ci se retournent bien souvent contre ceux qui les ont produites.

En règle générale, l'évolution des dépenses militaires met en évidence l'essor ou la réduction des tensions entre les pays. Cependant, la disponibilité des armes a un double sens, c'est à la fois un moyen de défense et de dissuasion face à une attaque d'un ou de plusieurs autres pays, mais c'est aussi, entre autres, un facteur de pouvoir destiné à contraindre, par la menace ou la force, un adversaire. Les chiffres fournis par les Etats concernant leurs dépenses relatives à la sécurité internationale ne sont pas toujours homogènes et les comparaisons font l'objet de nombreuses hypothèses restrictives<sup>33</sup>. Cependant, la détermination publique des dépenses militaires dépend de nombreux autres facteurs, comme l'existence d'un complexe militaro-industriel, le renforcement des forces militaires pour contrôler les forces internes de l'opposition politique, l'essor ou le maintien d'une recherche-développement publique, la mise en place déguisée d'une politique industrielle par le canal du financement d'une recherche-développement à intérêt dual (civil et militaire) ou encore l'existence d'effets d'inertie touchant à l'action territoriale ou sectorielle de l'économie<sup>34</sup>. Les dépenses militaires ont aussi des effets contrastés sur l'économie nationale<sup>35</sup>. Les dépenses militaires d'investissement pour les pays producteurs d'armement ont plutôt des effets positifs à court terme, contrairement aux autres coûts opérationnels des dépenses militaires<sup>36</sup>.

La sécurité n'est pas mesurable, elle dépend de la perception nationale des menaces, de l'évolution du processus de globalisation, des négociations et de la nature des alliances internationales, du niveau de solidarité économique et social, mais aussi des tensions politiques, religieuses et idéologiques<sup>37</sup>. Trop de recherche de sécurité par les dépenses adaptées peut conduire à une crise économique interne. La coopération est nécessaire pour les groupes humains et les modèles de théorie des jeux prouvent que les systèmes coopératifs sont généralement plus efficaces que ceux qui valorisent la seule compétition, notamment parce que les accords internationaux réduisent l'autonomie des Etats.

L'URSS a considérablement fragilisé son économie nationale en considérant que la protection de son territoire et de son système d'économie planifiée impliquait une priorité indiscutable, quel qu'en soit le coût. Le système socialiste a sans doute au moins autant souffert de cette militarisation excessive que du fonctionnement normal de son économie. Cette course aux armements s'est apparentée, dès le début des années 1980, à une guerre économique d'épuisement de l'adversaire<sup>38</sup>. L'excès de dépenses peut réduire à terme le potentiel économique attendu du développement de la richesse nationale. Jusqu'au milieu des années 1970, les experts américains estimaient les dépenses militaires de l'URSS à 7 ou 8 % de son PIB. Lorsqu'ils ont revu leurs calculs et ont affirmé que cette somme était largement sous-évaluée, en les estimant à 14 ou 15 % du PIB, l'ensemble des pays non affiliés à l'OTAN ont considéré qu'il s'agissait d'une manœuvre politique. Lorsque l'URSS a connu sa crise mortelle, il a pu être démontré qu'en prenant des mesures de prix comparables à celles des pays occidentaux, l'URSS dépensait plus de 25 % de son PIB à des fins militaires, en accordant toutes les priorités à son complexe militaro-industriel, lequel disposait notamment de près de 90 % du financement de la recherche-développement du pays pour satisfaire ses objectifs.

Dans ces conditions, le choix entre le « beurre et le canon » au profit des armes a été un élément essentiel de l'effondrement de l'URSS. Les coûts d'opportunité se sont alors avérés très élevés par rapport à ceux des Etats-Unis, pays qui disposait alors d'un système économique bien plus efficace et développé. En 1983, le Président Reagan, a lancé l'opération SDI (*Strategic Defence Initiative*), appelée communément la « guerre des étoiles », l'effort en matière de recherche-développement était si élevé que de nombreux instituts de recherche universitaires ont participé à cet élan, attirés par l'importance de cette manne financière. Il remettait ainsi en cause le contenu du Traité antibalistique signé par les deux grandes puissances. L'URSS ne pouvait alors plus suivre ni économiquement, ni en termes de chercheurs disponibles. Soit elle engageait un conflit immédiatement, soit elle devait abandonner le leadership militaire, son dernier atout dans les

rapports de puissance entre les deux Grands. L'effondrement de son image auprès des Etats et auprès des populations a dès lors été vite consommé.

Dans les années 1990, avec les réductions de dépenses militaires, le concept de « dividendes de la paix » a de nouveau été avancé, pour considérer que l'économie de tous les pays allait en bénéficier. En réalité, tous les pays producteurs d'armes qui s'engagent dans un désarmement souffrent d'abord de crises économiques régionales et sectorielles liées à l'arrêt de certaines productions militaires. Une réduction des dépenses militaires non compensée peut avoir des effets négatifs sur l'emploi et la demande globale. Certaines installations industrielles deviennent obsolètes et leur transformation pour la production civile s'avère coûteuse, ce qui rend les produits civils reconvertis peu concurrentiels. C'est pourquoi, il est plutôt fait état aujourd'hui « d'investissements de la paix », plutôt que de dividendes, car l'arrêt des chaînes de production n'engendre directement aucun profit, mais plutôt des pertes. Dans ce contexte, il faut investir dans d'autres productions pour retrouver un niveau satisfaisant de reconversion des personnes et des capitaux<sup>39</sup>.

Il existe un paradoxe qui n'est pas toujours évoqué dans la littérature économique, plutôt séduite par le dilemme du « beurre ou du canon ». Certaines économies nationales ont de fortes dépenses militaires et un taux de croissance satisfaisant. Inversement, d'autres pays ont peu de dépenses militaires et n'ont pas suffisamment de croissance (Afrique subsaharienne). Par contre le Japon et l'Allemagne d'après-Deuxième guerre mondiale ont réussi un développement économique spectaculaire, sans se préoccuper de leurs dépenses de défense. Dominés militairement, ils n'en ont pas moins profité indirectement de leur situation de « passager clandestin » des sommes affectées à leur défense. Sous certaines conditions, les dépenses militaires exercent parfois des effets positifs. Au niveau macroéconomique, une augmentation de l'effort de défense peut conduire au « militarisme keynésien », par une relance de l'activité économique nationale. Cette politique n'a pas été soutenue par Keynes qui pensait que d'autres dépenses publiques seraient bien plus intéressantes pour soutenir la croissance et le développement économique. Par ailleurs, les investissements des produits militaires ont des retombées parfois positives (en termes de recherche-développement ou de structure industrielle, notamment), ou négatives (notamment parce que l'augmentation des dépenses publiques en situation d'endettement produit une augmentation des taux d'intérêt, lesquels réduisent ainsi la rentabilité et le niveau d'engagement des investissements civils). L'analyse des effets des dépenses militaires sur les économies développées souligne le caractère neutre, mais parfois positif aussi, de leur impact sur l'économie, au contraire de leurs effets négatifs sur les pays en développement<sup>40</sup>.

L'importance des dépenses militaires aux Etats-Unis est parfois perçue comme la volonté du gouvernement de mener une politique industrielle, interdite dans le domaine civil par l'Organisation Mondiale du Commerce. Cependant, les produits militaires échappent au système de concurrence internationale appliquée aux produits civils, sous couvert du rôle intangible de chaque Etat à assurer sa propre défense nationale. La recherche-développement du secteur militaire a souvent inspiré les entreprises qui produisaient aussi des biens duaux, à la fois publics et privés. Aujourd'hui, face aux nouvelles menaces, les retombées des dépenses de recherche-développement civiles semblent supérieures à celles, de plus long terme il est vrai, de la recherche-développement militaire<sup>41</sup>. L'ouverture des frontières est alors importante pour de nombreux pays, car elle fournit aussi l'acquisition des techniques de sécurité modernes, celles qui échappent partiellement au secret revendiqué par le secteur militaire. Le développement de « l'intelligence service », la restriction de diffusion des informations sensibles et le contrôle de l'exercice de la manipulation sont aujourd'hui des armes dont l'efficacité, à fort potentiel, est sans doute élevée, mais encore mal estimée.

Les procédures de désarmement sont intéressantes lorsqu'elles conduisent les grandes puissances à réduire leurs dépenses militaires<sup>42</sup>, leurs stocks d'armes et la méfiance qu'elles s'accordent mutuellement. Le processus négocié de désarmement a souvent été évoqué et analysé<sup>43</sup>, mais il n'a pas été pour autant engagé, sauf dans le cadre des armes nucléaires et de l'interdiction des armes chimiques et bactériologiques. Dans les années 1980, il a été proposé des procédures de désarmement pour le développement, et même la création d'un Fonds international de Désarmement pour le développement<sup>44</sup>. Il a aussi été possible dans certains cas de développer des forces internationales de maintien de la paix, avec des succès et des échecs très relatifs<sup>45</sup>. Un désarmement pour un pays producteur d'armement constitue d'abord une perte de capital, puis

une crise régionale et de l'emploi<sup>46</sup>. Dans ces conditions, les grandes puissances ont toujours hésité à s'engager dans une voie pacifique sans précautions extrêmes (sauf à la fin des guerres), car la conversion des industries d'armement est périlleuse dans un système de concurrence internationale<sup>47</sup>.

Si l'idée d'un désarmement pour le développement peut être mise en place, il est nécessaire de respecter certaines règles qui rendent la procédure complexe<sup>48</sup>. Le désarmement a cependant connu un début d'intérêt de la part des grandes puissances au début des années 1990, après la guerre froide. Cependant, la course aux armements a repris assez rapidement, les progrès dans la conclusion d'accords nouveaux n'ont porté que sur des points mineurs et les négociations sur la convention d'interdiction des armes biologiques, les matières fissiles ou l'espace ont été interrompues. Le traité ABM (Anti Ballistic Missiles) est menacé par les nouvelles recherches engagées par le gouvernement américain concernant sa capacité à réduire les fenêtres de vulnérabilité par la mise en place de missiles capables de détruire les armes offensives de l'ennemi. En outre, l'érosion continue du respect du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) ne manque pas d'inquiéter la communauté internationale. La guerre en Irak a marqué un temps d'arrêt brutal au processus de réduction des armements et a favorisé des conflits ouverts qui concernent aujourd'hui le monde entier<sup>49</sup>.

### ***Quelles armes, l'importance d'un bang for a buck ?***

Quelle est l'importance des armes choisies dans le rapport complexe et souvent contradictoire entre l'efficacité économique et les exigences d'une sécurité nationale ? L'expression elle-même, *bang for a buck*, met en évidence la capacité destructrice d'une arme compte tenu de son coût. Si une arme est la plus destructrice, mais qu'elle est onéreuse, il peut alors être préférable de choisir d'autres armes dont la complémentarité permettra une destruction plus importante, avec la même enveloppe de dépense globale. Autrement dit, étant entendu que trop de dépenses en matière de défense peuvent fragiliser l'économie d'un pays, et donc, à plus ou moins long terme, sa propre sécurité, il s'agit d'optimiser économiquement la stratégie militaire. Cette présentation s'avère plutôt en faveur de la projection des forces vers l'extérieur. Cependant, même si la défense est plus onéreuse que l'attaque, certaines armes de dissuasion sont suffisamment dissuasives pour réduire les menaces venant de pays ennemis. Ainsi en est-il de l'arme nucléaire, dont le *bang for a buck* est puissant<sup>50</sup>, mais dont l'utilisation pose des problèmes moraux de survie de l'ensemble de l'humanité. Dans ce cas, le *bang* est trop fort pour être utilisé dans des conditions qui ne sont pas « extrêmes », et il ne peut l'être que par les pays qui disposent déjà de l'arme nucléaire, le Traité de non-prolifération interdisant de nouvelles productions par de nouveaux pays. De tout temps, le choix des armes dépend des circonstances. Les conflits prennent parfois des chemins qui n'étaient pas prévus et des moyens qui ne leur étaient pas destinés. D'autre part, la disponibilité d'une arme peut être contrôlée et réservée à quelques grandes puissances. Enfin, la guerre de l'information se développe et change le périmètre des contenus sécuritaires et militaires des dépenses publiques et privées.

D'abord, le choix des armes dépend de la nature du conflit et des moyens disponibles pour les belligérants. Il existe des objets « à utilisation civile » qui peuvent aussi bien détruire que les armes sophistiquées. Les bâtons de dynamite, l'usage du pétrole ou les fertilisants peuvent devenir des armes capables de détruire les personnes, mais aussi les réseaux d'information. Dans leurs effets destructeurs, ces armes sont susceptibles de provoquer une crise financière. Or, ces actions, facilement accessibles à un groupe de terroristes, sont difficiles à détecter. Au Rwanda, des outils comme les marteaux ou les machettes ont tué un million de personnes en trois mois.

La puissance de feu et de rétorsion est une expression plus juste à retenir concernant les dépenses engagées pour la sécurité d'un pays, au regard des engagements financiers qu'elle suppose. Plusieurs composantes de la défense d'un pays sont concernées, comme la base industrielle de production des armes, les coûts des consommations intermédiaires et leur disponibilité, les salaires nationaux des forces militaires ou de défense, la capacité de stockage d'armes efficaces ou l'achat d'armes à l'étranger à fort ratio force/prix. Se posent alors trois questions principales, d'abord la capacité à produire ses armes, notamment avec des alliés, ensuite, la détermination des processus d'achat et enfin le choix entre des équipements de qualité (souvent très performants, mais sophistiqués) ou en quantité (robustes, et simples d'utilisation). Les chars



soviétiques étaient qualitativement inférieurs militairement aux tanks américains, mais plus nombreux et plus rustiques, ils n'étaient pas pour autant en situation d'infériorité.

La supériorité technologique n'est pas toujours une garantie de sécurité, ni de victoire en situation de guerre. La question de la configuration des diverses capacités militaires pour travailler ensemble en toute complémentarité au regard des objectifs définis fait référence aux stratégies mises en place. Lorsque la France s'engage dans la construction onéreuse de la Ligne Maginot pour se protéger de l'envahisseur allemand, elle commet une erreur stratégique qui rend les dépenses engagées inutiles, car elle n'empêche pas l'envahissement du territoire national. Les « jeux » stratégiques ne sont pas si faciles à déchiffrer. Quelle est la juste balance entre les armes (plus d'avions ou de sous-marins nucléaires) et les forces humaines engagées (plus de soldats ou plus d'ingénieurs ?). Un Ministère de la défense nationale doit faire des choix qui engagent le pays sur plusieurs décennies, parfois un demi-siècle. En outre, la transformation des forces militaires en moyens efficaces de défense du pays dépend des tactiques militaires, des vertus et des motivations des combattants, de l'adaptabilité des armes aux réponses de l'ennemi, de la volonté d'une armée centrée sur la défense ou sur l'attaque. S'il est toujours possible d'intégrer de nouvelles armes dans le dispositif, les stocks existants restent dominants dans la stratégie d'aujourd'hui, avec de trop lentes inflexions au regard de la rapidité des destructions.

La sécurité d'un pays ne dépend évidemment pas que de ses efforts militaires, lesquels dépendent normalement de la menace perçue. Les modèles de course aux armements ont mis en évidence les processus d'interaction dans les choix des armes et les dépenses engagées entre deux ou plusieurs pays en opposition. Dans le fameux modèle de Richardson, les dépenses militaires des ennemis, le fardeau économique de la défense nationale (effet de fatigabilité) et les griefs entre les Etats sont les trois facteurs fondamentaux présentés comme les déterminants principaux des dépenses militaires nationales, en lien d'ailleurs avec les efforts des pays alliés. Il faut ajouter aussi la puissance économique du pays pour assurer les dépenses nécessaires, sans remettre en cause le potentiel économique des pays.

Cette analyse évidente n'a pourtant pas été en mesure de représenter les situations concrètes d'un demi-siècle de course aux armements entre l'URSS et les Etats-Unis. D'abord, le processus d'action-réaction n'a pas été confirmé, sauf en situation de tension extrême. Les Etats-Unis et l'URSS n'ont pas souvent fait correspondre instantanément leurs efforts de dépenses militaires. Ensuite, les dépenses militaires des ennemis ne sont pas toujours bien connues, surtout quand les systèmes économiques ne sont pas similaires. Enfin, le modèle n'a pas prévu l'effondrement de l'Union soviétique. De manière claire, les forces politiques et militaires nationales sont plus influentes pour déterminer l'effort de défense d'un pays, car les intérêts industriels et politiques, les rivalités à l'intérieur même des forces armées et les influences de la bureaucratie d'Etat sont souvent les considérations les plus décisives dans les choix quantitatifs et qualitatifs des dépenses militaires. L'URSS en est l'exemple même, mais les choix américains ont aussi été dictés par des intérêts qui n'étaient pas en phase avec les nécessités militaires du moment.

Les choix stratégiques impliquent aussi des collaborations ou des ventes d'armes à l'étranger. Il existe des restrictions aux transferts<sup>51</sup>, des accords internationaux qui se proposent de respecter la souveraineté des Etats et leur droit inaliénable à la sécurité, tout en stipulant un contrôle dans le cadre du droit international qui s'impose à toutes les Parties. Quel type d'industrie de la défense doit être mis en place, pour quelles retombées sur l'économie civile ? Ces questions ont été posées, mais les réponses n'ont pas toujours été au rendez-vous. En 1990, un amendement auprès du Congrès américain proposait de rendre obligatoire la prise en compte par le Congrès de la dualité (militaire – civile) du développement de nouvelles armes (proposition qui a été, sans surprise, refusée). Il est vrai que le secteur militaire, longtemps impacté par des armes trop sophistiquées (« industries baroques ») pour être utiles à court terme à d'éventuelles productions civiles, exerce une influence à très long terme sur les technologies de demain, bien qu'elles s'avèrent trop onéreuses pour les applications d'aujourd'hui.

Personne n'est cependant à l'abri d'une mise en place de technologies militaires sophistiquées capables de modifier les stratégies des Etats adverses. Un Comité du MIT, critiquant les coupes budgétaires de l'Etat touchant à la recherche fondamentale, considère que les Etats-Unis risquent de passer au-delà d'un point critique en termes de capacités stratégiques, notamment dans les domaines des superordinateurs, des systèmes sécurisés d'information et de technologies de la

défense<sup>52</sup>. Le leadership chinois sur les super ordinateurs depuis 3 ans lui semble inquiétant (quadrillions de calculs par seconde). Si les USA sont encore en avance concernant les applications commerciales des circuits intégrés, les mécanismes électroniques avancés et internet, ils n'ont plus beaucoup de marge concernant le domaine des circuits optiques intégrés (l'Europe et le Japon ont investi fortement dans ces technologies, mettant en situation de compétition l'industrie des semi-conducteurs américains de 300 milliards d'euros). Les Etats-Unis sont alors très vulnérables à une « cyber attaque », du type de celles qui ont touché Sony, des banques, des distributeurs et des grandes sociétés. Il en va de même dans les domaines de la photonique, de la « cyber sécurité » et du calcul quantique (dominé par les Chinois), un domaine qui assure le leadership en systèmes d'information sécurisés, pour la sécurité des communications à longue distance et l'usage du « super calcul » dans un monde où l'économie numérique tend à s'implanter.

### *Le cas spécifique de l'arme nucléaire*

L'arme nucléaire n'est pas désarmée. Comme l'indique Jean-François Guilhaudis, « les principales puissances nucléaires ont fait le choix de le rester et sont en cours de modernisation de leur dispositif. Le club nucléaire devrait donc, pour l'essentiel, subsister, de même que la tentation nucléaire... Un Etat, les Etats-Unis, est toujours seul de son espèce, la seule vraie superpuissance... Les Etats-Unis sont premiers dans tous les classements et décidés à garder cette place... La Russie n'est plus ni une puissance mondiale, ni une puissance globale et le niveau de ses moyens fait qu'il lui sera difficile de le redevenir. La puissance chinoise, quoique clairement montante, reste encore nettement en retrait sur le plan stratégique comme conventionnel. Pour le moment, la Chine n'est ni une puissance globale ni une puissance complète »<sup>53</sup>.

On distingue les puissances nucléaires *de jure* ou officielles (Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni, Chine et France) qui ne peuvent les utiliser qu'en cas extrême de légitime défense, les Etats disposant d'armes nucléaires *de facto* (Israël, Inde, Pakistan), et ceux auxquels elles sont refusées (Iran et Corée du Nord). Il convient de signaler que les deux grandes puissances nucléaires maintiennent leurs forces nucléaires en mode opérationnel et qu'elles les modernisent, tout en améliorant encore les technologies avec l'avancée de la recherche scientifique. C'est aussi le cas de la Chine, de l'Inde, du Pakistan et de la Corée du Nord. En revanche, la France et le Royaume-Uni proposent aujourd'hui la simple modernisation de leurs forces, voire parfois de maintenir leurs conditions opérationnelles de fonctionnement. Cependant, si la France continue à la détenir en revendiquant la stratégie du « faible au fort », la plupart des autres pays n'ont jamais revendiqué la théorie du « no first use ».

Dans un contexte de plus en plus violent, il est légitime de s'interroger sur le maintien de telles forces, dont l'utilisation pourrait encore être rendue possible en cas de conflits frontaux dans les années à venir. L'insécurité, qui provient principalement des conditions économiques précaires, de la pauvreté, mais aussi des rapports de force, peut aussi naître de l'existence d'armes d'une capacité de destruction massive disponible terrifiante. Les Etats-Unis disposent d'un pouvoir nucléaire explosif de 2.400 mégatonnes, soit plus de 100.000 fois la puissance de la bombe d'Hiroshima, pour un coût relativement faible au regard des avantages stratégiques et politiques que le gouvernement en retire. La question de la prolifération de cette arme est toujours aussi pertinente. La réduction partielle du nombre d'ogives nucléaire est plutôt un événement intéressant, mais les dangers de la prolifération, les avancées technologiques et le rôle réduit de la Conférence sur le désarmement laissent planer des doutes sur le non usage potentiel de cette arme.

Tableau 3 : Nombre, type, capacité des armes nucléaires selon les pays<sup>54</sup> en 2014.

Pays (année de disponibilité, nombre d'essais nucléaires)	Capacité fin 2014	Nombre d'armes nucléaires en 2014 (maximum atteint dans le passé) et prévisions.
Etats-Unis : 1945 (1054 essais nucléaires)	Mer-sol : 1152 Sol-Sol : 470 Air-Sol : 300 ANT (tactique) : 200 Armes non déployées : 2530 Démantèlement prévu : 2700	7352 (31255 en 1967) Réduction des ANT Objectif « New START » : 1550 têtes déployées
Russie : 1949 (715 essais nucléaires)	Mer-sol : 480 Sol-sol : 1220 Air-Sol : 810 ANT (oui) Armes non déployées : oui (nombre non connu) Démantèlement prévu : oui	8043 (45000 en 1986) Réduction des ANT Objectif « New START » : 1550 têtes déployées
France : 1960 (210 essais nucléaires)	Mer-sol : 48 Air-Sol : 54 Armes tactiques : ASMPA : 54	300 (540 en 1992), Suppression forces sol-sol Réduction des forces air-sol Et mer-sol.
Royaume-Uni : 1952	Mer-sol	Moins de 225 (> 400 1979, dont air-sol) Objectif : 180 ogives en 2025, dont 120 opérationnelles.
Chine : 1964 (45 essais nucléaires)	Triade (Mer-Sol, Sol-Sol ; Air-Sol), possession ANT incertaine) Armes non déployées	250 (maximum inconnu)
Israël (date inconnue)	Triade (chiffre inconnu)	80 (maximum inconnu)
Inde : 1974 (6 essais nucléaires)	Dyade (air-sol et sol-sol)	90/110 (max inconnu)
Pakistan : 1998 (6 essais nucléaires)	Dyade (air-sol ; sol-sol), Armes non déployées	100/120 (max inconnu)
Corée du Nord : 2006	En cours	6 à 8

### ***La cyberguerre, ou la nouvelle menace***

La « guerre de l'information » s'invite dans les choix stratégiques des Etats. Elle définit l'importance de cette matière première que sont la connaissance et le renseignement dans les stratégies des acteurs internationaux ou nationaux. « *Knowledge is power* » disait Hobbes. La maîtrise de l'information permet de vendre à l'étranger ses propres technologies, ses standards, sa culture. La stratégie nationale d'information est une condition de la puissance, au même titre que l'industrie ou l'armée.

Pour le gouvernement américain, le système international a besoin d'un leadership fort. D'abord, les forces du marché ne garantissent pas la prospérité (les économies en transition en portent témoignage). Ensuite, la richesse sans intégration internationale ne produit pas une stabilité garantie, car les conflits peuvent être latents. Enfin, le processus d'intégration des économies nationales par la globalisation rend les conflits si onéreux au regard de l'importance des

interdépendances sociales qu'ils apparaissent impossibles ; cependant, il doit lui-même être renforcé par un leadership politique puissant. Il s'agit alors pour les autorités publiques américaines de disposer d'un pouvoir de leader (ou de domination) sur l'information et les systèmes d'information et de contrôler instantanément les sources électroniques et humaines sous-jacentes qui nourrissent les systèmes de décision (économiques, politiques ou militaires). Cette connaissance implique aussi l'interprétation des signes donnés par les informations. Cependant les nations à forte intensité technologiques de l'information restent vulnérables, car les transactions d'un certain nombre de secteurs (santé, paie, commerce électronique) sont réalisées par le canal d'une architecture ouverte, largement distribuée et disponible<sup>55</sup>. Dans ce contexte, le renseignement est l'ami indispensable de l'intelligence économique et militaire.

Les Etats, les organisations internationales, les entreprises ou même les individus commencent à prendre conscience de l'ampleur et de la gravité des « cyber attaques ». Pour l'ONU, elles menacent la paix et la sécurité internationale, car elles préfigurent les guerres du futur. La « cyber guerre » définit l'usage des systèmes et réseaux informatiques pour nuire à un pays. Elle est le fait d'acteurs publics dont les relations sont régies par le droit international. Le « cyber terrorisme » et le « cyber espionnage » ont des activités duales, mi militaires, mi civiles, alors que la cybercriminalité dépend plutôt d'acteurs privés. La « cyber guerre » se présente alors comme un instrument stratégique virtuel et sophistiqué du *soft power*, elle intervient aussi bien dans la sphère militaire que dans la sphère civile, dans le secteur public et le domaine privé, en toute légalité ou illégalité. Le gouvernement cherche à contrôler l'information et internet, en vue de dominer le cyberspace, pour disposer d'un instrument nouveau de puissance.

La quête de l'hégémonie dans les réseaux d'information est à la fois une ambition secrète et prioritaire. Sur ce plan, les forces militaires s'avèrent inadaptées pour contrôler l'information, les outils et les réseaux de communication. L'interconnexion des ordinateurs réduit le potentiel de sécurité et d'invulnérabilité d'un pays et de ses habitants. Les Etats-Unis imposent les standards et les lois internationales du fait de leur puissance technologique, ce qui leur permet de gérer des données importantes susceptibles de favoriser sa défense, ses entreprises, ses objectifs. Le Pentagone dispose d'un Commandement cybernétique (Command Cyber), un organisme spécialisé, chargé de répondre aux attaques ou de mener une action offensive dans le « cyberspace ».

Les autres pays développés sont les plus menacés par ce risque de guerre, car ils sont tributaires, pour la plupart de leurs décisions, de l'aide des réseaux informatiques et des systèmes de communication. La complexité de la gestion des infrastructures civiles et militaires des Etats suppose un équipement d'ordinateurs sophistiqués, sans lesquels le stockage d'information et l'aide à la décision deviennent obsolètes. De même, les informations confidentielles des Etats n'échappent pas au risque de fuite, même si le réseau de ceux qui peuvent les connaître est particulièrement sécurisé. L'arme cybernétique a été utilisée par Moscou contre l'Estonie, puis la Géorgie, et les virus foisonnent avec des effets indéterminés au regard du silence qui entoure leurs réussites ou leurs échecs<sup>56</sup>. Les révélations d'Edward Snowden ont mis en évidence l'ampleur de la surveillance dans les démocraties concernant les données personnelles des responsables politiques et industriels.

La quête de l'information, ressource stratégique à voler ou à détruire, peut conduire à un conflit électronique. Les virus et infections créées sciemment pour contraindre un ennemi ou le rendre plus vulnérable sont des attaques sournoises qui bloquent les systèmes de commande et la transmission d'informations. Plusieurs méthodes d'attaque coexistent, de la propagande, à la désinformation, des données erronées au sabotage des infrastructures, de la panne programmée des ordinateurs au contrôle des références financières et bancaires, en passant par l'interception des commandes ou la neutralisation des infrastructures. Les maladies de l'intelligence économique sont l'espionnage industriel (illégalité dans la recherche de l'information, atteinte à la vie privée), les virus, le piratage informatique ou les écoutes téléphoniques. Les ordinateurs et autres systèmes d'information et de communication forment alors les premières cibles. « L'info guerre » met en évidence la lutte pour le contrôle de l'information, élément clé de pouvoir et de richesse dans le monde contemporain.

Pour échapper à ce type de conflit que l'on pressent très violent, les Etats commencent à réfléchir à l'élaboration d'un droit international, mais aujourd'hui le consensus est difficile à obtenir. La militarisation du cyberspace est susceptible d'être qualifiée d'agression selon son niveau d'intensité et ses effets sur les personnes et les biens, mais il n'y a pas de traité international sur la définition d'un acte de cyber agression. Néanmoins, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre au niveau

national et régional, mais également au niveau international au sein des Nations Unies, dans le domaine du cyber.

En 2013, l'Union européenne a mis en place le Centre européen de lutte contre la cybercriminalité. Le Manuel de Tallinn (2013) sur le droit international applicable à la « cyber guerre » a été rédigé par un groupe d'experts du Centre d'excellence pour la « cyberdéfense » de l'OTAN, en vue de montrer comment les normes juridiques internationales existantes sont également applicables au cyberspace. Les experts internationaux mettent en avant les principes d'humanité, de nécessité, de proportionnalité et de discrimination [entre les combattants et les non-combattants), ainsi que des «normes de comportement» comme l'absence d'attaque contre les infrastructures critiques, la coopération entre les Etats pour renforcer la sécurité des systèmes essentiels ou la prévention de l'utilisation de fonctionnalités cachées malveillantes, notamment les *backdoors* chers aux produits américains. Le Manuel de Tallinn, qui devrait connaître un prolongement en 2016, n'est pas contraignant, et aucun Etat accusé ne peut faire l'objet de sanctions sur cette base. Les Etats ne sont donc pas obligés d'appliquer ou de respecter les mesures définies dans le Manuel, par ailleurs contesté par l'Europe ou la Russie par son interprétation reflétant la vision américaine du droit international. Le problème c'est qu'il n'y a aucun consensus sur la notion de « cyber guerre ». En France, le Directoire Central de l'Intelligence Nationale dirige « l'intelligence service », il combat le terrorisme, il contrôle les mouvements sociaux, il conduit un service contre l'espionnage industriel. Il s'agit de protéger les industries nationales des actes délictueux des concurrents étrangers.

Les bombardements français en Syrie posent ainsi plusieurs problèmes, au regard de l'utilisation du combat numérique que le droit international ne semble guère avoir encore maîtrisé<sup>57</sup>. Il s'agit de combiner la cyber compétence avec les autres armes disponibles sur le théâtre d'opérations. Ensuite, comment aborder la « judiciarisation » croissante des conflits et l'adaptation du droit aux nouvelles menaces en provenance des « zones grises » ? Enfin, comment justifier et qui décide dans la lutte informatique intensive engagée par l'Etat-Major contre les ennemis ? Dans ce contexte, la France attaque, elle ne se limite plus aux tâches défensives dans l'utilisation de cette arme nouvelle, laquelle renforce les moyens de coercition non seulement sur les théâtres d'opération sur terre, en mer, dans l'air, ou dans l'espace extra atmosphérique, grâce à l'utilisation du cyberspace et du numérique. Elle suit dans cette démarche le gouvernement des Etats-Unis décidé à mener des « cyber attaques », accompagnant ou non, les moyens conventionnels d'action.

Le gouvernement américain a engagé une procédure contre Apple pour contraindre cette société à respecter une décision de justice lui demandant de l'aider à recueillir les informations disponibles dans l'iPhone d'un terroriste. C'est l'une des premières interventions publiques de ce type qui soit connu, notamment parce que le gouvernement a dû aller en justice pour obtenir ce droit face au refus du PDG, Timothy Cook, qui souhaite préserver la sécurité des consommateurs d'Apple. Le gouvernement américain a clairement demandé de construire une « porte d'accès cachée sur l'iPhone », disponible lorsque la sécurité de l'Etat est concernée. Ce n'est sans doute qu'un des premiers soubresauts des conflits à venir. Il est intéressant de constater que les autres fabricants américains n'ont jamais fait état d'une telle demande, ce qui peut laisser supposer soit que le combat vient seulement de s'engager, soit que celui-ci a déjà été remporté par l'Etat, dans le plus grand secret. Sur ce point Apple a été soutenu par Facebook et Twitter, alors que Bill Gates et McAfee soutiennent le FBI.

Les services nationaux responsables de la gestion de l'intelligence économique sont aussi concernés, car ils doivent à la fois protéger le pays contre la prédation de son héritage technologique ou économique, entreprendre une guerre de l'information pour gêner un rival, mais aussi savoir ce qui se fait dans les autres pays afin d'anticiper les sauts épistémologiques ou de prévoir l'émergence de nouveaux types de concurrence ou de forces de pays ennemis et même amis. La « cyber guerre » doit être préparée pour améliorer la défense nationale.

### **Les conflits des Etats dans un contexte de globalisation**

L'environnement économique contemporain est dominé par la primauté des marchés internationalisés (produits, finance, emploi), par la versatilité des crises, les prix « erratiques » des

ressources énergétiques, la force économique du dollar et l'importance accordée par la communauté internationale au changement du climat. L'environnement stratégique est dominé par la persistance des guerres, l'existence paradoxale du TNP (Traité de Non-Prolifération) et de la prolifération nucléaire, le terrorisme et la faillite de plusieurs Etats. Le mercantilisme ou le Léninisme ont toujours considéré les conflits stratégiques comme la continuation logique de la concurrence économique exacerbée dans une économie de marché. Au contraire, la pensée libérale suppose que le système capitaliste est nécessairement producteur de paix. A la fin du XIXe siècle, la majorité des économistes « installés » considéraient que la généralisation du marché était un facteur de paix, alors même que le processus de colonisation était largement engagé. L'émigration était importante à la fin du XIXe siècle, comparable à celle que l'on dénigre au XXIe siècle. Ce processus de globalisation n'a pourtant pas évité l'occurrence de la première guerre mondiale. Cet exemple historique doit continuer à s'inscrire dans la mémoire de l'humanité. La globalisation n'est pas un processus définitif, souhaitable et nécessairement pacifique.

La recherche de sécurité implique des coûts et des bénéfices. Il faut alors choisir l'action optimale, car trop de dépenses de défense favorisent les tensions internationales et réduisent le potentiel économique civil. S'il est vrai que la libéralisation économique a permis de dégager 377 milliards de dollars en 2003<sup>58</sup>, les interdépendances ont aussi favorisé le sentiment d'une insécurité croissante qui n'améliore par le bien-être ressenti des populations.

Dans le monde d'aujourd'hui, la globalisation est fortement influencée par les questions énergétiques, lesquelles n'ont pas toujours de réponses claires concernant à la fois les stratégies des pays exportateurs et importateurs, les évolutions technologiques, la lutte contre le changement climatique, les opérations géopolitiques destinées à modifier le prix mondial du pétrole ou les priorités relatives à un développement économique mondial « soutenable ». Par ailleurs, l'arme économique est toujours disponible, mais elle n'empêche pas des « effets boomerang » non désirés qui rendent son utilisation particulièrement délicate. Enfin, les résultats sécuritaires, économiques et sociaux de la globalisation favorisent aussi l'expression de nouveaux conflits potentiels sans solutions ou stratégies évidentes.

### *L'arme énergétique au cœur de la sécurité internationale*

Les nouvelles raretés favorisent les menaces ou l'expression des conflits armés. La globalisation produit des effets induits indésirables, notamment certaines formes de concentration qui provoquent une complexité organisationnelle difficile à maîtriser. La polarisation de la richesse peut conduire certains pays vers l'accès à l'arme nucléaire ou aux armes de la « cyber guerre ».

Lorsque, en 2014 et 2015, le prix du pétrole a dépassé les 80, puis les 110 dollars le baril, de nombreux économistes en étaient surpris au regard de calculs économiques fixant ce prix à 40 dollars. Ils s'interrogeaient, à juste titre, sur la montée de la précarité énergétique du fait de la hausse des prix de l'énergie<sup>59</sup>. Dès lors, la plupart des analystes ont considéré qu'il serait dorénavant impossible que les prix de cette énergie redescendent au niveau attendu par leurs calculs. Or, début 2016, le pétrole se situe à moins de 30 dollars le baril. Pour Patrick Criqui<sup>60</sup>, si les fluctuations du prix du pétrole déjouent tous les pronostics, elles ne sont qu'en « très petite partie » irrationnelles, soumises aux aléas de la géopolitique ou de la financiarisation des marchés. Il considère que ces évolutions des prix peuvent être expliquées par les fondamentaux des marchés et par les caractéristiques des ressources naturelles, même si les comportements du cartel de l'OPEP constituent le facteur dominant des ajustements, étant entendu que les autres producteurs exportent au maximum de leur capacités (en tenant compte cependant de leurs réserves connues et des investissements à engager ou à maintenir). Cette organisation, créée en 1960, avait initialement pour objectif une meilleure fiscalité à imposer aux compagnies étrangères. En 1973, à la suite de la guerre du Kippour (raison d'abord politique), l'OPEP obtint que le prix du pétrole soit alors, par étapes successives rapprochées, multiplié par quatre (4). Le second choc pétrolier de 1979 sera le résultat de la révolution islamique de l'Iran, avec un prix à nouveau multiplié par un coefficient proche de deux (2). L'Arabie saoudite exerce alors son rôle d'appoint afin de ne pas entraîner une baisse trop rapide et sensible du prix du pétrole, mais le gisement de pétrole offshore de la Grande-Bretagne relance les hostilités. En 1998, le baril de pétrole est au plus bas, à peine 20 dollars de baril. Avec la relance de la croissance économique mondiale, notamment des BRICS, le prix du pétrole recommence alors à « flamber », à près de 100 dollars le baril, accentué par l'arrivée sur le marché des capitaux spéculatifs.

Si après la crise financière de 2008, le prix du baril de pétrole connaît un infléchissement certain, la relance économique de 2010 ramène les prix au-dessus de 100 dollars le baril.

Cependant, avec la nouvelle récession économique mondiale qui suit, l'Arabie Saoudite, le pays le plus influent de l'OPEP, ne souhaite plus devenir le « producteur d'appoint » pour faire correspondre l'offre et la demande. Début 2015, face à la production du gaz et du pétrole de schiste des Etats-Unis, l'Arabie saoudite n'était plus le premier producteur mondial de pétrole, menacé même, comme nouveau dauphin, par la Russie. Le marché a alors subi de nouveaux déséquilibres qui ont exercé une incidence immédiate à la baisse des prix. Mécontent de la position des Etats-Unis dans l'affaire iranienne, l'Arabie Saoudite décide de réagir et de montrer une forme d'indépendance à l'égard du protecteur américain.

Le prix du pétrole est passé de 50 dollars le baril à 110 dollars en un an, puis s'est effondré à moins de 30 dollars le 15 janvier 2015. Les prix du pétrole pour les consommateurs ont baissé, ainsi que les produits à forte consommation intermédiaire d'énergie. Cependant, l'impact de cette évolution est très différent selon les secteurs d'activité<sup>61</sup>. Les cours ont plongé après la levée des sanctions contre Téhéran et l'arrivée imminente de la production de pétrole de ce pays à l'exportation. Aujourd'hui, les prévisions de croissance et de développement économique mondiales sont très aléatoires, mais plutôt réservées. Les questions qui se posent ne sont pas seulement économiques :

- L'Arabie saoudite va-t-elle ou peut-elle diminuer son niveau de production ?
- Quelles sont les marges d'action de l'OPEP dans cette décision ?
- Quel sera l'accueil réservé au pétrole iranien, alors même que l'excès d'offre dépasse aujourd'hui 2 millions de barils par jour ?
- Quelle est la réponse de la Chine et de son gouvernement à l'érosion de sa dynamique économique ?

Dans l'ordre économique, la baisse du prix du pétrole est due d'abord à l'essor rapide du pétrole de schiste américain qui remplace les importations et la dépendance des Etats-Unis à l'égard de leur consommation énergétique, ensuite à la chute de la demande consécutive au ralentissement de l'économie mondiale dans son ensemble et, enfin, à la politique monétaire américaine du dollar fort qui pèse sur les pays émergents (avec un poids accru de leur endettement exprimé en dollars). Il ne faut surtout pas oublier la nouvelle stratégie imposée par l'Arabie Saoudite au monde.

La guerre du pétrole est déclarée. Les pays de l'OPEP ne veulent pas perdre leurs parts de marché et ils se refusent, en conséquence, à réduire leur production. Cette stratégie a pour but d'évincer du marché les pays dont les coûts de production sont élevés, notamment les Etats-Unis. Or, le pétrole saoudien est encore rentable à 20 dollars le baril, ce qui n'est évidemment pas le cas pour le pétrole des autres Etats. Les pays du Golfe disposent de fonds souverains importants (plus de 650 milliards de dollars pour l'Arabie Saoudite) qui leur permettent d'échapper partiellement aux contraintes budgétaires relatives à l'accroissement des déficits publics (90 milliards de dollars en 2015 pour l'Arabie Saoudite). L'Iran pourra sans doute redevenir un compétiteur intéressant à court terme, mais ce pays devra réinvestir massivement dans les technologies modernes, ce qui devrait le conduire, à plus long terme, à supporter un coût du baril de pétrole de l'ordre de 60 dollars le baril de pétrole. L'Arabie Saoudite, dont le gouvernement est aujourd'hui réduit aux décisions de deux seuls hommes<sup>62</sup>, n'est pas motivée pour soutenir le prix du pétrole, au regard de ses réticences à l'égard de la politique américaine et ses griefs à l'encontre de l'Iran.

Pour de nombreux pays, notamment la Russie et les Etats-Unis, le baril de pétrole n'est rentable qu'à partir de 60 à 70 dollars le baril. Cette situation accable les autres pays, notamment l'Algérie ou le Nigéria, deux partenaires éminents de l'OPEP, dont les recettes publiques dépendent presque entièrement de leurs exportations de pétrole. De ce fait, l'OPEP est en crise, l'Iran, le Venezuela ou le Nigéria s'interrogent sur l'intérêt d'en rester membres. Sur ce marché si fondamental pour l'économie d'aujourd'hui, les Etats-Unis n'ont pas le pouvoir de changer le comportement des exportateurs de pétrole, sauf à engager un « bras de fer » avec l'Arabie Saoudite. En 2016, la faillite de nombreux producteurs de pétrole américains s'annonce, accompagnée d'une baisse des investissements, mais l'adaptation est encore possible compte tenu du soutien des collectivités publiques. Aujourd'hui, le pétrole n'est plus rentable, avec des coûts de forage de l'ordre de 40 à 60 dollars le baril, avec des réserves disponibles peu significatives au regard des réserves mondiales connues. De nouvelles normes environnementales rendent encore plus onéreuse l'exploitation du

pétrole, et elles ne pourront plus être négligées à plus ou moins court terme. Les Etats-Unis ont baissé leur production de plus de 600.000 barils par jour, largement compensée sur le marché international, à terme, par le pétrole iranien.

L'Arabie saoudite choisit de produire en fonction de ses propres intérêts, lesquels consistent à rendre non profitables de nombreuses installations de production pétrolière dont les coûts d'extraction sont largement plus élevés que les siens, de rendre plus difficile l'accès au marché international de l'Iran et de l'Irak, d'accroître sa part sur un marché en stagnation (notamment du côté de la Chine) et de freiner l'offre alternative, notamment le nucléaire ou les énergies non renouvelables. L'instauration d'un prix du carbone conduira inexorablement à l'augmentation des prix des énergies fossiles et à réduire leur compétitivité. Dans un monde en profonde mutation, les perspectives de long terme sont de plus en plus négligées. Il s'agit pour les Etats et les producteurs d'extraire le plus possible de pétrole pour éviter le chômage, contourner les obligations relatives au coût du carbone, emmagasiner les ressources financières destinées aux placements ou aux investissements directs et nourrir leur croissance par la diversification rapide de leurs activités.

Les réacteurs nucléaires peuvent produire beaucoup d'énergie utile avec une faible consommation de ressources naturelles et peu d'émissions de gaz carbonique et autres polluants. Cependant, la maîtrise du nucléaire civil donne à ceux qui la détiennent les technologies et les matériaux nécessaires à la construction de l'arme nucléaire. En outre, le processus de la fission nucléaire produit des déchets radioactifs dont les effets, mal connus, ont une durée de vie de plusieurs milliers d'années. Comment gérer les risques de prolifération des armes nucléaires et ceux du pouvoir nucléaire, les bénéfices de son énergie civile valent-ils les risques pris<sup>63</sup> ?

Il est toujours possible de décrire les déséquilibres sous forme d'effets de cycles, mais les variations très brutales du prix de pétrole répondent à des facteurs quasi exogènes fondés sur des décisions politiques. On peut ainsi constater l'importance des effets de la stratégie de l'Etat Wahhabite ou de la décision des gouvernements de permettre dans leurs pays la production (ou même l'achat) de pétrole de schiste sur le prix du pétrole. Au fond, contrairement à l'idée selon laquelle les lois économiques s'appliquent librement, tous les renversements des prix naissent presque toujours d'une décision géopolitique ou géoéconomique, notamment dans le cadre d'un embargo, d'une offre « stratégique » d'appoint, d'une guerre, d'un conflit larvé avec un pays jugé ennemi ou adversaire, de décisions internationales environnementales et de choix « politiques » discutables de nouvelles technologies plus ou moins agréées (du nucléaire au gaz de schiste, en passant par l'utilisation des terres agricoles pour la production d'énergie au détriment des produits vivriers dans les pays en développement). C'est seulement dans le cas d'une crise économique, comme celle de 2008, que les facteurs économiques fondamentaux deviennent la cause principale de l'évolution des prix internationaux du pétrole (Tableau 4).

Les conditions politiques, les questions de sécurité et les rapports de puissance entre les Etats alliés ou ennemis redeviennent essentiels pour définir le prix d'une consommation intermédiaire d'une importance considérable pour le commerce extérieur des Etats, l'endettement public et privé, l'importance des fonds souverains, le réchauffement de la planète ou les technologies modernes de production.

Au début de l'année 2016, les spécialistes s'interrogeaient sur le point de savoir si l'Arabie saoudite allait lâcher du lest en diminuant sa production pétrolière, au moment où l'Iran, abandonnant son rôle de *rogue state* nucléaire, revenait en grâce dans les échanges internationaux d'énergie. Avec la crise économique et la suroffre disponible, le pétrole à bas prix redevient la norme. Pour combien de temps ? La guerre du pétrole est « tous azimuts », mais avec un pays dominant qui dispose d'énormes fonds souverains et des réserves énergétiques considérables ; au départ, elle a été engagée pour contrecarrer la production du pétrole de schiste américain ; puis elle a eu aussi pour objet de contraindre les autres pays producteurs à réduire leurs exportations pour conserver, voire accroître les parts nationales de marché, dans le cadre d'un écart croissant entre une offre abondante et une demande déprimée par la crise économique ; enfin cette situation de conflit économique peut s'envenimer avec l'arrivée de l'Iran dans la lutte d'influence, parfois violente, entre les sunnites et les chiites, dans les lourds théâtres de combat de la Syrie, de Daech et du Yémen.

Dans ce contexte, les économies de la Russie, de l'Algérie ou du Venezuela (entre autres), subissent la violence du contrecoup d'une réduction considérable de la valeur de leurs exportations, créant ainsi des crises économiques aux conséquences douloureuses pour le bien-être de leurs



populations. L'OPEP, qui avait pris un pouvoir très important depuis 1973<sup>65</sup> dans l'évolution du commerce international mondial, risque même d'exploser. Après une descente jusqu'à la fin de l'année 2015, le dollar remonte à nouveau, sans doute du fait de la réunion en février des membres de l'OPEP qui laisse supposer un accord imminent.

Tableau 4 : L'évolution du prix du pétrole depuis 1950<sup>64</sup>

Année	Prix moyen nominal	Ajusté à l'inflation Pour 2010	Causes des inflexions
1950	\$2.77	\$25.10	Fin de la guerre
1960	\$2.91	\$21.47	
1970	\$3.39	\$19.04	Le pétrole s'impose
1973	\$4.75	\$23.13	Guerre du Kippour. Réaction de l'OPEP
1974	\$9.35	\$41.27	
1977	\$14.40	\$51.76	
1978	\$14.95	\$49.99	
1979	\$25.10	\$74.67	Iran de Khomeni
1980	\$37.42	\$99.11	Guerre Afghanistan (URSS)
1981	\$35.75	\$85.82	
1985	\$26.92	\$54.54	
1988	\$14.87	\$27.45	
1990	\$23.19	\$38.57	Fin de l'URSS et du Pacte de Varsovie
1991	\$20.20	\$32.33	
1999	\$16.56	\$21.62	
2000	\$27.39	\$34.65	
2001	\$23.00	\$28,32	Terrorisme à New York. Guerre en Irak
2003	\$27,69	\$32,82	Début de la guerre en Irak
2007	\$64.20	\$67.37	Début de la crise financière et financiarisation du pétrole
2008	\$91.48	\$92.31	
2009	\$53.48	\$54.24	Crise économique et récession
2010	\$71.21	\$71.57	Politique de pétrole cher, essor du pétrole de schiste
2011	\$87,04	\$84,22	
2012	\$86.46	\$81,92	
2013	\$91.17	\$85,10	
2014	\$92,57	\$84,64	
2015	\$42,60	\$ 38,2	Arabie Saoudite refuse d'être le producteur d'appoint. Récession économique, diminution de la demande et augmentation de l'offre.
Deb.2016	\$31,00	\$ 27,4	

L'Arabie saoudite a demandé à chaque pays membre de réduire de 5 % sa production pétrolière pour maintenir les prix, car elle ne veut plus rééquilibrer seule le marché. La Russie, membre observateur de l'OPEP, souhaite un accord, car pour maintenir ses revenus, elle a atteint une production quotidienne de près de 11 millions de baril. Une décision de réduction concertée de la production de pétrole pourrait la satisfaire, d'autant que ses recettes budgétaires dépendent pour plus de la moitié des exportations de pétrole. La Russie est en récession, avec un rouble qui n'a jamais été aussi bas au regard du dollar. Quand les monarchies du Golfe réduisaient leur production, Moscou profitait de la montée des cours sans réduire sa production, dans une stratégie de passager clandestin. Or, la Russie soutient le régime syrien de Bachar el Assad et l'Iran, les ennemis du

royaume saoudien. Il n'est donc plus question pour l'Arabie Saoudite d'accepter la politique de Poutine, même si, avec le Qatar et le Venezuela, ces deux pays ont signé un accord de réduction de l'offre de pétrole, mais les résultats de celui-ci se font encore attendre<sup>66</sup>.

L'eau potable pourra devenir aussi une nouvelle ressource rare dans certaines régions, alors même que sa consommation est nécessaire à la survie des hommes. Le Moyen-Orient est directement concerné par cette mauvaise allocation des ressources. C'est une autre source d'insécurité<sup>67</sup>. Aujourd'hui, les « seigneurs de la guerre » et les « cercles mafieux » cherchent à prendre le contrôle des ressources rares. Il s'agit pour les Etats de lutter contre le terrorisme, la guerre civile, la production des armes de destruction massive et le contrôle des « rogue states ». L'insécurité politique et la crise économique développent les sentiments nationalistes et le fondamentalisme religieux, la faillite des Etats, les migrations illicites, les conflits ethniques et la réaction face à des inégalités devenues insupportables.

#### **IV.2.La guerre économique stricto sensu**

Le concept de guerre économique n'est pas clairement défini. Il décrit généralement l'application de politiques économiques des Etats en vue d'atteindre des objectifs politiques ou stratégiques, qui ne vont pas dans le sens d'une recherche d'un optimum. Cette présentation est sans doute trop large. Pour lui donner un sens plus précis, la guerre économique est une action déclarée des Etats de nuire à un autre Etat ou groupe d'Etats en vue d'atteindre des objectifs politiques<sup>68</sup>. L'utilisation de l'arme économique conduit souvent à un jeu à somme négative, puisqu'elle engendre des pertes pour le pays qui impose ses sanctions et pour celui contre lequel celles-ci sont dirigées. Depuis la dernière guerre mondiale, du fait de la terreur provoquée par l'arme nucléaire, des stratégies obliques complémentaires ont été mises en place par les deux grandes puissances de la « guerre froide », mais aussi par l'ONU ou des groupes d'Etat. Elles se sont appliquées contre l'ennemi, contre les amis récalcitrants ou au nom de principes universels (apartheid). Ainsi, les Etats-Unis ont exercé des sanctions économiques à l'encontre des pays en dehors de leur sphère d'influence (comme l'URSS, Cuba, le Nicaragua, Grenade, l'Irak, l'Afghanistan, l'Iran, la Corée du Nord), l'URSS à l'encontre des pays divergents du bloc (comme la Yougoslavie, l'Albanie ou la Chine de Mao) et l'ONU contre les régimes politiques de l'apartheid (Afrique du Sud et Rhodésie du Nord). Le manque de clarté et de cohérence dans les stratégies internationales des Etats, et notamment des grandes puissances, est une caractéristique des actions conflictuelles dans le monde. Pourtant, la menace de la guerre économique est omniprésente, appliquée encore contre les « rogue states », mais aussi, il est vrai de manière moins violente, par l'Union européenne contre la Russie en réponse aux actions politico-militaires de ce pays à l'encontre de l'Ukraine, dans les conflits de Crimée et du Donbass.

Les armes utilisées sont l'embargo<sup>69</sup>, le boycott, le blocus, le gel des avoirs, le désinvestissement, la suspension ou la réduction de l'aide financière, le refus de l'octroi de la nation la plus favorisée ou, dans les cas les plus frontaux, l'engagement dans une course aux armements qui affaiblit le pays qui n'a pas les ressources suffisantes pour accroître son effort militaire. Les sanctions peuvent être unilatérales (mais elles sont coûteuses et rarement efficaces) ou multilatérales.

Plusieurs stratégies<sup>70</sup> ont été ou peuvent être mises en place, comme le contrôle des échanges commerciaux avec des sanctions spécifiques ou générales (notamment en contrôlant les échanges de produits jugés stratégiques), l'appauvrissement par la préparation à une éventuelle guerre militaire (en accroissant le fardeau de la course aux armements), la stratégie de la rupture plus violente (avec l'appui des pays alliés ou dépendants), l'enserrement (qui vise à jouer sur l'interdépendance économique d'un pays pour contenir ses griefs justifiés ou non), la violence économique (consistant à soutenir à la fois l'opposition au gouvernement des Etats et les syndicats revendicatifs), la punition internationale (soit par le canal de l'organisation des Nations Unies, soit par une grande puissance capable de se faire obéir au regard des intérêts économiques par les autres Etats) ou la domination par la puissance économique clairement exprimée.

L'interdépendance économique constitue toujours à la fois une situation de négociations sans cesse renouvelées, qui suppose une atmosphère favorable à la paix, et un facteur de conflits et de domination politique, technologique, stratégique. Les sanctions économiques sont politiquement

des signes forts de conflit, elles ont des effets sur l'ensemble des économies concernées, mais aussi sur l'ensemble des échanges internationaux. Depuis 1996, la clause Droits de l'Homme a été invoquée en de nombreuses occasions comme base de consultation, de suspension de l'aide ou d'autres mesures (par exemple au Niger, en Guinée Bissau, en Sierra Leone, au Togo, au Cameroun, en Haïti, aux Comores, en Côte d'Ivoire, en Irak, au Zimbabwe ou en Syrie). Cela s'est avéré efficace dans de quelques cas.

La définition claire de la cible, des armes bien adaptées et la quasi universalité des pays disposés à en appliquer les règles constituent les conditions *sine qua non* pour que les mesures pénalisantes engagées atteignent leurs buts. Les sanctions n'obtiennent que rarement les résultats attendus, notamment lorsque ceux-ci étaient trop ambitieux ou de très court terme. L'arme économique utilisée contre Cuba pour favoriser le changement du régime castriste a échoué après six décennies de conflit entre le pays le plus puissant du monde et un pays très appauvri. En revanche, si les sanctions exercées contre l'Iran accusée d'apporter un soutien au terrorisme n'ont pas permis de modifier la position de ce pays, celles appliquées pour éviter la construction d'une arme nucléaire ont trouvé une solution après de nombreuses, difficiles et longues négociations.

En tout état de cause, ces stratégies ne permettent guère d'obtenir des résultats rapides. Elles mettent en évidence des décisions politiques fortes des Etats, soit celles de contraindre un autre pays à changer de politique, soit celles de refuser les ordres donnés par une puissance étrangère ou un groupe de pays opposé à un pan de son action. Même pour un pays hégémonique économiquement et militairement, les sanctions ne fonctionnent que lorsqu'elles sont acceptées ou respectées par les autres Etats.

Les sanctions économiques ont parfois des effets négatifs, car elles peuvent être impopulaires et créer un sentiment général de malaise ou de rejet de celui qui les engage. Quand une décision internationale est prise à l'encontre d'un dictateur rejeté par la communauté internationale, le pays fait souvent front derrière celui qui les opprime, notamment parce que la population ne souhaite pas se faire dicter son fonctionnement par des puissances étrangères.

Pour être vraiment utiles, les sanctions doivent exercer des effets très forts sur le pays « coupable ». Cependant, dans le cas de l'Irak après la guerre du Koweït, les sanctions ont surtout concerné une population qui s'est appauvrie, sans avoir pour autant les moyens de renverser le dictateur. Les sanctions ne doivent pas être mises en place sur la base d'objectifs trop exigeants. Les ambitions de démocratisation de Cuba étaient trop excessives au regard de la situation réelle du pays et de ses valeurs philosophiques. Dans ce cas, le manque de crédibilité de l'opération sur la scène internationale constitue un réel frein à une procédure négociée de transformation politique progressive. Les sanctions ont un coût pour l'ensemble des pays engagés, elles doivent cependant, pour celui qui décide des sanctions, avoir des effets inférieurs à ceux que subissent les pays cibles.

Enfin, les sanctions s'avèrent plus faciles à mettre en place qu'à supprimer, notamment parce qu'elles n'ont pas les effets attendus. Dans ces conditions, les gouvernements ne peuvent guère revenir sur une décision coûteuse qui n'a pas été suffisamment efficace. Il est en effet difficile de lever une sanction qui a failli, d'une part parce qu'elle engendre une perte de légitimité et donc de prestige sur la scène internationale et, d'autre part, parce qu'elle remet la crédibilité de l'opération en cause. L'efficacité des sanctions économiques est souvent contestée, notamment lorsque l'on se réfère aux exemples des embargos cubains et irakiens. L'un a été un échec car le changement politique attendu n'a pas été effectif, l'autre a produit des dégâts considérables, notamment sur les enfants de moins de cinq ans, sans pour autant éviter l'émergence d'une seconde guerre aux effets encore plus graves.

La Russie a des vues claires concernant le statut de la sécurité de ses voisins et elle s'engage dans les conflits sans révérence aux schémas de la stratégie américaine. Cependant, entre les sanctions qui frappent son pays, la violence de la baisse du prix du pétrole et la crise économique d'un pays qui souffre en outre de violentes inégalités sociales, le régime de Poutine est affaibli, même s'il pèse encore fortement (mais pour combien de temps ?) sur l'évolution des conflits méditerranéens. La guerre économique épuise les Nations qui l'engagent et ceux qui en sont victimes<sup>71</sup>. Actuellement, les sanctions cherchent à être plus « intelligentes », avec la mise en place de règles strictes et l'application de sanctions plus limitées, comme c'est le cas à l'encontre de la Russie depuis l'invasion de la Crimée et le conflit du Donbass. Cette tendance tend à s'accroître du fait de l'interdépendance accrue des capitaux. La légitimité internationale des sanctions prises

favorise leur efficacité.

Si la vraie « guerre économique » s'inscrit dans le cadre d'un conflit entre Etats et implique une déclaration de guerre, il existe cependant une course à la puissance qui s'applique à l'ensemble des autres acteurs étatiques. A ce titre, les Etats espionnent les autres Etats, amis comme ennemis, comme les événements récents ont pu le confirmer. Le gouvernement américain fait du concept de géoéconomie une réalité stratégique quotidienne. Du fait de sa puissance, il établit des boucliers de protection contre les dangers qui menacent ses intérêts nationaux, mais aussi ceux de ses alliés, pour éviter la déstabilisation de ses relations internationales. « L'OTAN distingue le contre-espionnage et la « contre ingérence ». Elle définit le contre-espionnage comme l'action ayant pour but de détecter l'espionnage et de s'y opposer et la « contre ingérence » comme l'opération visant à déceler et à neutraliser toute menace contre la sécurité résultant des activités de services de renseignement, d'organisations ou d'agents se livrant à l'espionnage, à la subversion ou au terrorisme.

Le renseignement de sécurité propose des informations sur la nature, les possibilités ou les intentions d'organisations ou d'individus hostiles, qui sont ou pourraient être engagés dans des activités d'espionnage, de sabotage, de subversion ou de terrorisme<sup>72</sup>. Il a plusieurs caractéristiques. D'un point de vue stratégique (concernant les domaines économique, sociologique, logistique, géographique ou technologique), il est très utile dans le cadre de la préparation des décisions gouvernementales ou internationales. Ensuite, opérationnellement, il permet de planifier la conduite des opérations selon les objectifs stratégiques définis, sur la base des moyens militaires des forces adverses, des équipements, des doctrines réelles et de l'estimation des forces en présence. Enfin, d'un point de vue tactique, il permet de mieux connaître les circonstances géographiques ou atmosphériques, le degré de résilience de la population civile et le moral des troupes adverses. Plusieurs stratégies de « dominance cognitive » sont possibles (Tableau 5).

Tableau 5 - Formes de stratégies de « dominance cognitive »<sup>73</sup>

	Dominance cognitive légale et compétitive	Dominance cognitive grise et clandestine
Doctrine 3-13JCS (US) <sup>99</sup>	Propriété et contrôle de l'infrastructure globale d'information permettant d'interdire des flux	Prolifération clandestine de désinformations, destructions des infrastructures d'information rivales
Capacités cognitives	Meilleure coordination et mobilisation spontanée des expertises et des capacités cognitives individuelles et collectives	Interdiction ou paralysie des expertises adverses (discrédit) ; contrôle de la formation des expertises (prosélytisme)
Persuasion	Gestion des parties prenantes de manière ouverte et consultative	Opérations psychologiques visant à masquer la réalité ou favoriser une doctrine par le leurre
Rentes cognitives	Mesure d'incitation et de récompense aux capitaux intellectuels critiques et gestion de la connaissance	Restrictions de la mobilité de l'expertise avec intimidation et rétention des savoir-faire critiques
Défense	Supériorité des systèmes d'interprétation en temps réel permettant de contrecarrer des stratégies de prolifération et d'influence	Désinformation et manipulation des systèmes d'interprétation rivaux ; production de connaissances déformées ; manipulation des modèles mentaux

<sup>99</sup> La doctrine 3-13 (américaine) stipule qu'un Etat peut avec un système de commandement et de contrôle centralisé, déconnecter à distance l'infrastructure d'information d'une puissance rivale.

Le gouvernement des Etats-Unis élève des barrières douanières pour empêcher la vente de certains composants de ses matériels militaires, en application des règles définies par l'OMC. Cette démarche suppose aussi des sources de renseignement importantes, en vue prévenir les crises internationales et de se préparer aux actions militaires jugées nécessaires. Les résultats économiques jouent un rôle vital dans la sécurité internationale et il est impossible de distinguer les intérêts stratégiques des intérêts économiques. Il existe une corrélation inévitable entre les crises financières, les désordres politiques et les guerres.

L'intelligence économique peut être définie comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution de l'information en vue de son exploitation utile en faveur des acteurs économiques. C'est une arme redoutable qui révolutionne les conditions de la compétition mondialisée des échanges. Elle intéresse à la fois le développement des entreprises et la sécurité et la défense de la nation. En effet, une puissance militaire doit s'appuyer sur une économie forte, une technologie de pointe et un système d'information efficace en vue de comprendre les stratégies des autres acteurs. Si l'intelligence économique concerne les entreprises dans un premier temps, la faiblesse des unités de production nationales constitue aussi un facteur de réduction de l'indépendance et de la force d'une nation. Le Sénat a demandé la « criminalisation » de l'espionnage économique sur le sol américain.

La guerre économique est un concept souvent utilisé pour différentes situations. Un Etat peut chercher à utiliser tous ses moyens, notamment économiques, pour obliger un pays étranger à suivre ses propres objectifs, mais cette situation de « menace » et de « contrainte », réduit singulièrement la sécurité internationale. Les Etats cherchent à renforcer leurs propres économies de multiples façons, des subventions implicites à l'embargo, le boycott, le gel d'avoirs étrangers. La violence de la compétition menace les solidarités et les valeurs humanistes du développement économique et social. Le concept de « développement durable » reste théorique dans un monde dans lequel la morale développe des valeurs extensives et élastiques. Les flux illégaux de capitaux connaissent une croissance continue, apportant leur soutien au terrorisme, au crime (mafia sicilienne, triades chinoises, yakusa nippons, cartels de Medellin ou de Cali), à la pollution déguisée et aux fraudes transnationales (paradis fiscaux). Les estimations de ces flux sont aussi importantes que confidentielles, et leurs coûts entament le potentiel de développement des pays « vertueux ». Les dépenses pour combattre ces délits internationaux et nationaux sont considérables. Les estimations sont trop aléatoires (de 5 à 15 % du PNB mondial) pour en faire une référence, mais en cette période de crise elles augmentent inéluctablement.

### **Les causes modernes des conflits, de la recherche de puissance aux causes non économiques**

Si avant 1990, l'antagonisme des systèmes était présenté comme un facteur de guerre potentielle inexorable, ce n'est plus le cas aujourd'hui. On peut légitimement s'interroger sur la pertinence de l'idée marxiste selon laquelle les modes de production à leur apogée créent en leur sein leurs ennemis, lesquels vont combattre pour la victoire d'un autre système, moins consumériste, comme le retour au califat. En fait, plusieurs facteurs de guerre coexistent, de la recherche de puissance aux inégalités, des styles de vie aux pratiques religieuses intolérantes, des violences par la force des armes à la violence quotidienne des conditions de vie.

*Les grandes puissances, notamment les Etats-Unis, cherchent à contrôler, à leur profit, le système économique et politique international d'économie de marché<sup>74</sup>.*

Aujourd'hui, elles appliquent encore des instruments relativement conventionnels, à faible efficacité dans le temps, voire même à « effets boomerang » quasiment garantis<sup>75</sup>. Les menaces d'élargissement des guerres et du terrorisme n'ont jamais été aussi élevées depuis le début de ce siècle. Les effets « boomerang » des interventions militaires des grandes puissances ont souvent été au moins aussi dévastateurs que ceux qui précédaient leur action<sup>76</sup>. La France, elle-même<sup>77</sup>, souhaite maintenir une politique de grande

puissance, qu'elle ne maîtrise pourtant pas vraiment. Pour le reste, la Chine inquiète les Etats occidentaux, lesquels sont cependant convaincus que les nouvelles valeurs économiques de ce pays constituent un témoignage de l'avancée des idées de paix sur celles du conflit. La recherche de puissance des Etats reste bien présente<sup>78</sup>, mais elle n'est sans doute pas nécessairement revendicatrice de conflits armés ou de menaces belliqueuses. Elle est souvent anesthésiée chez les petites puissances par les nécessaires alliances qu'elles doivent nouer avec les grandes puissances, sur la base d'une adhésion à des coalitions déjà constituées qui réduisent les degrés de liberté des négociations. Les BRICS se proposent de défendre une autre conception des relations internationales, mais les problèmes internes de chacun des membres rendent difficiles la mise en place nécessaire d'actions cohérentes communes à engager<sup>79</sup>. En outre, les gouvernements de ces pays ne sont pas historiquement des alliés et leurs relations ont même souvent été plutôt tendues, comme c'est encore le cas entre la Russie et la Chine, la Chine et l'Inde, mais aussi la Chine et le Brésil, ce dernier se plaignant du taux de change trop faible du renminbi chinois<sup>80</sup> qui empêche les produits brésiliens d'être suffisamment compétitifs sur les marchés nationaux et internationaux.

### ***Le style de vie***

Incompatible avec certaines visions religieuses extrémistes, le style de vie est la cible d'un terrorisme aveugle qui marque la volonté de détruire un système de consommation de masse haï, auquel la substitution d'une règle religieuse intolérante est proposée. Dans ce cas, le conflit est difficilement contrôlable, puisqu'il se développe à l'intérieur même des sociétés, les « combattants » de la foi agissent violemment sans pourtant être en mesure de remettre en cause l'existence du système économique et social lui-même. Cependant, l'existence de l'Etat islamique est sans doute le résultat de toutes les interventions militaires étrangères dans la région, dont les effets n'ont pas été ceux qui étaient attendus par les grandes puissances et notamment par les Etats-Unis<sup>81</sup>.

### ***La globalisation ne profite pas également à tous les Etats.***

Il en résulte des luttes sournoises ou ouvertes concernant l'appropriation des richesses qui ne manquent pas d'inquiéter à terme, surtout avec l'émergence récurrente de crises financières au coût social considérable<sup>82</sup>. Les aides des organisations économiques internationales ne sont pas très efficaces pour limiter les risques de conflits entre les pays ou de guerres civiles<sup>83</sup>. Les organisations non gouvernementales jouent aussi un rôle croissant dans le système économique mondial globalisé, mais leur influence, leurs méthodes et leurs actions ont parfois été contestées<sup>84</sup>.

### ***Une société inégalitaire ne crée pas les solidarités nécessaires.***

Elle provoque des tensions graves sur les marchés de l'emploi et sur la consommation de biens publics et privés<sup>85</sup>. En 20 ans, les salaires réels aux Etats-Unis ont baissé pour 90 % des citoyens<sup>86</sup>. La croissance profite aux actionnaires et aux « top managers », mais pas au pays dans son ensemble. Les frères Koch et la famille Walton, ont une fortune équivalente à celle de 45 % de la population américaine la plus pauvre. Or, ces familles ne souhaitent pas payer d'impôts pour tous les investissements publics nécessaires. Cela remet en cause la notion de démocratie, car il y a aujourd'hui une concentration du pouvoir politique et économique entre les mains de très peu de personnes. L'augmentation du chômage et de la pauvreté dans de nombreux pays constitue une menace intérieure dont le degré de violence, aujourd'hui bien contenue, pourrait soudain remettre en cause les règles économiques et financières qui règnent dans le capitalisme. En outre, du fait de la complexité du monde, il est aujourd'hui difficile de débattre correctement au Congrès des questions de politique étrangère et encore plus de sécurité<sup>87</sup>. Autrement dit, dans la masse d'information qui assaille l'ensemble des populations des pays développés, les plus importantes restent secrètes ou noyées dans un flux continu de données particulièrement difficiles à structurer, à synthétiser et à utiliser pour contester les pouvoirs en place.

### ***La sécurité des personnes est offerte de manière inégale dans le monde.***

Les infrastructures militaires, la surveillance automatique, les contrôles dans les voies d'accès aux aéroports, ports ou postes frontières ont été renforcés. L'accès à la sécurité pose le problème de l'équité. L'Etat se doit d'offrir à chaque citoyen une participation équitable à la sécurité personnelle, ce que le processus de libéralisation ne favorise guère. La globalisation produit des effets pervers qui facilitent les actes délictueux soit envers les personnes (activités criminelles) soit envers l'Etat (fiscalité). Les nouvelles technologies se développent comme la biométrie ou les satellites de surveillance. Le marché civil de la sécurité continue de croître, notamment en faveur des entreprises et des personnes aisées, mais aussi des groupes terroristes qui utilisent des instruments sophistiqués (comme les virus informatiques par exemple), pour réaliser leurs actes criminels.

### ***Quelles formes de violence faut-il prioritairement contrôler ?***

L'école de pensée *Freedom from Fear* considère que la sécurité humaine a pour objet la protection des individus devant le danger des conflits violents. Dans ce contexte, la pauvreté, les inégalités ou les pollutions n'entrent pas directement dans cette définition. Il convient d'abord d'éviter les conflits armés, d'assurer la protection de chaque citoyen face à la violence physique ou morale et de créer une assistance d'urgence pour combattre ces voies de faits réelles ou potentielles. L'école *Freedom from Want* défend une conception plus holistique de la sécurité. Elle souligne que la pauvreté est responsable de bien plus de décès et de blessures que l'utilisation des armes à feu ou des actes de violence proprement dits<sup>88</sup>. Elle considère que la sécurité implique à la fois un comportement non violent, le respect de la satisfaction des besoins essentiels et des droits de l'homme. Depuis 1990, les menaces n'ont pas diminué et les cycles économiques ont mis en évidence leurs conséquences en termes de précarité et d'injustice pour les populations souvent les plus démunies. Les crises financières ont touché les grandes puissances économiques, mais aussi le Mexique, la plupart des pays asiatiques, la Russie, l'Argentine, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne ou la Chine. Aujourd'hui, la sécurité ne peut plus seulement être analysée sous l'angle rustique de la défense nationale ou de la puissance militaire. La sécurité économique et humaine inclut aussi l'application systématique du droit dans la résolution des conflits ethniques ou civils<sup>89</sup>, le fonctionnement négocié des organisations économiques, financières et environnementales mondialisées ou régionalisées<sup>90</sup>, et la loyauté de tous les Etats concernant le respect des droits de l'homme.

### ***Le développement économique contemporain n'est plus compatible avec l'idée d'un développement durable (ou soutenable).***

Une nouvelle ère s'ouvre. Les Etats restent les acteurs les plus importants dans l'organisation du système politique et économique international, mais ils sont souvent influencés par des forces économiques dont les intérêts ne correspondent pas souvent aux choix de l'ensemble de la collectivité. Ils définissent individuellement et collectivement des lois nationales et internationales qui permettent les échanges et qui réduisent les potentiels de conflits internes ou externes. L'efficacité des organisations internationales dépend de la volonté des Etats de soutenir leurs activités. Elle souffre du fait que les institutions qui s'occupent des marchés sont différentes de celles qui ont pour objet de faciliter les négociations sur la sécurité internationale. Si cette séparation peut être utile pour ne pas faire dépendre le progrès des négociations des unes à celles des autres, elle ne permet pas toujours d'éviter qu'une décision positive dans une sphère ne conduise aussi à des effets négatifs dans l'autre sphère. Si les Etats s'interdisent dans le monde moderne de s'engager dans la prédation guerrière ou colonialiste d'un autre pays, les grandes puissances souhaitent aussi avoir leur indépendance pour développer leurs ressources stratégiques de sécurité. Les inégalités de puissance produisent aussi des effets de domination volontaires. Elles sont caractérisées par une économie forte, une monnaie solide et internationalement acceptée, un contrôle de ses communications et de ses besoins en énergie, une politique diplomatique active, une vie culturelle attractive, mais aussi la disponibilité d'une force nucléaire et d'une capacité à agir en-dehors de ses frontières pour maintenir et assurer, par

la force si nécessaire, les transferts des ressources vitales à leur économie.

Une approche élargie de la sécurité souligne l'importance de plusieurs strates, du niveau individuel au système mondial globalisé, en passant par les niveaux nationaux ou d'alliances formelles ou informelles entre les Etats. Elle implique la prise en compte des relations économiques, humaines et sociales des priorités portant sur le devenir de la planète dans le cadre des rapports de puissance militaires ou économiques, conscients ou non. La sécurité des hommes exige une réflexion multidisciplinaire concernant les droits de l'homme, l'organisation structurelle des collectivités étatiques et interétatiques, les stratégies des acteurs économiques, politiques et religieux ou encore la diversité relative des politiques « réalisables » disponibles à court ou plus long terme, sans engager de nouvelles tensions belligères. Elle devrait être dépendante du concept de « développement durable », mais les tactiques des pays ou des firmes conduisent souvent à privilégier le court terme. Elle suppose enfin de développer en priorité la lutte contre l'extrême pauvreté, la mise en place de structures politiques respectant les principes des droits de l'homme, le refus des discriminations et la protection de l'environnement<sup>91</sup>.

### **Pour une nouvelle conception de la sécurité économique et humaine**

La sécurité est un concept à la fois subjectif, fondé sur des évolutions sociales, physiques et humaines qui rendent son besoin plus ou moins critique selon l'appréciation d'une multitude d'acteurs. Elle est directement concernée par les objectifs politiques et sociétaux des Etats, dans le cadre d'actions économiques et sociales alternatives ou complémentaires. Elle doit prendre en compte le degré de privation des besoins fondamentaux (liberté, nourriture, logement, etc..) et l'importance à accorder au futur (son taux d'actualisation) dans le cadre de sacrifices exigés en échange d'un espoir d'un avenir plus ensoleillé. Les courants de pensée sur le thème de la sécurité s'opposent parfois, entre ceux qui n'ont pas d'estime pour le futur et qui souhaitent une vie sans contraintes et sans égard pour l'avenir (le mouvement *no future*), et ceux qui souhaitent créer de meilleures conditions pour les générations à venir. Les choix entre le présent et l'avenir se posent par exemple pour les matières énergétiques non renouvelables ou pour les nouvelles technologies impliquant des destructions ou des pollutions irréversibles.

L'insécurité ne provient pas seulement des armes et des armées, lesquelles ont aussi vocation à assurer une sécurité à un pays ou à un groupe de pays, par la dissuasion face à tout prédateur ou par la force face à des ennemis qui souhaiteraient imposer un mode de vie, une civilisation, une religion que les citoyens ne souhaitent pas adopter. D'autres versants de l'insécurité existent, souvent négligés. Ainsi, la raréfaction des matières premières et, à plus long terme, des ressources énergétiques interroge sur la capacité de la Terre, dans la configuration inégalitaire économiquement et socialement qui est la sienne aujourd'hui, de réagir sans conflits majeurs. La désertification, l'utilisation des meilleures terres pour l'habitat, la pollution chimique, le changement de climat, l'aléa moral des firmes multinationales désireuses d'éviter de participer aux infrastructures collectives par l'évasion fiscale et soucieuses d'augmenter leurs profits sans prendre en considération les coûts des dommages environnementaux sur la santé des personnes s'invitent à la table du futur de l'humanité. Les cyclones, les *dust storms*, l'absence d'eau potable, la pollution, mais aussi la lutte violente pour l'appropriation des ressources rares sont autant de dangers qui s'annoncent sans une forte volonté des gouvernements et des organisations internationales d'y porter remède.

La sécurité internationale implique le respect d'un développement humain soutenable, soucieux de l'environnement (un bien collectif commun), de l'éradication de l'extrême pauvreté, de la mise en place d'institutions sociales stables rejetant toute discrimination<sup>92</sup>. La croissance des inégalités constitue un facteur de conflits nationaux et internationaux, elle provoque une réaction contre les systèmes dominants, avec tous les effets néfastes des crises violentes aux conclusions incontrôlables. L'internationalisation des systèmes de production conduit à une fragmentation des fonctions commerciales et productives



(développement technologique, R & D, distribution, production, marketing). Cette dispersion géographique dans la chaîne logistique n'a pas souvent des justifications économiques autres que celles de permettre à leurs utilisateurs de frauder le fisc ou d'exercer une pression à la baisse des salaires, par une mise en concurrence des Etats, des territoires et des hommes, destinée à favoriser les actionnaires.

***L'Indice de Sécurité de l'Homme***

La construction d'un Indice de Sécurité humaine (*Human Security Index*), proposé en 2008 et 2010<sup>93</sup>, utilise les composantes de l'Indice de Développement Humain, mais aussi des indices d'équité et d'égalité (tableau 6).

Tableau 6 : Construction de l'indice de Sécurité de l'homme<sup>94</sup>

Indices économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PIB par habitant (en PPA)</li> <li>- Distribution des revenus (coefficient de Gini)</li> <li>- Réserves de devises (en % des importations)</li> <li>- Dette extérieure (en % du PIB)</li> <li>- Balance courante (en % du PIB)</li> <li>- Livraison/financement santé</li> <li>- Taux d'épargne national (en % PIB)</li> </ul>
Indices environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice de vulnérabilité environnementale</li> <li>- Indice de performance environnementale</li> <li>- Effet de serre des émissions de gaz</li> <li>- Taux de croissance de la population (2010-2050)</li> </ul>
Indices sociaux et sociétaux	<p><b>Education et pouvoir d'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux alphabétisation</li> <li>- Indices de connections (téléphones fixes, mobiles, internet par habitant)</li> <li>- Indice liberté de la presse</li> </ul> <p><b>Diversité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice d'écartés liés au genre</li> </ul> <p><b>Paix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice global de Paix</li> <li>- Population emprisonnée</li> <li>- Echelle de terreur politique</li> </ul> <p><b>Sécurité alimentaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- % de personnes insuffisamment nourries</li> <li>- % de personnes sous le niveau local de pauvreté</li> <li>- % de personnes en situation d'insécurité alimentaire</li> <li>- % de terres productives par habitant</li> <li>- Changement de superficies des terres productives entre 2000 et 1960.</li> </ul> <p><b>Santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espérance de vie à la naissance</li> <li>- % d'espérance de vie en mauvaise santé</li> <li>- % de personnes disposant d'eau potable</li> <li>- Egalité devant la santé</li> </ul> <p><b>Gouvernance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilité politique, pas de violence</li> <li>- Contrôle de la corruption illégale</li> <li>- Corruption légale</li> </ul>

Un *Social Fabric Index* prend aussi en compte l'environnement, la diversité, l'absence de corruption, les pouvoirs d'information et l'atmosphère pacifique du monde. Cependant,

la perception de la sécurité dépend aussi de l'adhésion aux structures sociales et systémiques mises en place. Dans ce cadre, un consensus objectif modifie le comportement des gouvernements, plus soucieux dès lors de mettre en place des rapports conviviaux avec le reste du monde. La sécurité sociétale fait référence à la culture, aux valeurs religieuses, à la langue commune mais aussi à l'identité nationale. Elle pose la question cruciale de la survivance des communautés traditionnelles. L'Indice de Sécurité de l'Homme est difficile à élaborer, car il souffre d'une absence de consensus sur les indicateurs internes, la qualité des informations et leur interprétation. Cependant, il offre une vision approximative, mais aussi évolutive, du sentiment de sécurité qui domine dans le monde et à l'intérieur des Nations. La construction de l'indice comprend plusieurs indicateurs de nature sociale, environnementale et économique.

On constate que les considérants politiques, géopolitiques et stratégiques sont relativement peu présents pour mettre en évidence la propension aux conflits armés nationaux ou internationaux. Cependant, depuis un demi-siècle, les victimes de la faim ou des problèmes sociaux ont été beaucoup plus importantes que celles qui ont succombé aux guerres civiles et militaires.

Le *Global Peace Index* mesure, quant à lui, la capacité d'un pays à promouvoir la paix. La Nouvelle Zélande, le Danemark, la Norvège, l'Islande, l'Autriche, la Suède, le Japon, la Canada, la Finlande et la Slovénie sont les pays jugés les plus pacifiques dans leurs comportements et leurs politiques concrètes. Cette analyse, intéressante en soi, n'est cependant pas toujours suffisamment précise. Elle ne prend pas en compte les menaces réelles des pays (la Nouvelle-Zélande ou l'Islande sont peu menacées, géographiquement, par leurs voisins), ni des protections indirectes dont bénéficient certains pays qui n'appartiennent pas à des alliances militaires mais qui en bénéficient comme d'une aménité positive. Ainsi, les pays scandinaves ou l'Autriche se savent indirectement protégés par les Alliances qui les entourent, et qui font d'eux, à leur corps défendant parfois, des *free riders*, des « passagers clandestins » ou des resquilleurs des coûts relatifs à la sécurité internationale ou régionale.

### ***La recherche des inégalités, au cœur des conflits et des guerres***

La sécurité internationale et le développement économique mondial sont profondément interconnectés. La sécurité et le développement humain mettent la notion de *Welfare* (de tous et de chacun) au cœur des actions coordonnées des hommes. Dans ces conditions, une analyse multidimensionnelle est fructueuse. Sans sécurité des hommes, le développement économique est remis en cause ; sans essor économique suffisant les choix humains et la qualité de vie des individus sont mis en situation de concurrence excessive, favorisant ainsi l'émergence de zones et occasions de conflits. Les marchés ont besoin de sécurité pour des échanges économiques rapides et efficaces, ils ont besoin d'arbitres et de juges pour gérer les conflits commerciaux et d'une police capable de faire cesser les activités illégales ou la violence.

Pour la sécurité économique, les inégalités et la pauvreté sont les racines de la vulnérabilité individuelle de l'homme. Elle doit présenter une réponse adaptée et immédiate aux menaces de famine qui apparaissent alors même qu'aucun droit n'a été violé. Dans ce contexte, des zones de développement profondément inégalitaires provoquent des situations conflictuelles, étant entendu que la pauvreté n'est qu'un concept relatif et comparatif. Si l'étendue mondiale de la misère et de la famine s'est réduite, la pauvreté s'est installée partout dans le monde. Or, cette situation est susceptible de devenir contestataire, virulente, notamment lorsqu'elle est perçue comme le résultat d'inégalités injustifiées et fondées sur un système social et mondial inéquitable, favorisant la prédation légale ou des règles de fonctionnement qui enrichissent les uns en appauvrissant inéluctablement les autres. Pour Amartya Sen<sup>95</sup>, il faut prêter autant attention aux inégalités concernant la distribution des libertés, des droits de l'homme, des *entitlements* et de leurs *capabilities*, qu'à celles des revenus.

La notion de sécurité est souvent conçue comme un bien public sous la responsabilité des autorités étatiques, lesquelles protègent les frontières, construisent les institutions,

dictent les lois et les règles collectives et définissent les stratégies sécuritaires de la Nation. La notion de défense nationale fait référence aux efforts accomplis pour dissuader une tentative d'invasion d'un ennemi potentiel et pour défendre les intérêts collectifs de la Nation (parfois même en intégrant l'idée d'une hégémonie politique internationale ou régionale). Aujourd'hui, avec leurs actions militaires à l'extérieur, les Etats-Unis sont souvent accusés d'actions impérialistes, avec, en retour, l'émergence d'un « choc des civilisations »<sup>96</sup>. Les objectifs des actions militaires ont été reconsidérés, de la traditionnelle prédation et recherche d'hégémonie *in situ*, à la défense des intérêts économiques, politiques et sécuritaires, notamment face au terrorisme. L'Etat a pour fonction sécuritaire de protéger la Nation des agressions internationales, environnementales, économiques, mais aussi sociales, parfois en relation étroite avec les organisations internationales, continentales ou régionales spécialisées. Les alliances et accords négociés participent normalement à améliorer la sécurité internationale, sauf lorsqu'ils sont manifestement en opposition avec une ou plusieurs autres Parties. La volonté du gouvernement de l'Ukraine de se rapprocher à la fois de l'Union européenne et de l'OTAN a provoqué la crise de Crimée et du Donbass<sup>97</sup>.

Il faut distinguer la prévention de la protection<sup>98</sup>. Un équipement assurant la sécurité afin de réduire une menace particulière peut se faire au détriment d'autres objectifs de défense, et produire, *in fine*, « une externalité négative ». La protection d'un site particulier a un coût qui réduit le potentiel de défense d'un autre site, opération qui accroît de fait l'insécurité totale. Ces opérations sont susceptibles d'altérer la réaction des agents face au risque et de favoriser « l'aléa moral ». La question principale porte sur les priorités concernant les menaces sécuritaires, entre l'effort militaire, le contrôle d'une vie nationale pacifiée, l'effort économique collectif et le respect des droits de l'homme.

Le dilemme « beurre ou canons » reste encore d'actualité au plan mondial. Aujourd'hui, les dépenses militaires sont vingt fois supérieures à l'aide internationale et aux opérations onusiennes du maintien de la paix. Un agenda international devrait être mis en place dans le cadre d'une négociation impliquant les organisations internationales, les Etats, les ONG, les entreprises privées, les institutions financières, des scientifiques et des représentants de citoyens en vue de comprendre et réduire les menaces de conflits dans le monde. Cette solution se heurte évidemment aux intérêts divergents, au populisme, au choc des civilisations, aux guerres des religions. Les institutions financières ont une influence non négligeable sur l'évolution économique des pays les plus pauvres. Elles ont souvent été plus concernées par les programmes structurels de développement qui ont plus contribué à justifier le développement des inégalités et à favoriser la prévention des conflits internes et externes des pays<sup>99</sup>. Aujourd'hui, elles sont plus attentives à l'importance des dépenses militaires dans leurs choix. Cependant, il est toujours difficile pour des experts économiques de déterminer le niveau optimal de sécurité internationale, au regard de la complexité de la quantification des valeurs et préférences subjectives, de l'analyse des coûts et bénéfices de la sécurité globale, des gains privés ou publics résultant d'une décision et des impacts indirects ou directs perçus. En outre, l'insécurité économique est prônée dans les sociétés modernes, avec la compétition des agents économiques et les relations de pouvoir revendiquées.

L'idée d'une « sécurité des hommes » suppose une action collective destinée à lutter contre les grandes vulnérabilités qui concernent aussi bien les individus que les Etats. Le « recentrage » du concept de sécurité sur l'homme implique des études multidisciplinaires, associant des réflexions profondes sur les droits de l'homme, les rapports de puissance des Etats, l'organisation mondiale de l'économie et des forces militaires, les relations diplomatiques mondiales et la lutte continue contre la pauvreté, la précarité, le respect des convictions laïques ou religieuses et le refus de l'intolérance.

### ***Le monopole de l'économie de marché n'est pas une garantie de paix***

Dans le cadre du capitalisme, la société économique provoque des oppositions d'intérêts, au moins dans le court et moyen termes. L'Etat se doit d'organiser cette société en vue d'assurer un degré de sécurité suffisant dans la vie des citoyens, même au prix de

certaines entorses au regard du principe fondamental de la concurrence, afin de maintenir une situation globale de *welfare* suffisant pour réduire le potentiel d'émeutes ou de conflits entre les groupes sociaux, en assurant des emplois rémunérateurs et des procédures sociales de complément afin de réduire les formes de précarité de revenus et devant la vieillesse et la maladie. Pour l'ONU, l'accès au travail, à la protection médicale, à la perception d'un revenu décent, à une nutrition satisfaisante, à un niveau d'éducation, à l'eau courante ou à l'air pur, le respect des ethnies et des droits de l'homme, la protection contre toute forme de violence sont des besoins essentiels qui ne sont pas satisfaits au moins pour une bonne moitié de l'humanité. Sans un contrôle des inégalités réelles des droits des personnes, les tensions entre les classes sociales, les violences ethniques ou religieuses, les conflits sociaux constituent des germes de guerres civiles, sociales, régionales ou internationales.

Pour de nombreux théoriciens libéraux, l'interdépendance économique proposée par la globalisation est sensée apporter des bénéfices en termes de sécurité. Ils considèrent cependant que le développement économique d'un pays implique des sacrifices sociaux en termes d'environnement, d'emplois, de santé ou d'éducation. Cette thèse n'est pourtant pas toujours vérifiée par les résultats sociaux à long terme. Quand les pays émergents redressent leur économie et créent une classe moyenne, dans le même temps la pauvreté s'invite à nouveau dans les pays développés et s'élargit dans les pays en développement. Le développement économique et la sécurité sont inextricablement liés, car le progrès de l'un est favorable à l'essor de l'autre, au moins à court terme. Le bien-être renforce la stabilité et la sécurité humaine. Plusieurs questions mériteraient d'être posées sans *a priori* :

- L'intervention humanitaire d'un pays à l'encontre d'un gouvernement d'un autre pays pose débat, car les expériences de cette dernière décennie ne sont guère exemplaires et concluantes. D'autres modalités d'action seraient sans doute à inventer pour une meilleure efficacité.

- La qualité de la « soutenabilité » du développement tout en améliorant la vie économique, sociale et communautaire<sup>100</sup> d'aujourd'hui est un vrai défi. Faut-il immédiatement l'engager, souvent contre les pouvoirs en place, avec les risques de conflits plus ou moins violents ? Comment expliquer aux pays émergents et aux pays les plus pauvres que le type de développement économique dominant ne leur sera plus applicable au regard des raretés nouvelles des consommations intermédiaires qui vont inéluctablement s'inviter à plus ou moins long terme ?

- La notion de sécurité humaine est plus centrée sur les personnes que sur les responsabilités des Etats, elle doit faire appel à un juste milieu entre les droits individuels et le respect des considérations collectives. Or, le choix entre la sécurité et la liberté économique n'est pas toujours évident, car de hauts niveaux de contrôles publics menacent parfois les résultats économiques. Quel est le niveau d'intervention satisfaisant, capable de concilier les deux exigences ?

- L'économie de réseaux implique une recherche optimale de sécurité, car les vulnérabilités économiques se sont élargies. Quelles sont les actions collectives à entreprendre ?

L'économie ne se limite pas aux résultats de la science économique, laquelle traite trop souvent du très court terme ou du très long terme. Les substrats philosophiques, politiques et religieux sont escamotés. Il ne s'agit pas toujours de « plus produire », de « mieux produire », mais plutôt de « produire pour tous ». Il est nécessaire de respecter les fondements même de la vie collective, à savoir nourrir les hommes, soigner les malades et libérer tous les esclaves, ceux qui n'ont d'autre liberté que celle d'accroître celle des autres<sup>101</sup>. Il faut ajouter la sécurité physique, économique et philosophique des hommes. Cette dimension est aujourd'hui menacée au regard de l'anxiété qui accompagne l'homme moderne concernant ses capacités à agir et son potentiel de vie sociale. La croissance économique d'aujourd'hui est grande consommatrice des richesses de la Terre, lesquelles ne sont pas toujours renouvelables. Il va falloir concevoir un nouveau type de développement économique ou de nouveaux modes de vie. L'innovation des hommes est toujours aussi affirmée, mais elle produit elle-même d'autres goulots d'étranglement qui repoussent les problèmes à des dates ultérieures. Sans une réduction claire des inégalités, la

sécurité mondiale sera de plus en plus menacée. L'essor des armes d'attaque que les moyens de défense sont encore incapables de contenir constitue une menace incontestable à la sécurité mondiale. Avec les armes de destruction massive, une simple attaque produirait un cataclysme. Et dans ce cas, les partisans du *no future* auraient alors eu raison avant l'heure.

La globalisation et l'universalité ne marchent pas à l'unisson, ces deux processus sont même parfois opposés. La globalisation concerne les marchés, les technologies, les autoroutes de l'information, le tourisme et la distribution des richesses. L'universalité concerne les droits de l'homme, les valeurs démocratiques, l'essor des libertés ou la diversité et la conjonction des cultures. Selon Baudrillard, la force du processus de globalisation d'aujourd'hui menace l'universalité dans la diversité des pensées et dans le respect d'épanouissement de chaque société et individu. Les pulsions guerrières sont alimentées par une concurrence sauvage des entreprises, laquelle est relayée par des Etats gouvernés par des groupes d'intérêts économiques et politiques influents, sous le voile d'une démocratie « orientée ». La guerre reste encore bien présente dans l'humanité souffrante. William Shakespeare rappelait en son temps (*The Tempest*), « l'enfer n'existe pas, tous les démons sont ici-bas ».

### Notes de bas de page numériques

1 Fisher, D. (1993). *Nonmilitary aspects of security. A systems approach*. Geneva: United Nation, Institute for Disarmament Research, UNIDIR. OECD. (2004). *L'économie de la sécurité*. Paris, OECD.

2 Coissard, S., Seiglie, C. (2013), « Penser » la sécurité en termes de business model, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris.

3 Fukuyama, F. (1992) *The End of History and Last Man*, Free Press, New York.

4 Coulomb, F., Fontanel, J. (2011), War and Capitalism, in *The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism*, Edited by K. Gouliamos and C. Kassimeris,, Routledge Advances in Sociology, New York, London, 2011. Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2011), Economists' controversies about the causality between war and economic cycles, *Frontiers of peace economics and peace science*, Editors Chatterji, M., Chen Bo, Missra, R., *Contributions to Conflict Management, peace economics and développement*, Vol. 16, Emerald, 2011.

5 Richard, T. (2009). Démocratie, économie de marché et paix. In J. Fontanel (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*. Paris, Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan.

6 Fontanel, J. (2014), Le commerce international est-il un facteur de paix ? *Politique étrangère*, janvier 2014. Smith, R.P., Fontanel, J., Humm (1985), The economics of exporting arms, *Journal of Peace Research*, September 1985, (10 pages).

7 Coulomb, F. Fontanel, J., Hébert, J.-P., & Samson, I. (2008, October). The birth of the political economy or the economy at the heart of politics: Mercantilism. *Defence and Peace Economics*, 9(5). Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), The genesis of economic thought concerning war and peace, *Defence and Peace Economics*, 19 (5), 321-330. Smith, R., & Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations. In Fontanel, J., & Chatterji, M. (Eds.), *War, peace and security, contributions to conflict management, peace economics and development*. London: Emerald.

8 Coulomb (2004), War, Peace and Security, Routledge, London and New York. Coulomb, F. (1998), Adam Smith, a defence economists, *Defence and Peace Economics*, 9. ; Fontanel, J. (1978), Présentation thématique et formalisée de la « richesse des Nations », *Revue économique*, Paris.

9 Barre, R., Fontanel, J. 1991) *Principes de politique économique*, Collection "L'Economie en Plus". Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991.

10 Bellais, R., Coulomb, F. (2013), La Complexe Militaro-Industriel cinquante ans après Eisenhower, in *Liber Amicorum, in Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris. Smith, R. (2013), The Economics of Defence in France and the UK, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*,

L'Harmattan, Paris

11 Hartley, K. (2013), Economics and the End of Conflict? in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris.

12 Luttwak, E.N. (1990), From Geopolitics to Geo-Economics : Logic of Conflicts, Grammar of Commerce, *The National Interest*, No. 20 (Summer 1990), pp. 17-23

13 Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in Bellais, R. *The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities*, Emerald, Bingley, U.K., 2014. Fontanel, J., Geslin, A. (2008), Political Economy of the Humanitarian Actions, War, Peace and Security, *Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development*, Volume 6, edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji - London, Elsevier/Emerald, London, 2008, ISBN - 978-0-4445-3244-2 /

14 Stiglitz, J., Bilmes, L.J. (2008), *The Three trillion dollars, The true cost of the Iraq conflict*, W.W. Norton, New York ; Fontanel, J. (2012) Les coûts de la guerre en Irak et en Afghanistan, *Questions Internationales*, Mai 2012. N°55. Brück, T. (2008), *The Economic Analysis of Terrorism*, in Routledge studies in defence and peace economics, Editors Keith Hartley and Jürgen Brauer, Routledge, London and New York.

15 PNUD (1999), *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larquier.

16 OCDE. (2004). *L'économie de la sécurité*. Paris, OECD.

17 Smith, R. (2010). Sécurité internationale et crise économique internationale. In J. Fontanel (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*. Paris, Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan.

18 Fontanel, J. (2010), Un concept élargi de la sécurité économique, in *Economie politique de la sécurité internationale*, J. Fontanel (Ed.), L'Harmattan, Paris, p. 18.

19 Chatterji, M., Fontanel, J. (2008), The controversial economic question of peace and war, in *War, Peace and Security, Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development*, Volume 6, edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji - London, Elsevier/Emerald, London, 2008, ISBN - 978-0-4445-3244-2 ; Chatterji, M. Fontanel, J. (2008), War, Peace and Security, Contributions to Conflict Management, *Peace Economics, and Development*, Volume 6, edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji - London, Elsevier/Emerald, London, 2008 ; Fontanel, J., Arrow K., Klein, L., Sen, A. (2003), *Civilisations, globalisation et guerre*, PUG, Grenoble. Chatterji, M., Fontanel, J. (2008), Fontanel, J. (1983), *L'économie des armes*, La Découverte/Maspero, Paris. Fontanel, J., Smith, R.P. (1985), L'effort économique de défense", *Arès*, N° Spécial, Grenoble 1985.

20 Fontanel, J. (2015), *La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditure* (2015) PSEI, <http://revel.unice.fr/psei/> ; Fontanel, J. (1980). Le concept de dépenses militaires. Défense Nationale. Cars, H.C., Fontanel, J. (1987), Military Expenditure Comparisons, in *Peace, Defence and Economic Analysis*, Editors, C. Schmidt, F. Blackaby, The International Economic Association, Mac Millan, London, 1987 (12 pages).

21 Fontanel, J. (1993) avec Galbraith, Klein, Isard, Economistes de la Paix" (Fontanel J., Ed.), *L'Economie en Plus*, PUG, 1993.

22 Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a General Concept of Economic and Human Security, in R. Bellais (Ed.), *The Evolving Boundaries of Defence : An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, Emerald, Bingley.

23 Brunat, E., Fontanel, J. (2015), La stratégie internationale et la réforme militaire en Russie, in *Union européenne-Russie : une relation particulière*, sous la direction de Eric Brunat, Georges-Henri Soutou et Frédéric Turpin, Université Savoie Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, Chambéry.

24 Guilhaudis, J-F. (2015), *Les Alliances collectives*(Inf.2/1-11)., PSEI, Numéro 1, 17 août 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=351>.

25 Sheehan, N. (2003). Le maintien de la paix pour le développement. In *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Sous la direction de J. Fontanel, Collection

Débats, Presses Universitaires de Grenoble. Sheehan, N. (2008) Economics of UN Peacekeeping Operations, in *War, Peace and Security, Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development*, Volume 6, edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji, Emerald, London

26 Richard, T. (2009). Démocratie, économie de marché et paix. In *Economie politique de la sécurité internationale*. Ed. J. Fontanel, Paris, L'Harmattan.

27 Le coût de 120 milliards de dollars de destruction de richesses à très court terme a été avancé dans la littérature économique, mais les effets économiques à plus long terme sont différents et, sans doute, plus élevés. Si la place de New York a subi une baisse du prix du logement, celui-ci n'a pas attendu longtemps pour retrouver son niveau antérieur. De même, l'Etat du New Jersey a bénéficié du départ de plusieurs sociétés qui sont venues s'installer sur son territoire. Par ailleurs, les contrôles des personnes et des biens ont été considérablement renforcés, conduisant à une augmentation des coûts. Il a fallu créer de nouvelles lois et prendre la mesure de nouveaux dangers comme les désastres naturels, les épidémies et le terrorisme. Cf. Fontanel, J. (2002), Le coût du terrorisme, in *Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie* (Ed. J Fontanel), Côté Cours, Grenoble, Décembre.

28 Sen, A. (2003), Identité et conflit. Existe-t-il un choc des civilisations? in *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Sous la direction de Jacques Fontanel, Collection Débats, PUG, Grenoble. Fontanel, J. (2007), Ethique, économie et guerre, in Fontanel, J. Ed. *Questions d'éthique*, L'Harmattan, Paris.

29 Version simplifiée et complétée, mais reprise de : Udovic, B. (2011), *Economic security: Large and Small states in enlarged European Union*, <http://www.attac.org/en/groups/center-and-periphery-abolition-neocolonialism-working-groupcpwg/bostjan-udovic-economic>. Assessed on October 31, 2011.

30 Fontanel, J. (1990), The economic effects of military expenditure in Third World Countries, *Journal of Peace Research*, Vol. 27, n° 4, November 1990 (7 pages ; Fontanel, J. (1991), Third World Economic Consequences of the East-West Disarmament Process, Edited by Serge SUR, in *Disarmament Agreements and Negotiations. The Economic Dimension*. United Nations Institute for Disarmament Research (UNIDIR), Dartmouth, Aldershot, Brookfield, USA, 1991.

31 Kaufman, R. (2015), Economists for Peace & Security, *Newsletter*, Volume 27, Issue 1, March 2015. Cornetta C. (2015), Economists for Peace & Security, *Newsletter*, Volume 27, Issue 1, March 2015.

32 Hartung, W. (2015), Economists for Peace & Security, *Newsletter*, Volume 27, Issue 1, March 2015.

33 Cars, H.C., Fontanel, J. (1987), Military Expenditure Comparisons, in *Peace, Defence and Economic Analysis*, Editors, C. Schmidt, F. Blackaby, The International Economic Association, Mac Millan, London, 1987. Fontanel, J. (2015), La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditure (2015) *PSEI* n° 1, <http://revel.unice.fr/psei/>, Malizard, J., Guilhaudis, J-F. (2015), Dépenses de défense et de sécurité, *PSEI* n° 1, <http://economie-defense.fr/depenses-de-defense-et-de-securite-julien-malizard-j-f-guilhaudis/>

34 Fontanel, J., Samson, I. (2008), The economic determinants of military expenditures, in « War, Peace and Security », *Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development*, Volume 6, edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji - London, Elsevier/Emerald, London, . Fontanel, J., & Smith, R. (1991). A European defence union?. *Economic Policy*, 13(3), 393-425. Fontanel, J, Hébert, J-P. (1997), The French policy of "Grandeur", *Defence and Peace Economics*, Vol. 8 (1), pp. 37-55. Coulomb, F., Fontanel, J. (2005), An economic interpretation of French military expenditure, *Defence and Peace Economics*, 16(4), 297-315. Malizard, J. (2013), Opportunity costs of Defence : an Evaluation in the case of France, *Defence and Peace Economics* 26(3), pp. 247-259. Fontanel, J., Ward, M. (1993), Military Expenditures, Armaments and Disarmament, *Defence*

*Economics*, Vol. 4, (16 pages)

35 Smith, R., Martin, Fontanel, J. (1987), Time-Series estimates of the macroeconomic impact of Defence spending in France and Britain, in *Peace, Defence and Economic Analysis*. Editors, C. Schmidt, F. Blackhaby, The International Economic Association, Mac Millan, London, 1987 (20 pages).

36 Fontanel, J. (1982). *Military Expenditure and Economic Growth: France, Morocco*. report written for the United Nations, New York.

37 Guilhaudis, J-F. (2015), Les Alliances collectives(Inf.2/1-11). », *PSEI*, Numéro 1, 17 août 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=351>.

38 Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2007), The concepts of economic war and economic conflicts in a global market economy, in *Arms, War, and Terrorism in the global economy today*, Ed. Wolfram Elsner, Ed. LIT Verlag, Bremen Schriften zur Konverzion, Band 13, Hamburg. 2007.

39 UNIDIR (1992), *Aspects économiques du désarmement, le désarmement en tant qu'investissement*, UNIDIR, A/47/346, 27 Août, Genève. Fontanel, J., Smith, R. (1993), Le couple désarmement-développement dans la pensée économique, in *Economistes de la Paix* (Fontanel J., Ed.), PUG, 1993. Fontanel, J. (1993), La gestion économique du désarmement. Dix principes positifs. in *Economistes de la Paix* (Fontanel J., Ed.), PUG, 1993, (21 pages). Shkaratan, O., & Fontanel, J. (1998). Conversion and personnel in the Russian military-industrial complex. *Defence and peace economics*, 9(4), 367-379.

40 Hartley, K., Sandler, T. (1994), *Handbook of Defence Economics*, Vol.1. Elsevier, North Holland. Coulomb (2004), *Economic theories of Peace and War*, Routledge, London and New York. Leontiev, W., Duchin, F. (1983), *Military spendings. Facts and figures. Worlwide implications and Future Outlook*, Oxford University Press, Oxford. Schmidt, C. (1987), *The Economics of Military Expenditures*, Mac Millan Press, London. Seiglie, C., Yi-Chun Lin, S., Kohli, T. (2014), Defence expenditures ; Theory and Empirics, in *The Evolving Boundaries of Defence : an assessment of recent shifts in Defence activities*, (Renaud bellais, Ed.), Emerald, London. Fontanel, J. (1982). *Military Expenditure and Economic Growth: France, Morocco*. report written for the United Nations., ONU, New York. Deger, S., Smith, R. (1983), Militar expenditure and growth in less developed countries; *Journal of Conflict Resolution*, Vol.27, n°2. Dunne, P., Smith, R. (1990), Military expenditure and unemployment in the OECD, *Defence Economics*, Vol.1, n°1. Fontanel, J., Smith, R. (1990), The impact of strategy and measurement on models of French military expenditures, *Defence Economics*, Vol.1, n°4.

41 *SIPRI Yearbook* (2009), Armaments, disarmament, and international security, Oxford, Stockholm, Oxford University Press.

42 Fontanel, J. (1980). Le concept de dépenses militaires. *Défense Nationale*.

43 Coulomb, F., Fontanel, J. (2000), Disarmament in the Next Millenium, *Defence and Peace Economics*, Volume 11, number 1, 2000. Fontanel, J. (2002), Disarmament : A century of economic thought, *Defence and Peace Economics*, Vol 28, 2002. Fontanel, J. (1994), The Economics of Disarmament. A Survey, *Defence and Peace Economics*, Vol. 5, n° 2, (34 pages). Fontanel, J. (1995), The economics of disarmament, in *Handbook of Defense Economics*, Vol.1. (Hartley and Sandler eds), North Holland, Elsevier Sciences, Amsterdam, 1995.

44 Fontanel, J. (1985), L'intérêt d'un Fonds International de Désarmement pour le Développement, *Etudes Internationales*, Septembre 1985. Fontanel, J. (1986), The International Disarmament Fund for Development *Disarmament, a periodic review by the United Nations*, United Nations, New York, 1986. Fontanel, J. Smith, R.P. (1987), The creation of an International Disarmament Fund for Development, in *Defence, Security and Development* (Deger, S. et West R., Ed.), Francis Pinter, London, 1987.

45 Sheehan, N. (2003). Le maintien de la paix pour le développement. In J. Fontanel (Ed.), *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Collection Débats, Presses Universitaires de Grenoble. Sheehan, N. (2013) La réforme ou « reconstruction » du secteur de la sécurité : outil fondamental pour la consolidation de la paix dans les pays post-conflits, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris



46 Coulomb, F., Fontanel, J. (2000), Disarmament in the Next Millenium, *Defence and Peace Economics*, Volume 11, number 1, 2000. Fontanel, J. (1993), Investing in peace, *The UNESCO Courier*, October 1993. Fontanel, J., Fontanel, J., Matelly, S. (2000), Le coût des dividendes de la paix, *Mondes en développement*, Tome 28, 2000, n° 112, pp. 59-73.

47 Fontanel, J. (1995), *La conversion économique du secteur militaire*, Economie Poche, Economica n° 12, Paris, 1995. Borissova, I, Ward, M. (1995), The principles of arms conversion in the case of Russia, *Defence and Peace Economics*, 1995, 6.3. Shkaratan, O., & Fontanel, J. (1998). Conversion and personnel in the Russian military industrial complex. *Defence and peace economics*, 9(4), 367-379.

48 Fontanel, J., Smith, R. (1993), Le couple désarmement-développement dans la pensée économique, in *Economistes de la Paix* (Fontanel J., Ed.), PUG, 1993 ; Fontanel, J. (1993), La gestion économique du désarmement. Dix principes positifs. in *Economistes de la Paix* (Fontanel J., Ed.), PUG, 1993. Fontanel, J., Ward, M. (2002), A hard look at the costs of peace, *World Economics*, Vol.3, n.2, April-June 2002.

49 Guilhaudis, J-F. (2015), Désarmement, PSEI, Numéro 1, 17 août 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=357>.

50 Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Le coût du nucléaire en France et son avantage comparatif, in Pascallon (Ed.), *La sécurité de la France*, Economica, Paris, 2006. Fontanel, J. (2006), Le coût des forces nucléaires, in *Désarmement pour le Développement* (Fontanel, J, Guilhaudis, J-F, (Eds.), *Ares*, 1986.

51 Biad, A. (2015), Traité sur le commerce des armes, PSEI, n° 2, , mis en ligne le 21 novembre 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=671>.

52 MIT (2015), The future postponed. Why declining Investment in *Basic Resaerch Threatens a U.S. Innovation Deficit*. A Report by the MIT Committee to Evaluate the Innovation Deficit, April 2015.

53 Guilhaudis, J-F. (2015), Puissances et impuissances, acteurs de la sécurité et de l'insécurité internationale (A1-A83) », *PSEI*, n° 1, 17 août 2015, <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=333>.

54 Sur la base des informations données par : Chabbi, M. (2015), Le Club Nucléaire : des capacités très inégales. *PSEI*, n° 1, 17 août 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=349>.

55 Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J. (2010), L'intelligence économique, un facteur de sécurité internationale, In *Economie politique de la Sécurité Internationale* (Ed. Jacques Fontanel), L'Harmattan, Paris, 2010.

56 Entre 2009 et 2010, l'Iran a découvert être la cible de la cyber-attaque de Stuxnet. Il s'agit, en fait, d'un ver informatique conçu par la NSA pour s'attaquer aux centrifugeuses iraniennes d'uranium. L'Iran a subi des pertes réelles sur plus d'un millier de centrifugeuses et son processus d'enrichissement d'uranium a été ralenti. Il s'agissait d'un acte de sabotage plus que d'un acte de guerre.

57 Alonso, P. (2015), Existe-t-il un droit de la cyberguerre ? 3 novembre.

58 World Bank (2003), Reducing Trading Costs in a New Ara of Security, in *Global Economic Prospect 2004 : Realizing the Development Promise of the Doha Agenda*, Washington.

59 Percebois, J. (2013), La montée de la précarité énergétique face à la hausse des prix de l'énergie, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris

60 Criqui, P. (2016), Prix du pétrole : comment décrypter les chocs et contre-chocs. *The Conversation*, <http://theconversation.com/prix-du-petrole-comment-decrypter-les-chocs-et-les-contre-chocs>

61 Chudik, A., Koech, J. (2015), Cheaper Crude Oil Affects Consumer Prices Unevenly *FRB Dallas Fed Letter* – December 18, <http://www.dallasfed.org/assets/documents/research/ecllett/2015/el1511.pdf>

62 Lacroix, S. (2016) Qui dirige vraiment l'Arabie Saoudite?, *L'Obs*, 21 janvier. Cette interview souligne le caractère quasi féodal de la prise de décision dans ce pays, il évoque les conflits internes possibles entre les membres de la dynastie, et il considère que la menace

iranienne est prioritaire dans l'action politique à mener, regrettant amèrement l'attitude trop conciliante des Etats-Unis à l'égard de leur adversaire régional chiite.

63 Mark Holt (2015), *Nuclear Energy: Overview of Congressional Issues*, Congressional Research Service – Report - December 23, 15 pages <https://www.fas.org/sgp/crs/misc/R42853.pdf>

64 2000 Watts.org, (2015). *Comprendre le Business de l'énergie*. [Http://www.2000watts.org/index.php/energytrend/petrole/prix/596-evolution-des-prix-du-baril-de-petrole.html](http://www.2000watts.org/index.php/energytrend/petrole/prix/596-evolution-des-prix-du-baril-de-petrole.html)

65 Fontanel, J. (1981), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris. 2<sup>nd</sup> Edition en 1995.

66 La Russie n'est pas membre de l'OPEP, car les sociétés pétrolières russes sont privées et l'on imagine mal Moscou envisager de se soumettre aux décisions d'un cartel international.

67 Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a General Concept of Economic and Human Security, in R. Bellais (Ed.), *The Evolving Boundaries of Defence : An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, Emerald, Bingley.

68 Coulomb F, Fontanel J, Guerre économique : Les Etats en première ligne », *DSI*, n°13, Mars 2006, p.26

69 Bensahel, L., Fontanel, J. (1992), La guerre économique, *Arès*, Vol XIII, 4, 1992. Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale (avec Fanny Coulomb) in *La question politique en économie internationale*, Pierre Berthaud, Gérard Kébabjian (sous la direction de), La Découverte, Paris, 2006.

70 Coulomb, F., Bensahel, Fontanel, J. (2007), The concepts of economic war and economic conflicts in a global market economy, in *Arms, War, and Terrorism in the global economy today*, Ed. Wolfram Elsner, Ed. LIT Verlag, Bremen Schriften zur Konverzion, Band 13, Hamburg. 2007. Fontanel J. (2005), *La Globalisation en « analyse » : Géoeconomie et Stratégie des Acteurs*, L'Harmattan, Paris, chap.9. Fontanel, J., Bensahel, L. (2002), Les Stratégies de la guerre économique, in *Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoeconomie* (Edition Jacques Fontanel, Avant-propos de K.Arrow), Côté Cours, Grenoble, décembre 2002.

71 Fontanel, J., Bensahel, L. (2002), Les Stratégies de la guerre économique, in *Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoeconomie*. Ed. Jacques Fontanel, Avant-propos de K.Arrow, Côté Cours, Grenoble, décembre 2002.

72 Fontanel, J., Bensahel-Perrin, L (2010), L'intelligence économique, un facteur de sécurité internationale, *Economie politique de la Sécurité Internationale* (Ed. Jacques Fontanel), L'Harmattan, Paris, pp. 196-197 Voir aussi : Fontanel, J., Bensahel-Perrin, L. (2010) Fontanel, J., Bensahel, L. (2005), L'intelligence économique et la sécurité nationale, *Arès*.

73 Baumard P., 2002 « Les limites d'une économie de la guerre cognitive », in *La manipulation de l'information*, Harbulot C., Lucas D., Paris, Editions Lavauzelle.

74 Galbraith, J.K. (1993), Le pouvoir économique autonome, in Fontanel, J. (Ed.), *Economistes de la paix*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

75 Guilhaudis, J-F. (2010), *Relations internationales contemporaines*, Litec, Paris.

76 Guilhaudis, J-F. (2013), Printemps arabe et droit d'accéder à l'indépendance, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris

77 Fontanel, J, Hébert, J-P. (1997), The French policy of "Grandeur", *Defence and Peace Economics*, Vol. 8 (1), pp. 37-55. Coulomb, F., Fontanel, J. (2005), An economic interpretation of French military expenditure, *Defence and Peace Economics*,

78 Guilhaudis, J-F. (2010), *Relations internationales contemporaines*, Litec, Paris. Fontanel, J. (1984), *L'économie des armes*, Collection Repères, Edition La Découverte, Paris, 1984, Réédition.

79 Fontanel, J., Fontanel, M. (2013), Les BRICS, un concept statistique devenu une force politico-économique mondiale organisée, in Mohammed Matmati, *Basculement économique & géopolitique du monde. Poids et diversité des pays émergents*, L'Harmattan, Paris, 2013.

80 Le renminbi (RMB), la « monnaie du peuple » est le nom officiel de la monnaie chinoise. Le yuan est le nom de la monnaie plus souvent utilisée comme unité de compte.

81 Guilhaudis, J. F., & Fontanel, J. (2003). Africa Facing the War in Iraq: A Deceptive Voice. *African Geopolitics*, (11), 9-22.

82 Galbraith, J.K. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Collection Economie humaine, Seuil, Paris. Courlet, C., Fontanel, J. (2003), Les conséquences sociétales de la globalisation, in *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*, Débats, PUG, Grenoble, 2003. Fontanel, J. (2005), *La globalisation en « analyse »*. *Géoéconomie et stratégie des acteurs*, L'Harmattan., Fontanel, J., Henriques, P. (2007), *A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores*. Piaget Institut, Lisboa.

83 Kauffmann, M. (2006). *Gouvernance économique mondiale et conflits armés. Banque mondiale, FMI et GATT-OMC*. L'Harmattan..

84 Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., & Corvaisier-Drouart, B. (2009). *Les organisations non gouvernementales, L'homme au coeur d'une mondialisation solidaire*, L'Harmattan.

85 Kuttner, R. (2015), *The political roots of Widening inequalities*, The American Prospect, Spring. Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan.

86 Kuttner, R. (2015), *The political roots of Widening inequalities*, The American Prospect, Spring. Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan.

87 Damon, S. (2015), Economists for Peace & Security, *Newsletter*, Volume 27, Issue 1, March 2015.

88 Sen, A. (1981). *Poverty and famines: An essay on entitlement and deprivation*. Oxford University Press.

89 Le droit peut évidemment être modifié, mais en respectant les règles démocratiques.

90 Fontanel, J. (1981), *Organisations économiques internationales*, Masson, 1995 2<sup>nd</sup> Ed.

91 Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a General Concept of Economic and Human Security, in R. Bellais (Ed.), *The Evolving Boundaries of Defence : An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, Emerald, Bingley, UK.

92 Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les organisations non gouvernementales. L'homme au coeur d'une mondialisation solidaire*. L'Harmattan.

93 Hastings, D.A (2009), *From Human Development to Human Security: A Prototype Human Security Index*. United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific Working Paper WP/09/03., <http://www.unescap.org/publications/detail.asp?id=1345> . Hastings, D. A., 2010. *The Human Security Index: An update and a new release*. GIS0IDEAS. <http://wgrass.media.osaka-cu.ac.jp/gisideas10/viewabstract.php?id=381>

94 Sur la base du Tableau de Hastings, D.A. (2012), Op. Cit.

95 Sen, A. (1981). *Poverty and famines: An essay on entitlement and deprivation*. Oxford University Press.

96 Sen, A. (2003), Identité et conflit. Existe-t-il un choc des civilisations? In *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Sous la direction de Jacques Fontanel, PUG, Grenoble.

97 Brunat, E., Fontanel, J. (2015), La stratégie internationale et la réforme militaire en Russie, in *Union européenne-Russie : une relation particulière*, sous la direction de Eric Brunat, Georges-Henrin Soutou et Frédéric Turpin, Université Savoie Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, Chambéry.

98 Sandler, T. (2003), Collective action and transnational terrorism, *The World Economy*, 26 (6), 779-802.

99 Kauffmann, M. (2006). *Gouvernance économique mondiale et conflits armés. Banque mondiale, FMI et GATT-OMC*. L'Harmattan.

100 Galbraith, J. (2015), Economists for Peace & Security, *Newsletter*, Vol. 27, Issue 1, March 2015

101 Perroux, F. (1952 s), Notes sur les coûts de l'homme, *Economie Appliquée*

## Principaux risques de la libéralisation du système financier mondial

### Crise économique, spéculation excessive, paradis fiscal ?"

En 50 ans, il y a eu plus de 400 crises financières ; soixante-dix d'entre elles concernent les dettes souveraines. Pourtant, la finance internationale a continué à se développer, elle domine aujourd'hui l'économie mondialisée, mais elle échappe de plus en plus au contrôle des États et des citoyens. Les banques ont profité de la libéralisation de l'économie après l'effondrement de l'Union soviétique pour convaincre les États de leur capacité à promouvoir et à accélérer le développement économique des économies de marché.

Cependant, nous savons que la "main invisible" d'Adam Smith ne fonctionne pas. C'est pourquoi, aujourd'hui, 5 causes de crise financière sont encore redoutées :

- Premièrement, la crise de la balance des paiements se définit par une dépréciation rapide de la monnaie et une grande perte des réserves de change. Elle accroît la méfiance des opérateurs internationaux envers une économie nationale et accélère la spéculation contre sa monnaie.

- Deuxièmement, la bulle financière se produit lorsque les spéculateurs investissent dans des actifs financiers au-dessus de leurs prix réels, afin d'obtenir des profits à très court terme. L'effondrement est toujours prévisible, mais les spéculateurs pensent avoir encore le temps d'obtenir des profits supplémentaires.

- Troisièmement, lorsqu'il n'y a pas de prêteur en dernier ressort fort, une perte de confiance des opérateurs peut produire une panique financière avec des retraits rapides et un refus de prêts aux emprunteurs solvables.

- Quatrièmement, la faillite exprime l'insolvabilité ou l'insuffisance de liquidités d'un emprunteur incapable de faire face à sa dette. Sa généralisation par l'effet domino conduit à des politiques de récession drastiques.

- Cinquièmement, la crise de l'aléa moral concerne les opérations financières bénéficiant de garanties publiques. Les banques peuvent s'engager dans des opérations très risquées, avec un fort potentiel de profit. Si l'opération échoue, les États restent les principaux débiteurs, ce qui peut accroître la dette publique et les politiques de récession.

#### **Historiquement, quelle était la responsabilité des États ?**

Le processus de globalisation suppose une diminution de la réglementation et du contrôle financier des États. Après la fin de l'Union soviétique, le leadership mondial des États-Unis était clairement établi et le gouvernement américain a progressivement soutenu l'exigence de libéralisation financière du secteur privé. Ensuite, tous les États et les organisations financières internationales ont suivi cette politique en raison de l'importance du dollar dans le système monétaire et financier international.

Malgré les profondes crises financières du Mexique, de la Russie, de l'Asie et de l'Argentine, les opérateurs financiers ont réussi à exiger une application de plus en plus stricte de la règle des 3D (déréglementation, désintermédiation et décloisonnement). Puis, en 1999, la séparation entre banques commerciales et banques d'investissement a été abolie aux États-Unis. Par la suite, le système de laissez-faire organisé par l'administration Bush a encouragé les prêts prédateurs. Cette situation a permis aux spéculateurs de se livrer à des opérations dangereuses pour l'ensemble du système économique et financier.

En 2008, avec les très mauvais prêts bancaires tels que les subprimes et la titrisation incontrôlée, la faillite des banques d'investissement et des hedge funds a provoqué une crise qui s'est propagée dans le monde entier. Dans cette situation grave, l'intervention de l'État pour combattre cet effondrement a été réclamée par le secteur privé afin de remédier aux énormes risques systémiques. Quelle est la principale conclusion de cette crise ? La liberté non supervisée du secteur financier ne mène jamais à des solutions viables ou stables à long terme, la libéralisation financière produit rapidement beaucoup d'effets pervers importants.

## **Après la crise, que s'est-il passé pour le système financier et monétaire international ?**

"La réforme financière est comme un gros oignon. Plus on enlève de couches, plus on pleure fort". C'est pourquoi, lorsque des réformes de la réglementation bancaire sont annoncées, elles sont rarement appliquées dans leur intégralité. Grâce à l'action des États, la crise de 2008 a été atténuée, mais les dettes privées sont devenues des dettes publiques, une application moderne du système de l'aléa moral. En 2010, le président Obama a proposé la loi Dodd-Frank, principalement dans le but de

- De promouvoir la stabilité financière des États-Unis en améliorant la responsabilité et la transparence du système financier,
- De mettre fin à l'application du principe "too big to fail",
- Protéger le consommateur américain en mettant fin aux renflouements et préserver les consommateurs des pratiques abusives en matière de services financiers.

Ensuite, la loi Dodd-Frank impose :

- Premièrement, des outils de régulation plus forts et une meilleure transparence.
- Deuxièmement, les produits dérivés doivent fonctionner au sein de chambres de compensation centrales.

- Troisièmement, le Consumer Financial Protection Bureau (CFPB) doit protéger le droit des consommateurs contre les arnaques des intermédiaires financiers.

- Enfin, une "autorité de liquidation ordonnée" pour les entreprises insolubles doit être créée.

Par la suite, la règle Volcker a restreint certaines opérations financières pour les banques de dépôt, concernant principalement l'utilisation spéculative des dépôts des épargnants sans leur consentement.

Cependant, la loi Dodd-Frank n'a pas rétabli la séparation entre la banque commerciale et la banque d'investissement. Aujourd'hui, les grandes banques américaines ne sont pas vraiment contrôlées car elles sont très utiles au rôle financier mondial dominant des USA. Certaines dispositions de la loi Dodd-Frank n'ont pas été finalisées, comme l'agence de rémunération des cadres destinée à décourager la prise de risques excessifs et à encourager la réduction des bonus pour le personnel des grandes banques.

Dans le même temps, la Commission européenne a proposé une réglementation uniforme pour tous les acteurs financiers de ses États membres. Dans la zone euro, la Banque centrale européenne pourrait centraliser la supervision des banques, en introduisant des normes prudentielles plus strictes, en améliorant la protection des déposants et en établissant des règles pour la gestion des banques en faillite. La séparation entre banques commerciales et banques d'investissement a encore été évoquée, sans succès.

Afin de réduire les effets de la crise financière, la Commission européenne a estimé les fonds publics mis à la disposition des banques européennes à 4 500 milliards d'euros, soit 37 % du PIB de l'UE, principalement sous la forme de garanties inconditionnelles. En outre, les grandes banques bénéficient d'une protection gouvernementale gratuite lorsque la situation économique affecte directement les déposants, les petits actionnaires et les citoyens. Pour le FMI, ces subventions implicites s'élèvent à 70 milliards de dollars aux États-Unis et à 300 milliards de dollars dans la zone euro. Paradoxalement, cette politique a encouragé la spéculation, avec les garanties qu'elle offre à certains actifs financiers publics.

Or, les banques fonctionnent souvent avec des acteurs financiers qui échappent à tout contrôle collectif. Indirectement, elles continuent à prendre des risques avec l'argent des déposants.

En 2017, le processus de régulation du système financier international est à nouveau remis en cause.

**Donald Trump a promis de "démanteler" la réforme financière Dodd-Frank.** Les Républicains veulent supprimer les désignations des "institutions financières d'importance systémique", affaiblir l'application de la législation antitrust sur les fusions et acquisitions ou encore réduire l'impôt sur les sociétés.

Avec cette libéralisation maximale du système financier, la probabilité d'une nouvelle crise financière est toujours plus élevée, pour au moins sept raisons.

1) La spéculation repose sur l'incertitude, qui est amplifiée par la croissance des "marchés dérivés". Les produits dérivés représentent 700 000 milliards de dollars, soit 8 à 10 fois le PIB mondial. La finance était au moins partiellement déconnectée de l'économie réelle. De nombreux produits sophistiqués créés par les banques concernent la dette publique, l'immobilier, l'énergie, l'alimentation, l'écologie, les risques climatiques ou géopolitiques, etc. Ils ont encouragé les fluctuations erratiques. Les contrats de gré à gré (OTC) sont hors bilan et ne sont soumis à aucun contrôle. Les innovations financières sont infinies, avec les forwards, les swaps, les futures, les call, les put, etc. Les banques doivent utiliser leurs propres fonds pour les opérations de spéculation, mais elles préfèrent parfois transférer leurs risques au système bancaire parallèle. Le développement des marchés dérivés peut conduire à de graves crises financières, selon les effets "domino" et "boule de neige" et l'assèchement du marché des titres réels par l'envolée des transactions dérivées.

2) Le processus spéculatif s'accélère avec l'apparition du "High Frequency Trading" (THF), capable de régler les transactions boursières en quelques microsecondes. Le THF représente 40% du volume des marchés d'actions en Europe et 60% aux Etats-Unis. Aujourd'hui, des algorithmes déterminent la valeur de l'euro et du dollar, le montant des pensions ou la valeur des actifs financiers. La technicité excessive de la banque est une stratégie qui supprime tout contrôle démocratique.

3) Les régulateurs prennent du temps pour sanctionner les activités illégales, mais les lobbyistes financiers les influencent. Aux Etats-Unis, le Financial Stability Oversight Council, qui surveille les institutions financières contre le risque systémique, est principalement géré par les dirigeants pro-banques qui siègent au même conseil. Ils sont en mesure de légaliser leurs propres comportements.

4) Les fonds de pension représentent 15 000 milliards de dollars, soit près d'un cinquième du produit mondial brut. Ils sont à l'origine de plusieurs "effets pervers", comme le rejet de la solidarité intergénérationnelle et sociétale. Elles exercent une forte pression pour obtenir une forte rentabilité à court terme. Elles ne sont pas intéressées par les conséquences économiques et sociales de leurs décisions et ne ressentent aucune responsabilité sociale.

5) Les banques islamiques respectent les règles définies par la religion musulmane. Allah a jugé le commerce licite et le taux d'intérêt illicite. Les banques islamiques doivent produire certains services de gestion, afin de développer leurs activités et leurs profits. Cependant, les opérations ne sont pas transparentes. Les banques islamiques sont accusées de financer des opérations et des groupes terroristes.

6) L'évasion fiscale. Les entreprises multinationales et les banques déclarent leurs revenus et investissent dans des États paradis fiscaux, afin d'optimiser l'imposition des sociétés. C'est l'une des causes de l'augmentation des dettes publiques, qui contribuent aux politiques de récession et au chômage dans les économies de marché. Les banques sont très actives dans les paradis fiscaux, elles participent aux circuits de corruption et ces ressources financières sont souvent inconnues. L'OCDE tente de réduire le secret financier international, avec la généralisation du Foreign Account Tax Compliance Act, mais il n'est pas encore opérationnel.

7) Enfin, avec les principaux slogans de Donald Trump, "America first", "Make America Great Again", et "moins de multilatéralisme commercial", les rapports de force entre États sont encouragés. De plus, la politique de réduction de l'impôt sur les sociétés et le grand programme d'investissement dans les infrastructures proposés par Donald Trump vont accroître le déficit budgétaire et la dette publique des Etats-Unis qui représentent aujourd'hui 20 000 milliards de dollars (10 fois plus que le PIB de la Russie). Comme Donald Trump appliquera la politique de "benign neglect" sur la valeur du dollar, l'évolution de cette monnaie internationale modifiera

profondément les flux monétaires et financiers dans le monde, avec une forte incertitude sur l'importance et le sens de ces flux.

Comme le disait Shakespeare, dans la Tempête, "L'enfer est vide et tous les diables sont ici". Nous avons besoin des banques et des transactions financières, mais il est utile de rappeler que, sans contrôle et sans réglementation, dans un système économique privilégiant les intérêts individuels, les diables gagnent toujours contre les anges et les cieux pour transformer la vie terrestre soit en enfer pour beaucoup de pays, soit en purgatoire pour des pays privilégiés ou quelques riches. L'émergence de conflits monétaires et financiers majeurs, voire de guerres économiques avec des conséquences économiques et sociales importantes pour les peuples du monde, est fortement redoutée.

Sans contrôle, les innovations financières peuvent parfois constituer des armes de destruction massive pour les économies nationales.

## Donald Trump, président des Etats-Unis et la sécurité internationale : le grand perturbateur<sup>100</sup>.

Elu à la tête des Etats-Unis, à la suite d'une élection peu démocratique, grâce au mode particulier de désignation du président américain – il avait 304 grands électeurs et sa rivale, Hilary Clinton, seulement 227, bien qu'elle ait obtenu un nombre de voix sensiblement supérieur (65 millions 853 625 contre 62 millions 985 106, 227) -, Donald Trump est l'un de ces personnages qui illustrent le rôle de l'individu dans les relations internationales. Avant même d'être élu, il est apparu, par son comportement outrancier, par ses propos, comme un possible grand perturbateur, non seulement du jeu politico-administratif et de la société américaine, mais aussi de la sécurité internationale au sens large, aussi bien du point de vue du système que de l'ordre international. On a parlé, pour traduire le poids de ce coefficient individuel, de « L'an I du trumpocène »<sup>1</sup>.

Aussitôt après son élection, la possibilité qu'il rentre dans le rang, s'assagisse et devienne un président normal, a été dissipée. D Trump jouera bien le rôle du perturbateur - celui qui trouble le jeu classique, crée l'incertitude, provoque, sème la discorde. Cela vaut aussi bien pour le système et la société américains, que pour les aspects commerciaux et économiques, monétaires et financiers et politico-militaires de la sécurité internationale et ce qui touche aux relations des Etats-Unis avec les principaux grands acteurs (Etats, organisations etc...). Le personnage lui-même fait partie de la perturbation.

Il reste évidemment à voir quel sera l'effet réel, dans la durée, de cette intrusion d'un personnage hors normes avec un « projet » très particulier, aux Etats-Unis et dans les relations internationales. Beaucoup craignent que l'effet Trump soit désastreux du point de vue de la sécurité internationale, que le « risque de sécurité » que l'on pressent en raison du personnage lui-même et de ses idées, se concrétise ; quelques-uns pensent que des opportunités s'ouvriront, pour l'Europe notamment ; d'autres croient que le système étouffera les vellétés du nouveau président. On voit aussi D Trump en président du repli, ce qui serait un moindre mal, par rapport à un président interventionniste, mais craint qu'en cas de crise, trop impulsif, il ne sache pas se maîtriser. L'incertitude domine. Et, pour les Etats-Unis eux-mêmes, la question se pose : D Trump ne va-t-il pas accélérer le déclin américain ?<sup>2</sup>

Il faudra donc revenir plus tard, régulièrement, sur ce dossier. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé à PSEI, la création d'un Observatoire sur ce thème. Dès maintenant, on peut considérer, que le premier acte de la pièce est joué, que D Trump est pleinement entré dans son rôle de perturbateur.

Pour l'illustrer de manière résumée et facilement perceptible, nous avons choisi la forme du tableau qu'affectionnent les économistes. Ce tableau est composite : il est formé de sous-ensembles. Après chacun d'eux comme à la fin, seront insérés les commentaires jugés pertinents.

I	Trump et les Etats-Unis
<i>Trump</i>	
Conceptions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>America first.</i></li> <li>- <i>Make America Great Again.</i> Donald Trump veut rendre « sa grandeur » à l'Amérique, notamment par la prospérité économique (doubler la croissance du PIB).</li> <li>- L'Amérique n'a pas de message, Elle n'a pas à imposer son mode de vie aux autres Nations, les alliances ne sont conçues que si elles concernent les seuls intérêts américains. Les Etats-Unis n'ont pas être les gendarmes du monde, à supporter la charge de la sécurité internationale.</li> <li>- Donald Trump ne parle pas des droits de l'homme, ni des valeurs universelles. Son conservatisme social est assumé, concernant l'avortement, le sexisme, l'homophobie, une xénophobie latente, et le repli identitaire.</li> </ul>

<sup>100</sup> Texte opublié avec Jean-François Guilhaudis, dans Paix et Sécurité européenne et internationale, Avril 2017.



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il s'inspire ouvertement d'Andrew Jackson, président de 1829 à 1837, qui était xénophobe, esclavagiste, défenseur des « petits blancs » contre les Amérindiens, mais aussi hostile aux banques et à l'<i>establishment</i> de l'Est.</li> <li>- La fraude électorale (votes illégaux) est immense aux Etats-Unis selon Trump. Les institutions américaines doivent être protégées des informations malveillantes produites par les médias.</li> <li>- Il est plutôt bienveillant pour le capitalisme autocratique dirigé par un homme fort, comme Poutine ou Erdogan ; il aimerait disposer des mêmes pouvoirs d'action qu'eux.</li> <li>- Il est disposé à rouvrir les geôles de la CIA à l'étranger<sup>3</sup> et il n'est pas opposé à la torture pour des raisons de sécurité nationale. Il souhaite annuler la fermeture prévue par Obama du centre de Guantanamo sur l'île de Cuba et interdire le contrôle de la Croix-Rouge concernant les prisonniers incarcérés par les Etats-Unis.</li> <li>- Le candidat Président critiquait vertement certaines institutions internationales telles que l'UE ou l'Otan. Il tendait, au contraire, la main à la Russie. Sur ces thèmes ses positions sont fluctuantes.</li> <li>- D Trump est décidé à faire mieux entendre sa voix à l'ONU, dans un rapport de force clair où seront soutenus les alliés et combattus les autres.</li> <li>- Il donne un avantage au protectionnisme sur le libre-échange, au bilatéralisme sur le multilatéralisme. Il se déclare plutôt antimondialiste.</li> <li>- L'Etat doit intervenir pour empêcher les délocalisations d'entreprises américaines à l'étranger, notamment par la fiscalité.</li> <li>- Le bilatéralisme est désormais privilégié par les Etats-Unis qui en reviennent à une logique de « rapport de forces », notamment avec le Mexique, la Chine, mais aussi avec l'Allemagne et, incidemment, avec l'Union européenne.</li> </ul>
Equipe	<p>L'équipe TRUMP est insolite. Elle compte : 27 personnes, 5 femmes, 14 milliardaires, 7 Tea Party, 3 anciens de la banque Goldman Sachs, 4 climato-sceptiques déclarés (+ les 5 membres de la famille TRUMP) et, pour la finance, 3 membres favorables à la déréglementation. La majeure partie de l'équipe a été confirmée par le Sénat, sauf le Ministre du Travail (connu pour son faible respect pour les lois du travail dans son entreprise, l'emploi non déclaré d'une employée de maison et des problèmes de violence conjugale)<sup>4</sup>. En revanche, la Ministre de l'Education (plutôt intéressée par le financement des écoles privées) a été confirmée. Il y a aussi 3 généraux pour occuper les postes de Conseiller à la sécurité nationale, Secrétaire à la défense et Secrétaire à la sécurité intérieure. L'idée sous-jacente est probablement de montrer qu'un Etat peut être gouverné comme une entreprise. Le Conseiller à la sécurité nationale, Michael Flynn, a démissionné pour avoir évoqué avec les diplomates russes la question de la réduction des sanctions, sans avoir eu de mission officielle. La plupart de ces personnalités se situent à la droite du parti républicain. Le Vice-président Mike Pence est opposé à l'avortement et à l'égalité des droits pour les homosexuels</p>
Méthode	<p>Donald Trump n'a pas d'expérience politique, pas de connaissance du fonctionnement des institutions, de l'administration et il ignore les relations internationales. Il a réussi à être élu, par surprise et grâce à une remarquable maîtrise de la TV. Le nouveau président fonctionne prioritairement par le canal des « Tweet » - on a parlé de « diplomatie du Tweet » - et par le moyen de discours, souvent surprenants, par le ton. Il aime créer la surprise, répétant : « je veux être imprévisible ». Homme d'affaires expérimenté, il est adepte du « deal »<sup>5</sup>, auquel il a consacré en 1987 un best-seller « L'art du deal ». Il paraît avoir le dessein de diriger les Etats-Unis comme une entreprise.</p> <p>Un temps séduit par cette méthode, les opérateurs économiques et financiers sont devenus plus circonspects en raison des espaces croissants d'incertitude concernant la nouvelle politique protectionniste, jugée</p>

	<p>inflationniste, ce qui obligerait la FED à donner un « coup de frein » par une politique monétaire plus restrictive susceptible de réduire le potentiel de la croissance américaine.</p>
Personnage	<p>Son comportement exprime le personnage mais il est aussi en partie construit, au moment de l'élection comme le candidat « anti- système », puis comme celui du décideur, de l'homme qui tient ses promesses. Il boude les administrations compétentes, prend des contacts directs.</p> <p>Sur le plan des relations internationales l'image affichée est celle du perturbateur, préoccupé seulement de la grandeur des Etats-Unis, que n'arrête aucun tabou. Il refuse, dénonce, affiche nettement sa position. Il est prêt à chercher un « deal » favorable aux Etats-Unis avec ceux qui l'acceptent. Les autres devront s'adapter. Et malheur aux ennemis !</p>
<i>Les Etats-Unis</i>	
Principaux soutiens de Donald Trump	<p>D Trump est l'élu des Américains blancs craignant d'être déclassés et abandonnés. Il a le soutien du Tea Party et de Wall Street. On ne peut pas considérer que les Républicains dans leur ensemble sont derrière lui, qu'il est leur leader incontesté. Avant qu'il devienne le candidat du parti, les débats sur son incompétence avaient été animés. Un certain nombre de personnalités sont réticentes à son égard (Paul Ryan, Speaker de la Chambre des Représentants, John McCain, G Bush père notamment).</p>
Principaux adversaires	<p>D Trump est un personnage très « clivant ». Lors de la campagne, il a suscité contre lui une mobilisation passionnée, qui s'est maintenue après son installation à la Maison blanche, notamment contre ses mesures anti-immigration. Ces mêmes mesures ont provoqué des réactions négatives de la part des juges. On a vu aussi que la Silicon Valley et les scientifiques travaillant sur le climat, la santé, l'environnement lui sont peu favorables.</p>
Médias	<p>Ce sont pour Trump, des adversaires, qu'il dénonce. Les journalistes sont accusés d'être malhonnêtes, notamment le New York Times, CNN ou la BBC. Les journaux sont « devenus le principal parti d'opposition » pour Steve Bannon.</p>
Internet	<p>La nomination d'Ajit Pai (avocat pour Verizon, le premier opérateur mobile américain), à la tête de l'autorité de contrôle d'Internet et des télécoms américains (Federal Communications Commission, FCC) est un signal fort contre la neutralité du Net, l'accès égal à Internet et la mise en place de voies d'accès privilégiés en faveur des acteurs du Net les plus offrants est aujourd'hui rendue possible. Ajit Pai est opposé au principe d'un Internet ouvert qu'il considère comme un fardeau injustifié et une ingérence inacceptable pour les opérateurs. Il s'agit de faire payer aux créateurs de service, comme Google ou Netflix, l'utilisation à leur profit, des réseaux.</p> <p>Les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) se sont ralliées au combat pour la neutralité du Net afin d'éviter de devoir payer des taxes à des opérateurs dont elles sont pleinement dépendantes, puisque ce sont eux qui possèdent les infrastructures permettant d'accéder à leurs services. Cette nomination, « problématique pour les consommateurs et la concurrence », doit être confirmée par le Sénat d'ici la fin 2017, ce qui laisse le temps à l'opposition de se structurer.</p> <p>Il est prévu de nommer un conseiller en stratégie numérique, pour superviser les médias sociaux.</p>

CIA et services de renseignements et de sécurité	Ces services sont également classés par D Trump dans le camp des « hostiles. Sa méthode de gouvernement leur fait une place réduite. Certains analystes n'ont pas hésité à prédire que la communauté du renseignement serait à l'origine de l'information qui fera chuter le Président <sup>6</sup> .
FBI	Le FBI a démenti les affirmations de D Trump concernant la surveillance de la Trump Tower pendant la campagne électorale. En revanche les enquêtes concernant les liens entre l'équipe de D Trump et la Russie de W Poutine se poursuivent.
Immigration	La limiter, la contrôler, voire la tarir est une priorité de D Trump. L'un de ses premiers décrets l'a affiché, interdisant temporairement, l'accès aux Etats-Unis des ressortissants issus de 7 pays musulmans en proie au terrorisme (Iran, Irak, Libye, Somalie, Soudan, Syrie, Yémen), sauf les personnes issues de minorités religieuses. Ce décret a aussi permis de prendre conscience des effets pervers de cette politique restrictive puisque la Silicon Valley s'est exprimée généralement contre les mesures gouvernementales en matière de migration, une grande majorité des créateurs de cette zone étant nés à l'étranger. Le décret visé a, jusqu'à présent, été privé d'effet par la justice.
Congrès	Le Congrès est acquis aux Républicains qui y disposent de la majorité aussi bien à la Chambre des Représentants (235 sur 435) qu'au Sénat (52 sur 100). Cependant une partie au moins des personnalités du parti sont réticentes à l'égard du personnage D Trump et de certains aspects de sa politique. Elles pourraient jouer un rôle de frein voire d'obstacle.
Cour Suprême	La Cour Suprême est l'arbitre ultime qui permet ou entrave l'action du Congrès, du Président ou des États. Elle pèse sur les choix du Président, le financement des élections ou le mariage gay. Donald Trump a l'opportunité de pourvoir dès son investiture un siège devenu vacant. Il a décidé de nommer Neil Gorsuch, opposé à l'avortement et favorable au port d'armes à feu (nomination à confirmer par le Sénat). Ce choix fera basculer la Cour dans le camp conservateur.
FED	Pendant la campagne, des divergences très nettes étaient apparues entre le candidat et la présidente de la FED, qu'il critiquait vertement. Le responsable du renforcement de la réglementation financière a démissionné en février 2017. Janet Yellen restera à la tête de la FED jusqu'en 2018. Elle quittera alors la FED, comme Stanley Fischer, le vice-président. D Trump pourra désigner des personnalités lui convenant. Il n'est toutefois pas certain qu'elles puissent exaucer les vœux du Président. En matière monétaire et financière, il existe, comme dans les autres secteurs des relations internationales, des contraintes lourdes. Le temps du <i>Begnin neglect</i> , dont bénéficiaient les Etats-Unis et le dollar, est passé. Du fait de la mondialisation, tenter une aventure qui s'avérerait coûteuse pour les autres, pourrait l'être aussi pour Washington, par effet de boomerang. La prudence dont la FED a fait preuve en 2016 dans la mise en œuvre de sa politique de hausse des taux témoigne de la force de la contrainte que représente le risque de contagion. En cas d'erreur l'économie américaine et le dollar, comme monnaie de réserve et comme monnaie des échanges, pourraient être affectés.
Défense	La défense nationale est une priorité de D Trump. Il est annoncé pour 2017-2018 une augmentation significative des dépenses militaires (de 585 à 639 milliards de dollars en 2018) soit une hausse de près de 10% et une somme équivalente à celle qui fut requise par B Obama lors de son premier mandat. Cette annonce tranche avec l'affirmation que le coût du F-35, nouvel avion de combat américain produit par Lockheed Martin, a un coût démesuré.

	<p>Il y a place, dans un budget américain déjà élevé et très au-dessus en % du PIB de celui de la Chine, pour un effort de réduction des coûts. De plus ce double discours - diminuer les coûts et augmenter les dépenses – cadre mal avec les besoins des industriels de l’armement, pour qui les investissements sont de long terme, sur la base de contrats pluri-décennaux.</p>
<p>Département d’Etat</p>	<p>La nomination de Rex Tillerson, président d’Exxon Mobil, première major du monde, plutôt que d’une personnalité expérimentée, illustre bien la volonté de D Trump de rompre avec les habitudes. Son Secrétaire d’Etat connaît bien, par définition, les questions relatives au pétrole, au gaz et plus généralement à l’énergie et, peut-être, le Moyen-Orient. On sait qu’il a des connexions avec la Russie et W Poutine lui-même. Il serait « une forte personnalité ». Cela suffira-t-il ?</p> <p>Il faut noter, signe majeur de la rupture que veut représenter D Trump, que si le budget de la défense qu’il propose augmente, celui du Département d’Etat baisse lui de 28%. Les fonctions diplomatiques essentielles seront préservées. Les coupes affecteront la contribution à l’ONU, aux opérations de maintien de la paix, aux banques de développement, dont la Banque mondiale et le <i>Green Climate Fund</i> de l’ONU, notamment,</p>

### Commentaires

Etant donné son électorat, l’élection de D Trump exprime un sursaut du politique, afin de reprendre le contrôle d’une destinée malmenée par la mondialisation et plus précisément par son volet économique et financier. Il est assez paradoxal de voir que ceux qui subissent ou estiment subir cette dérive, confient sa correction à une personnalité appartenant, sinon au monde des grandes multinationales, qui portent ce mouvement et ses excès, du moins au monde de l’entreprise et de la fortune, principal bénéficiaire de la globalisation économique. De plus, le nouveau président est peu interventionniste et, même, très favorable à la déréglementation dans des secteurs à haut risque, comme celui de la banque.

La question a été posée de savoir si D. Trump a ou non, une véritable politique, une conception. L’un considère que cette conception « n’est pas articulée »<sup>7</sup> et que sa campagne s’est réduite à des slogans. L’autre estime qu’il a « des intuitions loin d’une doctrine »<sup>8</sup>. On peut tout de même apercevoir, en cumulant ses points de vue, qu’il n’est pas interventionniste et qu’il n’appartient pas non plus, à la différence de GW Bush, au camp des néo-conservateurs, qui lui sont d’ailleurs hostiles. T de Montbrial remarquait pour sa part que D Trump n’est pas un militant et que ce qu’il disait avant l’élection était destiné à le faire gagner et pas à définir une ligne politique<sup>9</sup>. Cette observation contient certainement une part de vérité mais elle paraît aussi exagérée. Les propos de campagne ne sont pas que des mensonges ; ils expriment tout de même le candidat, en l’occurrence une personnalité sans doute fantasque, ignorante des relations internationales, mais adhérant à *America first*, convaincue qu’une volonté forte, la sienne, donnera aux Etats-Unis une marge de manoeuvre bien réelle et, pour le reste, très pragmatique. On aurait tort de croire que le discours souvent excessif, parfois contradictoire de D Trump est en quelque sorte incohérent. N’étant pas prisonnier du politiquement correct, D Trump a exprimé aussi des points de vue avec lesquels il est difficile de ne pas être d’accord sur les erreurs faites en abattant Saddam Hussein et M Kadhafi, ou sur l’excès du dumping toléré de la part de la Chine. Le point important, s’agissant du risque de sécurité que représente D Trump, est que sa « vision du monde » est non-interventionniste. Elle n’assigne pas de mission aux Etats- Unis ; ils doivent s’occuper d’eux et pas des autres. D Trump semble même en-deçà du multilatéralisme. Mais il n’est pas isolationniste, sa carrière dans les affaires l’atteste, et reste ouvert - le comportement affiché à l’égard de la Russie est de ce type – à la conclusion de « deals » géopolitiques avec les autres grands de ce monde.

D Trump n’est pas un nouveau GW Bush. Il n’est pas non plus un nouveau R Reagan. Le ton de Reagan était bien plus classique. Il ne se défiait pas des services. Son positionnement international était bien davantage celui du leadership américain. Enfin, le contexte dans lequel agissait R Reagan était bien différent. L’URSS existait encore, elle allait entrer dans la période Gorbatchev, avec qui s’enclenchera le processus menant à la fin de la guerre froide et de l’URSS. Et le temps de la mondialisation/globalisation n’était pas encore venu.

2	<p align="center"><b>Aspects économiques, monétaires et financiers de la sécurité internationale (commerce, environnement, développement, monnaies, finance).</b></p>
<p align="center"><i>Commerce</i></p>	
Généralité OMC	<p>C'est l'un des domaines où a joué à plein, avant même son élection, l'effet Trump. Celui-ci estime que les Etats-Unis sont pénalisés par la pratique du libre-échange, qui a prévalu au cours des dernières années. Trois pays sont particulièrement visés à cet égard - le Mexique, l'Allemagne et la Chine. Il a remis en cause la politique de son prédécesseur, décidé de retirer les Etats-Unis du TTP, d'arrêter la négociation de traité transatlantique et de renégocier l'ALENA. D Trump préfère mener des négociations commerciales bilatérales. Si initialement, l'OMC n'est pas affectée, il paraît peu probable qu'elle échappe à la perturbation. Elle devrait être mise à contribution pour régler les différends qui ne manqueront pas d'accompagner le nouveau cours de la politique américaine. Et l'on peut imaginer que les Etats-Unis refusent d'accepter les règles de cette institution que leur gouvernement a pourtant imposée au monde en 1995<sup>10</sup>. Lors du G 20 de mars 2017, leur représentant aurait parlé de renégociation.</p> <p>La position de D Trump a créé une opportunité que le Président chinois Xi Jinping n'a pas manqué de saisir. A Davos il s'est fait le chantre du libre-échange, des valeurs de l'économie de marché. Il a opté pour une démarche positive à l'égard de tous les pays susceptibles de faire les frais de la politique commerciale et financière agressive des Etats-Unis.</p>
ALENA	<p>L'administration du Président a annoncé le 20 janvier qu'il voulait renégocier l'accord et que si les partenaires refusaient la négociation, il les avertirait de son intention de quitter l'ALENA. Pour D Trump, il faut revoir l'ALENA et notamment y inclure des règles concernant l'immigration, la sécurité et le trafic d'armes et de drogue. Il faut construire un mur à la frontière avec le Mexique. John Kelly et Rex Tillerson ont confirmé cette politique à Mexico. Donald Trump veut taxer les produits importés du Mexique de 20 %, pour payer le mur. L'équipe souhaite supprimer les réexportations des chiffres des exportations américaines<sup>11</sup>, afin de souligner les avantages excessifs accordés au Mexique dans le cadre de l'Alena. Cette position affecte nettement le Mexique. L'économie mexicaine va sans doute perdre les avantages acquis par l'application de l'ALENA, la demande américaine de ses produits représentant 80 % de ses exportations et 25 % de son PIB. Cependant, dans cette production, de nombreuses importations de biens intermédiaires américains n'auront plus lieu d'être. Dans ces conditions la perte envisagée représenterait 13 à 14 % du PIB mexicain, qu'il lui faudra rediriger vers d'autres pays. Le Mexique est bien décidé à reprendre des négociations <i>bilatérales</i> avec tous les pays anciennement partenaires du TPP. Une nouvelle négociation avec le Canada est prévue. Ce dernier a nettement marqué sa différence sur la question de l'immigration et voit dans la conclusion du CETA avec l'Union européenne, un moyen de s'affranchir de sa dépendance vis-à-vis des Etats-Unis.</p>
<p align="center"><b>Projet de partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (TAFTA/TTIP)</b></p>	<p>La victoire de D Trump a mis un coup d'arrêt, pour un temps au moins, à ce projet, auquel était également hostile H Clinton, qui le trouvait trop favorable aux intérêts des multinationales. Parmi les Européens sur le plan du commerce, c'est l'Allemagne qui est la principale cible des attaques. Cela n'a pas empêché la conclusion de</p>

	<p>l'accord avec le Canada, le CETA. Cet accord a été signé le 30 octobre par les 2 parties. Il a été depuis, approuvé par le Parlement européen le 17 février 2017 et doit être encore ratifié, ce qui pourrait être difficile du côté européen. L'hostilité américaine au libre-échange pourrait peser négativement sur l'idée même de la nécessité d'accords commerciaux entre des pays occidentaux désormais moins solidaires.</p>
<p><i>TTP</i>                    <i>Transpacific</i>  <i>Partnership</i>            <i>partenariat</i>  <b>Accord de</b>            <b>transpacifi-</b>  <b>que.</b></p>	<p>Destiné à créer une zone de libre-échange représentant 40% du commerce mondial, le TTP impliquait douze Etats à des stades de développement très différents (Australie, Brunei, Canada, Chili, États-Unis, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Viet Nam). Conclu début octobre 2015, après 7 ans de négociations, il fut signé officiellement le 4 février 2016. D. Trump avait annoncé sa volonté de retrait. Il est passé à l'acte, en signant, le 23 janvier 2017, un mémorandum présidentiel ordonnant que les Etats-Unis se retirent en tant qu'Etat signataire et cessent de participer aux négociations relatives à ce traité. La décision américaine porte un coup mortel au TTP. Elle va empêcher son entrée en vigueur. Celle-ci exige la ratification de 6 pays représentant 85 % du PIB collectif et ce second critère n'est plus accessible. Cet accord, qui avait vocation à s'élargir ensuite aux pays de l'ASEAN, représentait le volet économique et commercial du « pivot » américain vers l'Asie. Ce pivot est fortement affaibli.</p> <p>En revanche, la Chine, exclue comme l'Inde, du projet TTP, voit une menace s'éloigner et une opportunité s'offrir. La politique « mercantiliste » des Etats-Unis lui ouvre quelques portes, pour la promotion du RCEP (<i>Regional Comprehensive Economic Partnership</i>) négocié depuis 2012, entre les pays de l'ASEAN (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam) et leur 6 partenaires (Australie, Inde, Japon, Corée du Sud et Nouvelle Zélande), et de plus ouvert à la participation d'autres Etats d'Asie centrale, d'Océanie ou d'Asie du sud. Pékin dispose de capitaux importants, de technologies de pointe et de personnels qualifiés, ce qui peut lui permettre à faire valoir les normes et les priorités qui lui conviennent. Les pays signataires du TPP pourraient rejoindre le RCEP et Pékin. La Chine peut profiter de la décision des Etats-Unis pour se rapprocher de leurs partenaires répudiés. Elle n'engagera sans doute pas une guerre économique directe, mais se retranchera derrière les règles de l'OMC, dont elle a déjà tant bénéficié, pour agir. Pour la Chine, l'exposition américaine représente 4 % seulement de son PIB. Mais elle a, à tout le moins, la chance de pouvoir prendre une posture valorisante. Le Président chinois a pu se faire, à Davos, le chantre du libre-échange. Les Etats-Unis n'ont pas accepté de reconnaître à la Chine le statut d'économie de marché, mais ils sont sur ce point appuyés par l'UE et le Japon, qui ont pour le moment la même position. D Trump propose d'imposer une taxe douanière « énorme » pour les produits importés, notamment du Mexique et de Chine, mais il oublie à la fois les risques que cette politique ferait courir aux Etats- Unis à l'OMC, ainsi que les tensions inflationnistes qui en résulteraient à la fois au niveau de la consommation et du coût du travail.</p> <p>Aujourd'hui, paradoxe, la Chine déclare sa flamme à l'économie de marché quand les Etats-Unis, temple du capitalisme, cherchent à en réduire l'étendue.</p>
<p><i>Environnement</i></p>	

<p style="text-align: center;">Climat</p>	<p>Le climat est l'un des sujets sur lesquels D Trump a été le plus contestataire. Affirmant que le changement climatique est « un canular », un « concept inventé par la Chine » pour affaiblir l'industrie américaine, il avait promis des mesures radicales : rouvrir des mines de charbon fermées pour la protection de l'environnement, autoriser l'extraction et l'exploitation d'hydrocarbures sur les terres fédérales, réduire à néant les réglementations de l'Agence de protection de l'environnement (EPA et l'agence elle-même et enfin, sortir de l'accord de Paris.</p> <p>Le nouveau président américain a logiquement redonné une impulsion à <u>deux projets d'oléoducs très controversés</u>, dont la construction avait été bloquée par l'administration Obama au nom, notamment, de la lutte contre le changement climatique. Il a signé une série de décrets ouvrant la voie à la construction du gigantesque oléoduc <i>Keystone XL</i> reliant le Canada aux États-Unis, et à celui de la compagnie <i>Energy Transfer Partners</i> dans le Dakota du Nord. Évoquant le projet <i>Keystone XL</i>, il a souligné que l'aboutissement de ce projet était conditionné à une renégociation avec la société canadienne TransCanada.</p> <p>La grande question est celle de l'accord de Paris. Sous l'impulsion de D Trump, les États-Unis peuvent-ils en sortir ? Certains le pensent. Bien qu'ils aient déjà ratifié l'accord de Paris, les États-Unis peuvent effectivement s'en retirer, sans attendre le délai de 3 ans prévu par l'accord, en dénonçant la convention cadre, car cette dénonciation entraîne automatiquement leur retrait de l'accord de 2015. Sans aller jusqu'au retrait, Washington pourrait aussi appliquer <i>a minima</i> un accord peu contraignant, sans mécanisme de sanction. Le fera-t-il ? Cela reste à vérifier car on a déjà vu au cours des années 2000, sous l'administration Bush, Washington hostile à l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto mais incapable de l'empêcher, à partir du moment où les autres gros pollueurs ne les suivaient pas. Jusqu'à présent, la dynamique qui a porté la lutte contre le réchauffement climatique a toujours été assez forte pour que les progrès continuent. Elle l'était plus que jamais à Paris et le besoin d'agir n'a pas faibli. Ce qui s'est déjà produit pourrait donc advenir à nouveau et Washington pourrait être obligé de suivre.</p>
<p style="text-align: center;">Ecologie</p>	<p>La nomination à la tête de l'EPA, de Scott Pruitt, un « climatologue sceptique » proche des milieux industriels du pétrole et du charbon, a été confirmée par le Sénat et le gel des financements de cette Agence est prévu, parmi les coupes nécessaires à la baisse des impôts prévue. Les employés des <i>National Institute of Health</i> ne sont pas autorisés à fournir des informations aux parlementaires.</p>
<p><i>Monnaies et finance</i></p>	
<p>Monnaies</p>	
<p style="text-align: center;">Dollar</p>	<p>Les positions de D Trump sont ici souvent contradictoires. Il juge le dollar trop fort pour l'économie américaine et accuse l'Allemagne de gonfler son excédent commercial (280 milliards d'euros en 2016, soit 10 % de plus que celui de la Chine) avec un euro sous-évalué<sup>12</sup>.</p> <p>Cependant, le programme économique proposé par Donald Trump devrait avoir pour conséquence une revalorisation du dollar, notamment si l'engagement sur les grands travaux est respecté, car l'économie américaine est dans une situation de quasi plein emploi (moins de 5 % de chômage), ce qui devrait alimenter l'inflation et pousser à l'augmentation des salaires. Il en résulterait une réduction du</p>

	<p>rendement des placements financiers, ce qui devrait conduire les investisseurs à demander des taux plus élevés pour acheter la dette de long terme, accompagnant d'ailleurs la FED dans un mouvement généralisé de hausse des taux d'intérêt. Dans ce cas, les investisseurs internationaux seront intéressés par une nouvelle demande de dollars, ce qui provoquera une hausse de la valeur du dollar.</p> <p>Les incitations fiscales pour convaincre les entreprises de rapatrier leurs profits conduiront inéluctablement à une hausse du dollar. La FED devra agir, face à une surchauffe des prix, alors qu'elle a mandat d'une inflation inférieure ou égale à 2%. Les taux d'intérêt seront relevés et la stagflation deviendra alors une menace réelle pour l'économie américaine.</p> <p>Un dollar fort aura des incidences graves sur les pays endettés en dollars, notamment dans les économies émergentes. Pour l'euro, les biens et services produits seront alors plus compétitifs par rapport aux produits américains et la crise des pays émergents, <i>in fine</i>, favoriserait les exportateurs européens face à une économie américaine protectionniste. Concernant le dollar D Trump est « son propre ennemi ».</p>
Euro	<p>L'euro est vu par D Trump comme une construction bancale, il constitue une erreur économique. Il s'agit même d'une tragique création qui empêche les Etats, hormis l'Allemagne, d'exercer leur liberté d'action politique et économique. Il est vrai que la zone euro n'a pas manifesté une grande solidarité en faveur des pays d'Europe du Sud, dont les bases industrielles ont été délitées. Ces divergences vont rendre de plus en plus large le fossé entre le Nord et le Sud de l'Europe, jusqu'à l'éclatement du système. Angela Merkel défend une vision européenne dépassée dont elle tire profit pour le développement de l'Allemagne.</p> <p>En réaction, l'Europe a le sentiment que la vision de Trump la concernant, constitue une menace pour son unité et sa solidarité. Il est possible que cela favorise une nouvelle avancée dans la construction de l'Union européenne.</p>
Yuan	<p>Fait partie des critiques adressées à la Chine. C'est, entre autres, en le maintenant systématiquement à un niveau trop bas que la Chine a gonflé ses exportations.</p>
<b>Finance</b>	
Règlementation financière	<p>Donald Trump souhaite libérer la réglementation financière établie par la loi Dodd-Frank mise en place après la crise financière de 2008. Il a demandé à son secrétaire au Trésor Steven Mnuchin d'élaborer des recommandations pour amender cette loi (100 jours pour le faire).</p> <p>Il demande de retarder, en outre, l'application de la règle « fiduciaire » qui oblige les banques à agir conformément aux intérêts des clients en ce qui concerne les placements et les conseils. Cette évolution va à contre-courant de la tendance mondiale consistant, à la suite de la crise, à renforcer la réglementation bancaire (règles de Bâle III).</p>

## **Commentaires**

D Trump défait ce que son prédécesseur s'était employé à construire. La portée de cette politique est nettement plus grande dans la zone Asie-Pacifique qu'en Europe. Dans ce dernier cas, il existait une forte opposition au TAFTA. D'une certaine manière, la décision de D Trump évite d'avoir à porter la responsabilité de l'interruption des négociations. En Asie, le retrait américain met clairement la Chine en



meilleure position. Avec l'ALENA et les menaces pesant sur la Chine et l'Allemagne, D Trump va plus loin. Il n'interrompt pas l'aboutissement d'un projet mais commence à attaquer les institutions et les règles existantes. En ce qui concerne la réglementation financière, il va en sens inverse de l'évolution qui a suivi et accompagné la grande crise qui a débuté en 2008. La perturbation produite par D Trump touche au cœur du système économique monétaire et financier. Il en va de même pour le climat.

3	<b>Aspects politico-militaires de la sécurité internationale (alliances, conflits et maintien de la paix, désarmement)</b>
<i>Alliances</i>	
Généralités	<p>Au départ, D Trump a semblé se désintéresser des alliances existantes. Il les considère comme une sorte de cadeau que font les Etats-Unis et s'indigne que les alliés ne fassent pas assez d'efforts, se comportant comme des « passagers clandestins ». Il a comme principe « Pas de protection sans provision ».</p>
OTAN	<p>« Obsolète et coûteuse » ! Ce jugement abrupt porté par le candidat sur l'OTAN a choqué et inquiété en Europe. Surtout ajouté à l'affirmation que seuls 5 Etats membres payent le prix de leur défense. Certains y ont vu une menace, craint que Washington réfléchisse à deux fois avant de venir en aide à un allié de l'Otan en danger qui n'aurait pas fait d'effort financier suffisant pour assurer sa propre défense. Actuellement, les Etats-Unis contribuent à hauteur de 70% aux dépenses de l'Otan<sup>13</sup>.</p> <p>On note que, depuis, le ton du Président a changé. Il déclare soutenir l'OTAN à 100% - ce qui a été confirmé par Rex Tillerson, venu rassurer les Européens - car c'est une garantie pour la paix mondiale. La question du financement n'est cependant pas encore réglée. Il est peu probable qu'elle le soit comme le souhaite D Trump. La question dite du « partage des charges » est un très vieux débat dans l'OTAN. Il existait déjà à ('époque de la guerre froide et les menaces de couper les crédits sont un classique, qui n'a jamais trouvé de traduction concrète. Cependant la dégradation des relations avec la Russie et la montée du terrorisme devrait provoquer une augmentation modérée des dépenses de plusieurs Etats Européens. On notera toutefois que le total des dépenses des membres européens de l'OTAN se montait en 2015 à 292, M \$, ce qui est certes moins que les Etats Unis (595,5 M \$) mais beaucoup plus que la Russie (95 M \$) et que la Chine (214,5 M \$). On voit mal dans cette situation la nécessité d'une augmentation ; l'insuffisance réside plutôt dans la répartition, l'emploi de ces dépenses.</p> <p>Le critique de D Trump et la menace voilée qu'elle contenait ont incité les Européens, notamment l'Allemagne et la France, à s'interroger sur l'opportunité d'une défense européenne plus indépendante. Il n'est pas exclu que se produisent des évolutions intéressantes à cet égard, malgré le Brexit.</p> <p>Autre point important : D Trump n'a pas envisagé, à la différence d'autres Républicains, d'élargir l'OTAN à l'Ukraine ou à la Géorgie.</p>
Japon	<p>Lors de sa campagne D Trump avait évoqué non seulement la nécessité de faire payer les alliés, ce qui soulevait la question d'un éventuel retrait, mais aussi la perspective que le Japon devienne une puissance nucléaire ajoutant « je ne suis pas sûr que ce serait une mauvaise chose pour nous ». L'entretien du 17 novembre entre D Trump et S Abe - sa date très proche de l'élection montre le niveau d'inquiétude des Japonais – semble avoir rassuré le premier ministre nippon. Il a dû entre ensuite conforté par la réaction de D Trump aux tirs de missiles nord-coréens.</p> <p>La demande que, en échange, Tokyo modifie sa constitution pour pouvoir augmenter ses dépenses de défense, actuellement limitées à 1% du PIB, sera, dans le contexte actuel du pays, difficile à satisfaire, mais une aggravation de la situation en Asie de l'Est et du Nord-est pourrait modifier les choses.</p>
<i>Conflits</i>	

Cuba	Evidemment critique à l'égard de la normalisation opérée par B Obama, D Trump est pourtant d'accord avec le principe de la normalisation, avec l'idée que « cinquante ans (d'embargo), ça suffit ». En cela il est plus dans la ligne du changement, que des sénateurs d'origine cubaine.
Mer de Chine	Ce sujet en cours d'aggravation est potentiellement très conflictuel. Le Secrétaire d'Etat après avoir, comme D Trump, dénoncé la poldérisation et la militarisation des îlots par les Chinois et parlé d'en « interdire l'accès », a atténué la position américaine. L'US Navy ne va plus « empêcher l'accès » aux bases construites par Pékin sur des îlots, mais seulement maintenir autour d'eux la « liberté de navigation ». La Chine a eu l'occasion de réaffirmer ses thèses (souveraineté indiscutable), à l'occasion de la décision rendue par la Cour permanente d'arbitrage en juillet 2016. Cette décision étant contraire à ses prétentions, elle refuse de lui donner effet. Quoique dise Pékin, il s'agit d'un revers, la CPA affaiblit sensiblement la position chinoise et, du même coup, conforte celle des Etats-Unis.
Palestine	<p>D. Trump s'est exprimé en faveur de la coopération avec l'Etat d'Israël et du transfert à Jérusalem de l'ambassade des Etats-Unis mais on notait aussi avant l'été 2016, qu'il souhaitait être « neutre » entre les 2 parties, pour favoriser la conclusion d'un traité de paix.</p> <p>Face à l'accélération de la colonisation, la nouvelle administration a réagi en considérant que tout n'était pas permis et qu'il ne fallait pas obérer les possibilités d'une paix israélo-palestinienne. Le nouveau président a souligné que le « désir des Etats-Unis d'aboutir à la paix entre Israéliens et Palestiniens reste inchangé depuis 50 ans ». Cela suggère que D Trump veut s'inscrire dans la continuité de la politique de ses prédécesseurs, donc dans la ligne politique des deux Etats.</p> <p>Pourtant il a évoqué une solution à un seul Etat, semblant rejoindre la position de M Netanyahou. Ce dernier est probablement en train, de découvrir que « l'ami » qu'est le nouveau président risque de représenter une difficulté supérieure à celle que constituait son prédécesseur.</p>
Syrie	Le candidat s'est montré pendant sa campagne plutôt favorable à Bachar El Assad : « Je n'aime pas Assad, mais Assad fait la guerre à l'EI ». Sur le théâtre des opérations, les Etats-Unis n'ont, pour le moment, pas de stratégie claire, tout l'espace est occupé par la Russie - principal acteur avec l'Iran et la Turquie. Moscou entend porter un coup décisif au terrorisme international et stabiliser le pouvoir « légitime » du gouvernement légal, qui lui offre une base militaire en Méditerranée
Taiwan	En téléphonant, en décembre, à la nouvelle présidente de l'île, indépendantiste, D Trump avait provoqué l'inquiétude à Pékin. Allait-il rompre avec la ligne classique et jouer en faveur de deux Chines ou se servir de l'île comme otage pour obtenir des concessions commerciales ? D Trump a cédé et redit l'attachement des Etats Unis à la thèse d'une seule Chine, tout en conservant les relations habituelles avec Taiwan.
Ukraine	Pour D Trump c'est « un gâchis accompli sous l'administration Obama, en lien avec l'OTAN », c'est un « problème de l'Europe », plus que des Etats-Unis. « Les gens de la Crimée, de ce que j'ai entendu, préfèrent la Russie, plutôt que leur situation antérieure ». On comprend que ces mots inquiètent Kiev. L'Ukraine est manifestement, un obstacle de taille sur la voie d'un grand « deal » avec la Russie et de la levée des sanctions. Comme le note D Trump, c'est d'abord un problème européen et les Etats-Unis n'ont pas participé aux accords de Minsk. La marge de manœuvre sur ce dossier sera très étroite, même si Washington et Moscou parviennent à un nouvel accord sur les armes nucléaires. Pour le moment, la position américaine, au Conseil de sécurité, n'a pas varié concernant la Crimée et

	les sanctions, même si la volonté de nouer de bonnes relations avec la Russie est mise en avant.
<b>Désarmement</b>	
Accord nucléaire iranien	<p>Cet accord conclu sous la présidence de B Obama a été très critiqué par D Trump, qui parlait de « l'accord le plus stupide de l'histoire » et envisageait de le « déchirer ». Un retrait peut être envisagé, mais il ne faut pas méconnaître que l'accord en question est multilatéral, les autres parties étant la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Russie et la Chine. Or l'on voit mal la capacité d'entraînement de Washington s'étendre jusqu'à Moscou et Pékin. La nouvelle équipe américaine renonçant au retrait début 2017, envisage d'exiger une application stricte de l'accord.</p> <p>On peut considérer que l'essai par l'Iran d'un missile balistique, le 29 janvier, était une manière de tester l'administration Trump. Il en est résulté le vote (avec, point important, une majorité bipartisane), début février, d'une nouvelle série de sanctions, toutefois très calibrées, qui ne touchent pas à l'accord de 2015. Ceci posé, l'affirmation que « toutes les options restent sur la table » a une crédibilité très limitée.</p>
Corée du nord	<p>Le 12 février 2017, la Corée du Nord, dont le dirigeant a été qualifié de « fou » par D Trump, a envoyé 1 missile balistique dans la mer du Japon et elle en a tiré 4 autres, le 6 mars. Le moment de ces tirs vaut d'être noté. Le premier a eu lieu alors que M Abe était aux Etats-Unis avec D Trump et les autres pendant que se déroulaient des manœuvres militaires conjointes entre la Corée du sud et les forces américaines qui y sont stationnées. Ils se produisent aussi après la révélation dans un rapport réalisé aux Nations unies que la Chine aide la Corée du nord à financer son programme balistique et nucléaire.</p> <p>Ici aussi la référence faite du côté des Etats-Unis à l'utilisation de « toute la gamme » des moyens est peu crédible. Toutefois, Washington a exploité l'action nord-coréenne en accélérant le déploiement en Corée du sud du système antimissile Thaad (<i>Terminal High Altitude Area Defense</i>). Cette initiative a provoqué de la part de Pékin, qui estime être la cible réelle de ce déploiement, une réaction prévisible : « La Chine prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer ses propres intérêts de sécurité ». On voit que Washington reproduit en Asie du nord-est ce qui s'est déjà passé en Europe. Il est difficile d'imaginer que cela puisse avoir d'autres conséquences et ne pas aggraver la situation de sécurité.</p>
Accords Etats-Unis/ Russie	Voir tableau IV, Russie

## Commentaires

Le système américain d'alliances, est certainement un des points où la perturbation de D. Trump est susceptible d'avoir des effets majeurs, à court terme. On y reviendra dans le commentaire sur le tableau suivant, à propos des alliances bilatérales. S'agissant des alliances multilatérales des Etats-Unis, l'alliance atlantique/OTAN est sans aucun doute, de loin - les deux autres étant le traité de Rio et l'ANZUS - la plus importante et la plus symbolique du point de vue du leadership, de la puissance des Etats-Unis et de la recherche de leur protection. Prendre le risque de la dévaloriser, alors qu'elle représente pour Washington, beaucoup plus un investissement très rentable qu'une charge est sans doute l'un des signes les plus nets de l'absence d'expérience des relations internationales de D Trump et du manque d'entourage. Comme l'a dit un analyste sud-coréen « D Trump a mal compris l'intérêt des alliances ».

1 Comme le fait très justement remarquer Renaud Girard, les reculades des Etats-Unis sur Taiwan et la Mer de Chine font penser à la formule que Mao employait à leur égard - un « tigre de papier ». Discutant cette hypothèse, il la nuance, estimant que Washington, pour le moment ressemble davantage à un éléphant dans un magasin de porcelaine<sup>14</sup>. Le temps tranchera entre ces deux qualifications. F. Godement estime que « l'écart entre les paroles successives – en attendant celui entre les paroles et les actes – déconsidère la stratégie

de D. Trump avant même qu'elle soit entièrement formulée » et qu'il « lui faudra redoubler de cohérence dans les actes pour rendre crédible toute stratégie autre qu'un isolationnisme brouillon »<sup>15</sup>.

IV	<b>Les relations entre les Etats-Unis et les autres grands acteurs de la sécurité internationale</b>
Allemagne	<p>Elle est prise à partie par D Trump, qui la considère comme ayant asservi l'Union européenne et estime que sa chancelière a commis une « erreur catastrophique » en ouvrant les portes aux réfugiés. Il lui reproche en outre d'inonder les Etats-Unis de BMW et de Mercedes sans importer, en retour, de voitures américaines. Elle est le pays que B Obama, très favorable à A Merkel, a choisi pour faire ses adieux à l'Europe et célébrer la valeur historique de l'expérience européenne. Outre la Chancelière qui ne cache pas ses réticences, l'Allemagne s'est dotée d'un Président « anti-Trump » en février 2017</p>
Chine	<p>Après l'épisode de Taiwan, ses critiques, reproches et menaces - que la Chine a su laisser passer, non sans montrer sa fermeté et, par exemple à Davos, sa capacité de réagir – D. Trump a renoué avec Pékin. Il souhaite une relation « constructive », notamment pour mettre fin aux pratiques commerciales jugées déloyales. On verra si, comment et dans quelle mesure, un accord peut être trouvé. Des mesures punitives de la part des Etats-Unis aboutiraient, au minimum, à un contentieux dans le cadre de l'OMC et peut-être à une crise plus grave, où Washington ne serait pas forcément en bonne posture.</p> <p>La Chine avait été laissée en dehors du TPP (Trans-Pacific Partnership), tout comme l'Inde, pour être contrainte <i>in fine</i> d'accepter les conditions américaines d'échange. Elle a vu sa position s'améliorer fortement avec le sabordement par les Etats-Unis de cette entreprise. Elle est en position de récupérer, via le RCEP (Regional Comprehensive Economic Partnership), l'organisation du libre-échange dans la zone Asie/ Pacifique, en jouant le premier rôle.</p>
Daech	<p>C'est l'ennemi. Le projet de D Trump est d'intensifier la lutte contre Daech et les autres groupes terroristes. Les moyens de le faire sont à l'étude. Le plan secret de D Trump, simple, à son image, serait de « les écraser sous les bombes ».</p>
Iran	<p>Pour Trump, Obama a été trop laxiste avec l'Iran. Celui-ci est un Etat dangereux qui soutient le terrorisme mondial. En raison du test de missiles effectué en février, qui a valu à l'Iran un « avertissement officiel » de la part du Conseiller à la sécurité nationale et a vu le président réaffirmer que toutes les options « restent sur la table », de nouvelles sanctions lui ont été imposées. Mais elles ont été calibrées soigneusement. Elles s'inscrivent « en dehors » de l'accord nucléaire.</p>
Mexique	<p>C'est avec ce pays, pourtant en relations étroites avec les Etats-Unis dans le cadre de l'ALENA, que la situation a été la plus tendue. Le 25 janvier D Trump a pris le décret décidant la construction « immédiate » d'un mur à la frontière mexicaines, réaffirmant que cette barrière serait payée par le Mexique. Le Président mexicain a affirmé le contraire et a annulé sa visite à Washington et la décision présidentielle a fait l'objet de critiques de la part de grandes entreprises américaines, sur le thème « couper le pays des échanges commerciaux équivaut à respirer sans oxygène ».</p>
Royaume-Uni	<p>Alors que B Obama était hostile au Brexit et s'était efforcé de l'empêcher, Donald Trump, s'en félicite. Pour lui, le « Brexit » est incontestablement un succès pour le Royaume-Uni. Il assure qu'il va « travailler dur » pour qu'un nouvel accord commercial soit conclu « très rapidement » entre Londres et Washington. On ne perdra pas de vue, pourtant, que la tendance libre-échangiste dominante à</p>

	<p>Londres est en contradiction avec celle de D Trump. La conclusion de cet accord risque d'être plus difficile que prévu. De plus, le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne n'est pas encore effectif, ni même négocié. Aucun accord ne pourra être signé avant le départ définitif du Royaume-Uni des instances bruxelloises, ce que celles-ci n'ont pas manqué de rappeler. On n'oubliera pas que l'un des enjeux du Brexit est la sécession possible de l'Ecosse. Si elle advenait, Londres quitterait inévitablement à terme le rang des puissances mondiales. En ce cas, le Brexit relèverait de la technique « se tirer une balle dans le pied » ou « scier la branche... ». Enfin la perturbation affectant ses partenaires européens aura inévitablement des conséquences pour Londres, par exemple en matière de sécurité et de défense, si la défense européenne ou la construction politique, économique et monétaire se renforce, entre membres de l'UE.</p>
Russie	<p>L'humiliation que les Occidentaux ont fait subir à la Russie en poussant de plus en plus les frontières de l'OTAN vers l'Est européen trouve un écho compréhensif chez Donald Trump. Il s'est dit favorable à la levée des sanctions imposées à Moscou à la suite de l'annexion de la Crimée. Il souhaite signer des accords bénéfiques avec la Russie. Vladimir Poutine se présente comme le chantre du conservatisme, des « valeurs traditionnelles » en matière de mœurs et d'immigration, ce qui rejoint certaines conceptions du Président américain.</p> <p>Donald Trump s'inspire du principe Reaganien : « faites confiance, mais vérifiez ». Reste à trouver le « deal » permettant cette levée. Il semble qu'il puisse consister dans un échange entre la levée des sanctions et un accord sur les armes nucléaires et une coopération dans la lutte contre le terrorisme (l'ennemi de D Trump). Mais ici encore les Etats-Unis ne sont pas seuls concernés par la question ukrainienne. Que ce deal soit suffisant serait surprenant. Pour le moment les sanctions sont maintenues.</p> <p>Il a été établi que l'équipe de D. Trump avait eu, pendant la campagne présidentielle, des liens avec les services de renseignements russes, ce qu'elle avait contesté. Cependant, contrairement à ce qu'il avait affirmé sous serment au Sénat, Jeff Sessions, le Ministre de la Justice, a bien rencontré l'Ambassadeur russe deux fois, pendant la campagne électorale. Le conseiller du Président, Michael Flynn, avait dû démissionner pour les mêmes raisons un mois plus tôt. Enfin, l'ancien Directeur de campagne, Paul Manafort avait lui-même été interrogé sur certaines de ses activités économiques avec le Président ukrainien Ianoukovitch, mais Kiev n'est pas Moscou. Lors des auditions au Sénat, le secrétaire d'Etat, le ministre de la défense et le directeur de la CIA, se sont toutefois montrés méfiants à l'égard de la Russie, restant donc beaucoup plus proches de la posture américaine traditionnelle.</p>
Union européenne	<p>D. Trump s'est montré ouvertement hostile à l'UE, au point qu'un dossier du journal Le Monde a eu pour titre « Trump contre l'Europe »<sup>16</sup>. Pour lui elle est « au service de la puissance allemande ». L'Union européenne est une grave erreur au regard de l'indépendance et de la souveraineté nationale des pays. Il estime que les Etats membres ne sont pas suffisamment solidaires, ni entre eux, ni avec les Etats-Unis. Il se félicite du Brexit.</p>
Réactions	<p>Les inquiétudes plus ou moins affichées avaient été nombreuses, avant. Les réactions au moment de l'élection ont été dans l'ensemble très convenues, faites de félicitations comme à l'ordinaire. Certains pourtant ont voulu faire passer un message. Ce fut le cas d'A Merkel. Elle rappela à D Trump qu'étant donné ce qu'est son pays, le président des Etats-Unis « a une responsabilité vis-à-vis du reste du monde ». Faisant ensuite référence aux valeurs communes, elle visait « la démocratie, la liberté, le respect du droit et de la dignité humaine, quels que soient l'origine, la couleur de peau, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle ou les opinions politiques », elle proposait de travailler en commun, sur cette base. De son côté F Hollande n'hésitait pas à dire que « cette élection américaine ouvre une période d'incertitude » et à ajouter « Certaines positions de D Trump.... doivent</p>

être confrontées aux valeurs et aux intérêts que nous partageons avec les Etats-Unis »
--

## Commentaires

B Obama a laissé un réseau d'alliances bilatérales très nettement affaibli. Après avoir touché l'Egypte, les difficultés ont affecté les relations avec le Pakistan, la Turquie, l'Arabie Saoudite. Mis à part Israël – et même en ce cas l'incertitude Trump joue -, tout le réseau des alliances bilatérales américaines au Moyen-Orient se trouve dans une passe difficile, alors que la Russie se montre présente et très active. Il y a là, même si la dépendance au pétrole a faibli, une contrainte forte, dont il sera intéressant de voir si et quand, la nouvelle administration la perçoit et comment elle la gère. Dans l'immédiat, elle se préoccupe surtout d'Israël, de l'importation du terrorisme. Et l'impression dominante est qu'elle n'a pas de ligne politique originale ni même bien arrêtée.

En Asie B Obama avait réussi à consolider l'alliance japonaise. Les propos de D Trump sur les alliés qui ne font pas d'efforts suffisants pour leur défense sont propres à inquiéter fortement, parmi d'autres, le Japon et la Corée du Sud. Le tir de missile nord-coréen a valu à M Abe d'entendre, de la bouche de D Trump « Je veux que tout le monde sache que les Etats-Unis sont derrière le Japon, à 100% ». Mais de la part d'un Président qui cultive l'incertitude, voire la contradiction, il est difficile de savoir ce que cela veut dire au juste, bien que le stationnement des forces américaines reste un gage très fort d'engagement.

## Observations d'ensemble

1) On peut dire que D Trump a fait irruption dans les relations internationales, comme le grand perturbateur. Il n'y a pratiquement pas de domaine qui échappe à son irruption ; en cela il est un perturbateur global. Aucune région, aucun pays, ami, allié ou pas, n'est épargné ; D Trump est, par là, un perturbateur général, « tous azimuts ». Il trouble tant la forme que le fond, il touche au système comme à l'ordre international et, même si cela est moins facilement perçu, il est susceptible d'affecter passablement la « grandeur » des Etats-Unis, qu'il souhaite « restaurer ». D Trump est un perturbateur total, le grand perturbateur de notre temps.

2) Si on approche le phénomène Trump, du point de vue du système international, il faut d'abord signaler que, malgré le très net changement dans le style et dans le « projet », on observe une constante. D Trump s'inscrit, comme ses prédécesseurs de l'après-guerre froide, dans une optique qui n'est plus celle de l'équilibre des puissances (*Offset Strategy*) mais celle de la domination mondiale. Contrairement aux idées reçues, cette stratégie est également présente sous B Obama, avec le lancement de la *Defense Innovation Initiative* et, dans le cadre d'un budget de défense en baisse accompagnant le désengagement d'Irak et d'Afghanistan, un très haut niveau des dépenses de R & D militaire<sup>17</sup>. Ceci noté, on remarque aussitôt une grande différence. Les Etats-Unis jouaient antérieurement la carte du leadership, ils se voulaient le numéro un d'un camp, le camp occidental, et se comportaient comme tels. Etre le leader d'un camp n'est possible que si on sait gérer ses alliés pour rester le numéro un et les conserver. Ce point est essentiel, car c'est l'ensemble occidental qui constitue depuis très longtemps - avant et après la guerre froide – le pôle mondial des relations internationales et non les Etats-Unis seuls. En malmenant ses alliés, en les dénigrant, voire les insultant, D Trump transgresse ouvertement une règle de base. Ce faisant, il affecte sa crédibilité de leader occidental et pousse ses alliés à organiser autrement leurs relations, entre eux et avec les autres acteurs.

3) Un second point intéressant, toujours dans le cadre de l'approche systémique, est l'affichage d'*America first*. Il met en avant, alors que les Etats-Unis ne sont pas, et de loin, le pays qui traverse le plus mal la crise, un égoïsme. Chacun sait bien que les relations internationales sont pavées d'égoïsme nationaux, mais entre la pratique et l'affichage, il y a un pas. Le franchissant très ostensiblement - ce que traduit notamment la baisse des financements multilatéraux – le nouveau président s'inscrit cette fois dans un mouvement de régression majeure des relations internationales, dont l'évolution lente, scandée par les conflits mondiaux a consisté à faire émerger peu à peu les notions d'intérêts et des biens communs et à construire les instruments de leur mise en œuvre. Son appétence pour les « deals », ne doit pas induire en erreur. Un « deal » n'est pas la même chose qu'un accord dans lequel avantages et concessions sont répartis entre les participants ; il s'agit plutôt du résultat d'un rapport de forces.

4) L'ordre international, au sens juridique du terme, résultat de la sortie de l'état de nature, de l'évolution, de la civilisation progressive des relations internationales, est évidemment susceptible d'être gravement affecté par le phénomène Trump. On doit constater qu'il a déjà fait des dégâts (TAFTA, TTP) et on s'inquiète de l'effet qu'il est susceptible d'avoir sur les Nations unies, sur l'OMC, sur les conventions relatives à l'environnement etc... Mais il faut aussi noter que son langage même sort du cadre. En droit international, les positions prises par les représentants de l'Etat, ce qu'ils disent, notamment quand il s'agit du ministre spécialisé, celui des affaires extérieures ou étrangères et, plus encore, du premier responsable de l'Etat, sont considérées comme des éléments du comportement, de la pratique de l'Etat, qui servent à préciser cette pratique et, dans certaines conditions peuvent avoir des conséquences juridiques, peuvent engager l'Etat. Avec D Trump cela est impossible. Dans la mesure où son vocabulaire est transgressif, affranchi des limites habituelles et ne répugne pas aux contradictions, il faut aller au-delà du discours, aller aux actes ou aux paroles prononcées dans un cadre particulier, par exemple au Conseil de sécurité en lien avec un vote, pour trouver des éléments plus fiables. On remarquera, le contraste est très net, qu'aucun Etat ne s'est situé sur le même registre que les Etats-Unis. Même les plus ciblés, Chine comprise, gardent un discours classique et se rattachent aux valeurs communes et aux instruments multilatéraux. Personne n'a répondu sur le mode d'un autre « first » ! On remarquera aussi, que pour le moment, aucune des cibles dont le discours de D. Trump exigeait un changement de comportement n'a obtempéré. Certaines ont même agi pour provoquer (Corée du Nord, Iran) et joué, avec succès, la stratégie du tigre de papier (beaucoup de bruit pour rien).

5) Mis à part les inquiétudes, les doutes, les troubles, y -t- il dès maintenant un effet Trump, mesurable et, plus encore, important ? Indubitablement, D Trump agit ; il donne satisfaction à ses électeurs, fait ou essaye de faire, ce qu'il a dit. Si la plupart de ses cibles restent de marbre, un certain nombre de décisions lourdes, notamment budgétaires, feront sentir leurs effets progressivement. De plus, il a déjà imprimé sa marque plus ou moins fortement, en matière commerciale, tué le TTP, fait sortir de l'actualité le TAFTA et fortement secoué l'ALENA. Dans les deux premiers cas, il a agi là où, la participation américaine étant d'importance majeure, le projet pouvait être affecté gravement ou tué par la seule annonce que les Etats-Unis n'y participeraient plus. La question, qu'il a ignorée ou pour laquelle il a fait un pari risqué, est celle de savoir si les conséquences de son retrait ne seront pas plus graves pour Washington que pour ceux qui ont été abandonnés. Dans le cas de l'ALENA, l'exigence de renégociation (et plus encore des taxes qui seraient imposées aux partenaires en dehors du cadre légal des échanges) fragilisent l'accord et peuvent rendre leur liberté aux parties. Est-ce bien, l'intérêt des Etats-Unis, surtout si on tient compte de ce que la politique suit le commerce ? Pourquoi ne pas envisager l'établissement de liens forts entre le Mexique et la Chine ?

6) Le phénomène Trump est le produit de la crise très profonde que connaissent les Etats-Unis, devenus une caricature de démocratie, et du rôle très excessif pris par l'argent et les médias dans la vie politique. Il est très possible qu'ils soient aussi sa victime, voire sa principale victime. On a évoqué les risques, pour les Etats-Unis eux-mêmes, qui sont liés à ses choix en matière monétaire, financière et économique. Sur le plan international, on ne doit pas perdre de vue que l'épisode Trump intervient après d'autres (Irak, Afghanistan notamment), dans lesquels Washington a multiplié les erreurs, laissant à la communauté internationale, des conflits que B Obama n'a pas soldés. Le leadership se mérite. Washington ne veut plus le revendiquer. De la part de la première puissance mondiale, surtout dans le contexte actuel, cela semble très périlleux. La confiance dans les Etats-Unis, leur image, déjà passablement affectées par les aventures irakienne et afghane, en souffriront. Un basculement pourrait même se produire, les faisant percevoir, dans un monde en crise, non comme un facteur de sécurité, mais comme une sorte de danger public.

## Bibliographie générale du livre

- Aganbeguyan, A., Fontanel, J. (1994), Un monde en transition. Les exemples de la Russie et de l'industrie d'armement, *Cahiers de l'Espace Europe*, n°5,
- Balmont, L. (2015), La pratique récente de l'emploi de la force par la France : entre légalité et légitimité *Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, PSEI, Numéro 1
- Barre, R., Fontanel, J. (1991) *Principes de politique économique*, Presses Universitaires de Grenoble, 1991.
- Bensahel, L., Fontanel, J. (2006). *L'économie souterraine : L'exemple de la Russie*. Editions L'Harmattan.
- Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., & Corvaisier-Drouart, B. (2009). *Les organisations non gouvernementales, L'homme au coeur d'une mondialisation solidaire*. Paris, L'Harmattan.
- Banque Mondiale (2015), *Dépenses militaires (en % du PIB)*, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/MS.MIL.XPND.GD.ZS>
- Bellais, R., Coulomb, F. (2013), Le Complexe Militaro-Industriel, cinquante ans après Eisenhower, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris.
- Bourguignon, F. (2012), *La mondialisation de l'inégalité*, Coédition Seuil et République des Idées, Paris..
- Brück, T. (2004a). Economie de la sécurité. Arbitrages économiques. In OECD, *L'économie de la sécurité*, OCDE.
- Brunat, E., Fontanel, J. (2015), La stratégie internationale et la réforme militaire en Russie, in *Union européenne-Russie : une relation particulière*, sous la direction de Eric Brunat, Georges-Henrin Soutou et Frédéric Turpin, Université Savoie Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, Chambéry.
- Cars, H.C., Fontanel, J. (1987), Military Expenditure Comparisons, in *Peace, Defence and Economic Analysis*, Mac Millan, London, 1987.
- Chabbi, M. (2015), Le Club Nucléaire : des capacités très inégales. *Peace and Sécurité Européenne et Internationale*, PSEI, <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=349>.
- Chatterji, M., Fontanel, J. (2008), The controversial economic question of peace and war, in *War, Peace and Security, Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development*, Emerald, London.
- Chatterji, M. Fontanel, J. (2008), War, Peace and Security, Contributions to *Conflict Management, Peace Economics, and Development*, Volume 6, Emerald, London..
- Colard, D., Guilhaudis, J.F, Fontanel, J. (1981), *Le désarmement pour le développement. Un pari difficile*, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale. n° 19, Paris.
- Coissard, S., Seigle, C. (2013), « Penser » la sécurité en termes de business model, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan.
- Cornetta C. (2015), Economists for Peace & Security, *Newsletter*, 27(1), March 2015.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2000), Disarmament in the Next Millenium, *Defence and Peace Economics*, Volume 11, number 1, 2000.
- Coulomb (2004), *Economic theories of Peace and War*, Routledge, London, NY.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2005), An economic interpretation of French military expenditure, *Defence and Peace Economics*,
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale in *La question politique en économie internationale*, La Découverte, Paris, 2006.
- Coulomb F, Fontanel J. (2006), Guerre économique : Les Etats en première ligne, *Défense et Sécurité Internationale (DSI)*, n°13, Mars 2006.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Le coût du nucléaire en France et son avantage comparatif, in Pascallon (Ed.), *La sécurité de la France*, Economica, Paris, 2006.
- Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2007), The concepts of economic war and economic conflicts in a global market economy, in *Arms, War, and Terrorism in the global*



- economy today*, LIT Verlag, Bremen Schriften zur Konverzion, Band 13, Hamburg. 2007.
- Coulomb, F. Fontanel, J., Hébert, J.-P., & Samson, I. (2008, October). The birth of the political economy or the economy at the heart of politics: Mercantilism. *Defence and Peace Economics*, 9(5).
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2011), War and Capitalism, in *The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism*, Routledge Advances in Sociology, New York, London, 2011.
- Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2011), Economists' controversies about the causality between war and economic cycles, *Frontiers of peace economics and peace science*, Vol. 16, Emerald, 2011.
- Courlet, C., Fontanel, J. (2003), Les conséquences sociétales de la globalisation, in *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*, Débats, PUG, Grenoble, 2003.
- Criqui, P. (2016), Prix du pétrole : comment décrypter les chocs et contre-chocs. *The Conversation*
- Damon, S. (2015), Economists for Peace & Security, *Newsletter*, 27(1) March 2015.
- Deger, S., Smith, R. (1983), Military expenditure and growth in less developed countries ; *Journal of Conflict Resolution*, 27(2).
- Donsimoni, M. Fontanel, J. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat, *Annuaire Français des Relations Internationales*. AFRI.
- Dunne, P., Smith, R. (1990), Military expenditure and unemployment in the OECD, *Defence Economics*, Vol.1, n°1.
- Fisher, D. (1993). *Nonmilitary aspects of security. A system approach*. Geneva: United Nation, Institute for Disarmament Research, UNIDIR.
- Fontanel, J. (1979), *Ecologie, Economie et Plurigestion*, Edition Entente, Paris.
- Fontanel, J. (1980). Le concept de dépenses militaires. *Défense Nationale*.
- Fontanel, J. (1981), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris. 2<sup>nd</sup> Edition en 1995.
- Fontanel, J. (1982). *Military Expenditure and Economic Growth: France, Morocco*. report written for the United Nations, New York.
- Fontanel, J. (1984), *L'économie des armes*, Edition La Découverte, Paris, 1984,
- Fontanel, J., Smith, R.P. (1985), Introduction à l'effort économique de défense", *Arès, Défense et Sécurité*. N° Spécial,
- Fontanel, J. (1986), The International Disarmament Fund for Development *Disarmament, a periodic review by the United Nations*, United Nations, New York, 1986.
- Fontanel, J. (1986), Le coût des forces nucléaires, *Arès, Défense et Sécurité*,
- Fontanel, J. (1990), The economic effects of military expenditure in Third World Countries, *Journal of Peace Research*, Vol. 27, n° 4, November 1990
- Fontanel, J., & Smith, R. (1991). A European defence union? *Economic Policy*, 13(3),
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1992), La guerre économique. *Arès, Défense et Sécurité*.
- Fontanel, J. (1993), *Economistes de la Paix*" Presses Universitaires de Grenoble, PUG.
- Fontanel, J. (1993), Investing in peace, *The UNESCO Courier*, October 1993 (5 pages).
- Fontanel, J., Ward, M. (1993), Military Expenditures, Armaments and Disarmament, *Defence Economics*, Vol. 4, (16 pages)
- Fontanel, J. (1994), The Economics of Disarmament. A Survey, *Defence and Peace Economics*, Vol. 5, n° 2, (34 pages).
- Fontanel, J. (1995), The economics of disarmament, in *Handbook of Defense Economics*, North Holland, Elsevier Sciences, Amsterdam, 1995.
- Fontanel, J., Borissova, I, Ward, M. (1995), The principles of arms conversion in the case of Russia, *Defence and Peace Economics*, 1995, 6.3.
- Fontanel, J. (1995), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris.
- Fontanel, J, Hébert, J-P. (1997), The French policy of "Grandeur", *Defence and Peace Economics*, Vol. 8 (1), pp. 37-55.
- Fontanel, J., Gaidar, E. (1998). *L'avenir de l'économie russe en question*. Presses Universitaires de Grenoble.

Fontanel, J. (2002), Disarmament: A century of economic thought, *Defence and Peace Economics*, Tome 28

Fontanel, J., Bensahel, L. (2002), Les Stratégies de la guerre économique, in *Globalisation économique et sécurité internationale*, Côté Cours, Grenoble, décembre 2002.

Fontanel, J., Ward, M. (2002), A hard look at the costs of peace, *World Economics*, Vol.3, n.2, April-June.

Fontanel, J., Arrow K., Klein, L., Sen, A. (2003), *Civilisations, globalisation et guerre*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse : géoéconomie et stratégie des acteurs*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Henriques, P. (2007), *A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores*. Piaget Institut, Lisboa.

Fontanel, J., Samson, I. (2008), The determinants of military expenditures, in « *War, Peace and Security* », Emerald, 6. London

Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), The genesis of economic thought concerning war and peace, *Defence and Peace Economics*, 19(5), 321-330.

Fontanel, J. (2010), Concept élargi de la sécurité économique, in *Politique Economique de la Sécurité Internationale*, L'Harmattan, Paris, 2010.

Fontanel, J. (2010) *Economie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan, Paris

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a General Concept of Economic and Human Security, in R. Bellais (Ed.), *The Evolving Boundaries of Defence : An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, Emerald, Bingley.

Fontanel, J. (2015), La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. *United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditure* (2015), PSEI N° 1, <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2016) *Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices fiscaux*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2017), Les Etats-Unis sanctuaire du capitalisme, *Paix et Sécurité Européenne et Internationale*.

Fontanel, J. (2018) Puissance et nationalisme économique: le cas des États-Unis. *Paix et sécurité européenne et internationale*, PSEI.

Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques, *Paix et sécurité européenne et internationale*, PSEI.

Fontanel, J., Sushcheva, N (2019) La puissance des GAFAM, *Annuaire des Relations Internationales*.

Fukuyama, F. (1992) *The End of History and Last Man*, Free Press, New York.

Galbraith, J. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Collection Economie humaine, Seuil, Paris.

Galbraith, J. (2015), Economists for Peace & Security, *Newsletter*, 27(1), March 2015

Guilhaudis, J-F. (2005), *Relations internationales contemporaines*, Litec, Paris.

Guilhaudis, J. F., & Fontanel, J. (2003). Africa Facing the War in Iraq: A Decisive Voice. *African Geopolitics*, (11), 9-22.

Guilhaudis, J-F. (2013), Printemps arabe et droit d'accéder à l'indépendance, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris.

Guilhaudis, J-F., Malizard, J. (2015), Dépenses de défense et de sécurité, *PSEI*, N°1, 17 août 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=337>.

Guilhaudis, J-F. (2015), « Puissances et impuissances, acteurs de la sécurité et de l'insécurité internationale (A1-A83) », *PSEI*, Numéro 1, 17 août 2015, <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=333>.

Guilhaudis, J-F. (2015), Désarmement, *PSEI*, Numéro 1, 17 août 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=357>.

Guilhaudis, J-F. (2015), « Les Alliances collectives (Inf.2/1-11). », *PSEI*, Numéro 1, 17 août 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=351>.

Guilhaudis, J-F., Fontanel, J. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la

décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI

Hartley, K., Sandler, T. (1994), *Handbook of Defence Economics*, Vol.1. Elsevier, North Holland.

Hartley, K. (2013), Economics and the End of Conflict ? in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris.

Hartung, W. (2015), Economists for Peace & Security, *Newsletter*, Volume 27(1).

Hastings, D.A (2009), *From Human Development to Human Security: A Prototype Human Security Index*. United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific Working Paper WP/09/03.,

<http://www.unescap.org/publications/detail.asp?id=1345>. Hastings, D. A., 2010. *The Human Security Index: An update and a new release*. GIS0IDEAS. <http://wgrass.media.osaka-cu.ac.jp/gisideas10/viewabstract.php?id=381>

Hastings, D.A. (2012), *Human Security Index : An Update and a New release*, [http://www.humansecurityindex.org/wordpress/wp-content/uploads/2012/02/hsiv2-documentation-report1\\_1.pdf](http://www.humansecurityindex.org/wordpress/wp-content/uploads/2012/02/hsiv2-documentation-report1_1.pdf).

Holt, Mark (2015), *Nuclear Energy: Overview of Congressional Issues*, Congressional Research Service Report, December, <https://www.fas.org/sgp/crs/misc/R42853.pdf>

Kauffmann, M. (2006). *Gouvernance économique mondiale et conflits armés. Banque mondiale, FMI et GATT-OMC*. L'Harmattan, Paris: Collection La Librairie des Humanités.

Kaufman, R. (2015), Economists for Peace & Security, *Newsletter*, Volume 27, Issue 1, March 2015.

Krugman, P. (1994), Competitiveness, a dangerous obsession, *Foreign Affairs* 73(2).

Kuttner, R. (2015), The political roots of Widening inequalities, *The American Prospect*, Spring.

Lacroix, S. (2016) Qui dirige vraiment l'Arabie Saoudite ?, *L'Obs*, 21 janvier.

Leontiev, W., Duchin, F. (1983), Military spendings. Facts and figures. Worldwide implications and Future Outlook, Oxford University Press, Oxford.

Luttwak, E.N. (1990), From Geopolitics to Geo-Economics : Logic of Conflicts, Grammar of Commerce, *The National Interest*, No. 20 (Summer 1990), pp. 17-23

Malizard, J. (2013), Opportunity costs of Defence : an Evaluation in the case of France, *Defence and Peace Economics* 26(3), pp. 247-259.

Malizard, J. (2015), Aperçu critique des sources actuellement disponibles en matière de dépenses de défense et de sécurité, *PSEI*, Numéro 1, 25 août 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=398>.

Malizard, J., Guilhaudis, J-F. (2015), Dépenses de défense et de sécurité, *PSEI*, n° 1, <http://economie-defense.fr/depenses-de-defense-et-de-securite-julien-malizard-j-f-guilhaudis/>

Malizard, J, Fontanel, J. (2017). Les dépenses militaires, un indicateur polysémique, évolutif et concurrencé de la sécurité nationale. *Annuaire français de relations internationales*,

MIT (2015), *The future postponed. Why declining Investment in Basic Research Threatens a U.S. Innovation Deficit*. A Report by the MIT Committee to Evaluate the Innovation Deficit, April 2015.

OCDE. (2004). *L'économie de la sécurité*. Paris, OCDE..

Percebois, J. (2013), La montée de la précarité énergétique face à la hausse des prix de l'énergie, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris.

Perroux, F. (1952), *Note sur les coûts de l'homme*, Economie Appliquée, Paris.

Richard, T. (2009). Démocratie, économie de marché et paix. In *Economie politique de la sécurité internationale*. Paris: Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan.

Sandler, T. (2003), Collective action and transnational terrorism, *The World Economy*, (26 (6), 779-802.

Schmidt, C. (1987), *The Economics of Military Expenditures*, Mac Millan Press, London.

Sen, A. (1981). *Poverty and famines: An essay on entitlement and deprivation*. Oxford: Oxford University Press.

- Sen, A. (2003), Identité et conflit. Existe-t-il un choc des civilisations ? in *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Sheehan, N. (2003). Le maintien de la paix pour le développement. In *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Presses Universitaires de Grenoble. Grenoble.
- Sheehan, N. (2008) Economics of UN Peacekeeping Operations, in *War, Peace and Security*, Emerald, London.
- Sheehan, N. (2013) La réforme ou « reconstruction » du secteur de la sécurité : outil fondamental pour la consolidation de la paix dans les pays post-conflits, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris.
- Shkaratan, O., & Fontanel, J. (1998). Conversion and personnel in the Russian military industrial complex. *Defence and peace economics*, 9(4), 367-379.
- SIPRI Yearbook (2009), *Armaments, disarmament, and international security*, Oxford, Stockholm, Oxford University Press.
- Smith, R.P., Fontanel, J, Humm (1985), The economics of exporting arms, *Journal of Peace Research*, September 1985.
- Smith, R. P., Humm, A. and Fontanel, J. (1987) Capital-labour substitution in defence provision, *Defence, Security and Development*, Frances Pinter.
- Smith, R., Martin, Fontanel, J.(1987), Time-Series estimates of the macroeconomic impact of Defence spending in France and Britain, in *Peace, Defence and Economic Analysis*. Mac Millan, London, 1987 (20 pages).
- Smith, R., Fontanel, J. (2008), International security, defence economics and the powers of nations, in *War, Peace and Security, Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development*, Emerald.
- Smith, R. (2013), The Economics of Defence in France and the UK, in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris.
- Stiglitz, J., Bilmes, L.J. (2008), *The Three trillion dollars, The true cost of the Iraq conflict*, W.W. Norton, New York.
- UNIDIR (1992), *Aspects économiques du désarmement, le désarmement en tant qu'investissement*, UNIDIR, A/47/346, 27 Août, Genève
- World Bank (2003), Reducing Trading Costs in a New Ara of Security, in *Global Economic Prospect 2004 : Realizing the Development Promise of the Doha Agenda*, Washington.